

DE LA CHUTE  
AUX IROQUOIS  
À LABELLE

1880-1980



Sisaye  
Chapreau



Editeur-conseil: Raymond Denis

Révision des textes: Denise Charbonneau

Diffusion: Editions Hurtubise HMH Ltée  
7360, boul. Newman  
Ville La Salle, P.Q.  
H8N 1X2

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation du Comité des fêtes du Centenaire de Labelle.

©Le Comité des fêtes du Centenaire de Labelle 1980

Dépôt légal: 3e trimestre 1980  
Bibliothèque nationale d'Ottawa,  
Bibliothèque nationale du Québec.

Imprimé au Canada

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	5
MESSAGES.....	7
COMITÉ DU CENTENAIRE.....	15
NOS BÉNÉVOLES .....	17
CHANSON DU CENTENAIRE .....	18
SIGLE DU CENTENAIRE .....	19
NOTICE BIOGRAPHIQUE.....	20
L'HISTOIRE DE LABELLE (1878-1980) .....	23
NOS FAMILLES PIONNIÈRES.....	239
NOS COMMERCEs, NOS INDUSTRIES ET NOS ASSOCIATIONS .....	299



## PRÉFACE

La paroisse de Labelle a été fondée il y a un siècle à l'époque de la colonisation du Nord par le curé Labelle. Même si notre histoire est récente, elle est riche d'événements significatifs pour étudier la formation et le développement d'une paroisse de colonisation. Elle témoigne de l'activité des pionniers qui nous ont précédés et qui nous ont légué un patrimoine unique dans l'histoire du Québec. Ce livre, qui repose sur plusieurs mois de travail, veut redonner vie à cette conquête du sol qui a eu lieu à la fin du XIXe siècle. Il veut également rendre compte des différentes dimensions de la vie économique, politique et sociale qui ont marqué les cent ans d'histoire de Labelle.

La préparation de cet ouvrage nous a amenés à comprendre comment une entreprise de ce genre devient rapidement un travail collectif. En effet, plusieurs individus ont été impliqués dans la conception et la réalisation de ce livre. Ce fut un défi de taille à relever et qui se révéla une expérience enrichissante et inoubliable.

Il faut dire que ce volume se divise en trois grandes sections: la première aborde l'histoire de Labelle de 1878 à nos jours, la deuxième présente des capsules généalogiques de plusieurs familles pionnières, et la troisième traite des commerces, des industries et des associations qui existent présentement à Labelle. Enfin, si notre recherche contribue à une meilleure connaissance du patrimoine labellois, nous avons atteint notre objectif.





PRIME MINISTER • PREMIER MINISTRE

*Je suis heureux de rendre hommage aux pionniers de Labelle à l'occasion du centième anniversaire de cette municipalité.*

*Nous ne pouvons qu'être remplis d'admiration en songeant au courage et à la ténacité qu'il a fallu aux fondateurs de nos villages et de nos villes. Nous devons aussi nous réjouir de la constance avec laquelle leurs descendants ont suivi leur exemple, poursuivant la tâche collective inaugurée il y a cent ans.*

*À toute la population de Labelle, j'adresse mes cordiales salutations et je souhaite la plus heureuse des célébrations.*

Ottawa  
1980





Gouvernement  
du Québec

Le Premier ministre

Permettez-moi de m'associer à la joie de toute la population de Labelle qui célèbre le centième anniversaire de la fondation de sa belle paroisse et de son beau coin de pays.

Certain que la qualité de leurs traditions est le meilleur gage de la fécondité de leur avenir, j'adresse à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux de dynamisme et de prospérité.



*René Lévesque*

## **Message de Maurice Dupras, député du comté Labelle, à l'occasion du 100e anniversaire de Labelle**

À l'occasion du centième anniversaire de Labelle, je désire me joindre à toute la population pour célébrer cet événement qui commémore la fondation de l'une des plus anciennes paroisses du comté Labelle.

Il y a déjà un siècle, son illustre fondateur, le curé Labelle, effectuait une première excursion à la Chute aux Iroquois et plaçait cette nouvelle paroisse sous l'égide de la Vierge Marie en la nommant "La Nativité". Il proclamait alors la fondation de ce village qui porte aujourd'hui le nom de Labelle et qui possède l'une des plus glorieuses histoires du Canada.

Aussi, je me réjouis de la participation du gouvernement canadien dans la réalisation de ces festivités qui reflètent un passé riche en émotions et une époque qui a marqué le caractère de sa collectivité. En effet, lorsque l'on se penche sur l'histoire de Labelle, l'on constate que la fierté et la détermination caractérisaient ses pionniers. Aujourd'hui encore, il nous suffit de passer quelques heures dans ce magnifique coin de notre pays pour se rendre compte que les Labellois ont su conserver ce précieux héritage de leurs ancêtres. Connaissant l'ardeur avec laquelle les responsables ont préparé ces réjouissances, je suis convaincu que tous garderont un souvenir inoubliable de cet anniversaire.

À tous, j'offre mes meilleurs vœux pour ces célébrations des plus réussies et les prie de croire en mon amitié sincère.



*Maurice Dupras, député  
Comté Labelle*



Le ministre d'État  
à l'Aménagement

## MESSAGE POUR LE CENTENAIRE DE LABELLE

La fondation du village de Labelle représente dans l'esprit des citoyens du comté, le début d'une ère de colonisation et de développement pour le nord de Montréal.

Le curé Labelle choisit le site de la Chute aux Iroquois pour y ériger la première mission. Plus tard, on lui donnera le nom de Labelle en l'honneur de son fondateur.

Le curé Labelle savait en fondant cette paroisse à quel type d'hommes il avait affaire. Cette race avait la trempe de ceux qui bâtissent un pays, hommes et femmes, fiers et travailleurs. Ils s'associaient davantage aux idéaux du curé Labelle qu'aux peurs du lendemain.

Monsieur Arthur Buies avait raison quand il écrivait: "Jamais il n'a existé un homme en qui s'est davantage incarnée une idée absorbante, dévorante, ramenant tout à elle seule et résolvant tout en elle seule, comme celle du curé Labelle".

Je suis très heureux aujourd'hui de m'associer à cette fête du centenaire, en tant que député de ce beau comté de Laurentides-Labelle. Je rends hommage à ces pionniers fondateurs, les Pierre Paquette, Jos Nantel, P. St-Aubin, M. Chevigne et tous les autres que j'oublie.

Je souhaite longue vie à leurs successeurs.



*Jacques Léonard  
Député de Laurentides-Labelle  
Ministre d'État à l'Aménagement*

## *Evêché de Mont-Laurier*

435, rue De la Madone  
MONT-LAURIER, QUEBEC  
J9L 1S1

Téléphone: 819 623-1202

### HEUREUX CENTENAIRE

Toutes mes félicitations aux paroissiens et citoyens de Labelle. Un centenaire est un événement important et plein de sens. Le célébrer témoigne de grandeur et de profondeur d'âme.

Quand on réalise que sa paroisse, comme c'est le cas de La Nativité à Labelle, remonte à 1880, qu'elle doit son origine à cette admirable poussée de colonisation du Nord, on ne peut faire autrement que vouloir en rappeler la richesse de son histoire. Cette montée vers la Rouge de la fin du siècle dernier en fut aussi une d'Église. Les familles qui s'enfonçaient ainsi dans les Laurentides, le faisaient avec d'autant plus de confiance et de courage qu'elles prévoyaient une église et un curé dans leur entourage. Le curé Labelle - dont votre paroisse porte fièrement le nom - cherchait des terres, mais choisissait en même temps un site pour la future église paroissiale.

L'histoire de la Chute aux Iroquois en est une d'Église autant que civile. La célébration du centenaire va vous permettre d'être légitimement fiers d'un passé où ces deux dimensions furent conjuguées. Elle va sûrement vous inciter, non seulement à les apprécier, mais aussi à en continuer la réalisation. On ne rappelle pas un passé pour uniquement s'émouvoir. Votre centenaire sera un tremplin pour un bel avenir. Bonne chance.



A handwritten signature in black ink that reads "Jean Gratton". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.

† Jean Gratton,  
évêque de Mont-Laurier

## Heureux Centenaire

1980 est une année de joie pour notre village, notre communauté paroissiale. Fêter 100 ans de fondation, c'est rendre hommage aux valeureux pionniers, aux courageux défricheurs, aux audacieux colons qui ont successivement apporté leur contribution à l'histoire de notre petit coin de terre. Cette histoire de 100 ans, faite d'efforts, de travail, de joies et aussi de privations, chacun s'est fait un devoir de l'écrire jusqu'à ce jour. Ce qui est bien important maintenant, c'est de la lire, avant d'entreprendre un nouveau chapitre.

Le moment est venu, en effet, de faire la pause, de regarder en arrière et de bien nous orienter avant de nous aventurer dans un deuxième siècle. Ce regard sur le passé rafraîchira notre mémoire, nous fera du bien et nous aidera à bâtir demain. Ce regard en arrière, une fois de plus, nous permettra de nous rappeler le souvenir d'un grand bonhomme, le curé Labelle. Un grand bonhomme, oui, un serviteur de Dieu, un bâtisseur vaillant et audacieux qu'on a appelé, à juste titre, le Roi du Nord.

Soyons tous de la fête. Qu'ils soient dès maintenant les bienvenus dans nos murs ces parents, ces amis, qui veulent bien venir partager avec nous les joies du Centenaire. Ils ne trouveront peut-être pas chez nous tout le faste, tout le bruit des grands centres. Ils y découvriront par contre une population accueillante, généreuse, fière, dans un coin de terre merveilleux de charme et de beauté.



*Simon Laflamme,  
ptre curé*

## MESSAGE DU MAIRE

En ce temps-là, vers les années mil huit cent quatre-vingt, il y avait ceux qui, déjà, trimaient dur, il y avait les nouveaux, les arrivants, souvent bien démunis mais le coeur plein d'espérance, travailleurs et honnêtes. Grâce à leur persévérance et à leur ardeur à retourner la terre, grâce à leur courageuse épouse, dévouée à leur nombreuse famille. ils ont donné raison à ce grand bâtisseur: le Curé Labelle.

À tous ceux et celles qui sont partis ou qui sont encore avec nous, mes plus grands hommages vous sont adressés sans oublier mon admiration la plus complète devant tous ces efforts pour bâtir au fil des années une communauté aussi ardente dans laquelle il fait bon vivre.

Aujourd'hui, après cent ans, beaucoup d'eau a coulé sous le pont et beaucoup de gens ont façonné et érigé au rythme des jours, un village, une paroisse qui s'étend de chaque côté des rives de ce magnifique cours d'eau: la rivière Rouge. Nous devons raconter la vie de ces gens qui ont fait l'histoire de chaque côté de la Chute aux Iroquois. Nous devons souligner avec fierté et d'une façon spéciale ces heures, ces années, ces décennies de travail continu. Pour tous mes concitoyens, concitoyennes, je souhaite que nous fêtions ce Centenaire dans la joie et d'une manière grandiose.

Demain, Labelle aura vieilli, mais avec nos coeurs remplis d'espoir et d'amour, avec notre volonté et notre enthousiasme, nous pourrons continuer à grandir et servir pour motiver et préparer nos enfants à poursuivre avec courage notre devise: "Sois juste et fort". Ainsi, Labelle demeurera toujours la plus belle Municipalité des Laurentides.

À toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de ce Centenaire, je vous dis toute ma gratitude et mes félicitations pour tout ce travail immense.

Je souhaite à tous un Centenaire inoubliable,



*Centenairement vôtre,  
Pierre Dumontier, maire*

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DU CENTENAIRE

*Il me fait grandement plaisir d'offrir mes meilleurs voeux à la population de Labelle à l'occasion du centenaire de l'arrivée du premier curé résidant. En tant que président du Comité du Centenaire de Labelle, je veux féliciter et remercier les membres des comités et toutes les personnes qui ont oeuvré à la préparation des festivités du centenaire.*

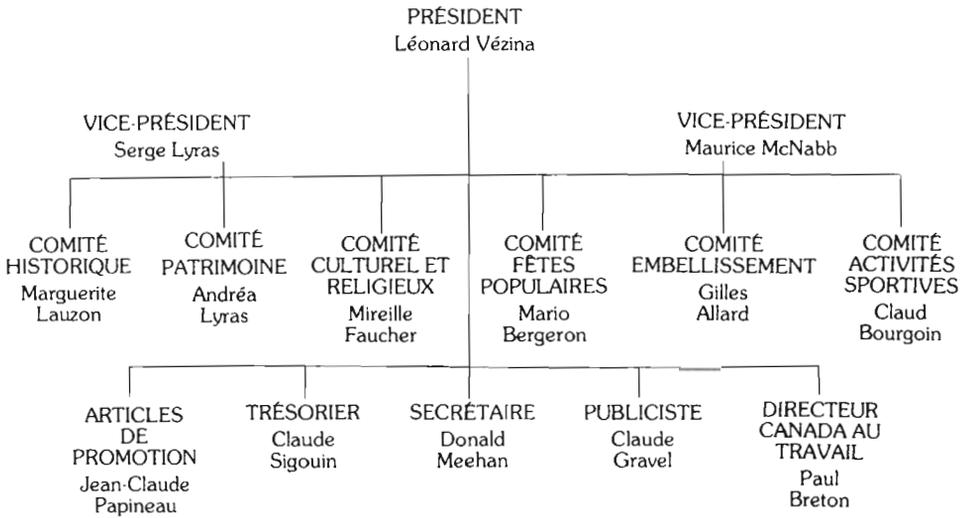
*Labelle est fière de se rappeler un passé riche en souvenirs de courage et de labeur infatigables de la part de ses ancêtres. À partir de ce passé, que nous rendons présent, nous formulons un brillant hommage à ces valeureux pionniers de la première heure. Et je souhaite que notre centenaire reste longtemps gravé dans la mémoire des gens d'ici.*



*Centenairement vôtre,  
Léonard Vézina*

COMITÉ DU CENTENAIRE  
DE LABELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Comité du Centenaire de Labelle.**

*De gauche à droite. 1ère rangée: Andréa Lyras, Marguerite Lauzon et Mireille Faucher. 2ème rangée: Serge Lyras, Donald Meehan, Léonard Vézina, Claude Sigouin et Maurice McNabb. 3ème rangée: Mario Bergeron, Jean-Claude Papineau, Gilles Allard et Claud Bourgoïn.*

## **Comité du Patrimoine:**

Andréa Lyras, directrice

Responsables:

Anne-Marie Amadei, secrétaire

Carmelle Bélisle, trésorière, diaporama, costumes

Marcel Bélisle, exposition, immeubles

Claire Davis, photos, diaporama, costumes

Guy Gauthier, relationniste, exposition, immeubles

Monique Roberts (1ère trésorière), photos

## **Comité des activités sportives:**

Claud Bourgoïn, directeur

Responsables:

Réjean Courmoyer, tournoi de tennis

Jean-Claude Dumont, tournoi de ballon-balai

Michel Labelle, tournoi de balle-molle régional  
Diane Lauzon, compétition régionale de ski alpin  
(Jeux du Québec)

William Roberts, finales régionales des Jeux du Québec

## **Comité culturel et religieux:**

Mireille Faucher, directrice

Responsables:

Ginette Allard, secrétaire

Conrad Beauchesne, artisanat

Madeleine Breton, danse folklorique

Yolande Charette, récital des Coeurs rythmés

Johanne Davies, pièce de théâtre

Simon Laflamme, messe d'antan

Avec la collaboration spéciale de:

Pierre Dumontier, Sydney Roberts et leur équipe

Dyne et Hervé Duval et leurs danseurs

Diane Savoie

## **Comité historique:**

Marguerite Lauzon, directrice

Responsables:

Diane Charette, secrétaire

Jeannine David, recherche sur les familles

Antoinette Dumontier, entrevues, distribution de questionnaires

## **Pages commerciales:**

Claudette Duclos, responsable vente, recherche et perception

Mireille Faucher, recherche, rédaction

## **Comité des Fêtes populaires:**

Mario Bergeron, directeur

Responsables:

Thérèse Bergeron, secrétaire

Paul Breton, décoration

Laurent Côté, trésorier

Paulette Côté, collecte

Gérard Giguère, animation disco-mobile

Maurice Lauzon, divertissements artistiques et musicaux

Jean-Claude Lavigne, boissons alcooliques

Ubald Léonard, repas

Nicole McNabb, relationniste

## **Dessins de pages commerciales:**

Carole Barbe, Marcelle Charette, Louis Lacoste,

Giselle Lauzon, Sr Denise Létourneau, Esther

Létourneau, Marc Maillé, Diane Meilleur, Louis

Quimet

## **Pages familiales:**

Aline Bélisle, vente et perception

Claude Gingras, vente

Simone Vézina, vente

## **Comité d'embellissement:**

Gilles Allard, directeur

Responsables:

Embellissement aspect végétation-jardinage:

Thérèse Brisebois

Jeannine Clôt

Hubert Clôt

Réal Nantel, embellissement monuments de glace

Rémi Telmosse, embellissement aspect bâtiments

## **Dessins de pages familiales:**

Guy Gauthier

Giselle Lauzon

Evangéline Léonard

Sr Denise Létourneau

# HOMMAGES A NOS BENEVOLES



**Quelques bénévoles du Comité historique.**

*De gauche à droite. 1ère rangée: Mme Claude Gingras, Mme Antoinette Dumontier, Mme Marguerite Lauzon, Mlle Simone Vézina et Mme Claudette Duclos.*

*2ème rangée: Mme Aline Bélisle, Sr Denise Létourneau, Mme Jeannine David, Louis Ouimet, Mlle Diane Charette et Mlle Giselle Lauzon.*

# LA CHANSON DU CENTENAIRE<sup>1</sup>

## LE CENTENAIRE DE LABELLE



### Refrain:

Oui, nous l'aimons notre village  
Celui qu'on appelle Labelle  
Oui, nous l'aimons notre village  
Et cette année, on se rappelle...

### I

Il y'a 100 ans, dans nos forêts,  
Vint notre grand Curé Labelle  
Qui décida qu'il y ferait  
Une colonisation nouvelle.

### III

De nos automnes flamboyants  
Jusqu'au printemps qui nous libère,  
C'est notre maison maintenant;  
Nous y vivons heureux et fiers.

### II

Ils ont bâti et cultivé,  
Les défricheurs de nos frontières  
Et sans relâche, ont travaillé  
À nous les rendre hospitalières.

### IV

Et depuis lors, nous accueillons  
Des gens qui nous rendent visite.  
Partie de sucre ou ski de fond,  
À la fête on se précipite.

1. Il est à noter que la musique fut composée par Réjeanne Létourneau à l'occasion du 325e anniversaire des Létourneau tenu en 1979 à l'Île d'Orléans.



Le présent sigle du Centenaire fut dessiné par François Labelle. Le jeune auteur explique en ces termes le sens de son dessin:

“J’ai fait mon sigle de cette façon parce que je voulais représenter l’évolution qu’a eue le village de Labelle depuis cent ans, c’est aussi à première vue un dessin un peu intrigant, de même que ça faisait une publicité au village. J’ai coloré l’eau en bleu parce que c’est de cette couleur qu’on la rencontre sur les cartes, les rues de couleur rouge pour les faire ressortir de même que le lettrage. Et le tout faisait un joli dessin”.



*François est né le 1er décembre 1964, de Robert Labelle et de Claudette Dutil. Il est étudiant au secondaire III à la polyvalente Curé-Mercure de St-Jovite. Il pratique plusieurs sports, tels le ballon volant, la natation, le karaté, le ski et le badminton.*



*Richard LaGrange a rédigé la partie historique du livre du Centenaire. Il a fait ses études en histoire à l'Université du Québec à Montréal. Il termine actuellement une maîtrise en histoire sur les insurrections de 1837-1838 à Terrebonne. Il poursuit également des recherches sur le patrimoine en milieu rural.*



*Lisane Chapleau a dessiné la maquette de la couverture du livre du Centenaire. Elle est étudiante en graphisme au Cégep Ahuntsic de Montréal. Elle est la fille de Gilles Chapleau et de Micheline Blais, résidants du Lac Labelle depuis 20 ans. Elle est la nièce du caricaturiste bien connu Serge Chapleau. Elle a réalisé la page-couverture du bottin vert de 1980-81 pour la région de Montréal.*



*Chantal Létourneau a composé les paroles de la chanson-thème du Centenaire. Elle est étudiante en sciences humaines au Cégep Saint-Laurent. Elle est la fille de André Létourneau et de Huguette Arseneau. Jusqu'à ce jour, elle a composé les paroles d'une vingtaine de chansons.*

# PARTIE HISTORIQUE



HISTOIRE  
DE  
LABELLE  
(1878-1980)

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	27
TABLE DES SIGLES .....	28
LISTE DES TABLEAUX .....	29
LISTE DES CARTES .....	30
LISTE DES ANNEXES .....	30
INTRODUCTION.....	31
PREMIÈRE PARTIE: LA GÉOGRAPHIE ET LE PEUPLEMENT .....	35
CHAPITRE I:	
<b>Les données géographiques</b> .....	39
La situation géographique. Les cadres généraux et la communauté labelloise. Le milieu physique. Le climat. La forêt. Les eaux.	
CHAPITRE II:	
<b>La population</b> .....	45
L'évolution démographique. Les baptêmes, mariages et sépultures. Les occupations.	
DEUXIÈME PARTIE: LE CURÉ LABELLE ET LA COLONISATION À LA CHUTE AUX IROQUOIS (1878-1891).....	51
CHAPITRE III:	
<b>Le colonisateur Antoine Labelle</b> .....	55
Les amérindiens. Le règne de la compagnie de bois des Hamilton. La conquête du sol nordique. La fondation de la mission de La Nativité en 1878. La Société de colonisation du diocèse de Montréal en 1879. Le développement économique du Nord et le chemin de fer. Les chemins et les ponts de colonisation du canton Joly.	
CHAPITRE IV:	
<b>Le temps de la colonisation à la Chute aux Iroquois</b> .....	73
Les pionniers. La formation d'une économie agro-forestière. La Chute aux Iroquois: un important centre commercial. Le projet d'un collège classique et d'un diocèse. "Il est chez lui, aimé et honoré".	
TROISIÈME PARTIE: LA VIE PAROISSIALE .....	89
CHAPITRE V:	
<b>La mission de La Nativité de Marie (1878-1902)</b> .....	93
L'arrivée du premier curé à la Chute aux Iroquois en 1880. Une mission sans dîme. Le père LeBlanc (1883-1887). Trois curés en neuf ans (1887-1896). Le curé Charles Proulx et l'érection de la paroisse en 1902.	
CHAPITRE VI:	
<b>La paroisse de La Nativité de Marie de Labelle (1902-1980)</b> .....	109
La construction de l'église et la fondation de la paroisse. La mission anglicane. La décoration et l'ornementation de l'église. Les relations entre Mgr Duhamel et le curé Proulx. Le curé Donat Guay (1922-1948). Les curés de Labelle de 1948 à nos jours.	
QUATRIÈME PARTIE: LA VIE MUNICIPALE .....	115
CHAPITRE VII:	
<b>La municipalité du canton Joly (1883-1973)</b> .....	119
Deux exemples de petits bourgeois ruraux: Paul-Emile Forget et Joseph-Aurèle Bigonessé. Les chemins de colonisation. Le chemin de la Prairie du Castor. Le pont sur la Chute aux Iroquois. Le petit train du Nord. Le commerce. L'hygiène. La cour de Commissaires. L'industrie forestière. Les compagnies minières. Les entreprises de produits chimiques. Le téléphone. Le krach. La Seconde Guerre Mondiale, le communisme et le racisme. Le problème de l'aqueduc.	
CHAPITRE VIII:	
<b>La municipalité du village de Labelle (1902-1973)</b> .....	133
La question de l'aqueduc. L'incendie de 1902. Le système routier. Le pont sur la Chute aux Iroquois. Les forces de l'ordre. Le chemin de fer. Le téléphone. L'énergie électrique. L'hygiène, l'esthétique et les mœurs. Le commerce, les banques, les compagnies forestières et minières. La crise économique. L'hôtel de ville. La municipalité de Labelle.	
CINQUIÈME PARTIE: LA VIE SCOLAIRE .....	149
CHAPITRE IX:	
<b>La municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)</b> .....	153
L'école: un milieu de prédilection pour le clergé et les notables. L'école du village. Les écoles de rang. La passerelle. Les institutrices. Le couvent dirigé par les Soeurs de Sainte-Croix.	

CHAPITRE X:	
<b>La municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et celle de Labelle (1957-1972)</b> .....	169
Le collège du Sacré-Coeur. L'école Saint-Pie X. Les Commissions scolaires.	
SIXIÈME PARTIE: LA VIE ÉCONOMIQUE .....	173
CHAPITRE XI:	
<b>L'agriculture</b> .....	177
1878-1893. 1893-1921. 1921-1976. Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles. Les coopératives agricoles.	
CHAPITRE XII:	
<b>L'exploitation forestière</b> .....	185
Les compagnies de bois. La domination des compagnies forestières.	
CHAPITRE XIII:	
<b>Les mines</b> .....	189
CHAPITRE XIV:	
<b>Les manufactures, le tourisme et les services sociaux</b> .....	199
Les manufactures. L'industrie touristique. Les services sociaux.	
SEPTIÈME PARTIE: LA VIE CULTURELLE, SPORTIVE ET SOCIALE .....	203
CHAPITRE XV:	
<b>Les manifestations culturelles, les loisirs et les associations</b> .....	207
L'"Étoile Polaire" de Labelle et la lutte contre le "Pionnier" de Nomingue. Le Cercle de l'Alliance Nationale. La fanfare. L'Association Athlétique de Labelle. La bibliothèque municipale de Labelle. Les associations (1911-1979).	
CONCLUSION .....	219
RÉFÉRENCES .....	221
ANNEXES.....	225
BIBLIOGRAPHIE.....	235



# REMERCIEMENTS

*Je tiens, par la présente, à remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution dans l'élaboration de cette synthèse historique. Je remercie tout particulièrement Alain Duchesneau dont la collaboration nous a été d'un grand soutien. Je tiens également à souligner l'effort fourni par un groupe d'étudiants qui ont tenté une première étude historique dans le cadre d'un projet "Jeunesse - Canada au Travail" pendant l'été 1979. Il s'agit de Gilbert Vézina, directeur du projet, Sylvain Bélisle, Alain Cédilotte, France Cloutier, Johanne l'Allier, Marc Maillé et France Telmosse.*

*Enfin je remercie tous ceux qui nous ont donné de précieux conseils et je veux exprimer ma gratitude envers tous les archivistes et les bibliothécaires qui nous ont facilité l'accès à la documentation.*

*Richard LaGrange*

# TABLE DES SIGLES

ACAM	Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal.
ACAO	Archives de la Chancellerie de l'Archevêché d'Ottawa.
ACEML	Archives de la Chancellerie de l'Evêché de Mont-Laurier.
ACJ	Archives de la Compagnie de Jésus.
ACSL	Archives de la Commission scolaire des Laurentides.
AM	Archives municipales.
ANQ	Archives nationales du Québec.
ANQM	Archives nationales du Québec à Montréal.
AP	Archives paroissiales.
APC	Archives publiques du Canada.
STAR	Société Technique d'Aménagement Régional.

# LISTE DES TABLEAUX

1. Population de Labelle. Paroisse et village (1881-1978)	45
2. Baptêmes, mariages et sépultures à Labelle (1880-1979)	46
3. Structure d'occupations des chefs de famille des municipalités du canton Joly et du village de Labelle en 1883, 1905 et 1917	49
4. Population active de Labelle (comprenant le canton Joly et le village de Labelle) en 1961-71	50
5. Liste des colons du canton Joly en 1883	74
6. Liste des maires du canton Joly de 1883 à 1973	120
7. Liste des secrétaires-trésoriers du canton Joly de 1883 à 1973	120
8. Liste des maires du village de Labelle de 1902 à 1973	133
9. Liste des secrétaires-trésoriers du village de Labelle de 1902 à 1973	134
10. Liste des présidents de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)	154
11. Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)	155
12. Emprunts de la municipalité scolaire de La Nativité (1886-1929)	157
13. Liste des présidents de la municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et de la municipalité scolaire de Labelle (1957-1972)	169
14. Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et de la municipalité scolaire de Labelle (1957-1972)	169
15. Produits agricoles des cantons Clyde et Joly (1890-1891)	
16. Animaux de travail et de ferme dans les cantons Clyde et Joly (1890-1891)	178
17. Production agricole du canton Joly en 1911	178
18. Statistiques agricoles (1961-1976)	180
19. Liste des présidents et des secrétaires-trésoriers du cercle agricole du canton Clyde (1911-1971)	182

# LISTE DES CARTES

## CARTE I

Le canton Joly. (1879-1910). 40

## CARTE II

Le village de Labelle (1907). 41

## CARTE III

Les limites de la coupe de bois de la compagnie des Frères Hamilton près du canton Clyde en 1863. 56

## CARTE IV

Les cantons du Nord de la Vallée de La Rouge en 1883. 59

# LISTE DES ANNEXES

- I. Plan et devis de la chapelle de la Chute aux Iroquois en 1879. 225
- II. Liste des marguilliers de la paroisse de La Nativité de Marie de Labelle (1901-1980). 227
- III. Requête des habitants réclamant l'érection du canton Joly en municipalité scolaire en 1883. 229
- IV. Plan et devis de l'école de rang no. 5 de la municipalité scolaire de La Nativité en 1911. 230
- V. Liste des institutrices de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1938). 231
- VI. Requête des habitants réclamant l'érection du village de Labelle en municipalité scolaire en 1927. 234

**AVIS au lecteur:** afin de faciliter la lecture de la partie historique, nous avons regroupé les références à la fin de cette partie, p.221

# INTRODUCTION

Le présent ouvrage est publié dans le cadre du centième anniversaire de la fondation de la paroisse de Labelle. Ce retour aux sources veut souligner l'arrivée du premier curé au village de la Chute aux Iroquois dans le canton Joly en 1880. Cet événement est très important puisqu'il marque la création de la paroisse symbolisant la fin de la lutte isolée et acharnée des pionniers pour apprivoiser la nouvelle région de colonisation. Cette époque de la colonisation est extrêmement importante pour connaître les racines de l'histoire de Labelle. C'est la raison pour laquelle notre monographie s'attache principalement à reconstituer la formation et le développement d'une paroisse de colonisation du Nord à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Pour compléter notre étude, nous présentons également un compte-rendu de l'histoire récente des dernières années de Labelle.

Notre synthèse historique vise à saisir toutes les dimensions politiques, économiques, religieuses, idéologiques et culturelles du milieu social de Labelle et à les mettre en perspective les unes par rapport aux autres. Pour atteindre cet objectif, nous avons dû utiliser une grande variété de documents archivistiques qui constituent les éléments de base de notre recherche historique. Prenons par exemple les archives ecclésiastiques qui nous ont permis de cerner la vie religieuse en considérant les activités et les implications sociales des curés à Labelle. Nous avons surtout consulté les archives diocésaines d'Ottawa qui possèdent une riche documentation sur les premiers curés-missionnaires de Labelle à partir de 1880 jusqu'à la formation du diocèse de Mont-Laurier en 1913. Cette documentation comprend également la correspondance du curé Labelle avec l'évêque d'Ottawa, Mgr Joseph-Thomas Duhamel, au sujet du développement de la paroisse de colonisation de La Nativité. Nous avons complété ces renseignements en consultant les archives diocésaines de Mont-Laurier et les dossiers de la Société de colonisation du diocèse de Montréal à l'Archevêché de Montréal. Le traitement de ces sources s'est avéré de première importance pour mieux comprendre le contexte de colonisation de Labelle à la fin du XIXe siècle.

Les archives municipales contiennent les livres des minutes, documents privilégiés, qui relatent les délibérations du conseil et qui renferment de nombreuses indications sur le milieu social de Labelle. Nous avons analysé minutieusement toutes les informations transmises dans les livres des minutes de la municipalité du canton Joly de 1883 à 1973, et celle du village de Labelle de 1902 à 1973. Cette enquête, nous l'avons voulue systématique, afin de discerner les différents aspects de la vie municipale.

Les archives scolaires comprennent les cahiers des délibérations du conseil scolaire. Ces documents sont extrêmement précieux et représentent des sources de première main pour comprendre la vie scolaire à Labelle. Nous avons consulté méthodiquement tous les registres de la municipalité scolaire de La Nativité de 1883 à 1957 puis celle du village de Labelle de 1927 à 1957 ainsi que celle de Labelle de 1957 à 1972. Nous avons complété cette mine de renseignements en nous référant à la correspondance du surintendant de l'Instruction publique aux archives officielles du Québec de 1883 à 1950 environ.

Aussi, nous avons consulté d'autres sources apportant des informations inédites, supplémentaires et complémentaires, et permettant de mieux comprendre d'autres facettes de la réalité historique de Labelle. Citons par exemple les journaux *Le Nord*, *L'Étoile Polaire* et *Le Pionnier*, les rapports du commissaire de l'agriculture du Québec, le registre du cercle agricole du canton Clyde, les registres paroissiaux, etc.

Cette masse de documents est analysée dans la perspective de l'histoire sociale qui se dissocie du contenu clérical du livre d'histoire de *Labelle* écrit par le père Robert Godard en 1955. A l'image d'une histoire monolithique et religieuse que nous propose le père Godard, nous opposons la réalité historique d'une communauté labelloise plus complexe et plus diversifiée dans laquelle fermentent des tensions et des oppositions. Ainsi, il faut reconnaître, dès le départ, un élément fondamental dans l'histoire de Labelle: c'est l'opposition entre le développement commercial du village et le développement agricole de la campagne. Cette opposition entre ces deux développements fort différents aboutit à la séparation du village en 1902 pour devenir une municipalité distincte par rapport à la municipalité rurale du canton Joly.

Pour couvrir l'ensemble de la période retenue (1878-1980), notre ouvrage se divise suivant un plan thématique. La première partie du volume traite de l'espace géographique et de la population. Cette courte étude vise à fournir les principales caractéristiques géographiques et démographiques de Labelle. La deuxième partie analyse la colonisation du canton Joly de 1878 jusqu'en 1891. Cette partie du travail est substantielle puisqu'elle aborde le mouvement de colonisation du curé Labelle dans les cantons du Nord de la vallée de la Rouge. Elle fait ressortir l'importance de la situation géographique de la Chute aux Iroquois favorable au développement économique du commerce. Ce village fut un point de relais pour les expéditions en canot d'écorce des pionniers qui remontaient la rivière Rouge pour coloniser le Nord. Il devint, en 1893, un terminus du chemin de fer, un lieu de transit et de distribution, un entrepôt de marchandises et un centre de services. La troisième partie étudie la vie paroissiale et s'attarde surtout à nous peindre l'attitude des curés et de leurs relations avec les paroissiens. Ainsi, par exemple, nous remarquons que durant les premières années d'existence de la paroisse de colonisation de La Nativité, la pratique religieuse modérée des colons contrastait par rapport au christianisme exigeant, éclairé et contraignant du curé jésuite Jean Raynel en 1882-83. Les premiers curés eurent beaucoup de difficultés à satisfaire leurs besoins vitaux de subsistance car les colons étaient très pauvres et résistaient à payer leurs dîmes. La quatrième partie examine la vie municipale et nous a permis d'observer le grand rôle joué par les notables<sup>1</sup> dans le contrôle du conseil municipal du canton Joly de 1883 à 1902 et du village de Labelle de 1902 à 1973. Tandis qu'après 1902, la municipalité du canton Joly demeure entre les mains des cultivateurs jusqu'en 1973. En plus, nous avons voulu cerner les principales préoccupations (chemins, ponts, aqueduc, commerces, etc.) de ces municipalités. La cinquième partie cherche à approfondir l'histoire de la municipalité scolaire de La Nativité puis celle du village de Labelle. Nous nous sommes intéressés tout particulièrement aux conditions de vie lamentables des institutrices des écoles de rang et à l'établissement de l'école du village, du couvent et du collège. Nous avons voulu noter également l'influence du curé et des notables dans la direction de la vie scolaire. La sixième partie consiste à exposer certains faits économiques qui caractérisent l'histoire de Labelle. Nous faisons une analyse sommaire de l'agriculture, de l'exploitation forestière, des manufactures et du tourisme. Enfin, la septième partie trace rapidement l'univers culturel et sportif de Labelle.

L'intérêt de notre ouvrage doit beaucoup aux nombreuses illustrations qui ont pour objectif d'appuyer nos propos et de donner à voir, d'une manière plus sensible, la richesse de notre histoire vécue. Ces éléments iconographiques sont pour la plupart inédits et proviennent des archives nationales du Québec, de celles de Montréal, du musée McCord et des archives privées de plusieurs familles de Labelle.

Cet ouvrage-synthèse est loin d'être exhaustif. Il vise simplement et modestement à contribuer à une meilleure connaissance de notre histoire locale. Nous espérons que cette étude suscitera de nouvelles recherches et qu'elle soit l'ébauche d'une vaste investigation sur l'histoire des cantons du Nord situés dans la vallée de la Rouge.

Il faut souligner, en dernier lieu, que cette monographie cite plusieurs textes d'époque qui s'attachent à faire revivre concrètement l'histoire vécue des habitants. Pour respecter l'authenticité de ces documents, nous avons conservé les erreurs d'orthographe commises par les auteurs.



PREMIÈRE PARTIE

LA GÉOGRAPHIE  
ET LE PEUPEMENT



## PRÉSENTATION

Cette courte partie du travail est consacrée à la géographie et à la population de la communauté Labelloise. Elle a pour objectif de nous éclairer sur les caractéristiques géographiques de Labelle afin de mieux saisir dans quel contexte se situe notre étude. Notre documentation sur le milieu physique et social provient des archives paroissiales, des rapports des curés à l'évêque, des recensements fédéraux et des publications gouvernementales.



## CHAPITRE I

# LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

### La situation géographique

La municipalité de Labelle, qui compte aujourd'hui plus de 2,000 habitants, est située à 150 kilomètres au nord de Montréal dans les Hautes Laurentides. Elle couvre une superficie de 51,520 acres et est localisée entre les latitudes nord 46° 13' et 46° 18' et les longitudes ouest 74° 38' et 74° 50'. Elle est bornée au sud par la municipalité de La Conception, au nord par le canton Marchand, à l'est par La Macaza et à l'ouest par La Minerve. Le paysage géomorphologique de Labelle est composé de la vallée de la Rouge, du plateau laurentien, de la rivière Rouge, de ruisseaux et de lacs, de montagnes et de terrasses.

### Les cadres généraux de la communauté labelloise

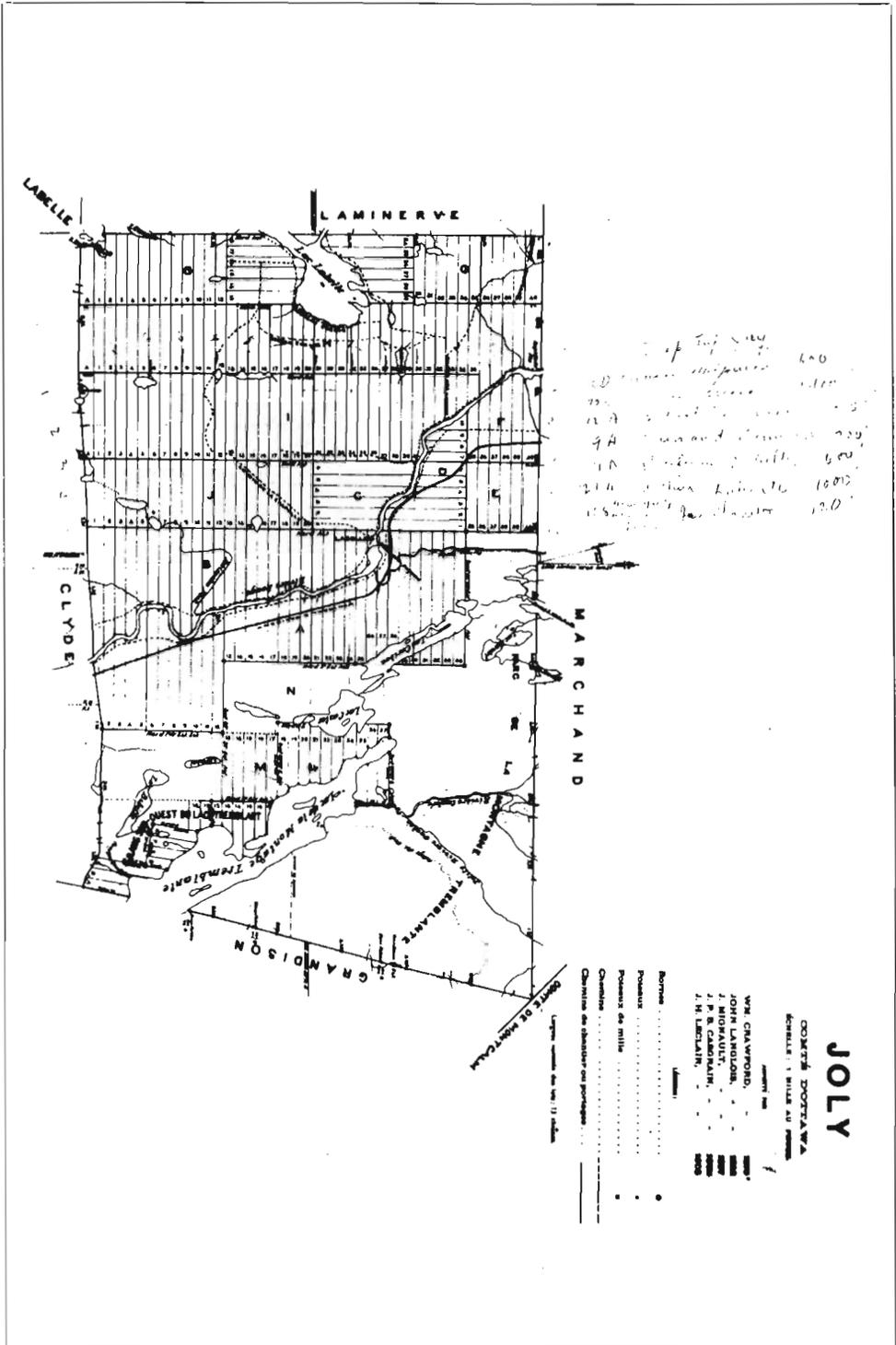
Pour comprendre le contexte géo-historique de Labelle, il est essentiel de définir les termes canton, village, paroisse et municipalité.

*Le canton:* La colonisation du sol nordique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle fut basée sur le système de canton. Le canton ou "township" est un territoire où les terres de la Couronne étaient divisées en lots et vendues aux colons. Lorsqu'un colon devenait propriétaire d'un lot, il devait prendre possession de sa terre dans les six mois suivant la date de la vente, y résider et l'occuper pendant au moins deux ans. Durant les quatre premières années, le colon devait défricher, mettre en culture une étendue de dix acres, et y construire une maison. Le colon devait se soumettre à ces conditions de vente sinon il pouvait être dépossédé. Le canton Joly fut créé en 1878. Pour acheter un lot, les colons devaient rencontrer l'agent des terres publiques qui était A.B. Filion de Grenville. En 1880, le canton Joly comptait 19,394 acres arpentées et la terre se vendait au prix de 20 cents l'acre. C'est sous ce mode d'occupation du sol que s'amorça la formation de la communauté labelloise (voir la carte no I).

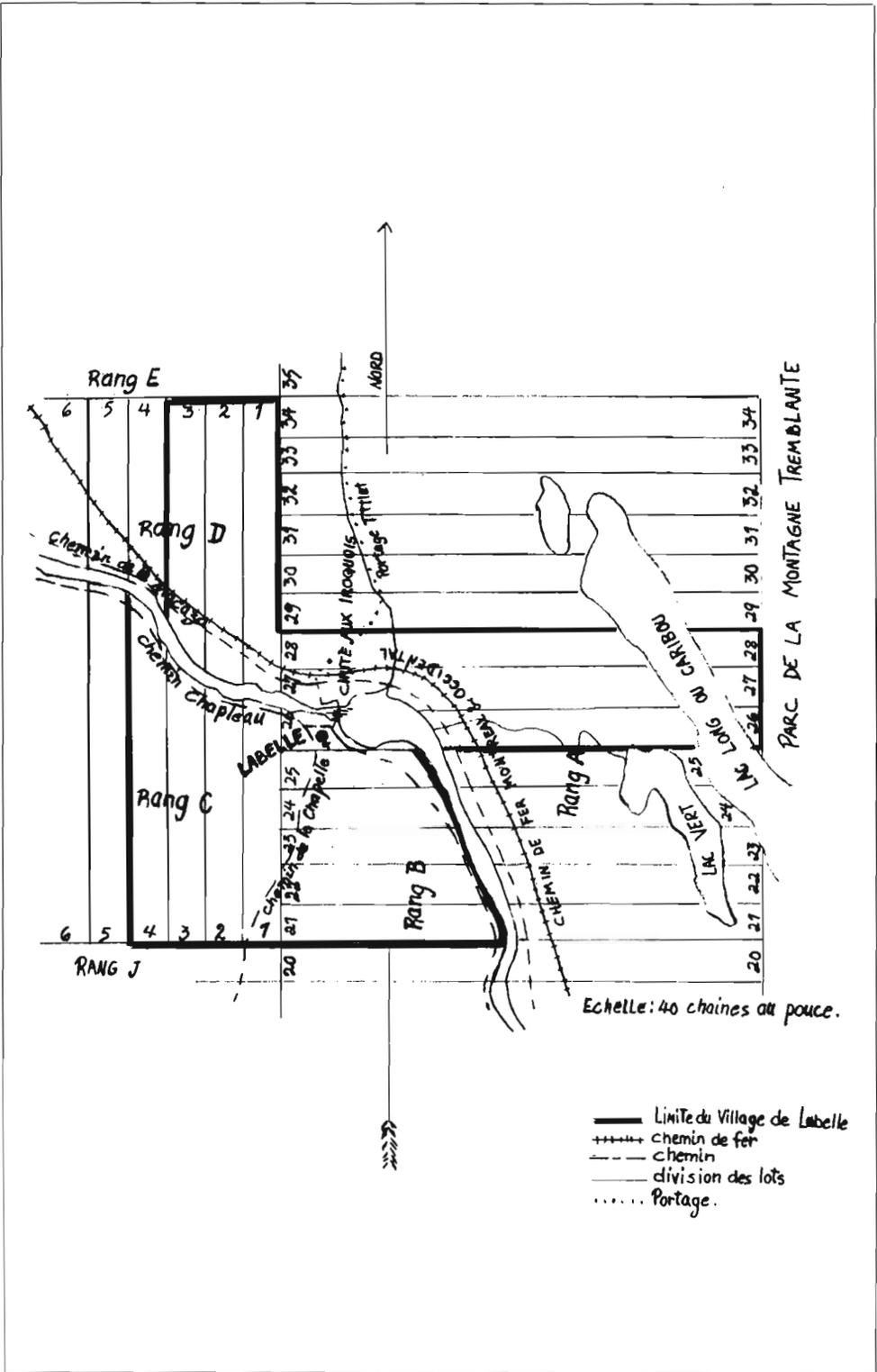
*Le village:* Le village est le chef-lieu où résident les notables c'est-à-dire les marchands, les hôteliers, les industriels, le médecin, l'avocat, le notaire et le curé. Il constitue le point central du canton et de la paroisse. Dès les débuts de la colonisation du canton Joly, le village se forme sur les deux rives de la rivière Rouge au pied de la Chute aux Iroquois. Son emplacement fut déterminé par la force hydraulique de la chute qui représente un facteur de localisation de première importance pour l'établissement d'un moulin à scie et à farine. Ces moulins sont importants pour satisfaire les besoins fondamentaux des colons qui vivent dans une économie agraire de subsistance.

En 1878, le village s'appelait la "Chute aux Iroquois" et ce nom était tiré d'une légende amérindienne qui raconte que plusieurs Iroquois périrent noyés en tentant de traverser en canot les rapides de la chute. En 1894, on changea le nom du village pour celui de "Labelle" afin de commémorer le souvenir du prêtre-colonisateur.

Terminons en signalant que le village est blotti entre les montagnes du Mont-Tremblant, du Dépôt, du Caribou et de La Tuque (voir la carte no II).



Carte I APC. Canton Joly, comté d'Ottawa, arpenté par Wm. Crawford, 1879, John Langlois, 1882, J. Mignault, 1897, J.P.B. Casgrain, 1902, J.H. Leclair, 1903 (1910). Carte tirée de la liste des townships du Québec (1910-1920), cote: A/330.



CARTE II  
AM. Plan du village de Labelle en 1901.

*La paroisse:* La paroisse est un territoire où le curé exerce son autorité spirituelle et morale sur l'ensemble de ses paroissiens. De plus, elle est une unité administrative qui définit les limites spatiales de l'organisation religieuse, municipale et scolaire.

Dans l'histoire locale de Labelle, l'influence du curé déborde le champ spirituel et s'immisce dans tous les aspects de la vie communautaire. Il s'implique dans les affaires publiques, municipales et scolaires. La mission de La Nativité de Marie fut créée en 1878 et deux ans plus tard, c'est l'arrivée du premier curé qui va habiter dans la chapelle du village. La paroisse comprend les territoires du canton Joly et du village.

*La municipalité:* La municipalité est une structure administrative dirigée par un conseil qui est composé du maire et de six conseillers, tous élus généralement pour deux ans. Elle gère les affaires locales et établit des services indispensables pour la communauté (chemins, aqueduc, etc.). La municipalité paroissiale du canton Joly fut érigée en 1883. Plus tard, le village de Labelle se sépare du canton Joly en 1902 pour former une municipalité distincte. Par la suite, en 1915, une autre partie du canton Joly se détache pour créer une nouvelle municipalité soit celle du Lac Tremblant Nord qui comprend par le fait même le Lac Tremblant, le Mont-Tremblant ainsi que les lacs Vert et Baptiste. Puis, en 1956, ces deux derniers lacs sont rattachés au canton Joly.

Enfin, en 1973, les municipalités du canton Joly et du village de Labelle se fusionnèrent pour former la municipalité actuelle de Labelle.

## **Le milieu physique**

Les collines laurentiennes modèlent la structure du relief de Labelle. Dans l'ensemble, le milieu physique forme un massif solide composé surtout de roches de type granit, gneiss et graphite. Il est recouvert d'une mince couche de dépôt fluvioglacière et alluvionnaire. D'après une étude de la Société Technique d'Aménagement Régional, la vallée de la Rouge constitue un secteur tout à fait inculte.<sup>1</sup> On affirme que les seules étendues qui méritent d'être mises en culture se situent sur le rang F le long de la route qui mène à La Macaza ou le long de la route 117 à l'entrée du village de Labelle.

Au point de vue pédologique, il semble que la grande partie du territoire de Labelle se compose de dépôts sablonneux et sablo-graveleux. Ces dépôts comprennent les sols Morin et Ivry. Les sols Morin se composent surtout de sables grossiers qui se présentent sur des surfaces unies et libres de pierres. Ces sols très arides possèdent une très basse fertilité. Les sols Ivry se composent de sable très fin dans lequel s'intercalent ici et là des couches limoneuses. Malgré l'absence de pierres, ces sols sont très secs et sensibles à l'érosion par le vent. Ils offrent peu de possibilités agricoles ou du moins culturales.

## **Le climat**

Le climat de Labelle est continental. Il est relativement frais l'été et très froid et neigeux l'hiver. Ce phénomène est dû à l'altitude élevée des Laurentides. D'après des données statistiques de 1976, la moyenne de température quotidienne pour le mois de janvier se situe entre un maximum de  $-7.2^{\circ}\text{C}$  et un minimum de  $-17.7^{\circ}\text{C}$ . Et pour le mois de juillet, le maximum est de  $23.3^{\circ}\text{C}$  et le minimum de  $12.7^{\circ}\text{C}$ . Les moyennes annuelles de précipitations sont pour la pluie de 736 centimètres, pour la neige de 342 centimètres. La période d'ensoleillement est approximativement de 1,900 heures et la période exempte de gel est de 118 jours, soit de la mi-mai à la mi-septembre. En tenant compte des considérations pédologiques et climatologiques mentionnées ci-dessus, nous sommes portés à conclure que la région de Labelle est peu propice à l'agriculture.

## **La forêt**

La forêt a joué un grand rôle dans le développement économique de Labelle. Déjà, dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, des compagnies de bois exploitaient les ressources forestières de la vallée de la Rouge.

La grande partie du territoire de Labelle est composée d'une forêt mixte qui est constituée de conifères (le pin gris, rouge et blanc, l'épinette noire, rouge et blanche, le cèdre, le sapin et la pruche) et de bois francs ou de feuillus (l'érable, le merisier, le tremble, le tilleul, le frêne, le cerisier, le chêne, le hêtre, l'orme, l'aulne, le noyer, etc.).

## **Les eaux**

La rivière Rouge représente la principale artère du réseau hydrographique de Labelle. Elle draine vers la rivière des Outaouais une multitude de lacs et de ruisseaux. Elle prend sa source dans le comté de Joliette et traverse le comté de Montcalm, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Papineau pour se jeter dans la rivière des Outaouais entre Pointe au Chêne et Calumet.

Durant la période de colonisation, la rivière Rouge constituait la principale voie de pénétration dans l'arrière-pays. Elle était aussi utilisée par les compagnies d'exploitation forestière pour le flottage de billots.

Le territoire de Labelle est recouvert d'une cinquantaine de lacs d'origine glaciaire. Elle est d'ailleurs une des municipalités qui possède toujours aujourd'hui une concentration lacustre les plus importantes de la vallée de la Rouge. On dénombre plus de 1,120 chalets d'été. Parmi les principaux lacs nommons le lac Labelle appelé autrefois Maskinongé, les lacs Vert, Caribou, Blanc, Cameron, Caché, Nantel, Brassard, Clot, Brochet et Chaud. Le lac Labelle est la plus grande étendue d'eau d'une longueur de plus de 18 km et d'une largeur de 1.5 km. Il arrose les municipalités de Labelle et de La Minerve.



## CHAPITRE II

### LA POPULATION

#### L'évolution démographique

La présente analyse vise à donner une vue d'ensemble de l'évolution et de la composition de la population de Labelle. Le premier tableau montre le développement démographique de Labelle de 1881 à 1978. Pour les premières années, nos informations sont tirées de la correspondance des curés avec leur évêque. Malheureusement, la comptabilité de la population par les curés manque d'exactitude. Mais elle offre néanmoins une image satisfaisante de l'évolution de la population. En examinant le tableau, nous pouvons observer, dès le départ, la progression rapide de la colonisation à la Chute aux Iroquois. En effet, après seulement quatre ans d'existence, la population de canton Joly compte déjà 199 habitants en 1881.

Cette nouvelle région connaît à ses débuts un véritable essor démographique. De 1881 à 1893 la population double, passant de 199 à 400 habitants. Et ce n'est pas fini. Car l'arrivée du train à la gare de la Chute aux Iroquois en 1893 a pour effet d'accroître et de provoquer un autre boom démographique. La population grimpe de 400 en 1893 à 962 personnes en 1901.

**TABLEAU 1**

Population de Labelle. Paroisse et village (1881-1978)

Année	Habitants	Paroisse du canton Joly	Village de Labelle	Remarques
1881	199			On compte 43 familles et 37 feux
1882	300			On note 70 à 75 familles
1884	350			
1891	366			
1893	400			On dénombre 88 familles et 67 feux
1894	450			Le train entre à la gare en 1893
1901	962			En 1902, le village se détache de la paroisse. Dans la même année, il est ravagé par un vaste incendie
1911	1280	454	826	
1921	1116	475	641	
1931	1163	478	685	
1941	1202	493	709	
1951	1370	367	1003	
1956	1577	427	1150	
1961	1646	422	1224	
1971	1934	442	1492	
1976	2007			En 1973, c'est la fusion du village et de la paroisse. On compte 565 familles, 477 maisons et 1,120 chalets.
1978	2100			
1980	2007			

Source: Correspondance des curés de Labelle. Recensements fédéraux.

Ce peuplement accéléré du canton Joly illustre bien l'ampleur de la conquête du sol nordique à la fin du XIX ème siècle.

En 1902, le village de Labelle se sépare de la paroisse du canton Joly. On observe qu'à partir de 1911 la communauté villageoise a subi de lourdes pertes. La population tombe de 826 habitants en 1911 à 641 en 1921. Par la suite, elle accuse de légères augmentations et double en moins de trente ans passant de 709 habitants en 1941 pour atteindre 1,492 en 1971. La densité de la population du village au 1er juin 1972 est de 1,350 habitants répartis sur une superficie de 3.7 kilomètres carrés.

Globalement, la courbe de la population du canton Joly entre les années 1911 à 1971 démontre une perte des effectifs. Ainsi, on constate que la population passe de 454 habitants en 1911 à 442 en 1971. À court terme, on remarque une augmentation de 39 habitants de 1911 à 1941. Puis de 1941 à 1951, canton Joly subit une baisse de population, déjà peu nombreuse, passant de 493 habitants à 367. Ce dépeuplement du milieu rural peut être attribué à l'attraction du village où le dynamisme économique est plus intense. Ensuite, de 1951 à 1971, le canton Joly connaît une faible hausse des effectifs. La densité de la population du canton Joly au 1er juin 1972 est de 445 habitants répartis sur une superficie de 118 kilomètres carrés.

Aujourd'hui, la population de Labelle compte 2,007 habitants.

### Les baptêmes, mariages et sépultures

Le tableau no 2 nous renseigne sur les baptêmes, mariages et sépultures à Labelle de 1880 à nos jours. Dès l'ouverture des registres paroissiaux en 1880, on enregistre une montée constante des naissances qui atteindra un sommet de 76 naissances en 1905. Après 1900, nous avons compilé de façon quinquennale le nombre de baptêmes, mariages et sépultures afin d'avoir une vision générale de l'évolution de la population. De 1915 à 1979, le taux des naissances oscille entre la vingtaine et la soixantaine. En ce qui concerne les sépultures, le taux de mortalité est assez stable mais il atteint des points culminants en 1898, 27 décès, 1905, 35 décès, 1975, 33 décès et surtout 1979, 45 décès. De 1880 à 1896, les mariages varient de 0 à 8. Par la suite, le nombre de mariages augmente et parvient à des taux élevés en 1950 (24) et en 1970 (21). En examinant les soldes (natalité moins mortalité), on constate que de 1880 à 1975, le solde est positif. Mais l'année 1979 marque un solde négatif de -11. Ce qui est de mauvais augure pour l'avenir.

**TABEAU 2**

Baptêmes, mariages et sépultures à Labelle (1880-1979)

Années	Baptêmes (A)	Mariages (B)	Sépultures (C)	Solde (A-C)
1880	2	0	0	2
1881	28	4	4	24
1882	5	0	2	3
1883	33	4	7	26
1884	29	2	5	24
1885	24	0	12	12

1886	31	6	17	14
1887	19	2	6	13
1888	22	4	1	21
1889	19	2	4	15
1890	22	2	7	15
1891	23	3	3	20
1892	23	2	7	16
1893	35	4	7	28
1894	37	8	10	27
1895	45	2	2	43
1896	31	4	19	12
1897	57	13	13	44
1898	60	8	27	33
1899	60	10	25	35
1900	66	13	19	47
1905	76	9	35	41
1910	70	11	20	50
1915	52	4	15	37
1920	49	13	17	32
1925	37	5	12	25
1930	34	5	19	15
1935	26	7	17	9
1940	34	10	10	24
1945	48	11	11	37
1950	44	24	9	35
1955	46	12	13	33
1960	69	17	13	47
1965	39	14	25	14
1970	28	21	16	12
1975	34	14	33	1
1979	34	17	45	11

Source: Registres paroissiaux de Labelle (1880-1979).

## Les occupations

La présente analyse a pour but de décrire le tissu social de la communauté labelloise à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Pour y arriver, nous avons consulté les rôles d'évaluation des municipalités du canton Joly et du village de Labelle afin de noter toutes les occupations des chefs de famille. Ainsi, en examinant les chiffres du tableau no 3, nous remarquons que le canton Joly est un milieu foncièrement agraire où l'on dénombre 85 cultivateurs en 1883, 125 cultivateurs en 1905 et 113 cultivateurs en 1917. Dans cette communauté agricole, nous retrouvons également un petit nombre de professions liées à divers types d'activités économiques (commerce, construction, professions libérales, etc.). Par contre, les statistiques de 1917 montrent que le village de Labelle s'affirme comme étant un centre de services et de commerces. Le profil des occupations des villageois se caractérise par une forte concentration d'une main-d'oeuvre à bon marché composée de 53 journaliers et par une grande diversification des secteurs d'activités économiques.

Les recensements fédéraux de 1961-71 (voir le tableau no 4), nous permettent d'observer que la population actuelle de Labelle tire une infime partie de ses revenus du secteur primaire. En effet, si on regarde l'état de l'agriculture, nous constatons que beaucoup de fermiers abandonnent leurs terres parce qu'elles ne suffisent plus à assurer la subsistance à tous les membres de la famille. La forêt semble être véritablement la seule ressource naturelle qui soit vouée à un regain d'activité. Le moulin à scie E. Bergeron et Fils Ltée y coupe annuellement entre 4 à 6 millions de pieds de bois. Toutefois, l'exploitation minière est au point mort. Dans le secteur secondaire, et plus précisément dans le domaine manufacturier, on retrouve trois employeurs d'une certaine importance dans la fabrication de poteries, de reliures et de bardeaux de cèdre. Il s'agit de la Canuck Pottery, des Reliures Caron et Létourneau et des Bardeaux du Québec. La construction emploie un nombre assez appréciable de travailleurs. Le secteur tertiaire regroupe en 1971 près de 60% de la population active de Labelle. L'industrie touristique conditionne incontestablement l'économie locale. C'est pourquoi Labelle compte un grand nombre de commerces et d'hôtelleries. Mais il faut surtout reconnaître l'omniprésence de l'État dans les petites municipalités comme Labelle. Ainsi les services publics forment la partie la plus importante des revenus versés aux familles et aux salariés. Il suffit de citer les commissions scolaires, le centre d'accueil, la voirie, la poste et les différents ministères. Il faut aussi ajouter l'apport des prestations d'assurance-chômage (en 1971, 10% de la population labelloise était en chômage), des allocations de toutes sortes, des pensions aux vieillards, de l'assistance sociale et des subventions gouvernementales pour se rendre compte que l'État représente le principal employeur de Labelle.

**TABLEAU 3**

Structure d'occupations des chefs de famille des municipalités du canton Joly et du village de Labelle en 1883, 1905 et 1917.

Occupations	Canton			Village
	Joly 1883	1905	1917	de 1917 Labelle
<b>1) Agriculture</b>				
cultivateur	85	125	113	11
<b>2) Commerce</b>				
marchand	2	2	2	6
hôtelier	2	1		1
restaurateur				1
commis				3
<b>3) Construction</b>				
charpentier	2			
menuisier	1			3
contremaître				16
plâtrier				1
peintre				1
<b>4) Fabrication alimentaire</b>				
meunier	1			
boulangier				1
boucher				1
<b>5) Fabrication/métaux</b>				
forgeron	1			
<b>6) Professions libérales et cléricales</b>				
curé	1			
avocat		1	1	
secrétaire-trésorier				1
ingénieur				2
médecin		3		1
<b>7) Travailleurs</b>				
journalier	2	1		53
jobber				1
<b>8) Bourgeois</b>				
industriel	1	2		3
rentier			3	6
<b>9) Transport</b>				
charretier				1
chauffeur				1
<b>10) Arts et spectacle</b>				
artiste		1	1	
<b>11) Services</b>				
barbier				2
<b>12) Divers</b>				
agents				4
policier			1	
compagnies			2	2

**Source:** Rôle d'évaluation des municipalités du canton Joly et du village de Labelle. Les plus anciens rôles d'évaluation que possèdent les archives municipales de Labelle datent de 1905 pour le canton Joly et de 1917 pour le village de Labelle. Nous avons pu retrouver dans les archives nationales du Québec le premier rôle d'évaluation du canton Joly daté de 1883.

**TABLEAU 4**

Population active de Labelle (comprenant le canton Joly et le village de Labelle) en 1961-71.

Secteurs d'activité économique	1961		1971	
	nb.	%	nb.	%
<b>I. Secteur primaire:</b>				
Agriculture	45	10.0	35	5.6
Forêt	14	3.1	20	3.2
Mines	1	0.2	0	0.0
<b>Total:</b>	<b>60</b>	<b>13.3</b>	<b>55</b>	<b>8.8</b>
<b>II Secteur secondaire:</b>				
Ind. manufacturière	67	14.8	80	12.7
Construction	72	16.0	65	10.3
<b>Total:</b>	<b>139</b>	<b>30.8</b>	<b>145</b>	<b>23.0</b>
<b>III Secteur tertiaire:</b>				
Transport et communication	40	8.8	25	4.0
Commerces	57	12.6	95	15.1
Finance	9	2.0	15	2.4
Services	119	26.3	205	32.5
Administration publique	16	3.5	35	5.6
<b>Total:</b>	<b>241</b>	<b>53.3</b>	<b>375</b>	<b>59.5</b>
<b>IV Secteur indéterminé:</b>				
Divers	12	2.6	55	8.7
<b>Grand total:</b>	<b>452</b>	<b>100.0</b>	<b>630</b>	<b>100.0</b>

Source: Recensements fédéraux de 1961-1971.

DEUXIÈME PARTIE

LE CURÉ LABELLE ET LA  
COLONISATION À LA CHUTE  
AUX IROQUOIS  
(1878-1891)



## PRÉSENTATION

La fondation de la mission de La Nativité de Marie à la Chute aux Iroquois en 1878 s'inscrit à l'intérieur du vaste mouvement de colonisation du sol nordique mené par le curé Antoine Labelle. Il est donc essentiel de présenter non pas une biographie complète mais une vue d'ensemble de la pensée et de l'oeuvre colonisatrices du curé Labelle pour mieux comprendre les origines de la paroisse actuelle. C'est le but de la présente partie du travail. Pour atteindre cet objectif, nous avons fait des recherches dans les archives diocésaines de Montréal, d'Ottawa et de Mont-Laurier ainsi que dans le journal *Le Nord* de Saint-Jérôme pour les années 1878-1891. Ces sources archivistiques constituent notre principale documentation historique sur laquelle se basent les deux chapitres qui suivent.



## CHAPITRE III

# LE COLONISATEUR ANTOINE LABELLE

### Les Amérindiens

Au départ, nous déplorons le peu de connaissances sur le groupe amérindien qui a habité les bords de la Chute de la rivière Rouge. Les derniers Iroquois furent disséminés par l'envahissement des colons dans le Nord. Les seules informations que nous possédons sur les Amérindiens sont tirées du témoignage de Testard de Montigny en 1884. Il raconte:

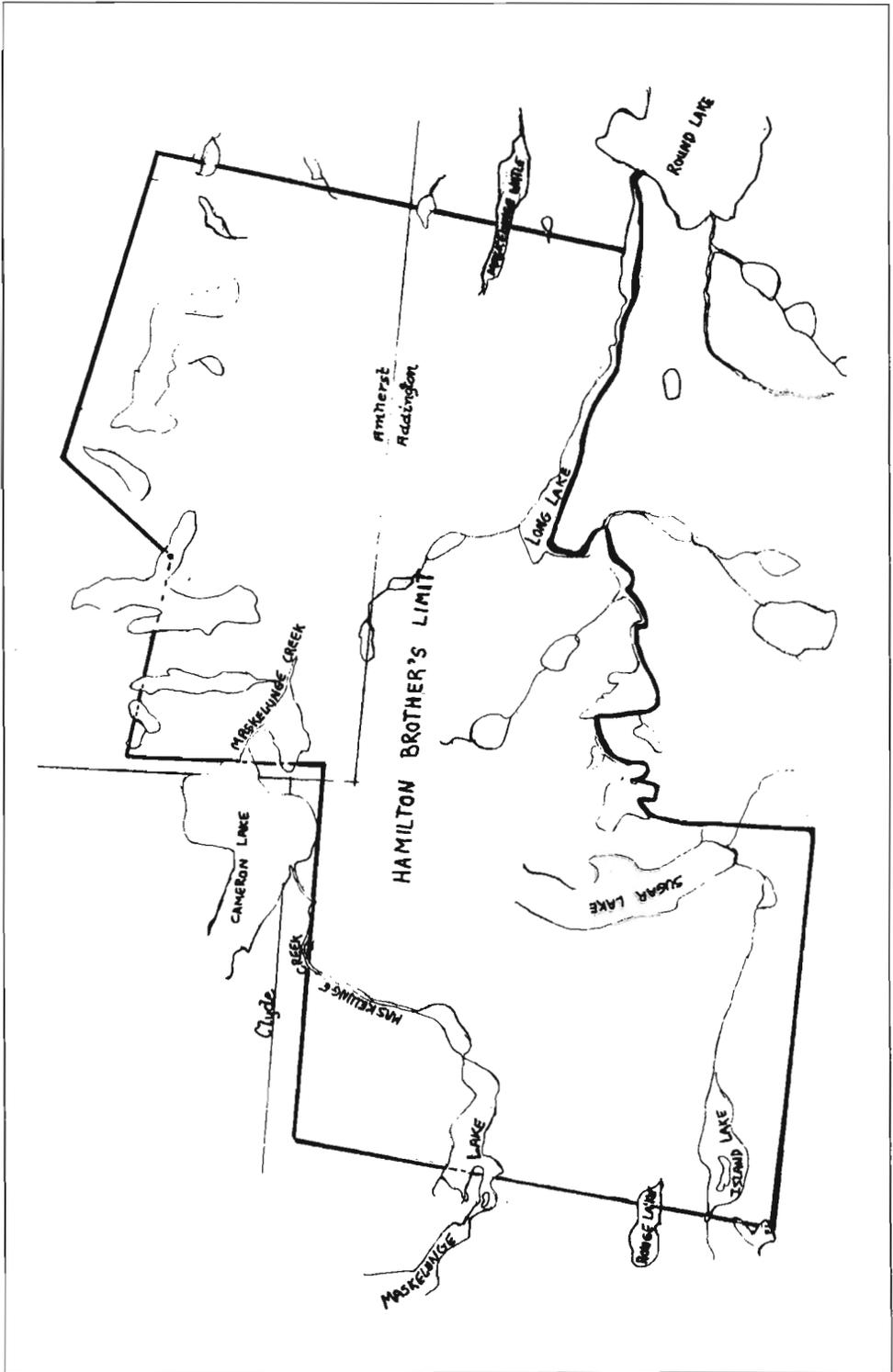
“À la Chute-aux-Iroquois on voit, sur la rive est de la Rouge, près du pont, adossée à une colline couverte de troncs dépouillés de leurs feuilles et de leurs écorces que le feu avait dévorées, une mesure faite de bois de bouleau et entourée d'un champ de blé d'Inde; sur les murs en bois rond de cet abri étaient appuyés des canots d'écorce, des appareils de pêche et quelques peaux de bêtes puantes étendues pour sécher. C'était la résidence de Joe Commandant, fils de Joe Commandant 1er, qui alors demeurait au lac Tremblant, dont on aperçoit les bords dans le lointain, à l'est, Michel Commandant, son frère, était à la Chute aux Bleuets, sur la Rouge. Ces trois Iroquois, avec Xavier Micon, qui demeurait à la Montagne du Sauvage, s'étaient taillé un héritage dans ces vastes domaines; mais comme ces grands seigneurs ne se livrent jamais qu'au noble métier de la pêche et de la chasse, ils avaient négligé la culture de leurs terres. Ils faisaient grande vie dans ces forêts peuplées d'ours, d'orignaux, de loutres, de castors, de visons, de perdrix, etc... Aussi fallait-il les voir quand, en hiver, leurs frères du Lac et de Caughnawaga allaient, sous les étendards de Saint Hubert, y sonner la Valse Aller ou l'Hallali.

Comme ils faisaient bonne chaire sous les tentes enfumées de la Nord ou de la Rouge! Aussi descendaient-ils le printemps avec des charges énormes de pelleteries qu'ils trafiquaient à Saint-Jérôme, en passant au comptoir de M. de Montigny, qui échangeait, avec eux, vivres, provisions et argent.”<sup>1</sup>

### Le règne de la compagnie de bois des Hamilton

Bien avant le curé Labelle, l'exploitation des forêts de la région d'Ottawa était aux mains des Anglo-saxons. À partir de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, la compagnie des “Hamilton Brothers” exploitait la richesse forestière de la vallée de la Rouge (voir la carte no III). Ainsi, les frères Hamilton acquirent le 18 janvier 1855, le 21 mars et le 25 juillet 1867, puis le 7 mars 1872 du gouvernement québécois, 278 milles carrés de forêts des cantons du Nord.

“La compagnie Hamilton, dont le propriétaire était l'honorable John Hamilton, possédait la scierie la plus considérable et la mieux connue de la région. Ses établissements étaient situés à Hawkesbury, à mi-chemin entre Montréal et Ottawa. Ils comprenaient en 1875 un moulin à farine de quatre meules et quatre moulins à scie. Dans ceux-ci, fonctionnaient 101 scies verticales et 44 scies circulaires qui débitaient 35,000,000 à 42,000,000 pieds de bois par année. La force motrice était fournie par 72 turbines à eau. Dans le fort du travail, pendant l'été, on employait plus de 500 hommes pour le maniement des 200,000 billots qui flottaient sur la rivière Rouge, la rivière Gatineau et celle du Moine.”<sup>2</sup>



**CARTE III**

APC. Limites des droits de coupe forestiers de la Cie Hamilton Brothers en 1863 près du canton Clyde. Code: F/320.

Le curé Labelle misait sur la richesse boisée des cantons du Nord pour assurer aux colons un avenir prospère. Il songeait à mettre sur pied des industries pour profiter à plein de ces matières premières. Il invoquait d'ailleurs le mérite des beaux bois francs de l'Ottawa pour presser la construction d'une voie ferrée et encourager la colonisation du Nord. Le curé Labelle prenait pour acquis que le sol des cantons du Nord était propre à l'agriculture puisque les colons avaient déjà été précédés par la compagnie de bois des frères Hamilton qui possédait de grands établissements agricoles isolés au milieu d'immenses régions forestières: Les Fermes. Les frères Hamilton avaient établi la Ferme d'en Bas au canton Clyde, la Ferme d'en Haut à l'Ascension, et la Ferme du Milieu à l'Annonciation. Ces fermes servaient à l'approvisionnement des chantiers.

La Ferme d'en Bas était située dans le canton Clyde. Elle comprenait environ 1,500 acres de terre dont plus de 100 acres étaient défrichées. Elle était constituée de maisons, granges, écuries, étables et autres dépendances qui étaient situées de chaque côté de la rivière et qui étaient reliées par un chaland que l'on appelait "La Traverse". La vallée de la Rouge était devenue pour les frères Hamilton un espace économique parsemé de chemins de chantier.

C'est donc dans une région aux forêts contrôlées par l'étranger que le curé Labelle vint coloniser.

### **La conquête du sol nordique**

Plusieurs historiens ont fait du curé Labelle un héros légendaire, un champion de la colonisation agricole, un messie d'un mouvement quasi-religieux. D'autres ont classé le curé Labelle dans le monde de la mythologie. En ce qui nous concerne, il nous semble important de situer la problématique de la colonisation du Nord dans le cadre socio-économique de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

La grande dépression mondiale de 1873 atteint le Québec. Dans la seule année 1874, 310 établissements industriels et commerciaux québécois ferment leurs portes. Deux ans plus tard, 678 maisons d'affaires font banqueroute. Des milliers de familles émigrent aux États-Unis ou échouent à Montréal qui n'est plus en mesure d'acheter leur force de travail. De 1880 à 1890, on relève 344,952 départs de Canadiens-français vers la Nouvelle-Angleterre.

C'est dans ce contexte critique que le curé Labelle lance de toutes ses forces un appel à la colonisation. Il devint un des principaux définisseurs de situation les plus écoutés parmi le clergé et la nation canadienne-française. Pour lui, la colonisation visait la survie nationale et à endiguer l'émigration.

Pour réaliser son projet de colonisation, le curé Labelle doit d'abord combattre l'image négative représentant les Pays d'en Haut du Nord comme une région impropre à l'agriculture et inhabitable. C'est le principal obstacle à l'occupation du sol nordique. Pour briser cette image nocive à la colonisation, le curé Labelle fait appel en 1880 à Arthur Buies, un célèbre écrivain, pour rédiger une fresque sur le Nord. Buies s'emploie à faire connaître la vallée de la Rouge et à amplifier l'attrait du Nord. Durant l'été 1881, il visite Saint-Jovite puis se rend à la Chute aux Iroquois où il rencontre l'hôtelier Charles Renaud. Ce dernier conduit Buies au rapide des Pins et au lac Nomingue. De retour à la Chute aux Iroquois, Buies écrit au curé Labelle, le 11 août 1881:

"Nous y voilà. Quel pays que ce nord! (...) Je crois toute cette région réservée à un riche et fécond avenir. Le peu de hauteur des montagnes, l'abondance des gorges qui permet d'établir des voies de communication dans tous les sens, les lacs multipliés et distribués providentiellement de façon à

ce qu'ils apportent pour ainsi dire, leur concours à l'homme au moment donné dans l'oeuvre de la colonisation, les bois superbes, l'orgueil de nos forêts, les plus beaux, je crois, du pays..."<sup>3</sup>

Buies devient le porte-parole du mouvement de colonisation du sol nordique. Il parcourt sans répit la partie Nord de la vallée de la Rouge (voir la carte no IV). Au cours des années, des colons s'établissent dans les nouveaux cantons et démontrent par l'étalement des paroisses jusqu'au-delà de Nominique que le Nord peut être peuplé. C'est en 1870 que le curé Labelle a entrepris sa première excursion dans l'hinterland de sa cure de Saint-Jérôme. Il explore le Nord jusqu'au Grand-Brûlé (Saint-Jovite). L'année suivante, il obtint des octrois pour percer des chemins au-delà de Sainte-Agathe dont le pénible chemin de la Repousse qui donnera accès aux vastes vallées de la Diable et de la Rouge. L'abbé Jean-Baptiste Proulx, qui a été le secrétaire du curé Labelle, donne une vision mythique du Nord comme étant la Terre promise. Il va même jusqu'à comparer le curé Labelle à Moïse. Il écrit à propos de l'escalade du curé Labelle de la montagne La Repousse, près de Saint-Faustin, sur le chemin de la Rouge:

"Quelles émotions dut éprouver le curé Labelle quand, au mois d'octobre 1872, après une ascension difficile dans l'eau et la boue jusqu'au genoux, il s'arrêta sur ces hauteurs pour la première fois, et qu'il vit se dérouler devant lui ces campagnes sans limites. C'était la Terre promise se dévoilant aux regards et aux aspirations de Moïse..."<sup>4</sup>

En avril 1873, le curé Labelle conduit un groupe de colons par-delà la montagne de la Repousse pour former le noyau de la future paroisse de Saint-Faustin. En 1875, le curé Labelle rencontre le fameux guide Isidore Martin (le frère du premier maire de la Chute aux Iroquois, Charles Martin) qui, au dire des bûcherons, connaît les Laurentides comme le fond de sa poche. Les deux hommes se lient d'une grande amitié et Isidore initie le curé Labelle à la vie d'homme des bois.

Le curé Labelle visite régulièrement les missions établies, encourage les colons, chante la messe en plein air, confesse sous la tente, bénit des mariages et baptise aussi. Le 30 juin 1878, il écrit à Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa:

"J'ai fait deux visites chez nos nouveaux colons, l'une dans le mois de mars, l'autre dans le mois de mai.

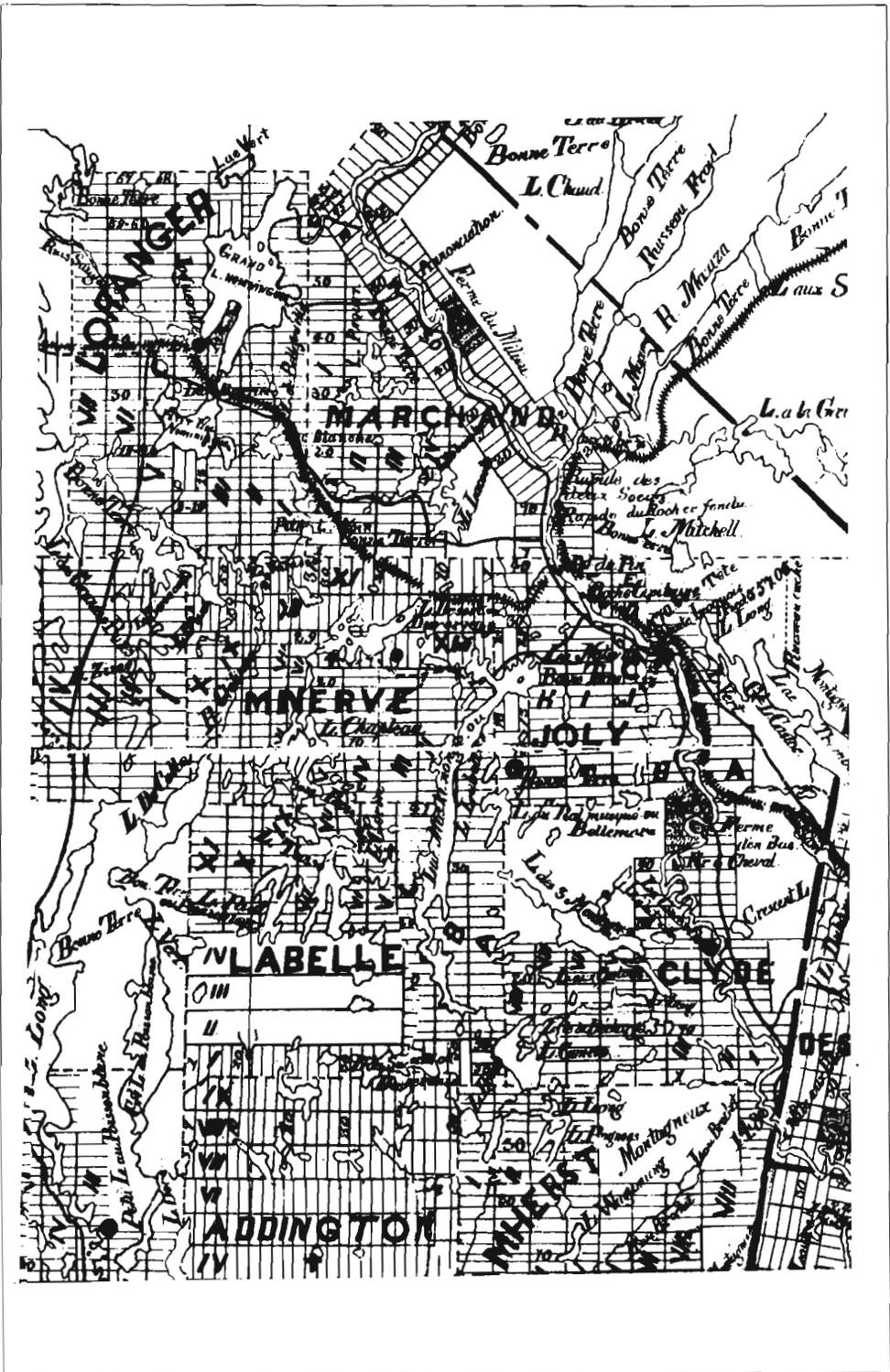
Dans cette dernière, j'ai remonté la rivière Rouge jusqu'au lac Nominique. Ensuite après être descendu jusqu'à la Chute aux Bleuets, j'ai visité jusqu'au milieu d'Amherst.

J'ai dit la messe à la rivière Rouge chez Jos. Pilon et à la rivière au Diable chez M. Therrien sur un parcours de 15 milles sur la rivière Rouge, on voit partout des chantiers et des abattis.

J'ai fait réserver un lot au milieu de Clyde pour l'Église. C'est le 25<sup>ème</sup> lot dans ce canton il y aura environ 150 bons lots et sur ce nombre la ferme d'Hamilton veut en prendre 26.

Serait-il mieux de mettre l'Église au bout du canton voisin de la ferme pour avoir deux townships ensemble voilà la question que je me pose et que je ne suis pas prêt à décider?

Chez Pilon 82 personnes assistaient à la messe. J'ai baptisé 3 enfants et j'ai fait communier le lendemain 2 jeunes gens de 15 et 16 ans. De la ferme des Hamilton jusqu'à la ferme d'en Haut, il y a un bon chemin de chantier sur 36 milles le long de la rivière. Il y a des colons jusqu'à la Chute aux Iroquois."<sup>5</sup>



Carte IV – APC. Carte montrant les cantons du Nord situés dans la vallée de La Rouge en 1883. Elle fut dressée par le curé Labelle et le docteur J. E. Fournier. Cote: VI/300.

Dans cette lettre on ne peut s'empêcher de remarquer la progression rapide de l'occupation du sol qui est favorisée par les chemins de chantier. De plus, on signale déjà la présence de colons à la Chute aux Iroquois. En 1878, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, constatant le développement accéléré des postes établis, nomme l'abbé Samuel Ouimet à la cure du Grand Brûlé. Dans la même année, le curé Labelle hyperactif fonde la mission de La Nativité située à la Chute aux Iroquois.

### **La fondation de la mission de La Nativité en 1878**

C'est dans l'une de ses expéditions, en août 1878, que le curé Labelle remonte en canot la rivière Rouge jusqu'à la Chute aux Iroquois où il plante une croix indiquant l'emplacement de la future paroisse. Cet événement a lieu le 8 septembre, fête de la Nativité de Marie. Il décide alors de fonder la nouvelle mission sous le nom de "La Nativité". Il dit la messe sur le bord de la Chute aux Iroquois en compagnie de son fidèle guide Isidore Martin et de quelques colons. Testard De Montigny, adepte fervent du ruralisme et de l'ultramontanisme, nous décrit de façon édifiante la première messe du curé Labelle:

"Nous avons visité avec émotion l'endroit où le curé Labelle a dit, dans ces parages, la première messe (...). Ce lieu de pèlerinage, pour les coeurs reconnaissants, se trouve à quatre arpents en bas de la Chute, du côté sud. A sa dernière visite, le bon curé a été s'agenouiller près du gros pin couché qui lui servit d'autel, et il s'y est tenu longtemps prosterné en pleurant. Pressentait-il qu'il revoyait ces lieux bénis pour la dernière fois?"<sup>6</sup>

Le 26 septembre 1878, Antoine Labelle écrit à l'évêque d'Ottawa, Mgr Duhamel:

"J'ai placé quatre églises en haut de Clyde. La première à la Chute aux Iroquois, près d'un magnifique pouvoir d'eau. Les terrains sont pris jusqu'à trois milles de là en remontant. Le gouvernement va donner le nom de Joly à ce canton qui n'est pas arpenté, mais qui va l'être. J'ai placé la seconde près de la ferme du Milieu, la troisième près de la ferme d'en Haut et la quatrième à la tête du grand lac Maskinongé entre les lacs aux Sables et des îles sur la Nation."<sup>7</sup>

A l'automne 1878, plusieurs colons des paroisses environnantes de Saint-Jérôme répondent à l'appel du curé Labelle et vont s'établir à la Chute aux Iroquois et au lac Maskinongé. Le curé Labelle précise la situation de colonisation du lac Maskinongé dans une lettre adressée à Mgr Duhamel en janvier 1879:

"A quelques milles dans l'ouest à partir de la Chute aux Iroquois à six milles de chez Pilon, en remontant nous trouvons le grand lac Maskinongé. Le lac a une longueur de 10 milles et au milieu il y a un retrécissement de trois quarts d'arpents. C'est là où je veux placer une église. Quel beau site! Déjà 12 colons ont pris des lots et y travaillent."<sup>8</sup>

Enfin, il faut reconnaître que la fondation de la mission de La Nativité à la Chute aux Iroquois s'insère dans un vaste mouvement de colonisation où le curé Labelle envisageait la création dans le Nord d'un immense empire canadien-français. Il désirait s'emparer du sol depuis la vallée de l'Ottawa jusqu'à Winnipeg. C'est la reconquête du Nord et de l'Ouest qu'il voulait assurer aux Canadiens-français.

## La Société de colonisation du diocèse de Montréal en 1879

Pour réaliser son projet de société qu'est la conquête du sol nordique, le curé Labelle a mis sur pied un instrument de promotion colonisatrice: la Société de colonisation de Montréal.

En 1879, le curé Labelle fonde la Société de colonisation du diocèse de Montréal pour implanter des structures permanentes au mouvement de peuplement des cantons du Nord. Cette organisation poursuit un double objectif: encadrer cléricallement les colons en construisant des chapelles et en créant des paroisses, puis trouver des fonds pour encourager la colonisation. Le plan de colonisation du curé Labelle est clairement défini en ces termes:

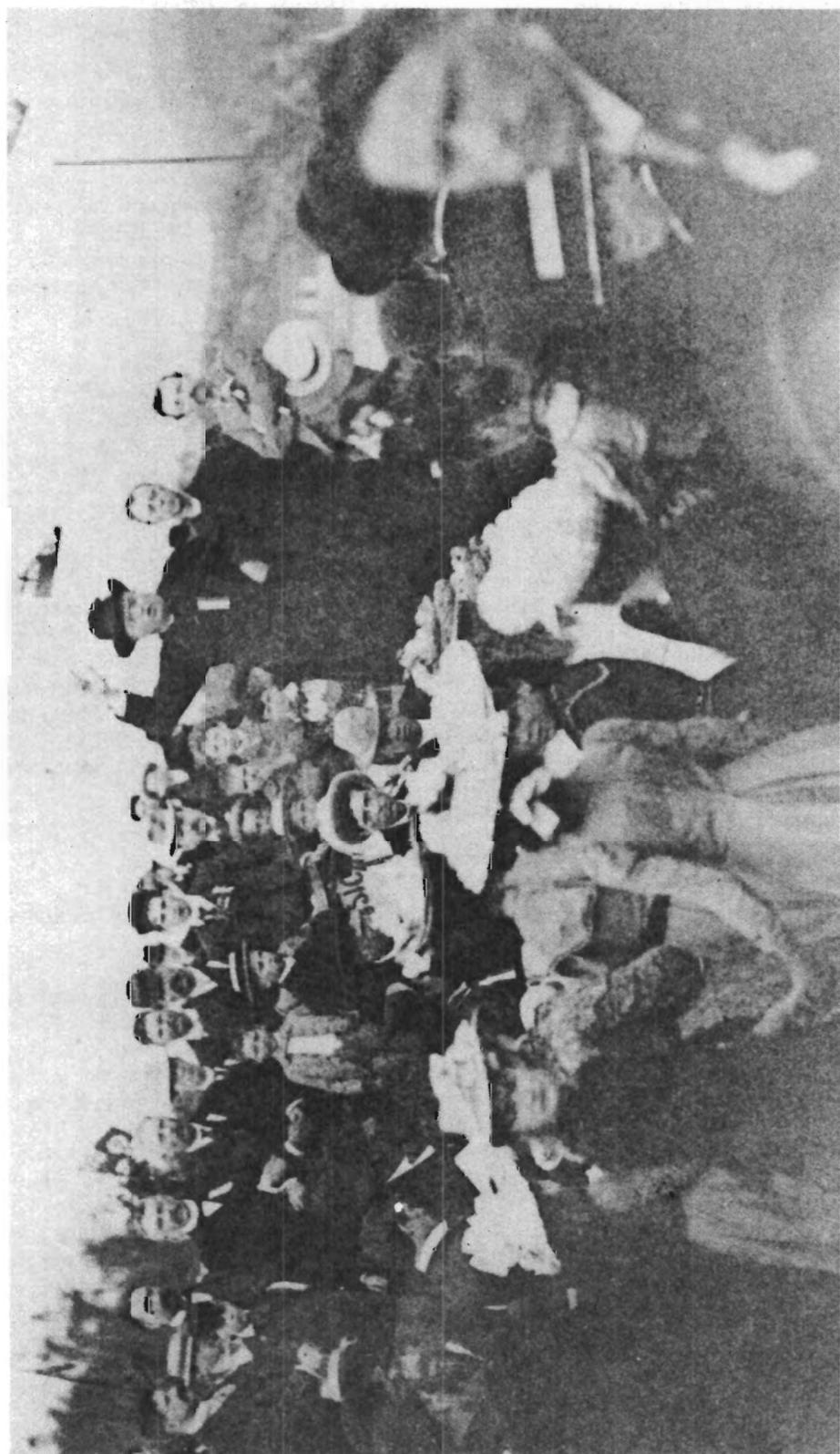
“A l'ombre du clocher paroissial qui est pour lui le symbole du progrès, le Canadien a vu grandir et prospérer son pays; et en apercevant dans la forêt, le prêtre et la chapelle, ou seulement la place d'une église, il entrevoit dans un temps rapproché l'augmentation de la valeur de la propriété, le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, la municipalité religieuse, scolaire et civile.”<sup>9</sup>

A une assemblée de la Société de colonisation à l'évêché de Montréal, le 21 octobre 1879, le curé Labelle signale qu'il a signé un contrat de \$500.00 avec Zothique Therrien pour la construction d'une maison devant servir à la fois de chapelle, de presbytère et d'école à la Chute aux Iroquois dans le canton Joly.<sup>10</sup> En août 1880, la Société de colonisation de Montréal, par l'entremise du curé Labelle, charge le curé Samuel Ouimet de Saint-Jovite de faire des quêtes dans le diocèse pour pourvoir aux établissements religieux de La Nativité, La Conception et des autres missions. De plus, elle appuie les démarches du curé Labelle pour obtenir des subsides du gouvernement afin de construire des chemins et tout particulièrement le chemin Bisson qui aboutit au pont de la Chute aux Iroquois.

## Le développement économique du Nord et le chemin de fer

Comme tous les physiocrates du temps, le curé Labelle croyait que l'agriculture était à la base de l'économie nationale.

Mais il se consacra non seulement à la colonisation agricole mais aussi à l'industrialisation, à l'ouverture de nouveaux marchés pour le commerce, à l'exploitation forestière, minière et hydraulique. Il fut l'un des promoteurs les plus actifs de la politique des chemins de fer pour le développement économique du Nord. Car, au XIX<sup>ème</sup> siècle, le chemin de fer était reconnu comme un facteur de progrès et de développement. Il brisait l'isolement du défricheur, réduisait les distances et facilitait l'échange commercial. Le curé Labelle était conscient du dynamisme économique que représentait le train. En 1876, la ligne de chemin de fer reliant Saint-Jérôme à Montréal est construite. Très tôt, le curé Labelle veut faire progresser la construction de la voie ferrée jusqu'à la Chute aux Iroquois. En septembre 1882, le curé Labelle fit une visite à la Chute aux Iroquois où il était assisté d'une pléiade de personnalités dont Guillaume-A. Nantel, avocat, rédacteur du journal *Le Nord* et député, L.-O. Fontaine, directeur de la colonisation, Louis Beaubien, député, Charles De Bellefeuille, avocat, Marsan, directeur de l'école d'agriculture de l'Assomption, etc... Devant une foule nombreuse, le curé Labelle fit un éclatant discours

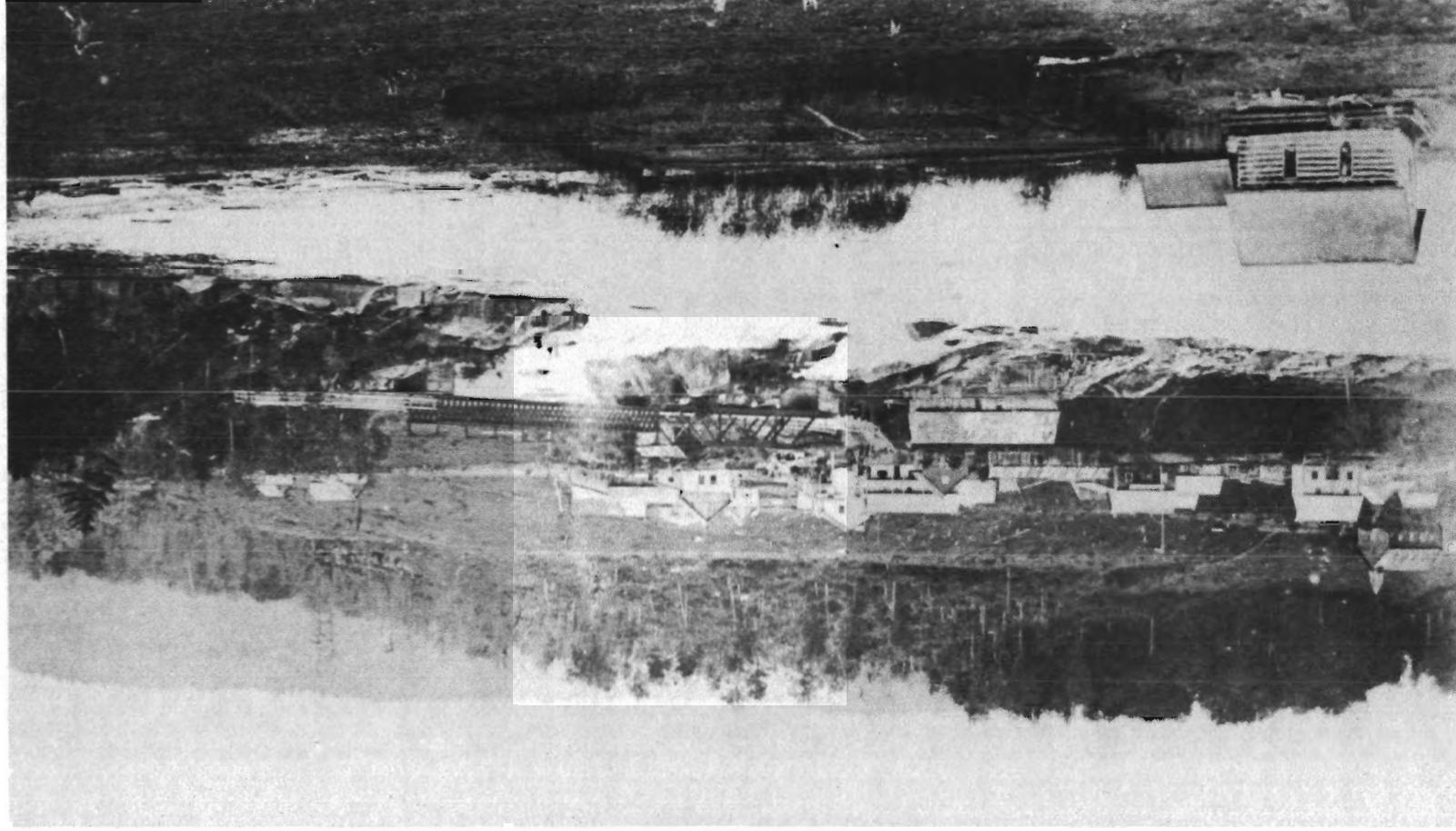


*Le Curé Labelle à la Chute aux Iroquois vers 1889.*



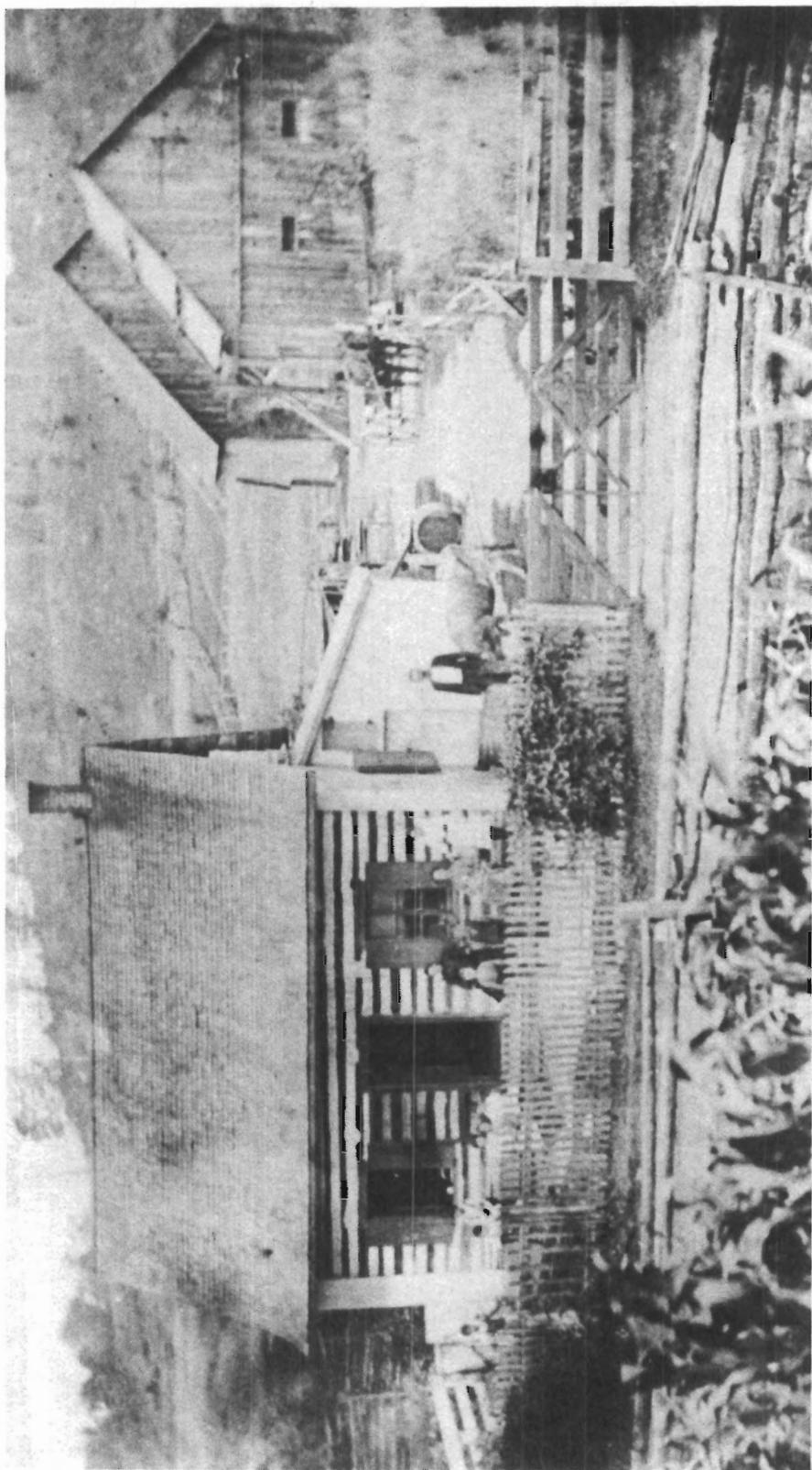
*Cette photographie semble avoir été prise à la Chute aux Iroquois vers 1890. On voit, en arrière-plan, un pont bâti au-dessus des rapides et à l'extrême gauche, plusieurs billots amassés près d'un moulin à scie. Nous distinguons, de gauche à droite, un guide ou un colon, l'abbé Samuel Ouimet, curé de St-Jovite, Georges Duhamel, commissaire des Terres de la Couronne, le curé Labelle et son fidèle guide, Isidore Martin, deux femmes, un enfant, et enfin, Arthur Buies.*

*Cette photo du village de Labelle, prise en 1894, montre à l'extrême gauche la chapelle de bois, puis au centre, le village, le pont et le moulin à scie construit au pied de la Chute aux Iroquois.*

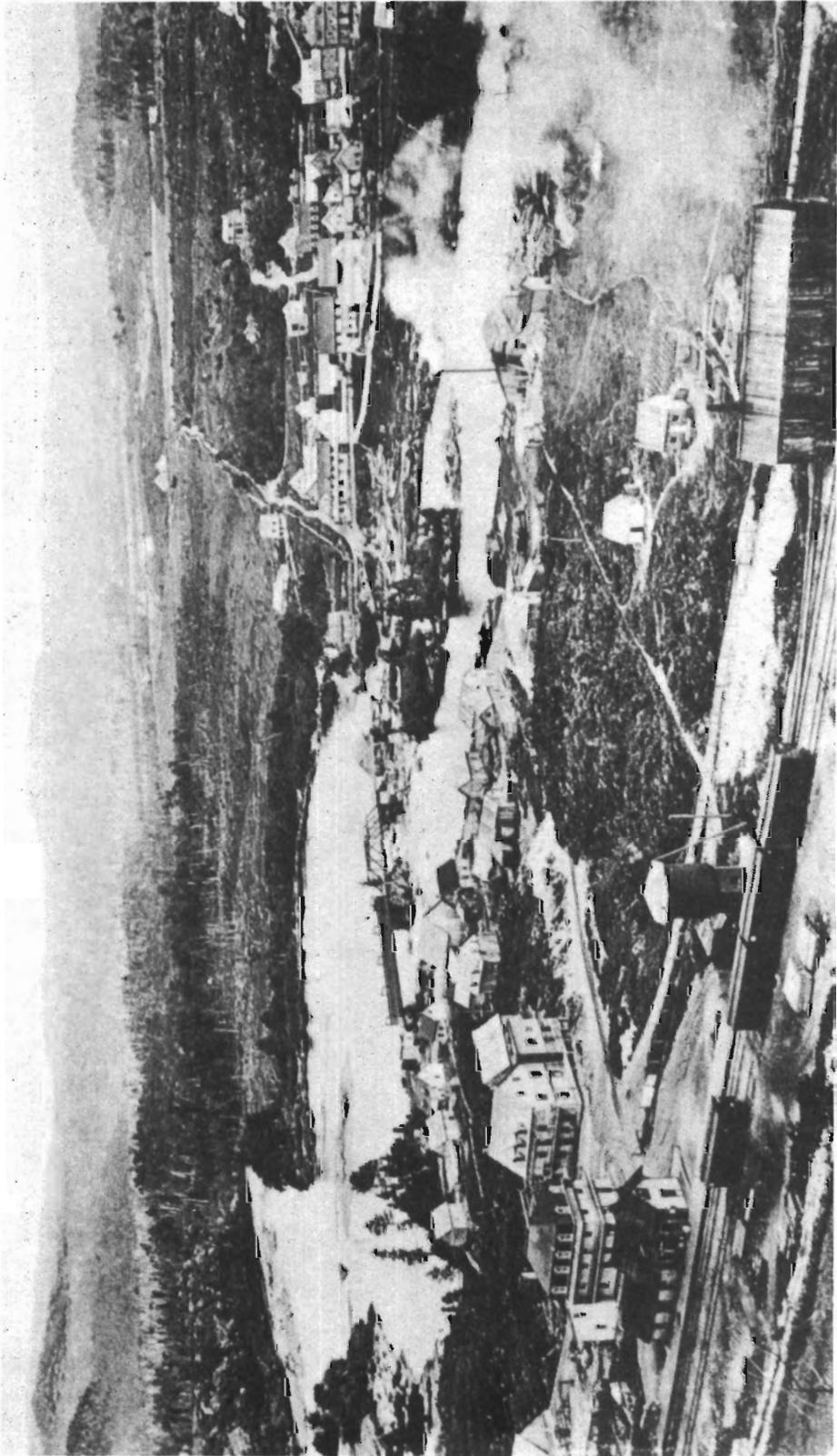


*Établissement d'une famille de colons au canton Joly à la fin du XIXe siècle. Cette photo montre le type d'habitation des pionniers. C'est une maison bâte à partir de grosses pièces de bois équarr à la hache. Elle illustre bien la vie rustique des premiers colons basée sur une économie d'auto-suffisance.*

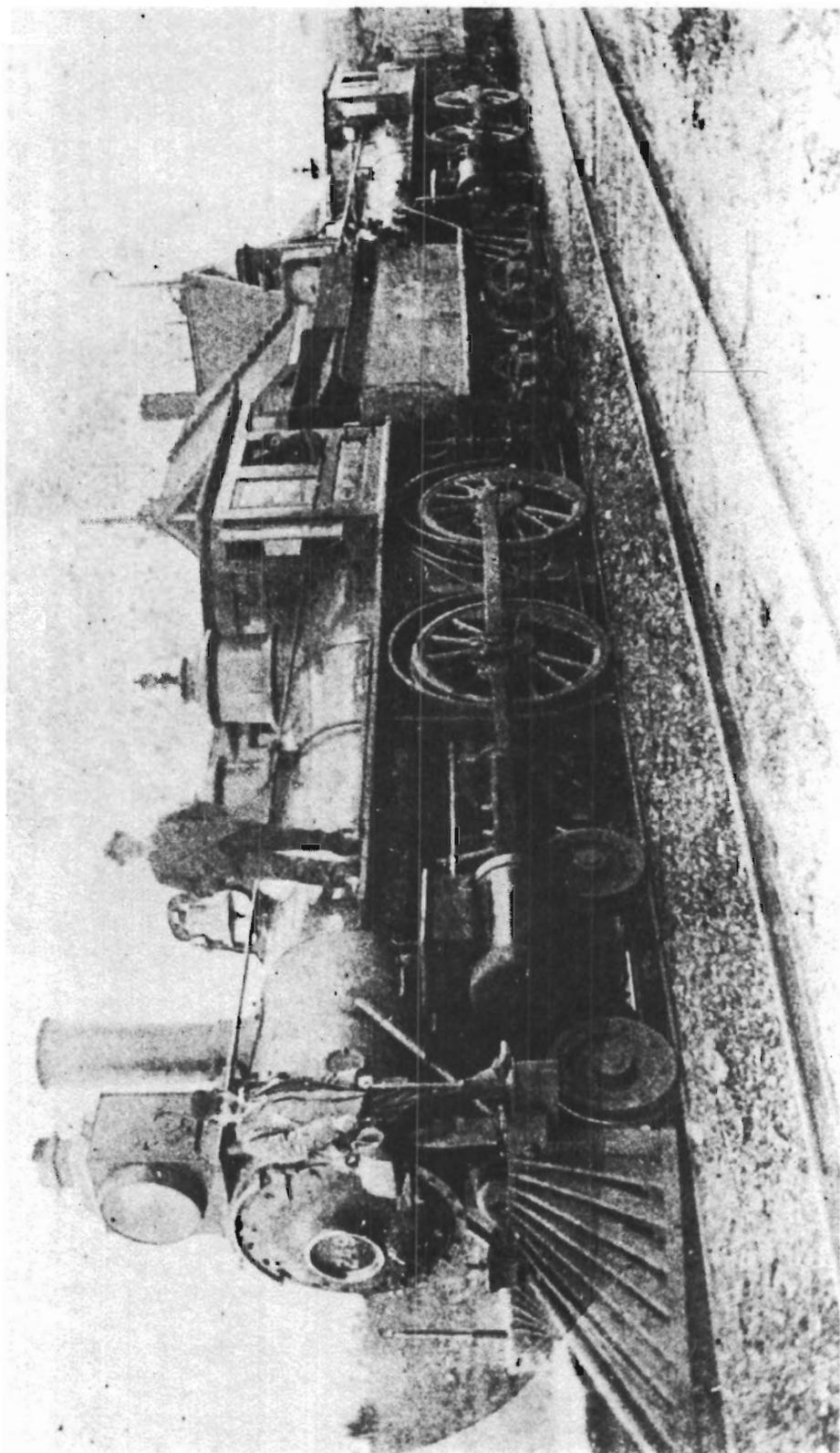




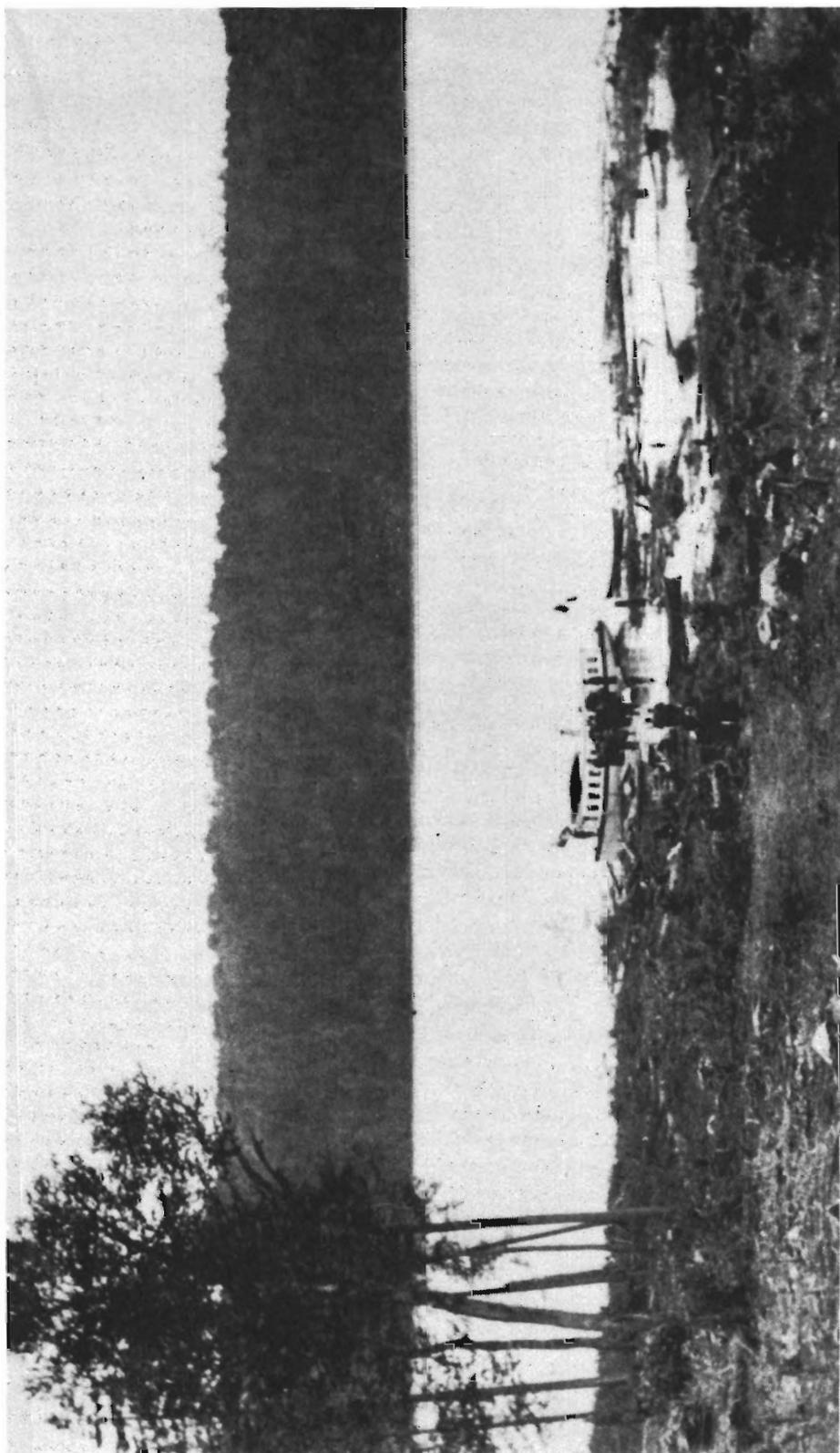
*Maison de ferme en pièce sur pièce dont les joints ont été remplis de mortier blanc. Elle était située dans le rang B du canton Joly à la fin du XIXe siècle. Elle a appartenu à Ulysse Dyonnet, Calixte Campeau, puis en 1898 à Zothique David et, plus tard, à son fils Eugène David. Aujourd'hui, elle appartient à la famille Raymond Cloutier.*



*Cette magnifique photo nous donne une vue d'ensemble de la colonisation au village de Labelle à la fin du XIXe siècle. On peut voir le terminus du chemin de fer, le moulin à scie des Church ainsi que plusieurs maisons rurales et quelques maisons somptueuses appartenant à des notables.*



*Le premier train arrivant à la Chute aux Iroquois en 1893.*



*Ce bateau à vapeur était utilisé pour voyager sur le lac Labelle au début du XXe siècle.*

sur l'importance du chemin de fer. G.-A. Nantel écrit dans le journal *Le Nord*, le 7 septembre 1882, qu'à la Chute aux Iroquois:

“La question du chemin de fer occupe ici tous les esprits. Il est certain que ce chemin se fera tôt ou tard. Mais quel immense profit pour le pays, si cette entreprise était de suite accomplie”.

Le commerçant Ernest Kapps de la Chute aux Iroquois précise nettement l'apport économique qu'entraînerait le chemin de fer pour le commerce, l'industrie et l'exploitation forestière dans un article paru dans *Le Nord*, le 31 janvier 1883:

“Toutes les richesses forestières que l'on peut et pourra tirer des lots qui ont été vendus auraient été autant de trafic de plus pour un chemin de fer. À moins qu'une voie ferrée ne vienne sous peu réveiller les échos des collines du nord, il faut s'attendre à voir tous ses beaux bois francs tomber sous la hache et ensuite être brûlés faute de débouchés pour le commerce et l'industrie”.

En 1888, le gouvernement Ross vote des octrois pour la construction de la voie ferrée jusqu'à la Chute aux Iroquois. Il s'agit des subsides de \$5,000.00 et de 5,000 acres de terre par mille. C'est en 1893 que le petit train du Nord entrera à la gare de Labelle.

Enfin, le curé Labelle a élaboré une politique de développement du Nord basée sur différents secteurs de la vie économique. C'est ainsi qu'il contribua à l'établissement de mines et de petites entreprises privées comme les scieries, les moulins à farine, les fours à chaux, les manufactures d'instruments aratoires et les forges qui constitueront le tissu économique des nouvelles régions de colonisation.

### **Les chemins et les ponts de colonisation du canton Joly**

Pour activer le développement du canton Joly le curé Labelle recommande au gouvernement d'octroyer des subsides pour la construction de chemins et de ponts. En 1879, le département de l'agriculture accorde \$2,038.86 aux colons pour la construction du pont sur la rivière Rouge à la Chute aux Iroquois. Ce pont est d'une extrême importance pour la colonisation et pour la communication. Les conducteurs qui dirigeaient les travaux et qui payaient les employés étaient Ariste Bock et Zothique Therrien. La construction du pont est complétée en 1880 par la Compagnie C.B. Lafleur pour une somme de \$2,010.54. L'année suivante, l'entrepreneur Célestin Bisson, qui possède un moulin à scie à Saint-Jovite, a construit un chaland ou un bac pour traverser la rivière Rouge à la Chute aux Iroquois.

En 1881, Damase Labelle conduit les travaux pour améliorer le chemin du lac Maskinongé. Un an après, Célestin Bisson dirige le parachèvement du chemin Bisson reliant les cantons Joly et Clyde. Dans la même année, la Société de colonisation de Montréal accorde un montant de \$72.50 pour la construction d'un pont par Napoléon Nantel sur le chemin projeté de la Chute aux Iroquois au lac Macassé. Puis, en 1883, Ariste Bock dirige la construction du chemin conduisant de la Chute aux Iroquois au canton Minerve. Pour sa part Pierre Nantel pilote les travaux de la route reliant l'église de La Nativité au lac Maskinongé, et en 1884, il s'occupe de la construction du chemin de La Minerve. Dans une lettre datée du 12 novembre 1885, Ulysse Dyonnet confie à G.-A. Nantel le problème de transport et appuie le projet d'une ligne de diligence:

“Cette année presque tous les chemins du Canton Joly ont été rectifiés, élargis et mieux entretenus que les années précédentes; nos chemins d'hi-

ver seront certainement bien meilleurs. L'idée d'une ligne de diligence de Saint-Jérôme à la Chute ou à l'Annonciation, telle que vous la développez nous serait très utile, surtout si elle transportait un peu de marchandises. Nous nous privons souvent de chose bien nécessaire, parce que les moyens réguliers de transport nous font complètement défaut.<sup>11</sup>

Dans son livre sur la vallée de l'Ottawa, paru en 1887, G.-A. Nantel fournit tous les renseignements sur les voies de communication pour les individus intéressés à coloniser les cantons du Nord.

“Vous pouvez monter par les chemins de St-Jérôme, Grenville et La-chute jusqu'à St-Jovite. La ligne de la malle de St-Jérôme est régulière et rend un voyageur à St-Jovite dans la même journée, les mardi et vendredi de chaque semaine. Le coût du trajet est minime. De St-Jovite, vous avez encore la ligne postale jusqu'à la Chute aux Iroquois, les mercredi et samedi. À cet endroit, vous pouvez atteindre la haute région de la Rouge par le chemin de chantier préparé par le gouvernement, et qui vous mène jusqu'à l'Ascension ou la Ferme d'En Haut. À quatre milles de la Chute prend le chemin Chapleau qui vous conduit jusqu'au lac Nominique et ira aboutir à la Rivière du Lièvre. Au village de la Chute même, il y a un autre grand chemin qui aboutit d'abord au lac Maskinongé, qu'il longe et traverse pour se rendre à Minerve et de là au futur canton Lesage”.<sup>12</sup>



## CHAPITRE IV

# LE TEMPS DE LA COLONISATION À LA CHUTE AUX IROQUOIS

### Les pionniers

Mil huit cent soixante-dix-huit marque les débuts de la colonisation à la Chute aux Iroquois. Le curé Labelle installe des colons dans ce canton imaginaire où il avait planté une croix. Le gouvernement se voit obligé d'envoyer un arpenteur qui a peine à suivre le rythme imposé par ce prêtre-entrepreneur. Ce nouveau canton est appelé "Joly" en référence au nom du premier ministre du Québec Henri-Gustave Joly.

Dès septembre 1878, des colons sont établis à la Chute aux Iroquois dans le canton Joly. Le géomètre provincial William Crawford vient arpenter les lieux. Il note dans son rapport:

"Ce canton est considérablement entrecoupé par des montagnes et des lacs, et une grande partie n'est aucunement propre à la culture.

Le long de la rivière Rouge, une langue de terre variant en profondeur, mais généralement d'environ  $\frac{3}{4}$  de mille à un mille de chaque côté est cultivable. (...) L'on rencontre des colons établis sur presque toutes les bonnes terres le long de la rivière Rouge."<sup>1</sup>

Le rapport de l'arpenteur mentionne le nom des premiers colons établis sur les lots du rang A qui sont situés du côté Est de la rivière Rouge et sur les lots du rang B qui sont placés du côté Ouest de la rivière. Voici donc la liste des pionniers de la Chute aux Iroquois en 1878:

Rang	No. du lot	Nom des colons
A	6	Pierre Paquet
A	7	Joseph Nantel
A	8	Baptiste Nantel
A	9	D. Chevigne
A	10	P. Saint-Aubin
A	11	Joseph Parent
A	14	Isidore Hawick
B	5	G. Nantel
B	6	Baptiste Nantel
B	8-9	Louis Miron

Le colon a payé pour son lot 20¢ l'acre. Il achète une terre en "bois debout". Il se bâtit une maison en bois rond et se clôture à loisir. Ses meubles, ses coffres sont de pruche, d'épinette, d'érable ou de cèdre. Il taille une clairière pour ensemercer au plus tôt. Il vit d'une agriculture de subsistance où, il va sans dire, la galette de sarrasin constitue son mets principal. Le colon est un type d'homme particulier qui a choisi la colonisation plutôt que la domestication des manufactures américaines ou celles des terres plus sûres. Certains colons avaient sans conteste l'esprit nomade. D'autres désiraient mettre sur pied un commerce ou une industrie dans une région neuve. Arthur Buies admire ces défricheurs vivant librement en contact avec la nature. Il définit le défricheur comme un

homme seul ouvrant le chemin de la civilisation. Il écrit au sujet des défricheurs des cantons Joly et Clyde:

“Le même esprit qui poussait nos ancêtres à attaquer la forêt est loin d’être éteint parmi nous; la race des défricheurs n’a pas encore subi de déchéance, elle est restée intacte avec les mêmes qualités viriles, avec le même courage, la même endurance, le même esprit de sacrifice qu’autrefois: les éléments d’une bonne et solide colonisation abondent; la moitié des Canadiens qui travaillent aux États-Unis ont émigré à contre-cœur, nous en sommes convaincus, et beaucoup d’entre eux feraient d’excellents colons. Mais ils se trouvent en présence de la forêt vierge, murailles formidables qui les arrête et qu’ils n’osent essayer d’abattre. Leur cœur se serre à la pensée du terrible combat qu’il va leur falloir livrer pour arracher quelques éléments de vie à cette nature implacable. Ils calculent ce que vont leur coûter de labeurs, de privations et de souffrances quelques arpents de terre défrichés en deux ou trois années, et le découragement s’empare d’eux avant qu’ils ne commencent. Puis, ils ne savent comment se diriger; les chemins manquent; eux-mêmes manquent de tout, d’expérience encore plus que d’autre chose; l’isolement les entoure de tous côtés. S’ils se décident à prendre des terres, bon nombre d’entre eux le font au hasard, et s’ils ont le malheur de tomber sur des lots inférieurs, c’est autant de travail perdu.”<sup>2</sup>

Aussi, il est monté au Nord des squatters (colons sans titre de propriété) qui se sont établis sur les terres inexplorées du lac Maskinongé. Ces colons sont isolés en pleine forêt sur des terres qu’ils défrichent au risque de se voir déposséder plus tard faute d’arpentages. Ils se rendent au lac Maskinongé par un chemin de chantier. Cette colonisation individuelle fut une marche anarchique de l’occupation du sol. De plus, le directeur de colonisation J.O. Fontaine souligne dans son rapport de 1879 que les terres situées dans le canton Joly ont été l’objet de spéculations considérables, et des lots en bois debout se sont vendus plus cher que bien des terres en culture dans les anciens townships. Cette situation persiste en 1883 comme le décrit E. Kapps dans *Le Nord* du 10 mai:

“L’accroissement rapide de la population et la plus value que prennent les terres en sont une preuve certaine et il n’est pas rare de voir des lots de 90 à 100 acres sur lesquels il n’y a pas eu un coup de hache de donné se vendre de 100 à 200 piastres.”

Les premiers colons proviennent des vieilles paroisses situées près de Montréal: Saint-Jérôme, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Scholastique, Saint-Placide, Saint-Augustin, Saint-Janvier, Saint-Benoît, Saint-Lin, Sainte-Thérèse et Terrebonne. Pour les personnes intéressées à connaître plus en détail les pionniers du canton Joly, nous donnons, au tableau no 5, la liste des colons de 1883, avec leur âge, leur profession, le nombre de personnes à leur charge, les numéros et la superficie de leurs lots qui correspondent à la carte no I.

**TABEAU 5** Liste des colons du Canton Joly en 1883.

Nom des colons	Âge	Profession	Nombre de dépendants	Lot	Rang	Superficie (en acres)
Ulysse Dyonnet	64	Meunier	4	26	A	..
Ariste Bock	33	Commerçant	7	..	A	..
Charles Renaud	29	Hôtelier	2	..	A	..
Pierre Marinier	30	Hôtelier	5	..	A	..
Chs. Ernest Kapps	34	Commerçant	2	..	A	..
Félix Labelle	58	Charpentier	5	..	A	..
Damien Régimbald	32	Forgeron	4	..	A	..

R.P. Raynel, S.J.	65	Prêtre	2	--	A	--
Étienne Miljour	--	Cultivateur	--	--	A	--
Succession Campeau	--	--	--	--	A	--
Ariste Bock	33	Commerçant	--	1	A	31
Do.	33	Commerçant	--	2	A	63
Do.	33	Commerçant	--	3	A	73
Nelson Labonté	33	Cultivateur	--	4	A	140
Pierre Pâquette	47	Cultivateur	9	5	A	100
Pierre Pâquette	47	Cultivateur	9	6	A	100
Joseph Nantel	26	Cultivateur	4	7	A	100
J.B. Nantel, fils	38	Cultivateur	4	8	A	161
Pierre St-Aubin	43	Cultivateur	4	9	A	100
Théodule Bélisle	23	Cultivateur	4	10	A	100
Évariste Leboeuf	53	Cultivateur	11	11	A	166
Dorius Filiatrault	--	--	--	12	A	90
Édouard Therrien	50	Cultivateur	4	13	A	90
Desforges	--	--	--	14	A	100
Euclide Dumoulin	20	Cultivateur	1	15	A	90
Y.X. Dumoulin	28	Cultivateur	4	16	A	100
Olivier Dumoulin	50	Cultivateur	6	17	A	79
Joseph Dumoulin	30	Cultivateur	4	17/18	A	60
Jules Dumoulin	22	Cultivateur	2	18	A	73
Édouard Therrien, fils	22	Cultivateur	1	19	A	104
Georges Doré	28	Cultivateur	6	20	A	104
Napoléon Bigras	25	Cultivateur	3	21	A	98
Charles Renaud	29	Hôtelier	--	22	A	92
Louis Bigras	--	Journalier	--	23	A	100
Alcide Therrien	--	Journalier	1	24	A	108
Félix Chalifoux	34	Cultivateur	7	25	A	83
Chs. E. Kapps	34	Commerçant	--	26	A	120
Ariste Bock	33	Commerçant	--	27	A	167
Joseph Commandant	30	--	5	27	A	167
Zothique Therrien	32	Cultivateur	9	28	A	100
Pierre A. Laporte	50	Cultivateur	1	29	A	75
Do.	50	Cultivateur	--	30	A	75
Benjamin Laporte	--	Cultivateur	--	31	A	50
Do.	50	Cultivateur	--	32	A	50
Joseph Valiquet	--	Cultivateur	--	1 & 2	B	200
Hormidas Labelle	25	Cultivateur	5	3	B	100
François David	39	Cultivateur	8	4	B	155
Godfroy Nantel	24	Cultivateur	2	5	B	50
J.B. Nantel, père	69	Cultivateur	6	6	B	50
Louis Miron	57	Cultivateur	7	8	B	--
Joseph Miron	20	Cultivateur	--	9	B	--
Eugène Miron	22	Cultivateur	--	10	B	--
Barcelus Bélisle	54	Cultivateur	14	11	B	--
J.B. Jolicoeur	64	Cultivateur	2	12	B	102
J.B. Brisebois	54	Cultivateur	2	13	B	105
Laurent Arbic	26	Cultivateur	3	14	B	110
Calixte Campeau	31	Cultivateur	6	15	B	107
Proulx	--	--	--	16	B	--
Ariste Bock	33	Commerçant	--	17	B	--
Do.	33	Commerçant	--	18	B	--
Louis Bigras	52	Cultivateur	7	19	B	109
Veuve Deslauriers	--	--	--	20	B	100
Damien Régimbald	52	Forgeron	--	21	B	95
Étienne Miljours	31	Cultivateur	5	22	B	85
Charles Renaud	29	Hôtelier	--	23	B	79
Urgel Roques	30	Cultivateur	1	24	B	69
Lot de la Chapelle	--	--	--	25	B	76
Ulysse Dyonnet	64	Industriel	--	26	B	--
Do.	64	Industriel	--	1	C	59
Do.	64	Industriel	--	2	C	59
Zothique Therrien	32	Cultivateur	--	3	C	111
Pierre Nantel	30	Cultivateur	4	4	C	131
Ernest Renaud	24	Cultivateur	3	5	C	145

Charles Martin	27	Cultivateur	3	6	C	182
Ariste Bock	--	Commerçant	--	1	D	121
François Nantel	62	Cultivateur	3	2	D	118
Octave Nantel	40	Cultivateur	7	3	D	104
Do.	--	Cultivateur	--	4	D	81
Napoléon Nantel	33	Cultivateur	7	5	D	78
Do.	--	Cultivateur	--	6	D	78
Joseph Gagnon	--	Cultivateur	--	7	D	61
Louis Lafranchise	27	Cultivateur	2	8	D	56
Hortense Miljours	37	Cultivateur	10	9	D	50
Béliveau	--	--	--	10	D	28
Do.	--	--	--	35	E	100
Félix Labelle	--	Charpentier	--	36	E	100
Do.	--	Charpentier	--	37	E	100
William Forest	--	Cultivateur	--	38	E	100
Thomas Forest	--	Cultivateur	--	39	E	100
Patrick Forest	--	Cultivateur	--	40	E	140
Thomas Brisson	29	Cultivateur	1	25	G	70
Do.	--	Cultivateur	--	26	G	70
Augustin Brisson	31	Cultivateur	1	27	G	70
Do.	--	Cultivateur	--	28	G	70
Pierre Godard	--	Cultivateur	--	29	G	100
Jérémie Boivin	43	Cultivateur	--	30	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	39	G	100
Émery Godard	--	Cultivateur	--	40	G	140
Succession Campeau	--	--	--	19	I	100
Félix Labelle	--	Charpentier	--	20	I	100
Isidore Martin	--	--	--	28	I	100
Do.	--	--	--	29	I	130
Godfroy Martin	22	Cultivateur	2	30	I	135
Pierre Dauphin	53	Cultivateur	6	31	I	84
Augustin Lauzon	45	Cultivateur	6	32	I	55
Philius Longpré	--	Cultivateur	--	33	I	58
Augustin Lauzon	45	Cultivateur	--	34	I	53
Louis Martin	--	Cultivateur	--	35	I	27
Omer Gagnon	--	Cultivateur	--	27	I	128
Pierre Godard	--	Cultivateur	--	36	H	100
Émery Godard	33	Cultivateur	7	38	H	100
Jérémie Boivin	43	Cultivateur	10	39	H	92
Eusèbe Pagé	42	Cultivateur	8	40	H	158
Zothique Therrien	--	Cultivateur	--	22	H	125
Norbert Therrien	--	Cultivateur	--	21	H	--
Elzéar Gagnon	29	Cultivateur	7	23	H	87
Do.	--	Cultivateur	--	½ 24	H	--
Damase Labelle	36	Cultivateur	8	½ 24	H	94
Do.	--	Cultivateur	--	25	H	53
Michel Monette	39	Menuisier	4	26	H	100
Hormidas Brassard	28	Cultivateur	5	27	H	100
Mathias Demers	30	Charpentier	6	28	H	125
Do.	--	Charpentier	--	½ 29	H	--
Antoine Rochon	45	Cultivateur	5	½ 29	H	150
Do.	--	Cultivateur	--	30	H	--
Jules Sanderson	--	Cultivateur	--	31	H	100
Élie Gauthier	--	Cultivateur	--	32	H	100
Do.	--	Cultivateur	--	33	H	100
Augustin Lauzon	--	Cultivateur	--	34	H	100
Adolphe Lorrain	27	Cultivateur	4	6	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	7	G	100
Gilbert Brassard	57	Cultivateur	1	8	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	9	G	100
William Brassard	--	Cultivateur	--	10	G	100
Damase Brassard	22	Cultivateur	3	11	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	¼ 12	G	25
Jules Brassard	30	Cultivateur	5	¾ 12	G	75
Maxime Auclair	30	Cultivateur	5	13	G	97
Isidore Boisclair	24	Cultivateur	3	14	G	104

Do.	--	Cultivateur	--	½ 15	G	53
Alphonse Bélanger	38	Cultivateur	8	½ 15	G	60
Do.	--	Cultivateur	--	16	G	100
Do.	--	Cultivateur	--	17	G	100
Moïse Boisclair	20	Cultivateur	1	18	G	77

SOURCE: ANQ. Registre des requêtes. Affaires Municipales. Rôle d'évaluation de la municipalité du Canton Joly par Dr A. Lesage, Secr.-Trés. 18/22 sept./83. 1883. No du document: 1688.

## La formation d'une économie agro-forestière

Au début de la colonisation, l'économie du canton Joly était basée sur l'agriculture. On cultivait surtout le sarrasin et l'avoine, mais en petite quantité à cause des gelées précoces du mois d'août. On pratiquait également la culture de la patate. Dans les *rapports du commissaire de l'agriculture* du Québec et dans le journal *Le Nord*, on signale que les récoltes sont abondantes. Toutefois, le développement de la Chute aux Iroquois n'était pas orienté uniquement vers l'agriculture mais aussi vers l'exploitation forestière. En fait, les colons constituaient un réservoir de main d'oeuvre à bon marché pour les marchands de bois.

Dès 1879, Zothique Therrien entreprend la construction d'un moulin à scie près des chutes. L'année suivante, il ajoute à son industrie de bois un moulin à farine. En 1882, Ulysse Dyonnet achète les propriétés de Z. Therrien pour \$1,500.00. Il entame aussitôt des travaux pour moderniser les moulins à scie et à farine à partir des plans de l'ingénieur hydraulique Honoré Matte de Saint-Jérôme. Les travaux sont exécutés par Jules Meilleur. Le moulin à farine de Dyonnet vendait de la fleur de sarrasin, de la moulée et du mélange. En 1884, Jérémie Boivin construit un moulin à scie sur le "Black Creek" ou la "crique noire" près du rapide des Pins. De plus, plusieurs chantiers de bois se bâtissent à la Chute aux Iroquois qui permettent aux colons d'écouler leurs produits agricoles et de trouver un travail rémunérateur durant la saison morte comme bûcherons ou comme draveurs. Ainsi, le journal *Le Nord* mentionne le 5 mars 1885, que "pour le bûcheur de la Chute aux Iroquois, il reçoit jusqu'à \$15.00 par mois, avec sa nourriture." C'est le règne des marchands de bois. Le 4 mars 1886, *Le Nord* cite le cas de Henry Franklin.

"M. Henry Franklin riche commerçant de bois de Riceville fait cet hiver un grand chantier de bois carré à la Chute aux Iroquois. Les colons sont dans la jubilation, ils vendent très bien leurs produits. Plusieurs d'entre eux ont vendu du bois pour \$300.00 à \$400.00. M. Franklin se propose d'établir un magasin général à cet endroit et d'acheter assez de bois pour faire l'an prochain 8 à 10 chantiers. C'est une bonne fortune pour la Chute et pour tous les colons des environs. L'agent général de M. Franklin est M. Joseph Dupré, frère du Révérend M. Dupré de Sorel."

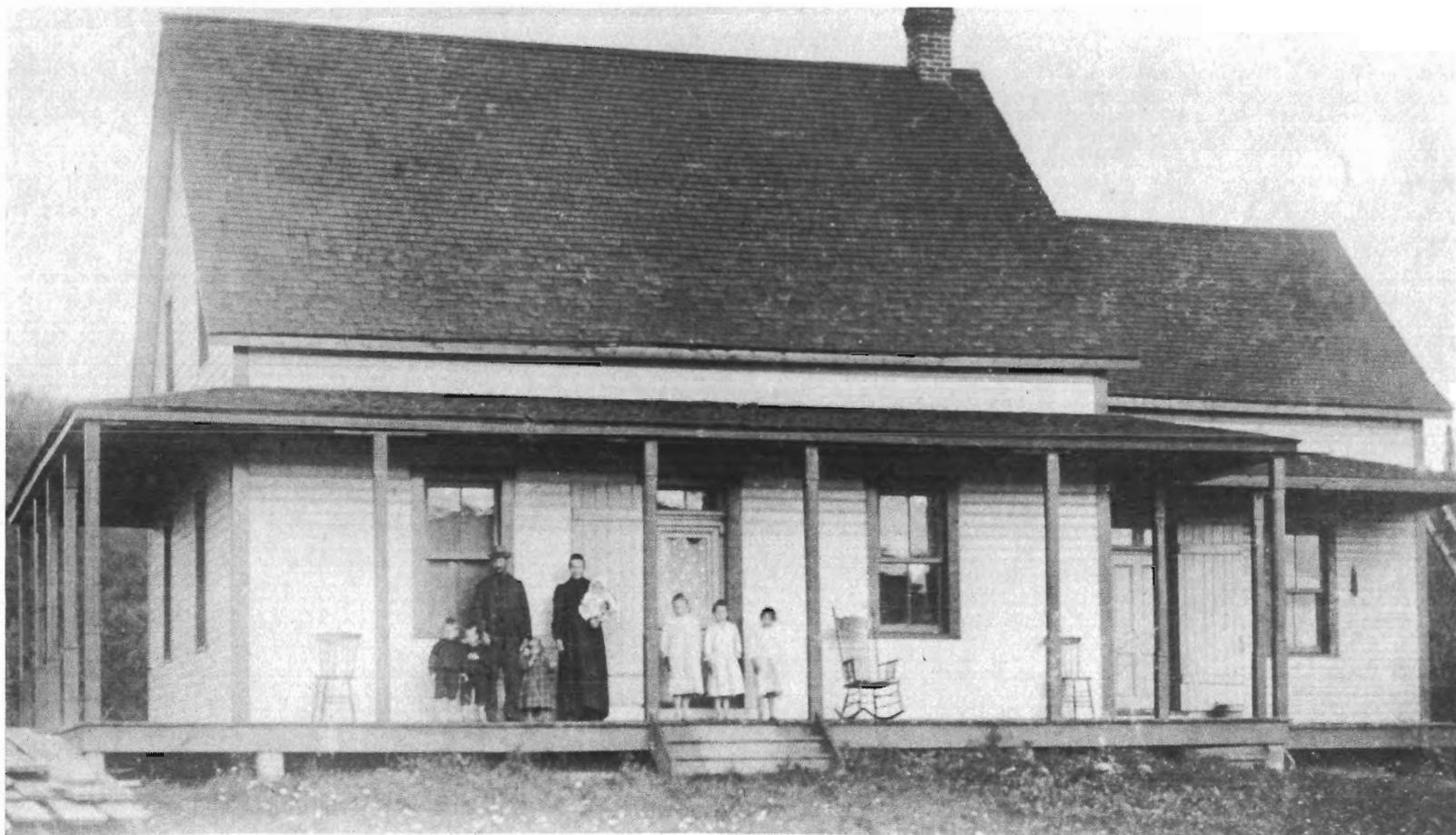
Mais l'exploitation du bois est dominée par des Américains et des Canadiens anglais. De nombreux conflits éclatent entre les marchands de bois et les colons. Le curé Labelle, sous-ministre du nouveau département de l'Agriculture et de la Colonisation sous le gouvernement de Honoré Mercier, tente de changer la situation en passant une législation forestière en 1888. Cette loi-cadre modifie les règlements de la coupe du bois permettant aux colons de retenir vingt pour cent du bois de leur lot et de vendre le produit de leurs défrichements. Auparavant, les compagnies de bois bénéficiaient de droits de coupe presque illimités, même sur des lots concédés aux colons. Le 31 octobre 1890, le curé Labelle écrit au médecin Joseph-Aurèle Bigonnesse de la Chute aux Iroquois concernant la loi de 1888:



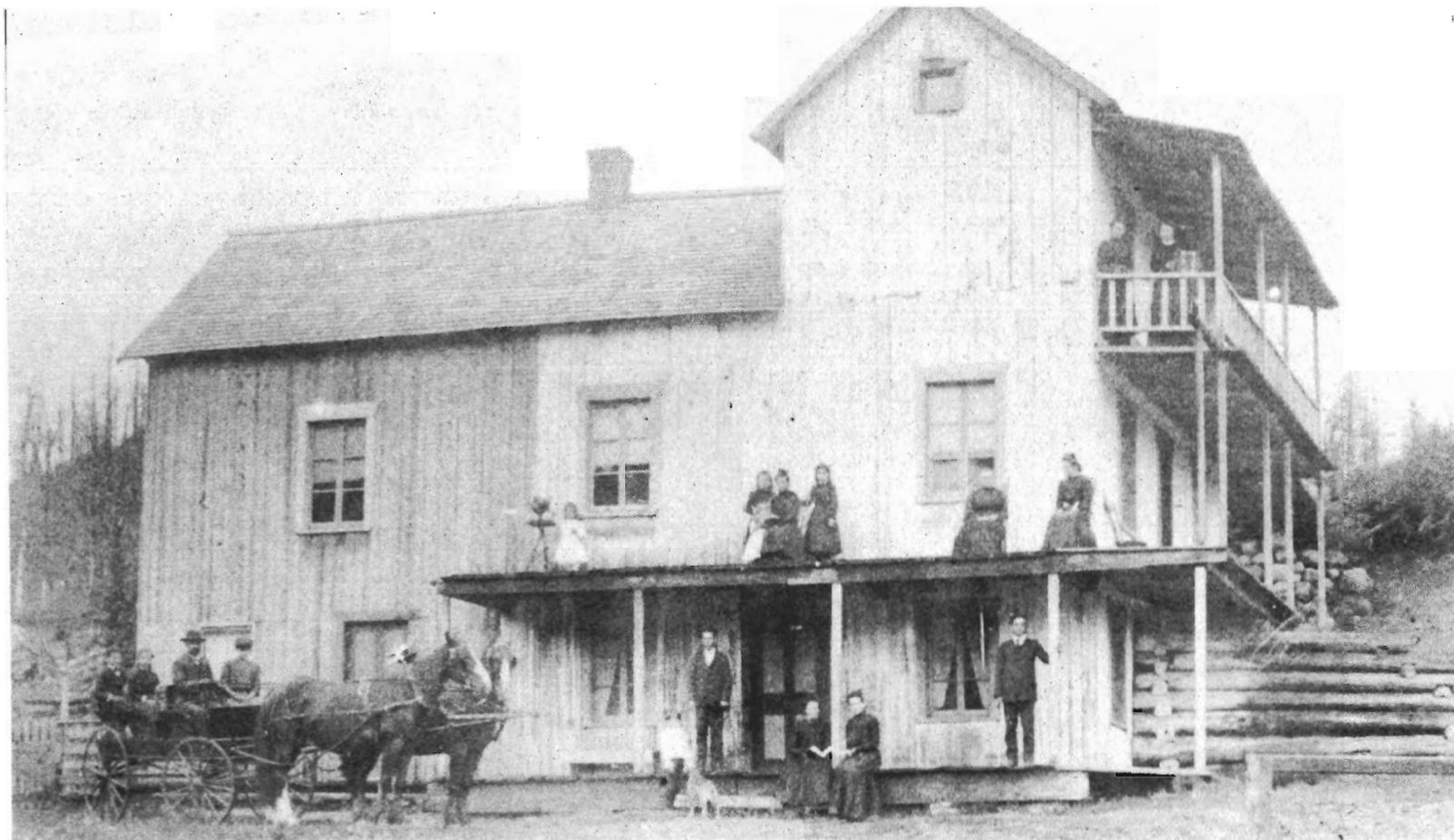
*Maison de colonisation de Louis-Hilaire Gauthier située au Lac Bélanger à la fin du XIXe siècle. Le carré de cette maison est en madriers et les coins à queue d'aronde. On aperçoit, de gauche à droite, Louis Gauthier, fils, Louis-Hilaire Gauthier, père, et sa femme, Augustine Nashley.*



Maison de Louis Gauthier située au Lac Bélanger à la fin du XIXe siècle.



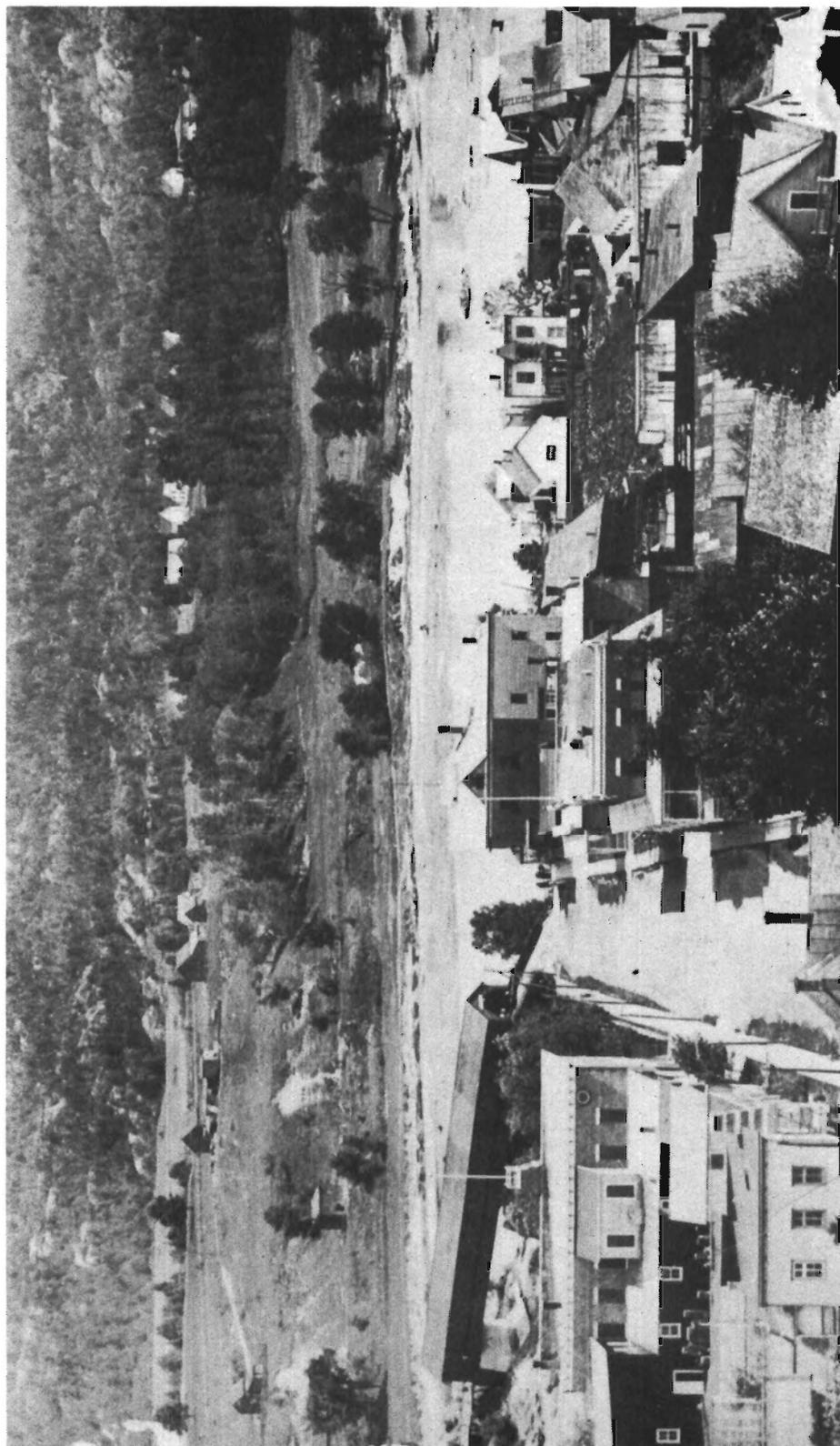
*Maison de Joseph Saindon du lac Labelle à la fin du XIXe siècle. Cette maison de ferme est remarquable par ses murs en pignon et lambrissés de déclin, son perron-galerie et son toit recouvert de bardeaux.*



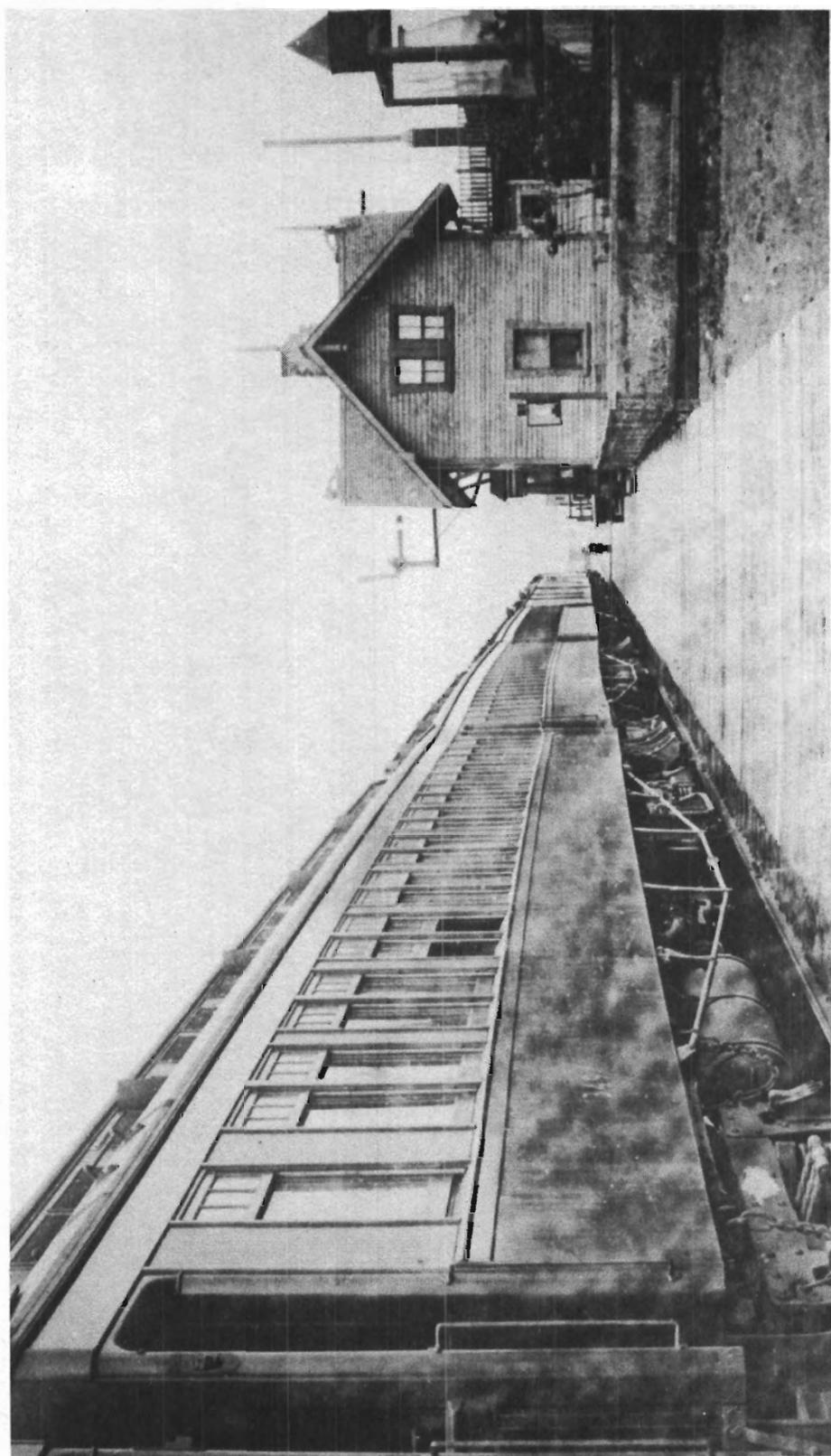
*L'architecture de cette maison de bois recouverte de planches verticales est impressionnante. Cette habitation domestique comprend trois étages à l'avant, deux étages à l'arrière et trois galeries. Elle a appartenu à Jules Brassard dans le rang 1 à Labelle au début du XXe siècle.*



*Vue du village de Labelle vers les années 1920.*



*Vue du village de Labelle en 1923.*



*Gare du C.P.R. à Labelle au début du XXe siècle. Remarquez que le système d'éclairage fonctionnait par des lampes à l'huile disposées dans des boîtes vitrées qui étaient soutenues par des poteaux.*



*La gare du C.P.R. de Labelle vers les années 1930.*

“Vu les temps, les lieux et les circonstances, je n’ai pu faire une loi parfaite et je laisse à mes amis de la Rouge d’en faire une meilleure pour mieux concilier tous les intérêts.”<sup>3</sup>

### La Chute aux Iroquois: un important centre commercial

La Chute aux Iroquois occupe une position géographique stratégique pour le développement du Nord. Ce village est un lieu où les missionnaires et les voyageurs se reposaient des fatigues de la route. Dès les débuts de la colonisation, des magasins généraux et des hôtels sont établis à la Chute aux Iroquois. Les marchands Ariste Bock et Charles-Ernest Kapps se consacrent à la concession des lots, à procurer des ouvriers à ceux qui voulaient défricher et à faire visiter les cantons du Nord aux touristes. De plus, C.-E. Kapps était un correspondant pour le journal *Le Nord*. Les hôteliers Charles Renaud et Pierre Marinier furent aussi très reconnus dans la région. *Le Nord* écrit le 12 octobre 1882:

“Vraiment dans cette nouvelle place on se croirait dans une localité de 4 à 5,000 âmes, et cela par les commodités qu’y trouvent les voyageurs ou visiteurs et il arrive souvent que l’hôtel Renaud sert 50 à 60 repas dans une journée et il y a un autre hôtel qui a aussi son compte des clients; mais en plus petit nombre.”

C. Renaud met à la disposition des touristes des voitures et des embarcations. En plus d’être hôtelier, Renaud a rempli la fonction de maître de poste de 1881 à 1883, puis les marchands C.E. Kapps de 1883 à 1885 et A. Bock de 1886 à 1891.<sup>4</sup> Par ses multiples activités, la Chute aux Iroquois devient un véritable centre commercial et un point de jonction pour les paroisses environnantes. *Le Nord* signale, le 18 décembre 1884, l’intense activité économique de la Chute aux Iroquois:

“Les progrès ici s’accroissent de jour en jour. Tous les lots de chaque côté de la rivière sont pris aujourd’hui et se vendent très cher. Il y a maintenant deux bons magasins tenus par M. Bock et Kapps et deux hôtels tenus sur un excellent pied, surtout celui de M. Renaud. Et en outre il y a le moulin de M. Dyonnet qui est le plus grand et le mieux fini du Nord.

La Chute est aujourd’hui le centre de commerce de la Rouge, surtout grâce aux marchands de bois qui s’y tiennent presque toujours. On croit qu’il y a actuellement cinq ou six jobbers ou contracteurs, qui préparent et fournissent le bois aux propriétaires de chantiers, à raison d’un prix fixe par bilot.

Depuis un an, il s’est construit trois ou quatre maisons importantes dans le village.”

Dans une lettre adressée à Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, le 11 mai 1887, le curé Labelle reconnaît l’importance du site de la Chute aux Iroquois comme un centre dynamique pour l’économie du Nord.

“La Chute aux Iroquois est admirablement située pour devenir un centre important d’affaires. Voilà une petite ville qui se dessine dans l’avenir par sa position géographique si ses habitants savent en profiter par leur esprit de concorde et d’union. On y remarque un bon hôtel, une belle école, une

chapelle de 60 pieds, des magasins, moulins & & & et surtout un magnifique pont sur une chute de 20 pieds de hauteur.”<sup>5</sup>

### **Le projet d'un collège classique et d'un diocèse**

À la suite de nos investigations dans les archives diocésaines d'Ottawa, il semble que le curé Labelle ait pensé à installer le collège des Jésuites et même le centre de son diocèse à la Chute aux Iroquois. Il écrit à Mgr Duhamel, le 2 juin 1888, que la Chute aux Iroquois:

“... est destinée à être la ville des cantons environnants pour ses pouvoirs d'eau et par ses industries. Sur un parcours de deux à trois lieues, les plus beaux pouvoirs d'eau se donnent la main et qu'est-ce qui fait nos petites villes de l'intérieur n'est-ce pas nos pouvoirs d'eau? Je serais d'avis que les Pères Jésuites fissent leur collège et que vous y érigiez un évêché.

Devant les grands intérêts qui se déroulent à nos yeux, il faut nous aussi aller de l'avant et féconder en traçant vigoureusement la marche les projets dont l'aurore semble poindre sous les plus brillants aspects.

Quel bien ferait cette opération canonique pour la colonisation et le bien de la religion et du pays!

On ne pourrait en calculer l'immense portée.

Vous n'auriez besoin de ne rien prendre à Montréal et vous ne seriez nullement gêné dans votre liberté d'action. Disons de suite que la Chute aux Iroquois va devenir le siège d'un évêché, quel essor cette nouvelle ainsi que la confection du chemin de fer, va donner à cette partie du pays!

St-Jérôme deviendra au second plan, ce ne sera pas votre faute, ni la mienne. Mais devant les grands intérêts religieux, sociaux et matériels qui s'ajoutent, il faut bien entrer dans le mouvement pour le diriger, le contrôler et en faire une grande force pour la religion.”<sup>6</sup>

Dans cette lettre, le curé Labelle fait ressortir l'importance de la force hydraulique au pied de la Chute aux Iroquois comme facteur de localisation de son futur centre diocésain. Mais Mgr Duhamel le ramène à la réalité et lui affirme qu'il était inconcevable d'ériger un diocèse à cet endroit.

“Je suis, comme vous, d'avis que l'érection d'un nouveau diocèse ferait avancer l'oeuvre de la colonisation qui doit trouver à l'avantage de la religion autant que le bien de la province de Québec. Le temps est arrivé de faire ériger ce diocèse; mais je suis persuadé que le siège épiscopal doit être placé ailleurs qu'à la Chute aux Iroquois.

Pourquoi ne tenteriez-vous pas un suprême effort pour amener Mgr Fabre à entrer dans le plan qui lui a déjà été soumis et dont seul nous pouvons attendre des résultats pratiques?

Un évêque à la Chute aux Iroquois ne pourrait rien faire de grand; il ne pourrait même pas y vivre. Essayez donc de persuader Mgr Fabre qui loin

de mettre des obstacles à l'érection du diocèse de St-Jérôme, il doit la favoriser de toute son influence à Rome."7

Il a été également question de construire un collège classique à la Chute aux Iroquois par le curé Labelle et les Jésuites dans une lettre du 31 juillet 1888 au père Hamel:

"Après avoir murement considéré la question d'un collège de votre ordre dans le Nord, je crois devoir vous faire les observations suivantes. Il me semble que la place du collège des Jésuites dans les Laurentides doit être fixée à la Chute aux Iroquois parce que c'est là et sur le haut de la rivière Rouge que se massera la population, vu que les pouvoirs d'eau sur la Rouge et sur ses affluents sont incommensurables.

Il faut remarquer que c'est le terminus du chemin de fer; que la position de cette localité à raison de ses pouvoirs d'eau promet une population industrielle considérable. C'est donc une des villes de l'avenir du Nord et par conséquent le site le plus favorable pour le collège que vous voulez fonder."8

Finalement, le projet visant à établir un collège classique et un diocèse à la Chute aux Iroquois vers 1888 ne fut jamais réalisé.

### **"Il est chez lui, aimé et honoré"**

Incontestablement, pour les colons de la Chute aux Iroquois, le curé de Saint-Jérôme était l'être le plus attachant. E. Kapps décrit ce sentiment populaire et cette vénération des habitants envers l'homme d'église, lors d'une visite du curé Labelle en 1882:

"La Chute aux Iroquois était en fête surtout lorsque sur la demande des habitants de la paroisse M. le curé Labelle a bien voulu honorer les habitants de sa présence en disant la messe dans la chapelle et surtout en revivant leur espoir d'un chemin de fer par le discours qui leur a adressé.

Mais ce brave curé Labelle, s'il se laissait faire on le porterait en triomphe, bien qu'il soit lourd, chaque fois qu'il vient visiter cette place, objet de ses vœux les plus chers; en un mot ce pays de la Rouge, est son enfant qu'il a fait ce qu'il est et ce qu'il sera, car là, comme partout ailleurs il est chez lui, aimé et honoré."9

Le 4 janvier 1891, Antoine Labelle meurt à Québec. Le 5 février 1894, le conseil municipal du canton Joly change le nom du village de la "Chute aux Iroquois" pour celui de "Labelle" à la mémoire du prêtre-colonisateur.

TROISIÈME PARTIE

# LA VIE PAROISSIALE



## PRÉSENTATION

Le prêtre-curé joua un rôle vital dans l'histoire de Labelle car l'institution paroissiale devait prendre le pas sur les autres types d'institutions civiles ou sociales. En effet, le mouvement de colonisation du sol nordique du curé Labelle était fondé sur le système paroissial. A chaque nouvelle mission, la Société de colonisation du diocèse de Montréal contribuait financièrement à la construction d'une chapelle et à l'établissement d'un curé. La présente partie du travail a pour objectif de mettre en relief le rôle prépondérant du curé à Labelle. Contrairement au père Godard qui nous a présenté une image idyllique du curé à Labelle, notre étude montre que le chef spirituel fut à certains moments très contesté par ses paroissiens. C'est ce qui ressort de notre investigation sur les rapports concrets entre le curé et ses paroissiens.

Cette recherche est basée sur la correspondance des curés déposée dans les archives paroissiales et diocésaines d'Ottawa, de Montréal et de Mont-Laurier ainsi que celles de la Compagnie de Jésus.



## CHAPITRE V

# LA MISSION DE LA NATIVITÉ DE MARIE (1878-1902)

### L'arrivée du premier curé à la Chute aux Iroquois en 1880

La mission de La Nativité fut fondée en 1878 par le curé Labelle et a été desservie par le curé Ouimet de Saint-Jovite jusqu'en 1880, plus précisément, au moment où le curé Labelle avise Mgr Duhamel, dans une lettre du 26 octobre 1880, que l'abbé Arcade Laporte acceptait de prendre la cure de La Nativité. A partir de cette date, le canton Joly devient concrètement une "paroisse" où le curé Laporte exerce son autorité de chef moral et spirituel. En plus du canton Joly, il dessert les cantons Marchand et Labelle qui portent les noms religieux de L'Annonciation et de Saint-François Xavier.

Dès la première année, le curé Laporte s'adapte à la situation de pauvreté de sa mission qui se définit par une économie d'autosuffisance. Il veut se suffire à lui-même par les dîmes et par la culture de la terre de l'église qui compte 180 acres. Ce missionnaire-colonisateur et cultivateur ne manquera pas de poursuivre l'oeuvre colonisatrice du curé Labelle. En novembre 1880, il reçoit de la Société de colonisation de Montréal un montant de \$100.00 pour l'aider à construire les dépendances. En plus, il obtient du curé Labelle les objets nécessaires (calice, crucifix, hosties, etc...) pour dire la messe. Le 25 mars 1881, le curé Laporte écrit à Mgr Duhamel que sa mission totalise 199 âmes et 43 familles. Pendant ce temps, à L'Annonciation, il y a une quinzaine de familles.

Le 10 septembre 1881, Mgr Duhamel se rend à la Chute aux Iroquois pour faire sa visite pastorale. Il exhorte les colons à lutter contre le découragement, le luxe et l'alcoolisme. Il écrit dans son rapport:

"Nous avons mis ces nouveaux colons en garde contre l'inconstance, le découragement, l'orgueil qui souvent porte les Canadiens à refuser de suivre les bons conseils de leurs pasteurs, l'amour du luxe qu'empêche notre peuple d'acquérir cette prospérité que son travail intellectuel lui assurerait facilement, et principalement contre l'usage immodéré des boissons enivrantes dont les mauvais effets sont tout à fait pernicieux. Nous les avons exhorté à pratiquer les vertus opposées à ces défauts et à ces vices par lesquels le démon s'efforcera de se les assujétir comme esclaves."<sup>1</sup>

Le curé Laporte vit dans des conditions ardues parce que sa mission est trop pauvre pour subvenir à ses besoins. Le curé Labelle souligne en effet que "M. Laporte n'en a pas assez pour vivre ainsi que le prêtre qui le remplacera."<sup>2</sup> En 1882, le curé Laporte est blâmé par ses paroissiens et ses supérieurs pour excès de boisson et il est forcé de quitter sa cure. Le curé Labelle informe Mgr Duhamel sur la mauvaise conduite du prêtre-cultivateur de La Nativité:

"J'ai des mauvaises nouvelles à vous annoncer sur M. A. Laporte, curé à la Chute aux Iroquois. Dernièrement, de Ste-Agathe en retournant chez lui, il a bu avec excès d'après ce que l'on me raconte.

Ses manières dans l'auberge de St-Faustin ont donné aux personnes présentes occasion de faire des remarques qui lui étaient défavorables.

A St-Jovite, il a couché à l'auberge au lieu de coucher chez Mr. Ouimet.

A La Conception, la femme où il pensionnait m'a rapporté qu'il lui a pris une carafe de genièvre et qu'il l'a bu au trois quarts et qu'il s'est rendu ivre. Voilà deux fois que je l'avertis. Il m'a dit qu'il aimait mieux partir que d'avoir une enquête dans les deux cas où je l'ai averti. Il va sans dire qu'il plaiderait toujours non-coupable.

De l'autre côté, c'est un homme précieux pour les colons.

Il serait peut être plus sage d'attendre à la St-Michel pour lui signifier son départ et peut être que le père Raynel pourrait prendre cette mission si le supérieur y consent.

Dans tous les cas ayant contribué à le faire nommer, je suis obligé d'avertir les Supérieurs ecclésiastiques de sa conduite qui à mes yeux, le rend indigne d'occuper le poste que l'Eglise lui a confié."<sup>3</sup>

Le curé Laporte démissionne et se réfugie sur sa terre à la Chute aux Iroquois. C'est le père jésuite Jean Raynel qui est appelé à desservir les cantons Joly, Marchand et Clyde.

### Une mission sans dîme

Le 16 juin 1882, le père Jean Raynel prend possession de la mission de La Nativité. Il est assisté un mois plus tard par le père Victor Hudon. Au commencement d'août, il reçoit un jeune orphelin âgé de 13 ans, Arthur Sigoin, comme premier écolier du futur collège de Nomingue. Le 17 septembre 1882, il héberge le frère Charles Lavoie. Le père Hudon est rappelé à Montréal le 11 décembre et il est remplacé par le père Martineau le 9 janvier 1883 avec mission de s'établir à Nomingue au mois d'avril. Grâce aux notes historiques compilées par le père Raynel, il nous est permis de mieux comprendre le contexte d'une mission de colonisation dans le Nord et spécifiquement celle de La Nativité. Il décrit dès son arrivée l'état lamentable de son habitat:

"En arrivant, là, j'ai trouvé une bâtisse de 60 x 30 pieds dont le bas est destiné à la résidence du prêtre et le haut à la chapelle. Laquelle bâtisse tombe déjà en ruine quoiqu'elle ne soit pas finie et qu'elle existe seulement depuis six mois. Dans la partie destinée au logement du prêtre, il n'y avait aucun mobilier, pas même un petit bloc de bois pour s'asseoir. Sur ma demande de la veille, lundi 26 juin, 20 à 25 hommes sont venus mettre des piliers d'appui contre la bâtisse pour l'empêcher de tomber. (...).

Dans l'été, nous avons beaucoup souffert de la pluie, qui pénétra partout, le toit étant mauvais et mal fait, ainsi que le reste de la bâtisse. Dans l'hiver, nous avons encore plus souffert du froid et de la fumée. Les pommes de terre et les navets ont gelé dans la cave."<sup>4</sup>

Ce sont là les conditions de vie difficiles qui caractérisent une mission de colonisation. Cette situation de détresse vécue par les colons du Nord est clairement exprimée dans une lettre écrite par une femme, Prospère Guay, au curé Raynel, le 17 juillet 1882:

“Permettez-moi malgré ma faible instruction de vous faire aconnaître le tris état qu’on se trouve tous en généralles se voyant bien éloigner dans c’est montagne, malgré le grand courage que nous avons tous bien de défriché nos lots les fammes se décourage, moi j’en suies une car mes petits enfants soufre beaucoup par les mouches et les maragoïn et les brulos c’est des petits insectes qui nous donne la souffrance jour et nuit, bien des chevaux se-meur de goriche et des moutons de mort, les vaches ne donne plus de lait pour nourir nos petits enfants, depuis le premier de juin que tous les homme sont tous arrêter pour le défrichement de leur terre, il peuvent entrés dans leurs bois les mouches et les maragoïns et les bruleau, nous creuve les yeux, je vous demande en grâce de bien vouloir jeter un regard de compations sur tous vos colon ne les abandonnez dans ce tris êtât, on croit et on espère notre Divin Pasteur que vous aler songé pour nous et nos petits enfants nous trop faible pour adressez la parole et nos plaintes à Monseigneur on se livre à vous et prié divin Pasteur auprès de Monseigneur qui conjure c’est petit insectes qui sont l’auteur de temps de larmes à nos petits enfants.

Prospère Guay, la Dame qui vous écrit et tous les gens du rang qui sont réuni ensemble pour une désision de vous envoyer ce petit papier.”<sup>5</sup>

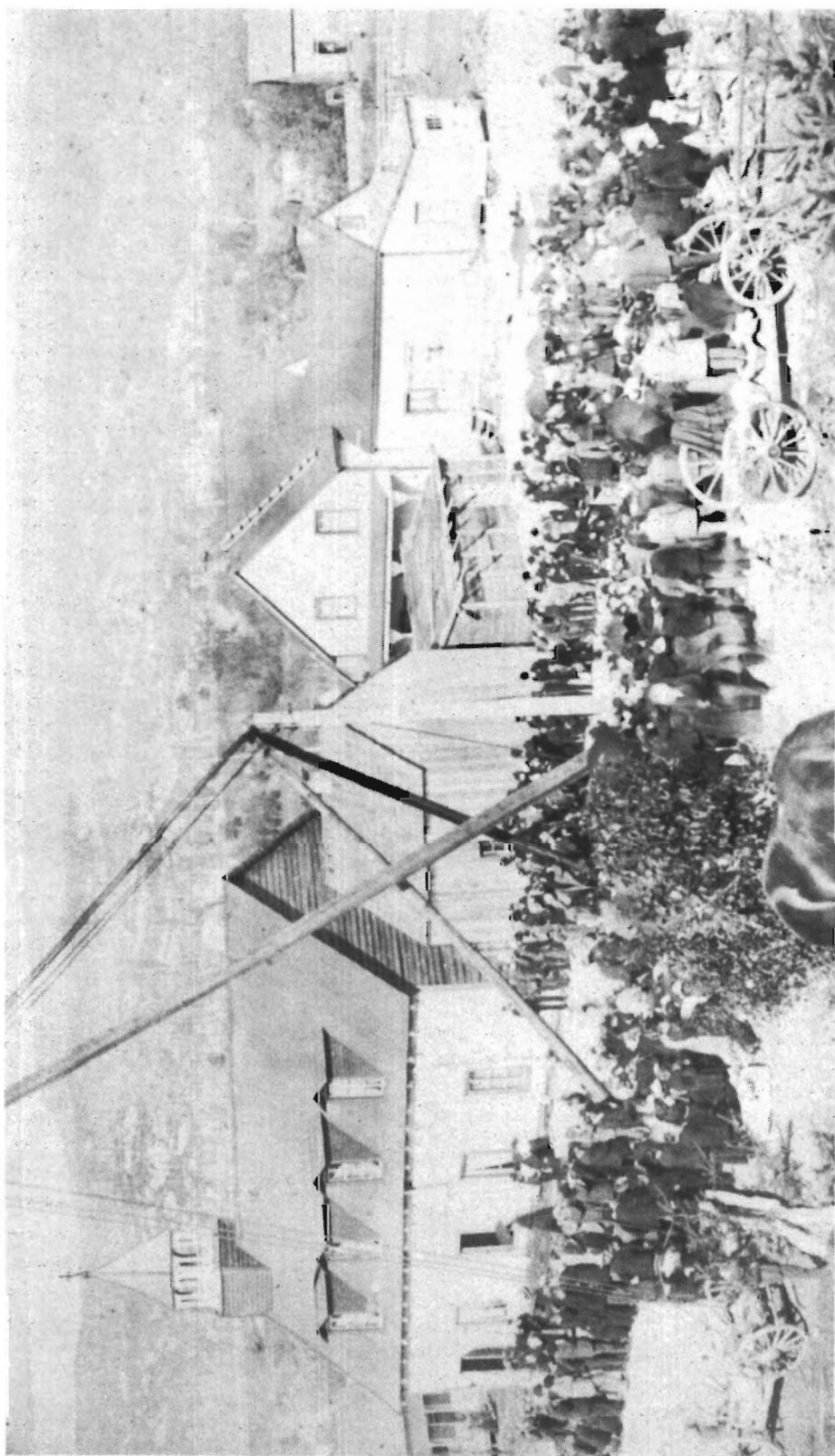
Isolés dans le Nord, les colons s’en remettent au curé pour obtenir un peu de quiétude. Pour répondre à leurs besoins spirituels, le curé Raynel crée plusieurs associations chrétiennes et exige une présence constante de ses paroissiens à toutes les fêtes d’obligation et à tous les exercices religieux.

Le 9 juillet 1882, il établit l’Apostolat de la Prière et la Confrérie du Sacré-Coeur, et la Société de la Bonne-Mort et du Coeur agonisant de Jésus. Le 19 novembre 1882, il érige le Chemin de la Croix dans la chapelle. En décembre 1882, janvier et février 1883, il visite ses trois missions. Il dénombre environ 70 à 75 familles dans le canton Joly.

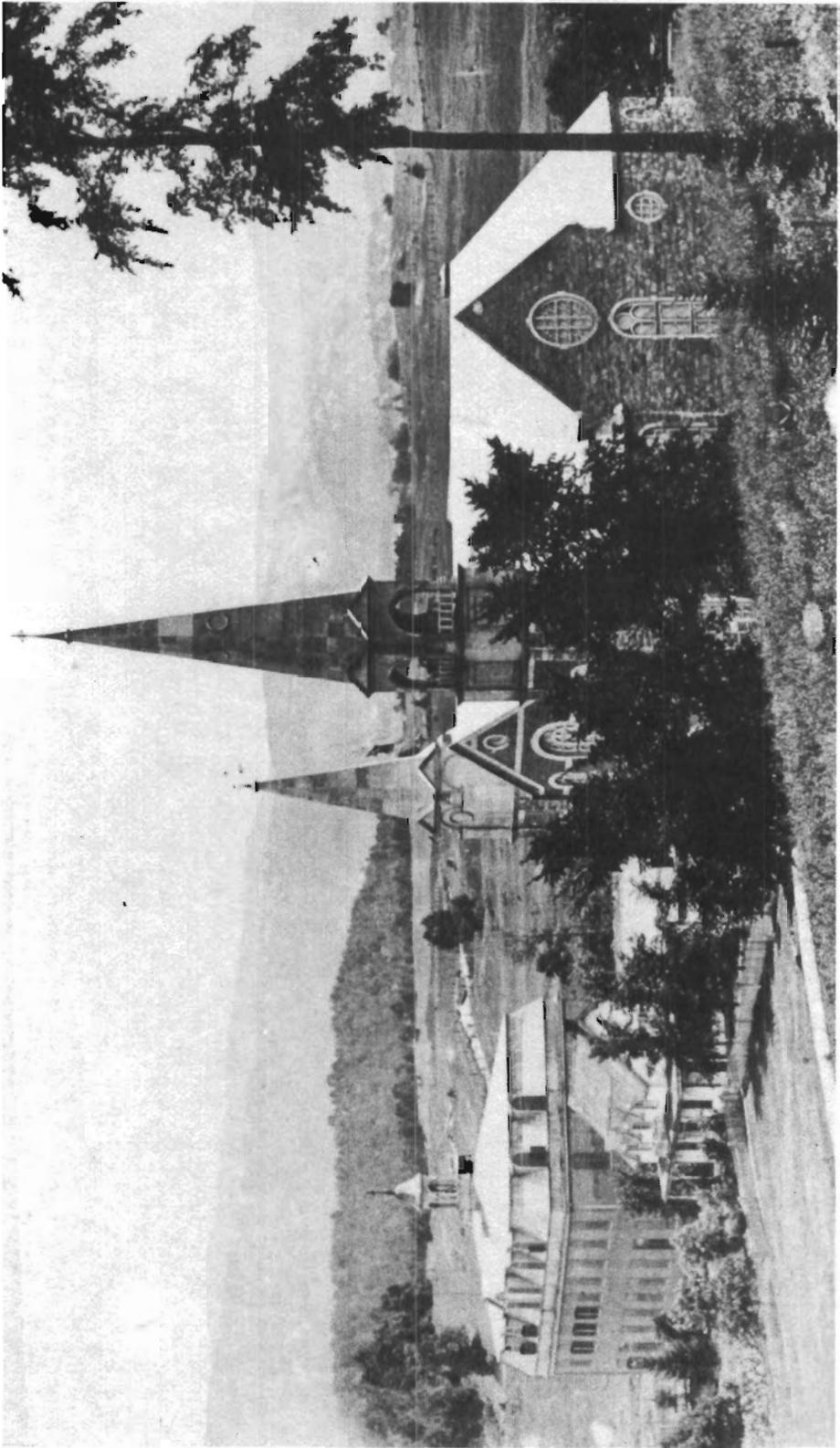
La mission de La Nativité est si pauvre que le curé ne peut y vivre. Elle accuse un déficit au-dessus de cent dollars. Il semble que le curé Raynel ait même songé à délaïsser la Chute aux Iroquois pour aller s’établir dans le chantier de Nomingue, d’après une lettre adressée au curé Labelle en 1882. En chaire, le curé Raynel adresse des reproches à ses ouailles lorsqu’il fait le bilan de la dîme et des corvées. C’est ce qui ressort dans l’analyse des prênes du curé Raynel. Ainsi, le 22 octobre 1882, le curé Raynel réprimande ses paroissiens parce qu’ils n’ont pas payé la dîme qui est sa principale source de revenu. Aussi, il sermonne ses paroissiens parce qu’ils négligent le paiement de leur souscription pour les travaux de la chapelle et parce qu’ils ne se soumettent pas aux corvées concernant l’érection d’une clôture pour le cimetière et la réparation de la chapelle. Voyant que l’ensemble de la population est loin d’obéir à ses exhortations, le curé décide de poser des sanctions punitives. Puisque le cimetière n’est pas clôturé, le curé refuse, quand il y aura des enterrements, d’aller au cimetière et de bénir la fosse. De plus, le curé menace de ne pas dire la messe de Noël si les paroissiens ne font pas de corvées visant à charrier les billots au moulin à scie pour les couper en planches afin de parachever l’intérieur de la chapelle, et s’ils n’apportent pas cent chandelles pour éclairer la chapelle pendant l’office. Le dimanche après Noël, le curé Raynel sermonne ses paroissiens à propos des scandales donnés par les ivrogneries, les bals et les danses défendues, les blasphèmes et les manques d’assister à la messe les dimanches et les fêtes d’obligation.



*Photo du curé Charles Proulx prise vers les années 1910.*



*Bénédiction de la pierre angulaire de l'église de Labelle en 1902 par Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa. On voit en second plan, la chapelle et le presbytère de bois qui furent bâtis respectivement en 1882 et en 1898.*



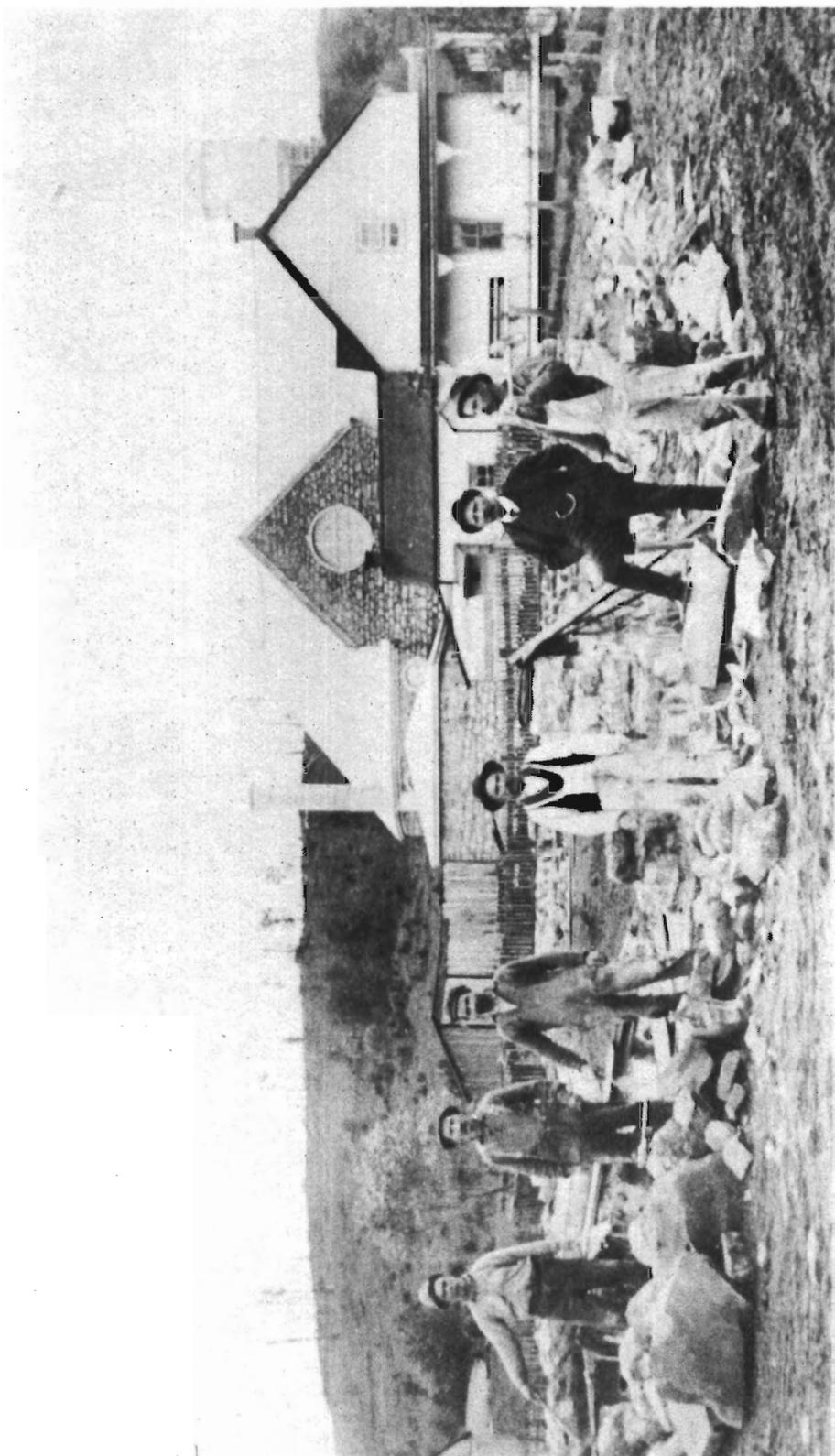
*L'église, le presbytère et le couvent de Labelle vers les années 1910.*



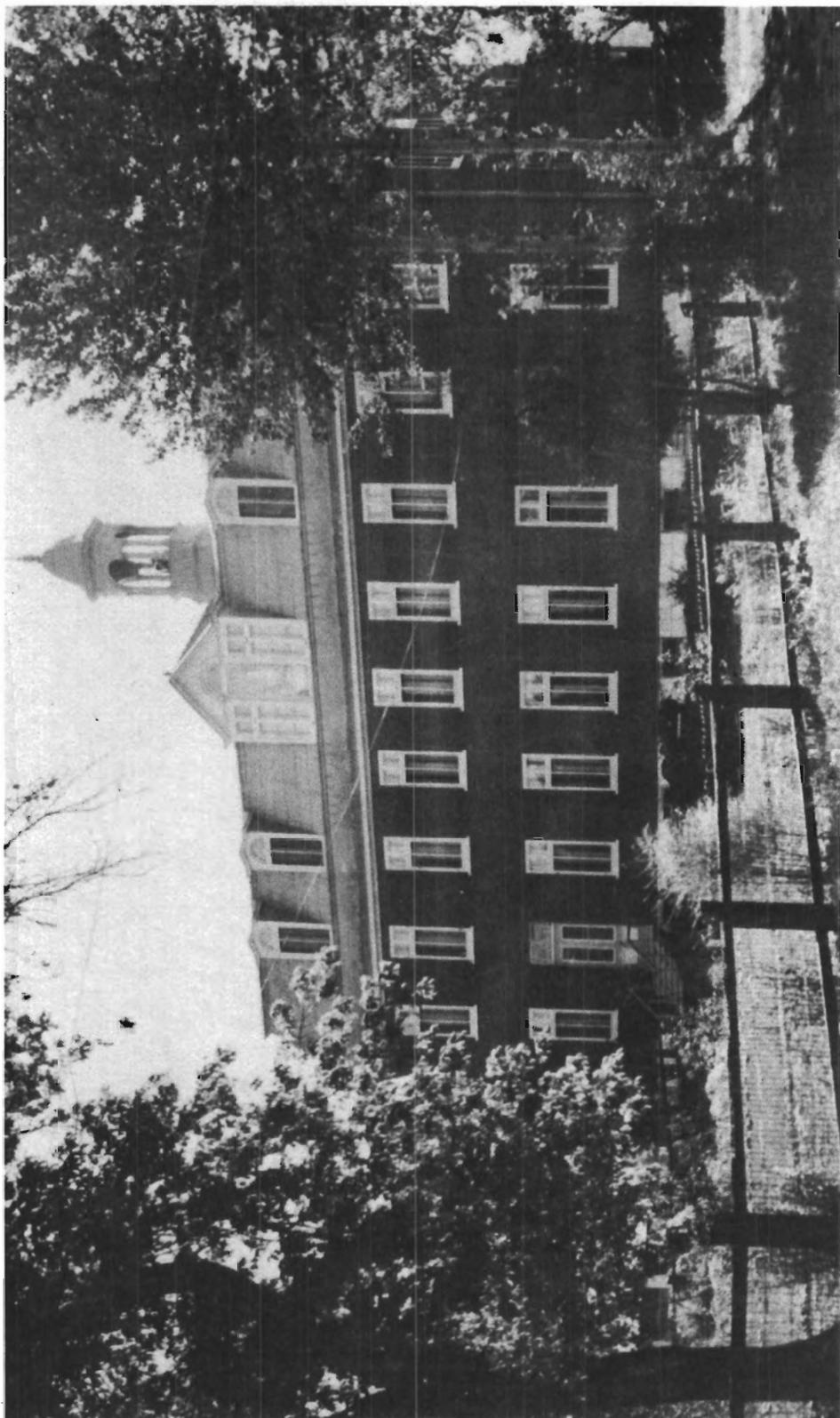
*L'église de Labelle vers les années 1940.*



*Intérieur de l'église de Labelle vers les années 1950.*



*Construction du couvent des Soeurs de Sainte-Croix à Labelle en 1904. On aperçoit sur la photo, à l'arrière-plan, le presbytère et l'église de Labelle.*



*Couvent des Soeurs de Sainte-Croix à Labelle vers les années 1940. Cette grosse maison de brique a un toit en mansarde et à quatre versants.*



*Classes de 3e et 4e année au couvent des Soeurs de Ste-Croix en 1947.*

En janvier 1883, le curé Raynel répète comme un leitmotiv que La Nativité est une mission sans dîme. Il tance ses ouailles du haut de sa tribune:

“Déjà bien des fois je vous ai priés avec instances de vouloir bien commencer à payer vos dîmes et très peu l’ont fait, et cependant vous avez déjà battu sinon tout, au moins une partie de vos grains; qu’attendez-vous donc? Voulez-vous prouver qu’il est physiquement impossible au prêtre de vivre au milieu de vous? Voilà bientôt huit mois que je suis au milieu de vous et je n’ai pas encore reçu en dîmes la valeur de quatre piastres. J’ai honte pour vous d’en parler si souvent, mais c’est la nécessité qui m’y force. Puisque tous les journaux crient sur tous les tons que la vallée canadienne de la Rouge est si riche et si fertile, il me semble que les habitants devraient avoir à honneur de pourvoir supporter leurs prêtres, et ne pas les obliger à vivre huit mois entiers d’emprunts comme nous faisons. Il y a aussi une négligence bien extraordinaire à apporter du bois pour chauffer la chapelle. Il y a dans une telle conduite une lésinerie qui vous causera malheur, car N.S. regarde fait à lui-même ce que l’on fait au dernier des siens. Enfin, permettez-moi de vous rappeler que le temps est arrivé de préparer le bois pour la clôture du cimetière que vous m’avez dit vouloir clôturer en planches ou palissades.”<sup>6</sup>

Pour forcer les colons à payer leurs dîmes, le curé va jusqu’à les menacer de la malédiction de Dieu.

“Voulez-vous réussir et prospérer dans vos entreprises, et vos affaires temporelles, payez fidèlement tout ce que devez à l’église et au prêtre. Voulez-vous être pauvres et attirer sur vous et sur vos familles la malédiction de Dieu, ne payez pas vos dûs au prêtre et à l’église.”<sup>7</sup>

Dans l’un de ses prêches, le père Raynel annonce qu’il a reçu une lettre du curé Labelle qui l’avertit que Mgr Duhamel, évêque d’Ottawa, se rendra à la mission de La Nativité en septembre 1883. Dans sa lettre le curé Labelle ajouta: “Que les gens fassent tous ce que vous demandez, sinon Mgr vous otera de la Chute et ensuite il leur en coûtera le double avant qu’ils aient un prêtre.” Et le père Raynel poursuit en disant:

“Je vous prie de réfléchir tous ensemble sur la portée des paroles de Mr. Labelle. Je ne connais pas ses intentions, mais à prendre le vrai sens de ses paroles, il donne à entendre que si à l’arrivée de l’Evêque, en septembre prochain, vous n’avez pas fait toutes les bâtisses nécessaires pour loger convenablement et confortablement un Curé, vous n’en aurez point. Ayant l’expérience de l’hiver dernier, vous comprenez qu’il est impossible, sans exposer sa santé et peut-être sa vie, d’hiverner dans cette bâtisse sans qu’elle soit réparée. Pour vous parler clairement, voici ce qu’il faut nécessairement que vous fassiez avant l’arrivée de l’Evêque ici: 1° Couvrir la chapelle à neuf, y construire 2 cheminées, terminer le plafond de la chapelle et finir l’intérieur du presbytère; 2° Bâtir une bonne et grande écurie, un hangar pour le bois et le grain; 3° Et enfin terminer au moins la clôture du cimetière, si vous ne faites pas celle de l’église. Sans rien vous imposer et vu qu’il n’y a pas de marguilliers dans le diocèse d’Ottawa, je vous conseillerai de faire au plus vite, dimanche prochain si vous voulez après la messe, une assemblée générale de la paroisse dans laquelle vous nommerez un président, un secrétaire et un comité ou syndics qui seront revêtus par la

majorité de l'assemblée de tous les pouvoirs nécessaires pour faire exécuter et payer les travaux susdits suivants les résolutions et décisions qu'aura prises la majorité de la dite assemblée.”<sup>8</sup>

Suite aux pressions du curé, plusieurs habitants accordent des journées de corvées pour construire l'écurie et le hangar. Pour encourager les colons, la Société de colonisation de Montréal paie les frais de la réparation du presbytère et le bardeau pour couvrir la chapelle.

Enfin, dans le prône du dimanche, le 11 août 1883, le curé Raynel annonce à ses paroissiens qu'il quittera la mission de La Nativité dans trois jours. Il déplore, avant de partir, la conduite contestataire de certains paroissiens qui se sont opposés, pendant sa cure, aux dépenses destinées aux travaux de la chapelle et du presbytère. Il dit:

“Vous me permettrez encore une fois de vous exprimer le regret et la peine que j'ai éprouvés et ressentis dans l'opposition qu'un certain nombre y a mis, et m'ont mis dans l'impossibilité de faire face aux dépenses strictement nécessaires, en remettant leurs bancs en janvier dernier, lorsque dans l'intérêt de leur chapelle, eux qui sont assez riches pour cela, auraient dû garder et payer comptant ceux qui étaient à leur nom, et en acheter encore de nouveaux pour fournir à la chapelle un fonds suffisant pour subvenir à ses dépenses. (...)

Permettez-moi encore avant de vous quitter, de vous prier d'avoir soin d'extirper du milieu de vous cet esprit de parti et de jalousie qui malheureusement règne avec tant de ténacité, et qui vous empêche de réussir et qui ruintera votre localité.”

Il ressort de l'analyse des rapports du curé Raynel avec ses ouailles que l'ensemble des colons est loin de s'être soumis à l'autorité cléricale. De fait, comme nous l'avons observé précédemment, il apparaît que les colons sont trop pauvres pour assumer les dépenses du curé. Ils s'abstiennent de payer la dîme qui constitue l'assise matérielle du pouvoir cléricale en milieu rural. L'opposition des paroissiens s'est aussi manifestée dans le refus de faire des corvées.

### **Le père LeBlanc (1883-1887)**

Le père Louis LeBlanc arrive à la Chute aux Iroquois vers le mois d'août 1883. Le 10 septembre 1883, toute la population est réunie dans le village pour accueillir Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, qui fait sa visite pastorale et qui est accompagné du curé Labelle, de l'abbé Ouimet de St-Jovite, du père Martineau de Nominique et du Supérieur Provincial des Jésuites. *Le Nord* écrit à propos de cet événement, le 20 septembre 1883:

“Le poste le plus important de la Rouge après St-Jovite, grande démonstration. Tout le monde sur pied: feux de joie et d'artifice magnifiques. 200 familles à l'aise et toute heureuse. Chapelle presque terminée. Le père LeBlanc S.J. dirige la mission. Moulin à scie et à moudre en pleine opération; pouvoir d'eau puissant; la Chute aux Iroquois sera une ville un jour; c'est là qu'aboutissent les chemins du Lac Maskinongé, de Labelle et de Minerve, de Loranger, de La Macassa et de tout le nord de la Rouge. Hôtels et magasins très bien tenus. Les Pères Jésuites sont déjà très bien installés; ils le seront encore mieux l'hiver prochain quand tous les travaux de réparations seront terminés.”

C'est donc dans un air de jubilation que le père LeBlanc débuta sa nouvelle mission. Mais il fut rapidement ramené à la réalité lorsqu'il prit conscience que les maigres ressources l'obligeaient à s'occuper lui-même de sa propre subsistance. Pour y arriver, il partagea le mode de vie des colons en cultivant sa terre.

Contrairement au père Raynel, le curé LeBlanc a peu écrit sur sa mission. Par conséquent, nous ne possédons pas beaucoup de renseignements sur ses quatre années passées à La Nativité. Le 2 juillet 1886, Mgr Duhamel fait une visite pastorale à la Chute aux Iroquois. Il exhorte les habitants à contribuer davantage pour augmenter les recettes de l'église et pour soutenir l'école du village et à refréner les excès de boissons. Le 5 novembre 1886, le curé LeBlanc érige l'Union de prières et de bonnes oeuvres.

En 1885 et 1886, une épidémie de diphtérie se répand dans toute la région. Le nombre de morts passe de 5 en 1884 à 17 en 1886. Puis, le 14 janvier 1887, Mgr Duhamel écrit au curé Ouimet de St-Jovite que le père LeBlanc se retire de la Chute aux Iroquois pour cause de santé. Les pères Martineau et Proulx desservent la mission de La Nativité et le curé Ouimet dessert La Conception jusqu'à la nomination d'un nouveau curé en juin 1887. Il s'agit de l'abbé Michel Boisseau.

### Trois curés en neuf ans (1887-1896)

L'abbé Boisseau succède au curé LeBlanc le 13 juillet 1887. Il dessert la mission de La Nativité et celle de La Conception. À ce dernier endroit, il réclame la construction d'un presbytère "afin d'échapper aux inconvénients de la vie de pension dans une famille privée."<sup>9</sup> Dans une lettre du 28 juin 1888, Mgr Duhamel est heureux d'apprendre au curé Boisseau que la Société de colonisation de Montréal a consenti à accorder un montant de \$500.00 pour bâtir un presbytère à La Conception.

Comme pour ses prédécesseurs, le curé Boisseau doit affronter le problème de subsistance. Les recettes de la mission de La Nativité sont émaciées et ne suffisent pas pour subvenir aux besoins vitaux du curé. Le père Boisseau menace de quitter la Chute aux Iroquois. Mgr Duhamel écrit à Ulysse Dyonnet et à L.-C. Duquette, le 28 août 1888:

"J'ai reçu en son temps la requête par laquelle vous me demandez que le Rev. M. Boisseau continuât à desservir votre mission. Je ne demande pas mieux que de vous accorder votre demande. Mais de votre côté, il vous faut contribuer au soutien du missionnaire qui se plaint de ne pas assez recevoir pour vivre. Vous devrez donc vous entendre avec lui, en assemblée de paroisse, pour le montant que vous aurez à lui payer soit en dîme, soit en argent."<sup>10</sup>

Malgré les plaintes du curé, le problème de subsistance demeure insoluble. En effet, car il semble que le curé Boisseau ait encore menacé d'abandonner sa mission. En 1890, une requête des habitants est envoyée à Mgr Duhamel demandant que le curé Boisseau reste à la Chute aux Iroquois. Elle est appuyée par une lettre du docteur Bigonnesse qui précise à Mgr Duhamel que le curé Boisseau a su rétablir "la paix là où le trouble et la zizanie existait".<sup>11</sup> À la suite de ces pressions, le curé Boisseau décide de vivre une autre année à la Chute aux Iroquois où il s'apitoie sur l'extrême pauvreté des colons. Il en arrive à remettre en question le bien-fondé de la colonisation du Nord. C'est un véritable réquisitoire qu'il écrit à Mgr Routhier, le 6 juillet 1891:

"Jamais je n'ai vu tant de misères, et ce n'est que le prélude. Chaque jour on vient pleurer chez moi et me demande un peu de fleur. Que leur répon-

dre que je suis plus pauvre qu'eux. Le printemps je leur ai donné pour semencer le grain que j'avais reçu d'eux. Pauvre Colonisation si vantée, mais en même temps si oubliée. La foi sans les oeuvres ne sauve pas l'amour de son pays sans travailler pour son pays n'est rien. Je crois qu'on a trop fondé les choses et qu'on a avancé trop rapidement. C'est nous qui gagnons l'irreflexion de ces beaux discoureurs qu'après avoir poussés par les fondus d'Eloquence quelques centaines de familles à s'exiler! car c'est un exil que cette Rouge les laissent à eux-mêmes. Du gouvernement cette année, nous avons reçu 300 piastres. Voilà tout.

Savez-vous comment je retire chaque Dimanche pour les Quêtes 2-3-5 cents le plus.

La maladie fait ici depuis deux ans de sérieux ravages. Il y a des semaines ou je ne dors pas une nuit en tout toujours sur le chemin et quel chemin parfois!!

Ma santé est loin d'être bonne; comment l'être aussi j'ai tant souffert du froid cet hiver."<sup>12</sup>

Il sera remplacé durant l'automne 1891 par l'abbé Cyrille Deslauriers. Le 11 octobre 1892, celui-ci mit sur pied la Confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel. En 1894, il alla résider à La Conception. Nous avons très peu d'informations au sujet de son passage à La Nativité ainsi que de son successeur l'abbé Alphonse Desjardins (1894-1896). Dès son arrivée, le curé Desjardins soumet des plans à Mgr Routhier pour la construction d'un presbytère à Labelle. Le 11 mai 1896, il érige un chemin de croix à la chapelle.

### **Le curé Charles Proulx et l'érection de la paroisse en 1902**

L'abbé Charles Proulx devint curé de La Nativité le 2 septembre 1896. Il avait été auparavant missionnaire à Chénéville (1888-1889), à Saint-Gérard de Kiamika et au Rapi-de de l'Original (1894-96). Il connaissait donc bien le contexte des cantons du Nord.

Parmi les curés qui se sont succédés à Labelle, l'abbé Proulx fut sans conteste un des plus influents. Il fut président de la Société d'agriculture du comté d'Ottawa, division B, no 2 de 1898 à 1900. Il incarnait le missionnaire-agriculteur qui partageait la même passion de la terre que ses colons.

Le curé Proulx a poursuivi les démarches de son prédécesseur pour bâtir un presbytère. Mgr Duhamel écrit le 21 juin 1898:

"Le révérend Chs. Proulx a réussi à construire un presbytère en bois d'une bonne apparence et suffisamment grand pour les besoins actuels. Il a modifié l'intérieur de la chapelle de manière à la rendre bien convenable. En levant une partie du plancher, il a pu faire du bas la nef de la chapelle et ce qu'il a laissé sert de galeries latérales. Il n'y a pas de dette. M. Proulx a donc un vrai succès:"<sup>13</sup>

Maintenant qu'il a son presbytère, le curé Proulx veut son église.

L'établissement du terminus du chemin de fer au village de Labelle suscita une intense activité économique et sociale dans toute la région. La population augmenta de 366 personnes en 1891 à 962 en 1901. L'essor économique du village permit au curé Proulx de penser sérieusement à la construction d'une église. Le 5 septembre 1901, Mgr Duhamel écrit au curé Proulx qu'il approuve la requête des habitants demandant l'édification d'une église à Labelle mais il précise qu'il faut d'abord et avant tout ériger canoniquement et civilement la mission de Labelle en "paroisse". Le 27 novembre 1901, l'arche-

vêché d'Ottawa adopte le décret d'érection de la paroisse, puis, le 26 mars 1902, la législature de la province de Québec sanctionne la loi qui érige civilement la paroisse de La Nativité de Marie de Labelle. C'est donc en 1902 qu'est érigée officiellement la paroisse de Labelle. Nous allons maintenant aborder dans le prochain chapitre cette nouvelle phase de la vie paroissiale.

## CHAPITRE VI

# LA PAROISSE DE LA NATIVITÉ DE MARIE DE LABELLE (1902-1980)

### La construction de l'église et la fondation de la paroisse

À une assemblée générale des paroissiens qui a eu lieu le 26 janvier 1902, M. Mignault de Montréal fut choisi pour préparer un bill à présenter à la législature du Québec afin d'ériger civilement la paroisse et de conférer aux francs-tenanciers le pouvoir d'élire des syndics et de prélever le montant nécessaire pour la construction de l'église, soit \$20,000.00.<sup>1</sup>

Mais un groupe de paroissiens dirigé par le docteur J.A. Bigonnesse s'oppose à la construction de l'église parce qu'ils ne font pas confiance à l'administration du curé Proulx. Ils veulent prendre en main les affaires de la fabrique. Le curé Proulx et Paul-Emile Forget, marchand, insistent fortement pour demander à Mgr Routhier de venir présider l'élection des syndics en faveur de la construction de l'église. P.E. Forget décrit la situation à Mgr Routhier dans une lettre datée du 14 janvier 1902:

“Nous avons décidé de faire les élections des Syndics au plus tôt possible afin de régler la division regrettable qui existe encore dans la paroisse et de pouvoir marcher le plus tôt possible à la construction de l'église car nous nous apercevons qu'il y en a un certain nombre de personnes qui commencent à trouver le montant trop haut et qui finirait peut être à ne plus vouloir bâtir du tout parce qu'ils ne peuvent pas conduire tout à leur goût”.<sup>2</sup>

Le curé Proulx critique publiquement ses opposants, dont le docteur Bigonnesse, dans ses sermons prononcés du haut de la chaire. Il affirme que Bigonnesse n'est pas solvable et qu'en conséquence, il ne peut pas être élu syndic. Un climat de tension règne à Labelle. Des affiches sont apposées sur le pont et dans le village contre Bigonnesse: “*Concu Content*. Au printemps le docteur Bigonnesse transporte son ménage et son bordel au Nomingue. Bon succès”.<sup>3</sup>

Finalement, à l'élection des syndics qui a eu lieu en juin 1902, les hommes du curé Proulx furent élus responsables de la construction de l'église: P.E. Forget, marchand, H.W. Légaré, marchand et Napoléon Nantel, hôtelier. Il faut souligner ici la présence des commerçants qui démontre que la construction de l'église et l'érection civile de la paroisse de Labelle ont été favorisées par l'alliance des notables du village et du curé Proulx. Après cette élection des syndics, J.A. Bigonnesse intente une poursuite en dommages pour diffamation contre le curé Proulx qui a cherché par l'injure à le ruiner et à le chasser de Labelle. Il réclame \$5,000.00. À partir de cette élection des syndics, le curé Proulx est en mesure de prendre tous les moyens pour bâtir une église et une sacristie. Le 5 novembre 1902, il reçoit une lettre de Mgr Duhamel autorisant les syndics et marguilliers de contracter un emprunt de \$20,000.00 de la Caisse d'Économie Nationale de Montréal (Société Saint-Jean-Baptiste) pour la construction de l'église au taux de 5% d'intérêt remboursable en cinquante versements annuels. Cette dette sera entièrement remboursée le 31 décembre 1951.

Les plans de l'église furent élaborés par Joseph-Arthur Godin, architecte de Montréal. L'église mesurait 125 pieds de longueur par 54 pieds de largeur et la sacristie mesurait 30 pieds de longueur par 32 pieds de largeur. Robert Godard mentionne qu'à "la fin de juillet, la compagnie Boileau et Frères de l'île Bizard signa, à titre d'entrepreneurs, le contrat d'exécution, au prix de \$17,630.00".<sup>4</sup>

Le 14 septembre 1902, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, vint bénir la pierre angulaire de l'église et en même temps, se rendre compte des dommages causés par un incendie qui dévasta une partie du village le 30 août. À cette cérémonie officielle, on y remarquait les curés et les notables des paroisses environnantes. Le député Henri Bourassa profita de l'occasion pour faire valoir ses talents de tribun. Pour cette journée spéciale, la Société de colonisation de Montréal avait organisé une excursion dans le Nord où plus de mille personnes avaient pris place dans les wagons du train du Canadien Pacifique en direction de Labelle.

Les travaux de construction de l'église durèrent un an. En juillet 1903, cinq francs-tenanciers demandent la convocation d'une assemblée publique pour élire trois agents qui prendraient en charge la reddition des comptes, car ils croient que les syndics ne font pas un emploi judicieux des argents de la paroisse. L'assemblée a lieu le 9 août 1903 et les syndics reprennent en main le contrôle des travaux de construction et de décoration de l'église. La situation s'envenime lorsque le 11 octobre, l'architecte Godin fait part de son insatisfaction de l'exécution des travaux de l'église à l'assemblée des syndics et en conséquence, celle-ci décide de retarder le paiement à la compagnie Boileau.

Le 21 novembre 1903, toute la population de Labelle est en liesse. Mgr Duhamel et Mgr Routhier arrivent par le train du C.P.R. pour venir bénir la nouvelle église et les trois magnifiques cloches. Ils sont reçus au son de la fanfare et par des chars allégoriques. Le lendemain, une grande foule de personnes assistait à la bénédiction de l'église ainsi que plusieurs membres du clergé dont Jean-Baptiste Proulx, ancien secrétaire du curé Labelle. Après la cérémonie, un fastueux banquet a lieu dans l'ancienne chapelle.

Plus tard, en 1905, J.A. Bigonnesse est à la tête d'un groupe de paroissiens qui revendiquent la démission du curé Proulx. Ils protestent contre l'administration des affaires de l'église et exigent que les comptes de la fabrique soient rendus publics.

### **La mission anglicane**

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, il existait à Labelle une petite communauté protestante qui avait érigé une chapelle près du pont de la Chute aux Iroquois du côté est de la rivière Rouge. En fait, le curé Proulx dénombrait une douzaine de protestants, nommons par exemple, la famille des Church qui détenait un moulin à scie considérable au village. En 1909, George Church, industriel, et John Hodgkinson, ministre de "The Anglican Mission", demandent au conseil scolaire le droit d'utiliser l'école du village pour y célébrer les offices religieux le dimanche et pour y donner la classe pendant 5 jours de chaque semaine.

### **La décoration et l'ornementation de l'église**

L'une des préoccupations du curé Proulx est l'embellissement des édifices religieux. En 1908, il achète directement de la France des ornements en pure soie pour un montant de \$40.00 à \$50.00. L'année suivante, il fit l'acquisition d'un harmonium et le 28 mars 1909, les marquilliers engagèrent Laura Blumhart comme organiste pour la somme de \$100.00 par année. De plus, elle devait prendre la charge de former un chœur,

de pratiquer les enfants à chanter et de jouer gratuitement aux enterrements. Elle fut remplacée par Alma Généreux en 1911.

En 1912, le curé entreprend des démarches pour l'achat d'un orgue. C'est l'année suivante que la Maison Casavant est venue installer les grandes orgues à tuyaux, à deux claviers et onze jeux, pour un montant de \$1,975.00.

Au point de vue esthétique et hygiénique, le curé et les marguilliers décidèrent en juillet 1912 de clôturer le devant de l'église pour empêcher les animaux de salir les trottoirs et d'endommager les arbres. En septembre 1915, les marguilliers ordonnent la construction d'une grange de 30 pieds par 35 pieds comprenant une écurie et un poulailler. Ces bâtiments s'imposaient pour les travaux de ferme et d'élevage du curé Proulx et pour abriter les chevaux des paroissiens durant la messe.

### **Les relations entre Mgr Duhamel et le curé Proulx**

Les rapports entre l'évêque d'Ottawa et le curé Proulx ne furent pas toujours harmonieux si on en juge d'après certaines lettres. Ainsi, en 1896, Mgr Duhamel écrit au curé Proulx:

“Le 24 octobre dernier vous répondez deux lignes et demie à ma circulaire du 31 août. Votre réponse prouve que vous n'êtes pas un prêtre sérieux, et si vous continuez à ne pas l'être je serai obligé de vous nommer vicaire”.<sup>5</sup>

Plus tard, en 1908, Mgr Duhamel réprimande la conduite du curé Proulx au sujet d'une licence pour établir un hôtel à La Macaza.

“Vous m'envoyez copie de la requête demandant une licence d'hôtel pour détailler des boissons enivrantes à la Macaza que vous avez signé.

Vraiment je ne puis comprendre qu'un prêtre signe une pareille requête et donne par là un si mauvais exemple lorsque dans la province le clergé fait tant d'efforts pour promouvoir la tempérance et faire diminuer le nombre des licences.

Puis vous avez signé cette requête pour faire donner une licence dans une mission qui n'est pas le vôtre! (...)

Je veux savoir ce que vous avez fait et je dois vous avertir qu'en signant pareille requête vous m'avez donné une raison amplement suffisante pour ne pas vous laisser à Labelle”.<sup>6</sup>

La lecture de ces deux lettres nous permet d'observer le grand contrôle qu'exerce l'évêque sur ses curés.

### **Le curé Donat Guay (1922-1948)**

Dès son arrivée à Labelle, l'une des premières préoccupations du curé Guay fut l'amélioration de l'état des édifices religieux. Le 24 juin 1923, une somme de \$500.00 est affectée à la réparation de l'église. En 1924, le curé propose la construction d'un nouveau presbytère. Après de nombreux débats, le conseil de fabrique rejette le projet. Le 11 juin 1925, une requête, signée par 123 habitants, est appuyée par P.E. Forget, marchand et P. St-Jacques, notaire, pour demander la construction d'un nouveau presbytère.

re. Les marguilliers acceptent d'emprunter un montant de \$2,500.00 pour commencer les réparations du presbytère. Le 31 octobre 1926, la paroisse contracte un emprunt de \$2,000.00 à 5% d'intérêt pour poser la brique au presbytère. En examinant l'état financier de la Corporation des syndics de La Nativité de Marie de Labelle pour l'année 1933, on peut constater une dette au-dessus de \$11,000.00. Les dépenses pour les commodités des établissements religieux ont donc entraîné un endettement appréciable de la paroisse. Celle-ci éprouve des difficultés financières et le curé Guay exige de ses paroissiens qu'ils règlent leurs comptes avec l'église. À ce sujet, Eudore Fiola se plaint auprès de Mgr Limoges de l'attitude du curé Guay, dans une lettre du 5 avril 1935;

“J'ai été pour faire mes Pâques et je me suis vu refusé au confessionnal. Notre curé Mr. Donat Guay refuse aux paroissiens cette année de leur laisser faire leurs Pâques s'ils n'ont pas d'argent pour payer (...) Je regrette de vous dire que notre curé ne prêche que pour de l'argent... est-ce là une manière de notre religion (...) Tout le monde serait d'avis d'avoir un autre curé à la place de celui-ci, est-ce que cela pourrait se faire?”

Ajoutons pour terminer, que c'est sous l'influence du curé Guay que fut construit en 1947 le collège au village de Labelle. C'est ce que nous verrons plus loin.

### **Les curés de Labelle de 1948 à nos jours**

L'abbé Anthime Sicotte fut curé de Labelle de 1948 à 1952. Il se préoccupe tout particulièrement de stimuler la dévotion de ses paroissiens. C'est dans ce but qu'il crée un calvaire en 1949 où il fait planter trois grandes croix sur la montagne près de l'église. La cérémonie est impressionnante. Plus de quatre-vingts hommes transportent sur leurs épaules une lourde croix de bois pesant environ quatre mille livres. Le curé Sicotte organise plusieurs associations catholiques dont l'agrégation du Très Saint-Sacrement. Il érige en 1950 un nouveau cimetière. En 1951, la mission estivale du Lac Labelle est érigée en paroisse. L'abbé P.A. Trépanier, vicaire à Labelle, devint le curé fondateur. Plus tard, on décida de fermer l'ancienne chapelle des Bastien au Lac Labelle, bâtie en 1912 par F. de Sales Bastien, pour construire une nouvelle chapelle sur la terre du cultivateur Arthur Francoeur. En 1959, on construisit une troisième chapelle. Le problème de l'alcoolisme a retenu une grande attention de la part du curé Sicotte, ainsi que de son successeur l'abbé Adélarde Fauteux (1952-1957). Ce dernier contribua en 1953 à la fondation des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc pour résoudre le problème de l'abus de boissons. En avril 1955, une assemblée de paroisse fut convoquée pour approuver un emprunt de \$11,500.00 pour la réfection du sous-sol de l'église en salle paroissiale et pour l'installation d'un système de chauffage à eau chaude dans l'église et la sacristie. Le curé Fauteux s'occupa aussi de l'embellissement du nouveau cimetière et s'intéressa beaucoup à l'organisation des fêtes du 75<sup>ème</sup> anniversaire de Labelle. Il fut remplacé en 1957 par l'abbé Omer Villeneuve jusqu'en 1963. Le curé Villeneuve porta une attention particulière à développer chez ses paroissiens la dévotion à l'Eucharistie. Il prêche l'abstinence totale des boissons alcooliques. Durant sa cure, l'abbé Villeneuve entreprend des dépenses pour réparer et décorer l'église. En décembre 1959, la fabrique, avec le consentement du curé, vend un terrain au prix de un dollar et loue également un autre terrain pour une somme de un dollar pour un terme de dix ans à l'Oeuvre des Loisirs. Puis de 1963 à 1970, c'est l'abbé Joseph Dupont qui devient curé de Labelle. Il participe à une période de changement considérable dans l'Église qui est marquée par de nouvelles réformes et par la modernisation de la célébration de la messe. Le 19 avril 1970, la vieille église de Labelle est la proie des flammes. L'abbé Marcel Saint-Louis fut nommé pour prendre possession de la cure de Labelle le 16 août 1970. Sa principale tâche consista à trouver un nouvel édifice religieux. On aménagea provisoirement la grande

salle de l'école Saint-Pie X pour la célébration du culte, puis la salle municipale. Une étude faite par le Service diocésain de Recherche en janvier 1971 révéla que la majorité de la population désirait la construction d'un centre communautaire comprenant une chapelle, un gymnase, une piscine et une bibliothèque.<sup>8</sup> Les travaux de construction se terminèrent en juin 1972. Le 1er décembre 1975, le conseil municipal acheta la piscine du centre communautaire pour le prix de \$1.00. Depuis 1976, l'abbé Simon Laflamme, ancien missionnaire au Brésil, est le curé actuel de Labelle.



QUATRIÈME PARTIE

# LA VIE MUNICIPALE



## PRÉSENTATION

Dans cette partie du travail nous voulons retracer l'histoire des municipalités du canton Joly de 1883 à 1973, du village de Labelle de 1902 à 1973, et de la municipalité de Labelle de 1973 à 1980. Nous avons aussi analysé leur champ d'action dans les affaires publiques: les routes, les ponts, les commerces, les industries et autres. Cette étude s'appuie particulièrement sur une source manuscrite, soit les *Livres des Minutes des Conseils Municipaux*. Cette riche documentation regroupe les procès-verbaux du conseil qui sont, en quelque sorte, des témoignages fidèles des débats qui ont eu lieu dans les assemblées municipales. Elle est une source archivistique de grande valeur car c'est dans les assemblées municipales que l'on discutait des problèmes locaux et que l'on votait des règlements. Les assemblées municipales étaient donc à la fois délibératives et exécutives, et avaient une influence sur le développement économique et social de la communauté labelloise. C'est dans cette perspective que nous nous proposons d'analyser les institutions municipales et la vie politique locale.



## CHAPITRE VII

# LA MUNICIPALITÉ DU CANTON JOLY (1883-1973)

Il faut dire au départ que le régime municipal est basé sur la loi de 1855, celle-ci constituait en municipalités toutes paroisses ayant une population d'au moins trois cents âmes. La paroisse de La Nativité répondait à cette condition et, à la suite de la requête des habitants et des notables, la municipalité du canton Joly est érigée le 1er janvier 1883. La loi édifiait cette nouvelle institution municipale parut dans la Gazette Officielle le 16 mars 1902.

Le territoire municipal du canton Joly couvrait une partie des cantons Marchand (11 lots), Minerve (46 lots) et Labelle (102 lots) ainsi que le village de la Chute aux Iroquois. Il avait une superficie de vingt-six milles de longueur par dix milles de largeur. En 1883, le rapport du directeur de colonisation J.O. Fontaine décrit la situation de colonisation du canton Joly en ces termes:

“Tous les lots sont concédés dans Joly, et la population est d'à peu près 300 âmes. Trois familles sont revenues des États-Unis. Il y a des défrichements considérables”.<sup>1</sup>

Suite au décret d'érection, les membres du conseil municipal sont nommés par le lieutenant-gouverneur et assermentés le 13 janvier 1883. Le premier conseil était formé comme suit: le maire Charles Martin, cultivateur; les conseillers Louis Bigras, Pierre Paquet, François Nantel, Mathias Demers, Alphonse Bélanger, tous cultivateurs et Ulysse Dyonnet, industriel. Le secrétaire-trésorier fut Ariste Bock, marchand. Il fut remplacé la même année par Alfred Lesage, médecin. Le principal intérêt de ce conseil, majoritairement constitué de cultivateurs, réside dans le contrôle de l'évaluation foncière, dans l'aménagement et l'entretien des chemins et des ponts, et dans la défense des intérêts agricoles. Dès les premières séances du conseil municipal,<sup>2</sup> on nomme six inspecteurs de voirie pour les rangs, le Bas et le Haut du Maskinongé ayant comme tâche le tracé et l'entretien des chemins ainsi que la construction des ponts; six inspecteurs agraires pour les rangs, le Bas et le Haut du Maskinongé s'occupant de l'état de l'agriculture; trois estimateurs pour confectionner le rôle d'évaluation; un auditeur des comptes municipaux et un gardien d'enclos public.

Lorsque l'on examine les personnes qui ont exercé les fonctions de maire du canton Joly de 1883 à 1902, on se rend compte que les marchands se sont emparés de la direction de l'administration municipale pendant dix-neuf ans (voir tableau 6). Par contre, après 1902, date de l'érection du village en municipalité, on observe la main-mise du groupe des cultivateurs sur la municipalité du canton Joly.

En ce qui concerne les secrétaires-trésoriers (voir tableau 7), la plupart d'entre eux sont des médecins, des notaires, des marchands et quelques cultivateurs. Le secrétaire-trésorier est un officier du conseil qui possède et conserve les archives, et qui a l'autorité de faire les publications, les avis et les procédés du conseil. Il connaît bien les dossiers et par là même, exerce une certaine influence sur les décisions du conseil. Son travail représente une source de revenus d'appoint qui est loin d'être négligeable. En 1883, il ga-

gne \$35.00 annuellement, en 1889, \$50.00 et en 1909, \$60.00.

Pour s'assurer l'assiduité des conseillers aux assemblées municipales, le conseil adopte le 16 août 1886 un règlement austère visant à pénaliser de deux piastres et demie chaque conseiller en retard ou absent à une assemblée.

## TABLEAU 6

### Liste des maires du canton Joly de 1883 à 1973

Charles Martin, cultivateur .....	1883 à 1885
Ariste Bock, marchand.....	1885 à 1890
Emery Godard, cultivateur .....	1890 à 1892
Charles Martin, cultivateur .....	1892 à 1893
Flavien R. Blanchard, marchand .....	1893 à 1895
Paul-Emile Forget, marchand .....	1895 à 1902
James Mc Gibbon, marchand .....	1902 à 1903
John Vallée (père), industriel .....	1903 à 1905
Charles Martin, cultivateur .....	1905 à 1908
Jules Brassard, cultivateur.....	1908 à 1909
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur.....	1909 à 1910
Charles Martin, cultivateur .....	1910 à 1911
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur.....	1911
Jules Brassard, cultivateur.....	1911 à 1912
Louis Jubinville, (père), cultivateur.....	1912 à 1920
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur.....	1920 à 1923
Julien Brassard, cultivateur .....	1923 à 1929
Hilaire Labelle, cultivateur .....	1929 à 1933
Arthur Labonté, cultivateur .....	1933 à 1937
Hilaire Labelle, cultivateur .....	1937 à 1945
Arthur Labonté, cultivateur .....	1945 à 1948
Joseph Paradis, cultivateur.....	1948 à 1949
Gaston Beaudart, mesureur.....	1949 à 1966
Roland Fex, cultivateur .....	1966 à 1967
Oscar Saindon, cultivateur-menuisier.....	1967 à 1973

## TABLEAU 7

### Liste des secrétaires-trésoriers du canton Joly de 1883 à 1973

Ariste Bock, marchand .....	1883
Alfred W. Lesage, médecin.....	1883 à 1885
Ernest Lorin.....	1885 à 1887
Georges S. Hyde .....	1887 à 1888
L.O. Blondin, notaire .....	1888
Damien Le Guerrier, notaire .....	1888 à 1889
Honoré Giroux .....	1889 à 1890
Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin .....	1890 à 1902
Joseph Larocque, marchand .....	1902
Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin .....	1902 à 1908
Jules Ledoux, Commissaire de la Cour .....	1908 à 1923
Supérieure	
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur.....	1923 à 1931
Alfred Bélisle, marchand.....	1931 à 1933
Georges Godard, secrétaire.....	1933 à 1970
François Amadei, notaire.....	1970 à 1973

## Deux exemples de petits-bourgeois ruraux: Paul-Emile Forget et Joseph-Aurèle Bigonnesse

Paul-Emile Forget est sans contredit l'un des individus les plus influents de Labelle. En 1892, il quitta Sainte-Agathe pour venir s'établir au village de Labelle où il acheta le magasin général de Aristé Bock. Il est rapidement mêlé aux affaires publiques. Dès 1895, il exerce la fonction de maire de la municipalité du canton Joly jusqu'en 1902. Il est l'instigateur de la séparation du village qui devient une municipalité distincte en 1902. Et, par surcroît, il siège comme maire du village de Labelle pendant vingt-huit ans. Plus encore, il est président de la commission scolaire de La Nativité de 1895 à 1927 et de la commission scolaire du village de Labelle de 1927 à 1943, soit près de cinquante ans. L'analyse des dépenses des commissions scolaires révèle que presque toutes les fournitures scolaires, c'est-à-dire les immobilisations, proviennent du magasin général de Forget. Il obtient également quelques contrats de construction de petites écoles de rang.

P.-E. Forget représente donc un excellent cas montrant l'emprise d'un petit-bourgeois rural sur sa localité. Il exerce différentes fonctions comme par exemple, juge de paix, marguillier, directeur du cercle agricole, secrétaire-trésorier du conseil d'Agriculture du Comté d'Ottawa, vice-président de la Coopérative des colons du Nord, co-proprétaire du journal *Le Pionnier* de Nominique avec le député conservateur au fédéral, Honoré Achim. C'est un journal agriculturiste et ultramontaniste qui atteste l'alliance de Forget à la cause cléricale.

P.-E. Forget s'adonne aussi à la pratique du prêt hypothécaire. Fréquemment, il prête aux colons. Il deviendra, au cours des années, un important propriétaire foncier dans le village et la paroisse. Par exemple, en 1917, il possède 13 propriétés et en 1932, il détient plus de 35 propriétés.

Parmi les membres des professions libérales, le médecin-chirurgien Joseph-Aurèle Bigonnesse est l'un de ceux qui exerça une influence prépondérante dans les affaires municipales et économiques de Labelle. Il occupe le poste de secrétaire-trésorier des municipalités du canton Joly et du village de Labelle de 1890 à 1907. De plus, il est un agent de la Société Générale de colonisation, juge de paix, marguillier, agent d'assurance contre le feu, greffier de la cour des magistrats, député-coroner du district d'Ottawa, et un des propriétaires de la mine de Graphite au lac Vert à Labelle. Mais, le 2 avril 1907, il signe une reconnaissance de dette envers la municipalité du village de Labelle au montant de \$1,100.00 et il doit abdiquer son poste de secrétaire-trésorier. Certains individus l'accusent de malversations. En 1917, le conseil municipal accepte les deux propriétés de Bigonnesse pour annuler la moitié de la dette.

D'autres individus, qui font partie des notables, ont également joué un rôle important à Labelle comme Ulysse Dyonnet, propriétaire de moulins à scie et à farine, George Church, propriétaire d'une vaste scierie, les marchands Flavien Renaud Blanchard, James McGibbon, H.-W. Légaré, et le journaliste-éditeur Joseph Demers, etc.

### Les chemins de colonisation

Mil huit cent quatre-vingt-trois: le mot d'ordre du conseil municipal est de construire des chemins pour la colonisation du canton Joly. Il s'ensuit que la majeure partie du budget municipal fut attribuée à la construction, à la réparation et à l'entretien des routes donc des rangs. En effet, le conseil municipal, ayant décidé certains travaux, dresse la liste des habitants des rangs qui en bénéficient et qui doivent contribuer à leur réalisation soit par des corvées, soit par des perceptions spéciales. Ainsi, en 1883, le conseil municipal du canton Joly, par l'entremise des inspecteurs de voirie Olivier Dumoulin et Laurent Arbic, oblige tous les habitants des rangs à donner une journée de corvée ou une piastre pour la confection d'un chemin. De même pour l'entretien des chemins d'hi-

ver c'est-à-dire le déneigement des routes, tous les propriétaires devaient entretenir la portion de route qui se trouvait en face de leur lot respectif sous peine d'amende. Une résolution est adoptée dans ce sens en 1884.

“Tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu dans le Canton Joly entretiennent leurs chemins d'hiver et qu'il y ait une amende de deux piastres pour chaque infraction à la loi.”<sup>3</sup>

L'entraide collective entre les habitants des rangs est d'une grande importance pour le conseil municipal afin d'assurer la qualité du réseau routier dont dépend le développement de la jeune paroisse de colonisation de La Nativité. Les chemins sont aménagés en fonction des rangs et sont définis d'après des considérations géographiques comme des “côtes” ou des “montées”. Ils sont verbalisés et homologués par le conseil qui établit les normes de construction.

Les travaux de voirie s'avéreront très dispendieux et augmenteront l'endettement de la municipalité qui atteindra son apogée après la séparation du village en 1902. Ainsi, le déficit municipal passe de \$75.00 en 1891 à \$1,000.00 en 1902. Les dettes rapetissent après 1915. Dans un tel contexte, le conseil est amené à réclamer constamment le support financier du gouvernement. Pour y arriver, le conseil noue des relations avec des personnes influentes, dont le curé et le député, dans le but d'avoir plus de poids pour défendre leurs revendications auprès du gouvernement. Ainsi, pour ne citer que deux exemples, en 1910, le conseil se joint au député libéral Ferdinand-Ambroise Gendron pour rencontrer le ministre de la colonisation afin de permettre au maire Charles Martin d'exposer les besoins du système routier. En 1924, le curé Donat Guay et le maire Julien Brassard sont nommés en délégation pour se rendre à Québec afin d'obtenir des octrois pour l'amélioration du chemin Labelle-La Minerve.<sup>4</sup> De plus, pour régler son problème d'endettement, le conseil décide de fermer certains chemins jugés inutiles. Ces mesures draconiennes créent des situations de conflit où des habitants s'élèvent contre le conseil municipal. C'est le cas du Chemin de la Prairie du Castor en 1908.

### **Le chemin de la Prairie du Castor**

La question de la fermeture du chemin de la Prairie du Castor fut l'objet de vives polémiques mettant en cause divers intérêts en lutte. C'est le 6 avril 1908 que le conseil municipal du canton Joly réclame la fermeture du chemin de la Prairie du Castor situé entre les lots 27 et 31 du rang H et 29 du rang G du canton Joly. Mais les habitants de La Minerve s'opposent à cette décision qui affecte leur trafic routier. Par contre, le conseil du canton Joly rétorque que:

“D'abord pour sortir les habitants du Canton de La Minerve par les rangs G et H nous avons un chemin verbalisé appelé Chemin du roi, qui existe depuis 25 à 30 ans; ce chemin qui est à la charge exclusive de la municipalité du Canton Joly a toujours suffi pour desservir la paroisse de la Minerve. Ce chemin a toujours été entretenu par les intéressés de notre municipalité et cette année encore \$300.00 au moins y ont été dépensés; ce chemin actuellement à notre avis est en très bon ordre et peut suffire à tout trafic entre le Canton de La Minerve et du village de Labelle.

Malgré le bon état du Chemin du Roi, certains contribuables du Canton de La Minerve persistent à se servir du Chemin de la Prairie du Castor qui est en très mauvais état et très dangereux pour ceux qui y passent, des accidents peuvent s'y produire d'un jour à l'autre, sous la responsabilité du Canton Joly.”<sup>5</sup>

Le 27 juillet 1910, une poursuite judiciaire est intentée contre le canton Joly par les avocats Pelletier, Létourneau et Beaulieu au nom de Michel Labelle en raison du mauvais état des chemins du Roi et de la Prairie du Castor.

Le procès a lieu à la cour de Nomingue et c'est l'avocat C. de Montigny qui fut appelé à défendre les intérêts de la municipalité du canton Joly.

Le débat s'envenime lorsque Paul-Emile Forget, maire et marchand du village de Labelle, intervient dans le conflit pour exiger l'entretien du chemin de la Prairie du Castor. En mai 1917, P.E. Forget demande au ministre de la colonisation un octroi de cinq cents dollars pour réparer ce chemin en stipulant que cette voie de communication est nécessaire et utile aux habitants de La Minerve. Malgré les pressions de toutes sortes, le conseil du canton Joly maintient sa volonté de fermer le chemin de la Prairie du Castor car "il est très coûteux et au-dessus des forces de la municipalité du canton Joly".<sup>6</sup> C'est un véritable fardeau pour le conseil du canton Joly. Le 15 juin 1917, une requête signée par la plupart des contribuables du canton Joly, réclame au gouvernement la fermeture du chemin de la Prairie du Castor ou tout au moins que la paroisse soit déchargée de son entretien qui coûte environ deux cents à trois cents piastres annuellement. Puis, en octobre 1917, le conseil du canton Joly décide de mettre des pancartes à chaque extrémité du chemin de la Prairie du Castor indiquant que "ce chemin n'est pas un chemin municipal et que tout ceux qui s'en sert le fait à ses risques et périls".<sup>7</sup>

La situation atteint un point critique lorsque le 29 avril 1918 une assemblée publique est tenue au canton Joly pour que le "vote de paroisse" se prononce définitivement pour ou contre l'entretien du chemin de la Prairie du Castor. La majorité du vote (23 contre 2) s'oppose à l'entretien du dit chemin. À l'issue du vote populaire, Paul-Emile Forget, E. Genet et S. Bastien avisent le conseil du canton Joly de leur volonté de prendre en charge l'entretien du chemin de la Prairie du Castor qui représente un trafic routier important pour le commerce. En retour, ils demandent qu'ils soient déchargés de toute participation aux frais d'entretien de la montée Brisson-Orban. Cette entente sera conclue par règlement municipal le 10 juin 1918.

### **Le pont sur la Chute aux Iroquois**

Au début de la colonisation du canton Joly, le conseil municipal faisait appel à l'entraide collective pour la construction des ponts. Ainsi, en 1883, il ordonne que tous les ponts des arrondissements soient faits en commun. La construction et l'entretien de ces ponts se révéleront très dispendieux pour la municipalité. Celle-ci sollicite dès 1883 l'intervention du curé Labelle afin d'obtenir des octrois pour réparer le pont sur la Chute aux Iroquois "vu que ce pont, disaient-ils continu de s'affaïsser de plus en plus et que l'on craint que de là surviennent des accidents".<sup>8</sup> En 1890 une pétition du conseil réclamant \$700.00 est envoyée au gouvernement dans le même but.

Le 6 novembre 1893, une requête est présentée à l'Assemblée législative par Flavien-Renaud Blanchard, marchand et maire, ainsi que par Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin et secrétaire-trésorier. Voici le contenu de cette requête.

"Aux Honorables Ministres de la Province de Québec, en session, Honorables messieurs,

Nous le maire et les conseillers municipaux du Canton Joly, comté d'Ottawa, exposent humblement à votre considération et plus particulièrement à celle de l'Honorable Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture et de la colo-

nisation, que les abouts de chaque côté du pont construit sur la Rivière Rouge à la Chute aux Iroquois sont dans un état très dangereux pour les voyageurs et sont trop dispendieux à refaire puisque le coût de la construction s'élèverait à trois cent piastres chacun des abouts et que la municipalité est trop pauvre pour les construire à ces frais.

À ces causes, nous vous prions de bien vouloir nous donner une aide pour la construction des dits abouts et nous fournirons notre part en bois.

Le tout humblement soumis nous cesserons de prier".<sup>9</sup>

En janvier 1897, le conseil municipal engage, par soumission, Emery Godard, propriétaire d'un moulin à scie, pour la rénovation du pont. L'ouvrage consiste à couvrir en neuf le pont d'après les recommandations suivantes:

"Sur toute sa longueur (235 pieds) et largeur en madriers de trois pouces en pruche ou en épinette rouge. Les madriers ne devront pas avoir de faux bois et devront aussi être cloués avec des clous en broches de six pouces à chaque lambourde. Le madrier devra être posé à coupe perdue".<sup>10</sup>

Un mois après, le conseil délègue Paul-Emile Forget, marchand et maire, et Philias Longpré, hôtelier, pour se rendre à Québec rencontrer certains ministres afin de recevoir un octroi pour la réparation du pont. Deux ans plus tard, le conseil décide de fermer le pont pour en rebâtir un neuf. Le maire P.E. Forget est encore appelé à se rendre à Québec pour obtenir une aide financière. Pour pallier à la fermeture du pont qui provoque un grave problème de communication, le conseil autorise P.E. Forget à construire un chaland (12 x 24 pieds) au prix de trente piastres et d'acheter un câble de broche de trois-quarts de pouce de grosseur et deux poulies. Ce traversier était situé sur le bord de la rivière Rouge près de la propriété de Octave Nantel, à environ un quart de mille au nord du village.

"Le traversier doit charger 25 cents aller et retour pour double; 15 cents pour simple, 10 cents pour aller et retour pour piétons, pour les étrangers et les contribuables traverseront gratis. Les charretiers qui transporteront des effets appartenant à l'étranger devront payer le taux ci-haut mentionné. Le traversier devra traverser de quatre heures du matin au départ du train jusqu'à onze heures du soir à l'arrivée du train".<sup>11</sup>

En août 1899, un accident survient sur le chaland et les deux chevaux de Napoléon Nantel se noient. Ce dernier réclame un dédommagement de deux cents piastres mais le conseil municipal ne lui en offre que la moitié. À ce sujet, les habitants signent une requête pour s'opposer à la décision du conseil.

Finalement, à la fin de l'été 1899, un solide pont de bois couvert était bâti. Il résista jusqu'en 1945, date de la construction du pont actuel de béton.

## Le petit train du Nord

La section du chemin de fer Montréal-Saint-Jérôme fut construite en 1876 sous les efforts de persuasion du curé Labelle. La construction de ce chemin de fer ouvre Montréal sur le Nord, accroît la colonisation du sol nordique, facilite le transport du bois vers Montréal et donne du travail aux chômeurs.

La construction du chemin de fer suscita un grand intérêt dans le conseil du canton Joly. Celui-ci se prononce en 1883 en faveur du village de la Chute aux Iroquois comme emplacement du terminus du chemin de fer. Le 23 juin 1883, la Compagnie Montréal et Occidental demande à la municipalité du canton Joly une contribution financière pour la construction de la ligne du chemin de fer se rendant à la Chute aux Iroquois. Le conseil accepte d'offrir un bonus de cinq mille dollars payable en vingt-cinq ans mais à condition que le premier paiement ne soit versé qu'au moment où le train entrera à la gare du village. Le directeur de colonisation, J.O. Fontaine, note en 1884, une augmentation de la population très rapide au canton Joly, attirée par la perspective d'un chemin de fer dans un avenir plus ou moins rapproché. Il souligne que 22 nouvelles familles, dont trois sont revenues des États-Unis, sont établies dans le canton.<sup>12</sup>

Le 26 octobre 1893 a eu lieu l'inauguration officielle du chemin de fer à la Chute aux Iroquois. Le journal *Le Nord* mentionne que cet événement fut l'objet d'une grande fête et que plusieurs individus distingués de Saint-Jérôme et de Saint-Jovite étaient présents. C'est donc en 1893 que canton Joly pénétra dans l'âge ferroviaire et que le village se transforma en un important centre commercial et manufacturier.

## Le commerce

Dans les activités commerciales, le conseil municipal contrôle la vente de l'alcool. À chaque année, le conseil reçoit des requêtes demandant le renouvellement de dépôts de boisson, soit dans les hôtels et dans les maisons de pension. Il fallait concilier les recommandations morales du curé, qui surveillait de près les émissions de permis, et les intérêts des marchands. De plus, pour faciliter l'obtention d'un permis de vente d'alcool au détail, il était dans l'intérêt du commerçant d'appuyer sa demande par une requête signée par les habitants. En 1883, les commerçants Charles Renaud et Pierre Marinier obtiennent leur permis de vente d'alcool. En 1886, le conseil municipal refuse d'octroyer un permis de vente de boissons fortes et de renouveler la licence d'hôtellerie au commerçant Charles-Ernest Kapps. Le conseil explique ses raisons de refus en ces termes:

“Il (C.E. Kapps) avait présenté (...) une requête portant de fausses signatures; des prétendus signataires ont déclaré devant lui au Conseil ne lui avoir jamais donné leurs signatures. La maison jouit d'une très mauvaise réputation. Sa femme est partie avec un autre homme il y a quelques temps et a vécu avec lui. Le mari était en faillite. Le dit Kapps est insolvable et n'a aucune propriété. Cette prétendue maison de tempérance n'étant qu'une maison de désordre et de débauche.

Vu la mauvaise réputation du personnel de la maison et le mauvais règlement tenu, le conseil proteste de toutes ses forces contre cette licence et prie l'inspecteur des licences d'employer de toute son autorité pour faire disparaître immédiatement cette licence et le désordre occasionné par cette maison”.<sup>13</sup>

Pour obtenir un permis de vente d'alcool, il fallait alors l'unanimité chez les membres du conseil et le consentement du curé. L'émission de permis d'alcool suscita de vifs dé-

bats parmi la population. Le 3 avril 1923 un règlement municipal est adopté interdisant l'émission de permis de vente d'alcool. Plus tard, le 25 juillet 1932, un référendum a lieu au sujet d'un règlement autorisant l'émission de licences pour la vente de bière et de vin. La majorité des électeurs approuve le règlement.

## **L'hygiène**

Dans l'administration municipale, l'hygiène et la propreté deviennent également une priorité qui se matérialise en 1892 par la création d'un Bureau d'Hygiène dirigé par A. Provost, marchand, Théodule Bélisle, cultivateur, et J.A. Bigonnesse, médecin. Ce bureau d'hygiène s'occupe de vaccination et de désinfection. Par exemple, le 5 mai 1896, le comité d'hygiène enterre quatre boîtes contenant des têtes de moutons pourries et en putréfaction. Plus tard, le 3 février 1919, le conseil ordonne par règlement, la vaccination obligatoire de toute personne dans canton Joly contre la variole.

## **La cour de Commissaires**

Dès les premières années de sa fondation, le conseil municipal réclame auprès du gouvernement du Québec l'établissement d'une cour de justice au village de la Chute aux Iroquois. En 1890, une requête signée par au moins soixante habitants est envoyée au lieutenant-gouverneur A.R. Angers demandant l'instauration d'une cour de Commissaires de petites causes pour desservir les colons des petites municipalités rurales des cantons du Nord. Mais la requête est rejetée parce que la loi exige qu'elle soit signée par cent propriétaires. En 1896, les habitants réitèrent leur demande au secrétaire de la province de Québec. Cette requête est appuyée par G.A. Nantel, commissaire des terres de la Couronne, et par les trois juges de paix du canton Joly: P.E. Forget, J.A. Bigonnesse et Pierre Nantel. Le lieutenant-gouverneur accède à la revendication des habitants et nomme les personnes suivantes comme commissaires: Jérémie Boivin, Emery Godard, Charles Martin, Gédéon Labelle, tous cultivateurs, et Joseph Demers, industriel.

Plus tard, en 1901, le conseil municipal transmet une autre pétition au procureur général du Québec sollicitant la création d'une cour de justice au village de Labelle qui est défini comme le centre névralgique des cantons du Nord. Voici le contenu de la pétition:

“Que Labelle, dans le canton Joly, est le centre du commerce par sa position. Que Labelle est l'endroit où le chemin de fer du C.P.R. se termine, où les chemins de colonisation convergent et amènent tous les colons des cantons voisins chercher les provisions nécessaires.

Que Labelle est un centre manufacturier où toutes les grandes compagnies de commerce de bois ont leur bureau d'affaires.

En conséquence le dit conseil du canton Joly vous prie d'ordonner l'établissement d'une cour de Circuit à Labelle, comté d'Ottawa sur la grande distance que les colons ont à faire pour obtenir justice”.<sup>14</sup>

## **L'industrie forestière**

Pour attirer des capitaux externes, le conseil municipal adopte des mesures destinées à encourager l'industrie du bois. Il offre des exemptions de taxes aux compagnies d'exploitation forestière. En novembre 1899, le conseil exempte de taxes, pendant vingt-cinq ans, la propriété de Charles Church & Sons sur laquelle des moulins à scie, des sécheres, des hangars à bois et des bureaux seront construits.

Au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle, les compagnies de bois investissent dans l'industrie de la pulpe. En 1904, le conseil contribue à l'essor de cette nouvelle technologie en accordant un bonus de cinq mille sept cent cinquante piastres à George et James Church pour l'établissement au village d'une manufacture de pulpe ayant une capacité de 10 tonnes de pulpe par jour. Plus tard, le 7 mars 1927, le conseil fait appel au député Pierre Lortie pour demander au gouvernement d'améliorer le chemin de Labelle conduisant à La Minerve dans le but de favoriser l'établissement d'une importante scierie au Lac Labelle.

### **Les compagnies minières**

Le conseil municipal trouve également intérêt à encourager l'établissement de compagnies minières pour stimuler l'économie locale. Il réclame l'aide du gouvernement pour la confection de chemins nécessaires au développement minier. En 1931, il envoie une requête au gouvernement pour ouvrir un chemin en faveur de la Compagnie Labelle Nickel & Garnet Ltd:

“Attendu que nous avons un dépôt de grenat des plus importants dans notre municipalité. Que les différents éléments qui composent la formation de ce gisement et des environs, laissent entrevoir de grandes espérances tant pour le soufre que pour le fer et les traces de nickel qui l'accompagnent. Que la Compagnie Labelle Nickel & Granit Ltd., tel que récemment réorganisée nous sommes convaincus, serait en mesure de développer ce gisement avec avantage pour notre territoire particulier et pour la province en général, si des moyens raisonnables de communication avec le chemin de fer leur étaient fournis promptement.

Que les travaux de développement sur la propriété de cette Compagnie sont rendus à un tel point que l'ébouchage immédiat d'un chemin projeté, leur permettrait de commencer cet automne l'opération de cette mine et l'expédition de la matière brute en attendant de terminer ce chemin au printemps, ce qui aiderait en même temps à fournir de l'emploi à un certain nombre de nos sans-travail.

Que le chemin projeté pourrait en même temps contribuer à sortir les colons du Lac Bélanger avec plus d'avantages.”<sup>15</sup>

Plus tard, en 1937, le conseil municipal demande un octroi gouvernemental par l'entremise du député Albini Paquette pour la réparation d'un chemin dans le Rang J pour la Compagnie Labelle Mining. Il fournit également des travailleurs et deux “Team” de chevaux pour l'exécution des travaux. L'année suivante, le conseil appuie la requête de la Compagnie minière Grenat Canada auprès du ministre des mines, A. Gagnon et du député Paquette, dans le but d'obtenir un octroi pour la réparation d'un chemin.

### **Les entreprises de produits chimiques**

Dans un autre secteur d'activité économique, le conseil adopte des mesures fiscales pour inciter l'établissement d'entreprises chimiques. En 1903, la Société de Promotion des produits chimiques bénéficie d'une exemption de taxes municipales pendant vingt-cinq ans concernant les moulins, les usines, les bureaux, les magasins, les entrepôts et autres propriétés servant à son exploitation. De même, en 1916, le conseil exempté de taxes l'emplacement et les bureaux que se propose de bâtir au Lac Labelle, la Compagnie Chimique Limitée de Montréal, et ce pour un terme de vingt-cinq ans.

## Le téléphone

Le réseau téléphonique a été installé au début du XX<sup>ème</sup> siècle dans le canton Joly. En 1905, le conseil municipal autorisait le secrétaire-trésorier J.-A. Bigonnesse de permettre l'installation d'une ligne téléphonique. Mais c'est en 1908 que Eugène Danis de L'Annonciation place des poteaux pour le service téléphonique dans la paroisse, à ses risques et périls. Le 7 janvier 1913, le conseil accepte l'érection de poteaux téléphoniques sur le chemin du canton Joly reliant Labelle à La Minerve par l'Association du téléphone de La Conception dont le curé G. Pion est un des représentants. Puis, le 6 août 1934, le conseil accorde à la compagnie Bell Téléphone du Canada le droit d'ériger et d'entretenir des poteaux de téléphone sur les chemins de la municipalité.

## Le Krach de 1929

En mil neuf cent vingt-neuf survient la fameuse crise économique qui bouleverse profondément le monde entier. La crise atteint canton Joly en 1931: les usines, les scieries et les chantiers de bois ferment, le commerce local stagne, le chômage et la misère gagnent tous les groupes sociaux. Pour adoucir le climat social et pour remédier au chômage, le conseil municipal réclame une aide financière pour effectuer des travaux de voirie. En 1931, le ministre des travaux publics et du travail du gouvernement fédéral autorise la municipalité à faire des travaux n'excédant pas \$3,000.00. 80% de ce montant, soit \$2,400.00, est payé par les gouvernements fédéral et provincial alors que le reste, 20% soit \$600.00, est payé par la municipalité.

Pour lutter contre le chômage et pour revitaliser le marché local, le conseil municipal définit de nouvelles perspectives économiques d'avenir. Il conçoit en 1931 un vaste projet touristique axé sur le développement du réseau routier qui aurait un effet multiplicateur dans tous les autres secteurs d'activités économiques. Voici comment le projet est exposé par la municipalité:

“Attendu que la forêt sur laquelle un bon pourcentage de notre population dépendait en grande partie pour vivre, s'épuise de plus en plus dans notre région.

Que la crise que nous traversons actuellement rend la situation des plus difficiles pour nos cultivateurs et ouvriers en général.

Que le touriste nous est une source précieuse de revenus.

Que l'augmentation du nombre de touristes entraînerait nécessairement le développement de quelques industries additionnelles surtout à proximité des bonnes routes de communications avec les chemins de fer, tout en aidant à nous procurer un marché local pour les produits de la ferme.

Que des groupes de plus en plus nombreux dans la Province semblent approuver le projet d'une route de communication entre la rivière Mattawan et la route Montréal-Mont-Laurier à travers notre Parc National.

Que la construction d'une route partant d'un point, aux environs de Saint-Michel dans le comté de Berthier longeant la Rivière Mattawan jusqu'aux environs du Lac Cyrès dans le comté de Joliette pour de là sortir dans le comté de Labelle aux environs du village de Labelle; nécessitant qu'environ trente milles de chemin nouveau, pour ouvrir au public un territoire des plus pittoresques de notre Province.

Que la construction de cette route cette année même aiderait d'autant à remédier au chômage existant tout en aidant beaucoup aux localités concernées.

Que la construction de cette route dans le comté de Labelle aiderait en même temps à faire mieux connaître notre comté.”<sup>16</sup>

Le nombre de "nécessiteux" ou "sans travail" augmente sans cesse. En octobre 1932, le conseil municipal s'adresse aux Secours Directs du Ministère des Travaux publics et du travail, et du département du chômage pour subvenir à plus de vingt familles qui sont dans un état de pauvreté extrême. En février 1933, le conseil charge Henri Godard de faire la distribution des vivres aux indigents secourus par l'assistance du Secours Direct aux conditions suivantes:

"Que ces nécessiteux ainsi secourus, pour compensation des vivres etc. reçus de source de Secours Direct, fassent du bois de corde, bois franc, au prix de cinquante sous la corde ordinaire 4 x 8 dans les longueurs de 16 x 18 pouces et une piastre dans le trois pieds. Que de donner l'équivalent de ce que reçu par un travail jugé acceptable pour le distributeur du Secours Direct. Que le dit Henri Godard soit également chargé de s'occuper des bois ainsi coupés, et les faire sortir au chemin là ou jugé convenable. De disposer de ce même bois coupés à des conditions aussi avantageuses que possible pour la dite municipalité. Qu'il soit distribué aux nécessiteux que les mets suivants: boeuf, lard, fleur, sel, mélasse."<sup>17</sup>

En 1934, le conseil demande un octroi aux ministres du travail d'Ottawa et du Québec afin d'aider trente chefs de famille ayant à leur charge plus de deux cent dix dépendants. Pour régler cet état de crise, un mouvement de colonisation renaît à Labelle et fait l'apologie du retour à la terre. Ainsi, en 1933, le conseil approuve les fils de cultivateurs qui réclament un octroi de trois cents piastres auprès du gouvernement pour s'établir sur de nouvelles concessions dans le canton Joly. De plus, en 1934, le conseil municipal envoie une requête priant le gouvernement de prendre des mesures favorisant la création d'une Commission de colonisation pour enrayer le chômage. Il exprime sa pensée de colonisation en termes clairs:

"Attendu que nos paroisses rurales et urbaines regorgent un surplus de population.

Attendu que la situation du système des Secours Directs conduira à la ruine, les gouvernements et les municipalités.

Attendu que même en temps normal la colonisation s'impose chez nous au point de vue économique, social, national et religieux.

Attendu que nous avons des millions d'âres de terre arable à notre disposition.

Attendu que la colonisation doit être notre oeuvre primordiale.

Il est résolu que ce conseil demande au gouvernement de la Province de créer une Commission de colonisation, composée de spécialistes indépendants et de fonctionnaires, chargée de faire un recensement des fils de cultivateurs et des chômeurs aptes à s'établir sur des terre nouvelles, de préparer un plan d'ensemble afin de permettre l'établissement de ces fils de cultivateurs et de ces chômeurs, d'ouvrir des régions de colonisation partout où il reste des terres cultivables et, au besoin, d'agrandir notre domaine de colonisation aux moyens d'échanges avec les Compagnies Forestières, d'arpenter et de classier des terres et d'ouvrir des chemins pour y pénétrer. Il est résolu aussi que ce conseil demande au gouvernement de mettre à la disposition de cette Commission, pour la préparation et l'exécution de son programme d'ensemble, un budget au moins aussi considérable que celui qu'a permis la construction de notre système de voirie.

Et que copie de cette résolution soit adressée à l'Honorable Premier Ministre de cette Province ainsi que à la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal."<sup>18</sup>

En réponse, le gouvernement offre des octrois pour le défrichement de nouvelles terres. Ces travaux sont accordés aux colons pour un salaire quotidien de \$1.60. Ce contexte de crise caractérisé par un taux de chômage très élevé est accentué par la mécanisation de certains travaux. En 1937, l'utilisation de la machinerie pour l'exécution de travaux de voirie est contestée par un groupe de chômeurs. En effet, des habitants protestent auprès du conseil municipal au sujet de l'emploi de machines, dont une pelle mécanique et un camion, à un moment où "un grand nombre d'hommes sont sans ouvrage et qu'il y a aussi plusieurs pauvres qui ont grandement besoin de travailler avec leurs chevaux."<sup>19</sup> Suite à ces pressions, le conseil demande au gouvernement provincial de retirer sa machinerie afin d'éviter des troubles.

## **La Seconde Guerre mondiale, le communisme et le racisme**

Le 5 avril 1937, le conseil demande aux autorités gouvernementales de passer des lois pour enrayer le communisme. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, le conseil s'oppose énergiquement à toute forme de conscription ou mobilisation pour le service militaire en dehors des frontières du Canada. Le 8 septembre 1942, il apprend avec regret la mort du lieutenant André Vennat de Labelle tombé au champ de bataille à Dieppe. En février 1944, le conseil appuie la Ligue Nationale du Canada dans sa lutte contre toute immigration au pays après la guerre.

Plus encore, en 1954, le conseil municipal, dirigé par le maire Gaston Beudart, adopte unanimement une résolution ultra-raciste visant à parquer les immigrants dans une même paroisse de colonisation du Nord-Ouest québécois. Ce clivage ethnique a pour objet d'éloigner les groupes d'immigrants des paroisses catholiques et canadiennes-françaises. C'est ce qui ressort de la présente résolution:

"Il est résolu unanimement que ce conseil proteste énergiquement auprès du Ministère de l'Immigration à Ottawa et du Dr. Gustave Roy, député du comté au Parlement Fédéral, contre le placement et l'installation d'immigrés de toutes nationalités et de toutes croyances religieuses parmi une population Canadienne-Française et catholique au sein de nos paroisses rurales.

Ce sera sans aucun doute une cause de troubles des plus sérieux d'ici quelques années dans nos administrations municipales et surtout scolaires, si on tolère cet état de chose qui a débuté au début de l'année à Labelle et qui semble s'accroître par l'encouragement de représentants du gouvernement fédéral. Etant donné qu'il y a encore dans le Nord-Ouest Québécois et ailleurs dans notre province de vastes régions de colonisation encore inexploitées capables d'absorber facilement ces immigrés en les groupant dans une même paroisse composée uniquement de familles d'une même nationalité ayant les mêmes moeurs et professant les mêmes croyances religieuses; nous sommes convaincus qu'il n'y a pas lieu de diriger ces familles ici et là dans nos campagnes à cause de ces immigrés qui pour la plupart ne parlent pas la langue française ni même la langue anglaise et ne possèdent pas notre mentalité, nos moeurs et nos croyances."<sup>20</sup>

## **Le problème de l'aqueduc**

Dès la première assemblée municipale, en 1883, le conseil est préoccupé par le problème de l'aqueduc. Le conseil vote en 1891 un règlement pour permettre à Adolphe Provost, marchand, de construire un système d'adduction d'eau. Il accorde à A. Provost une exemption de taxes durant dix ans et lui permet de prélever à chaque propriétaire de maison la somme de cinq piastres et pour chacune des maisons de commerce la som-

me de douze piastres pour une année. En 1896, Paul-Emile Forquet, marchand et maire, élabore un projet concernant la construction d'un aqueduc pour le village de Labelle. Le projet d'aqueduc est accepté par le règlement le 1er février 1897. Ce règlement autorise P.-E. Forquet à construire un aqueduc en tuyaux de bois pour approvisionner d'eau tous les propriétaires du village.

En retour, P.-E. Forquet est exempté de taxes municipales pour une période de quinze ans ou plus. Mais des problèmes surgissent et le 3 février 1902, le conseil accepte la résignation de P.-E. Forquet refusant de construire l'aqueduc. D'après l'abbé Robert Godard, ce problème de l'aqueduc a entraîné la création de la municipalité du village de Labelle; il écrit:

“De 1883 à 1897, date de la construction du premier aqueduc en tuyaux de bois, la question de la construction de l'aqueduc suscita de violents débats, au point qu'il entraîne la division du village et de la paroisse d'où naquit une deuxième municipalité en 1902: celle du village.”<sup>21</sup>

Le père Godard réduit donc l'origine de l'érection de la municipalité du village de Labelle au problème de l'aqueduc. Nous croyons que l'enjeu qui a provoqué la séparation du village en 1902 débordé le problème de l'aqueduc et traduit la volonté des notables (c'est-à-dire des marchands, petits entrepreneurs, médecins et notaires) d'adapter le village à leur personnalité. Le village est différent de la paroisse. De fait le village est, depuis 1893, le terminus du chemin de fer. Il est un centre commercial et manufacturier très important. Les magasins généraux, les manufactures, les hôtels, la maison d'école, l'église, le presbytère et les trottoirs de bois donnent au village un petit cachet de modernité. L'allure urbaine du village tranche par rapport aux milieux agricoles de la paroisse. C'est dans cette perspective qu'il faut regarder le problème de l'aqueduc qui met en lumière les divergences entre le village et la paroisse, et qui sert de prétexte pour justifier la séparation du village.



## CHAPITRE VIII

# LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE LABELLE (1902-1973)

La municipalité du village de Labelle a été érigée civilement le 28 mai 1902. Elle couvrait alors une superficie d'environ deux milles et deux tiers. La création de cette nouvelle structure administrative est, dès le début, contrôlée par les notables. Le premier conseil municipal de 1902 est formé comme suit: maire, Paul-Émile Forget, marchand; conseillers, George Church, industriel; Hormidas-William Légaré, commerçant; Louis Brunelle, industriel; Damien Jérôme, forgeron et François Prévost, ouvrier. Le secrétaire-trésorier est Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin. Il faut souligner que l'élection du premier maire le 4 août 1902 fut extrêmement serrée. En effet, Paul-Émile Forget, marchand, et Damien Jérôme, forgeron, partageaient un nombre égal de votes pour le poste de maire. Pour briser cette égalité, George Church, président d'élection, donna son vote à Paul-Émile Forget qui fut immédiatement élu maire. C'est le début du règne de Paul-Émile Forget à la mairie de la municipalité du village de Labelle pendant vingt-huit ans. Lorsqu'on examine les individus qui remplissent la fonction de maire, on constate que ce sont des marchands, des industriels et des petits entrepreneurs. On compte aussi un hôtelier, un agent et un journaliste (voir tableau 8).

### TABLEAU 8

#### Liste des maires de la municipalité du village de Labelle de 1902 à 1973

Paul-Émile Forget	marchand	1902-1903
George Church	industriel	1903-1904
H.-W. Légaré	marchand	1904-1905
Paul-Émile Forget	marchand	1905-1908
Joseph Demers	journaliste	1908-1913
Paul-Émile Forget	marchand	1913-1919
James Mc. Gibbon	marchand	1919-1921
Paul-Émile Forget	marchand	1921-1925
John Vallée (père)	industriel	1925-1927
Paul-Émile Forget	marchand	1927-1933
Ubaldo Marinier	hôtelier	1933-1934
Henri Brassard	cultivateur	1934-1935
Paul-Émile Forget	marchand	1935-1937
Côme Bertrand	marchand	1937-1939
Paul-Émile Forget	marchand	1939-1945
J. Avila Gratton	agent	1945-1946
Alfred Bélisle	marchand	1946-1949
Germain Drouin	entrepreneur des pompes funèbres	1949-1952
Charlemagne Duval	propriétaire moulin à scie	1952-1954
Germain Drouin	entrepreneur des pompes funèbres	1954-1959
Georges Labelle	contracteur-menuisier	1959-1963
Delphis Gingras	contremaître	1963-1966

Léonard Vézina	commerçant	1966-1967
Alcide Boivin	hôtelier	1967-1971
Robert Labelle	entrepreneur-électricien	1971-1972
Charles Bélisle	marchand	1972-1973

En examinant le tableau no 9, on remarque que la plupart des personnes qui ont occupé le poste de secrétaire-trésorier sont recrutées parmi les membres des professions libérales: des médecins, des notaires et des avocats. Il faut toutefois souligner la présence d'un cultivateur.

## TABLEAU 9

### Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité du village de Labelle de 1902 à 1973

Joseph-Aurèle Bigonnesse	médecin	1902-1907
J.-H.-N. Légaré	marchand	1907-1908
Rodolphe Robert	avocat	1908
Jules Ledoux	commissaire de la Cour Supérieure	1908-1923
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1923-1924
Paul Saint-Jacques	notaire	1924-1926
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1926-1930
Alfred Bélisle	marchand	1930-1946
Georges Godard	secrétaire	1946-1973

### La question de l'aqueduc

Les débats des premières assemblées municipales portent sur la question controversée de l'aqueduc. En fait, le système d'adduction d'eau était devenu le principal problème des notables et, en particulier, du maire Paul-Émile Forget. À une assemblée municipale qui a eu lieu le 18 août 1902, le maire Forget se retire momentanément de son siège car il a des intérêts personnels sur la question de l'aqueduc. Damien Jérôme est appelé à présider l'assemblée en qualité de pro-maire. C'est alors que Forget demande au conseil qu'il y ait préférence à son égard pour la construction de l'aqueduc puisqu'il est déjà propriétaire du système d'aqueduc existant. Par la force des choses, le conseil accède aux désirs du promoteur Forget.

La construction de cet aqueduc se réalisa donc en 1902. Les habitants allaient puiser l'eau à la ferme de Charles Brassard, située sur le chemin de la Chapelle. Le conseil engage aussitôt une personne pour veiller au bon fonctionnement de l'aqueduc, pour faire les réparations et les installations nécessaires, pour surveiller le gel des tuyaux de bois en hiver, pour transporter l'eau au moyen d'une charrette tirée par un cheval à ceux qui en sont privés à la suite de bris de tuyaux.

En 1903, le conseil achète l'aqueduc qui est la propriété de P.-E. Forget pour la somme de sept cent cinquante dollars.

L'année suivante, le conseil décide de commander une étude à la Société Dupont, Leduc et Vincent sur le projet de construction d'un nouvel aqueduc en fer galvanisé. Le 1er août 1904, les électeurs se prononcent, par une mince majorité de 16 voix, en faveur du règlement no 11 concernant la construction de l'aqueduc. Le contrat est finalement accordé à M.A.N. Drouin de Montréal. Puis, le 24 octobre 1904, les citoyens sont de nouveau convoqués pour voter au sujet d'un emprunt de dix mille dollars pour la construc-

tion de l'aqueduc. Trois mois plus tard, le conseil rappelle encore une fois les citoyens pour accepter ou rejeter un projet d'emprunt de onze mille dollars à cinq pour cent d'intérêt. L'aqueduc devint une réalisation onéreuse pour la communauté. En 1920, on construit un nouvel aqueduc qui s'alimente à partir du lac Blanc. Enfin, en 1948, les tuyaux de bois sont remplacés par des tuyaux de fonte.

## **L'incendie de 1902**

Le 30 août 1902, un grand incendie dévasta une partie du village, sur la rue principale, du côté ouest de la rivière. Plus de dix-sept domiciles ont été détruits par le feu ainsi que les maisons de commerce telles que les hôtels A. Dumoulin et N. Nantel, les magasins généraux de Larocque, de P.-E. Forget et de H.-W. Légaré, la boulangerie de Jacques Drouin, les maisons de Paul Marinier, de Félix Labelle, etc... Le conseil dirigé par P.-E. Forget envoie une requête aux gouvernements d'Ottawa et de Québec demandant de l'aide financière pour les sinistrés. Cette requête décrit la situation critique en ces termes:

“Attendu que le village de Labelle a été presque totalement détruit par un incendie.

Attendu que la paroisse a beaucoup à souffrir pour la ruine des principales maisons de commerce.

En conséquence le dit Conseil demande que le Gouvernement accorde une indemnité pour permettre que le village de Labelle se relève en portant secours aux incendiés.”<sup>1</sup>

L'incendie du village est un dur coup porté contre cette municipalité qui a été érigée il y a à peine deux mois. Cette catastrophe entraîne l'endettement de la municipalité du village de Labelle qui emprunte \$3,000.00 à la Banque des Marchands du Canada à Saint-Jérôme. Cette dette atteindra \$20,000.00 en 1925.

Après le sinistre de 1902, le conseil municipal étudie sérieusement le problème des incendies pour assurer une sécurité aux villageois. En 1905, il est proposé par exemple qu'une entente soit ratifiée avec les propriétaires pour poser des valves en cas de feu. En 1945, Labelle dispose de quelques pompiers volontaires possédant comme seul équipement une jeep de l'armée. Ce n'est qu'en 1951 que le conseil décida d'édifier une station de pompes à incendie munie de tous les accessoires nécessaires, au coût de dix mille dollars. En 1964, le conseil fait un emprunt de \$23,000.00 pour l'achat d'une autopompe. En 1967, la caserne des pompiers est aménagée dans le nouvel hôtel de ville.

## **Le système routier**

En 1904, le conseil municipal envisage le développement du système routier en fonction de l'industrie touristique. Dans ce sens, il appuie la requête d'un groupe de citoyens demandant au gouvernement provincial d'ouvrir une route conduisant du Lac Tremblant à Saint-Michel, en partant du village de Labelle. Vingt ans plus tard, le conseil s'intéresse à la construction de la route nationale qui relierait Montréal à Mont-Laurier.

Ce projet était pressant afin de remplacer le vieux chemin Chapleau qui traversait les cantons Marchand, Loranger et de Montigny jusqu'au canton Kiamika sur la rivière la Lièvre. La construction de la route 11 débuta en 1925 et on employa plus d'une centaine d'ouvriers de Labelle. Les ouvriers travaillaient dix heures par jour, six jours par semaine, au salaire quotidien de \$2.50. Un charretier avec ses deux chevaux recevait \$5.00 par jour, mais avec un seul cheval il gagnait \$3.50 par jour. En cas de pluie, le

travail était interrompu et les ouvriers n'étaient pas payés. Les ouvriers transportaient du gravier dans des voitures tirées par des chevaux. Ils s'approvisionnaient à la carrière de gravier chez Adonai Lauzon. En 1945, de nouveaux travaux de construction modifièrent quelque peu le tracé de la route 11 qui deviendra plus tard la route 117. Le surintendant général des travaux était M. Weston, sous la direction de l'entreprise Atlas Construction. Parmi les ouvriers de Labelle qui ont travaillé sur la route 11, nommons Fernand Vézi-na, Albert Cassidy, Fernand Larocque et Jean-Paul Telmosse. Ils travaillaient huit heures par jour, six jours par semaine, pour un salaire quotidien de \$4.00.

### **Le pont sur la Chute aux Iroquois**

Au début du siècle, à cause de l'achalandage, des intempéries et de la descente des billots sur la rivière Rouge, on a dû effectuer de nombreuses réparations au pont couvert situé au-dessus de la Chute aux Iroquois. Ces travaux furent très coûteux et endettèrent la municipalité du village de Labelle. Néanmoins, le conseil avait intérêt à se préoccuper de l'entretien du pont qui était une voie de communication vitale pour la population et surtout pour les marchands.

Au printemps de 1904, on constate que les piliers du pont étaient endommagés par la descente des billots sur la rivière Rouge. Le conseil, sous l'impulsion du maire H. W. Légaré, fit des réclamations auprès des compagnies forestières dont la William & Morrison, Georges Dansereau, John Forester, Riordon Paper Mill, Church & Sons et J.H. Perley pour la réparation du pont. Il exigeait une somme de \$600.00 à raison de \$100.00 par compagnie. Seules les entreprises Church & Sons et J.H. Perley ont accordé un dédommagement de \$75.00 chacune. Des procédures furent prises par le conseil à l'endroit des autres compagnies.

### **Les forces de l'ordre**

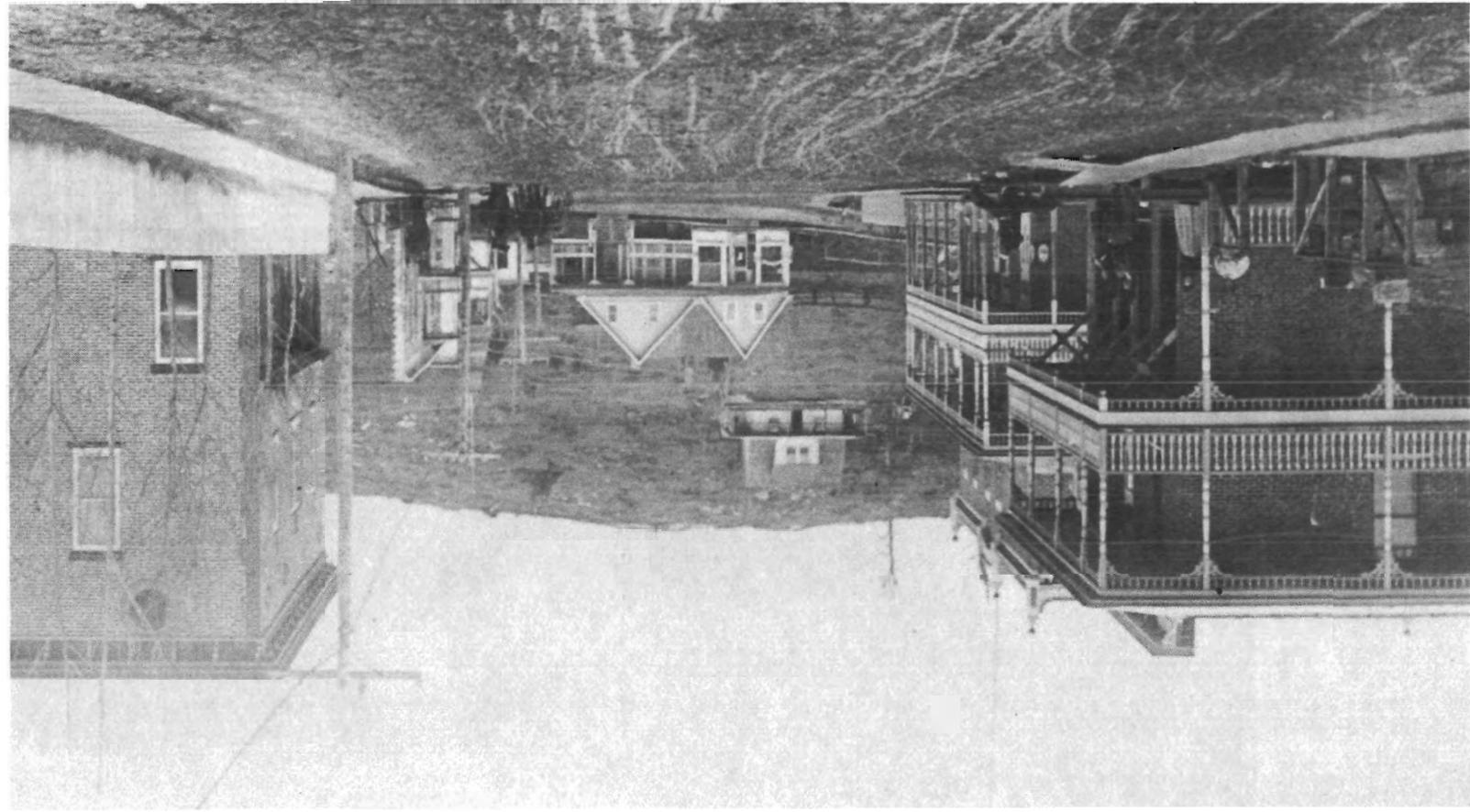
Le conseil était également préoccupé de maintenir l'ordre dans le village. Toutefois, nous ne possédons que quelques bribes d'informations concernant les forces de l'ordre de Labelle. Ainsi, en 1904, le conseil fait la nomination d'un gardien pour faire respecter le règlement qui interdit de trotter sur le pont. En 1925, Joseph Paradis est assermenté comme constable et est armé d'un revolver et d'une paire de menottes. L'année suivante, Moïse Ménard est engagé comme policier afin de surveiller la vitesse des automobiles dans le village et sur le pont et d'arrêter les conducteurs qui circulent en état d'ébriété. Il est à noter que le conseil lui donnait comme revenu la moitié des amendes payées pour chaque infraction commise par les contribuables. Cette police locale fut remplacée en 1951 par des représentants de la Sûreté du Québec, dont Fernand Laporte, Maurice Pominville, Yvan Léonard et Jean Monette. Le 5 mars 1963 marque l'ouverture du poste de la Sûreté du Québec à Labelle sous la direction du sergent Léo-Paul Cadieux. Le territoire du poste de Labelle couvre dix municipalités à partir de La Conception jusqu'à Ste-Véronique ainsi que les parcs Mont-Tremblant et Papineau-Labelle. Vingt-cinq policiers forment actuellement les effectifs du poste de Labelle.

### **Le chemin de fer**

Le conseil municipal du village reconnaît le grand rôle joué par le chemin de fer pour l'économie de Labelle. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, il s'intéresse au développement de ce moyen de transport et tout particulièrement à la modernisation du terminus au village. Dès 1906, le conseil demande à la C.P.R. (Canadian Pacific Railway) de construire une nouvelle station ferroviaire avec une salle d'attente plus grande et plus confortable. Mais il a fallu attendre jusqu'en 1924 avant que les villageois bénéficient de cette gare moderne.



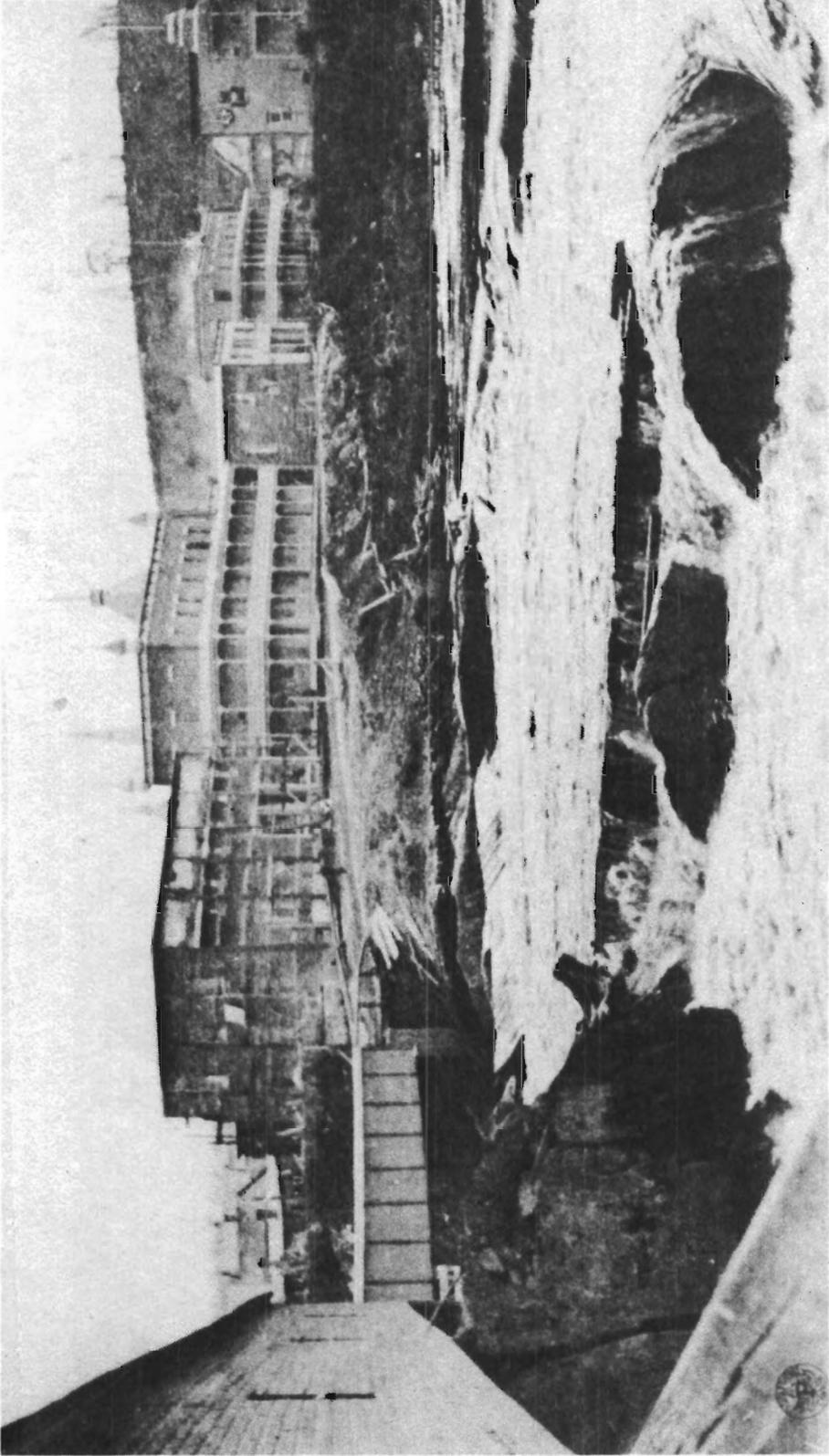
*Cette photo, prise vers 1947, montre Paul-Émile Forget qui fut marchand, maire et président de la commission scolaire pendant plusieurs années. Il fut un des notables bourgeois les plus influents de Labelle.*



*Napoleon Nantel, et à droite, le magasin général de Paul-Emile Forget.*  
Rue commerciale de Labelle en 1908. Au centre de la photo, on voit la maison du docteur Joseph-Aurèle Bigonessse, à gauche, l'hôtel du Nord appartenant à



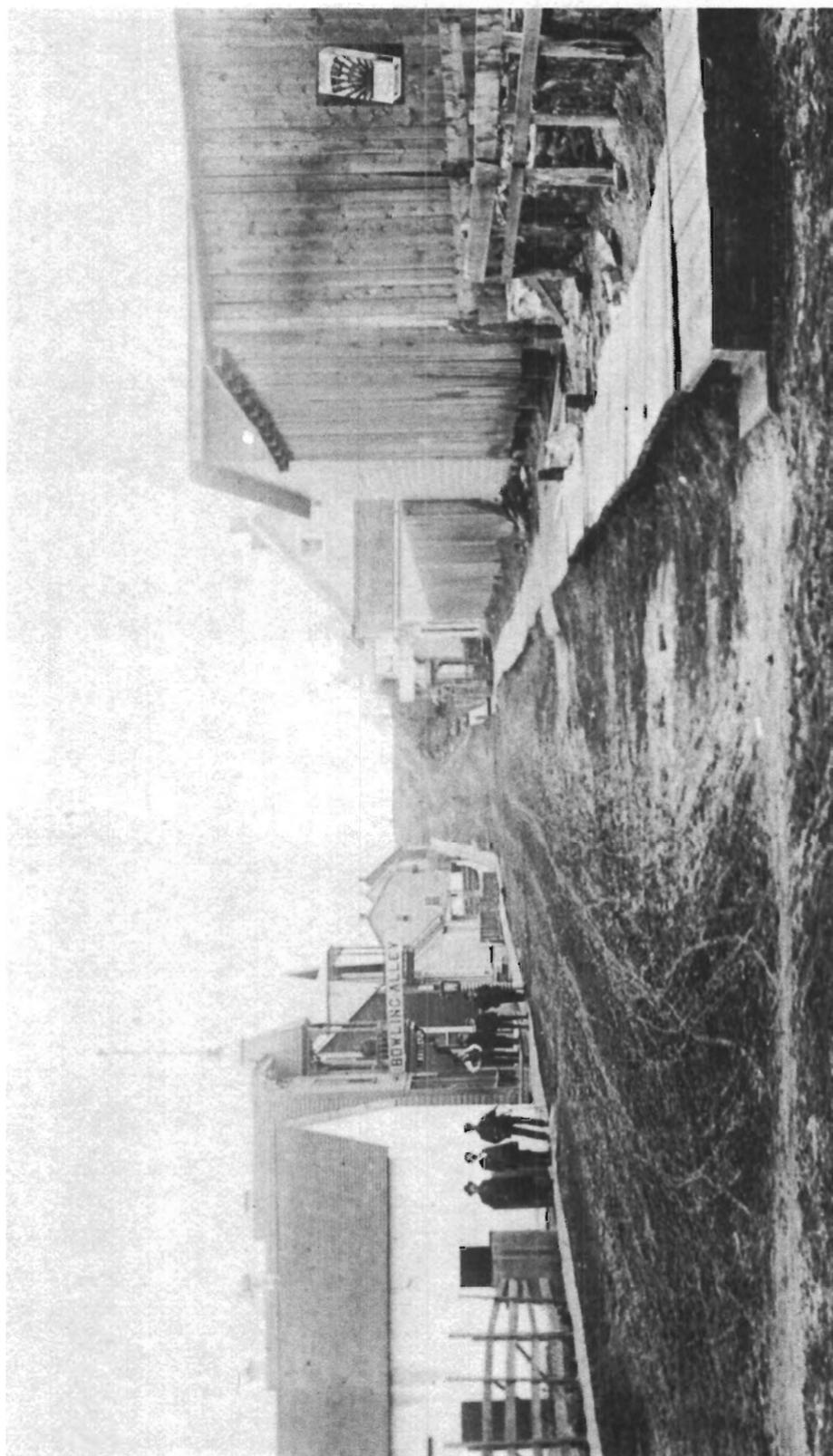
*Intérieur du magasin général de Paul-Émile Forget en 1892. On vendait dans ce magasin une variété complète de marchandises: des chaussures, des provisions, de la farine, du foin, de la ferronnerie, de la peinture, de la vitre, de la vaisselle, des briques, de la chaux, des articles de fantaisie, des meubles et même des chevaux de course ou de trot ainsi que des voitures et des harnais.*



*Vue du pont couvert, des hôtels et des magasins de Labelle vers 1900. Ces immenses bâtisses, à deux étages, sont ornées de très belles galeries et de petites tours.*



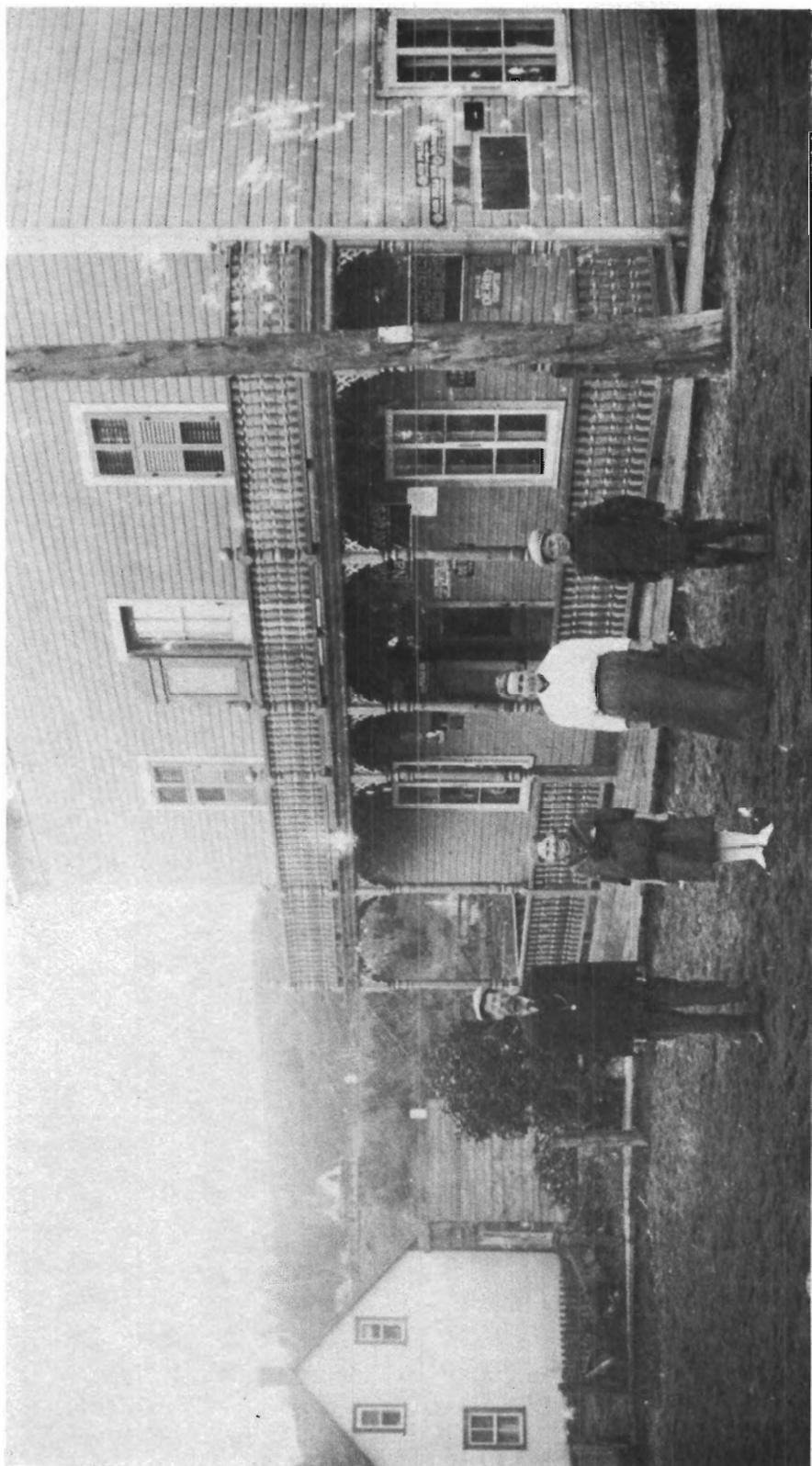
*On voit une partie de la rue de l'Église vers les années 1910. Cette maison, en forme de boîte et lambrissée en déclin, comprenait le magasin de Alfred Bélisle puis le bureau de poste. Elle devint, plus tard, la quincaillerie Gauthier.*



*Vue de l'une des rues les plus pittoresques de Labelle au début du XXe siècle. On ne peut s'empêcher de noter le chemin de terre, le trottoir de bois, le Bowling Alley et la suite de maisons de bois.*



*Vue du village de Labelle au début du XXe siècle. On remarque la voie de triage du chemin de fer ainsi que la stature imposante de l'église et du couvent.*



*Maison en forme de boîte, à deux étages, dont les murs sont recouverts de déclin. Il s'agit du magasin Baudart en 1923.*

## Le téléphone

En 1905, le conseil accorde à Eugène Danis, de L'Annonciation, le droit d'installer des poteaux de téléphone dans le village. Le "Système de Téléphone Danis" s'étendait de L'Annonciation à La Macaza, L'Ascension, Val-Barette, Hébert et Nominuingue. Son expansion fut rapide car dès le 5 février 1906 le conseil fit une demande à la compagnie Danis afin de relier Labelle à Montréal.

Le 19 octobre 1908, la compagnie de Téléphone Bell du Canada prolongea ses lignes interurbaines de Saint-Jovite à Labelle. Dans la même année, la compagnie Bell aménagea son premier bureau central à Labelle et nomma Mary Wise au poste de gérant local.<sup>2</sup> En examinant l'annuaire de Québec en 1908, on se rend compte que les premiers abonnés de Labelle furent des notables:

Béchart & Guérin, hôtel  
Bigonesse, Dr J.-A., médecin  
Canadian Pacific Ry, station  
Church, G.-H., résidence  
Church & Fee, Office Western Mill  
Dumoulin, A., hôtel  
Forget, P.-E., magasin général  
Gauthier, A & Co, magasin général  
Marinier, Nap., harnais, voitures, etc.  
Mc Gibbon, Jos., général store  
Mayer, L., boucher  
Nantel, N., hôtel  
Robert, Rodolphe, avocat  
Riordon Paper Mills, Ltd, office

Le 4 avril 1940, la compagnie Bell acheta le réseau téléphonique du "Système de Téléphone Danis". L'année suivante, la compagnie Bell le revendit à la compagnie Labelle Téléphone qui desservit le comté de Labelle jusqu'en 1950. À partir de cette date, la compagnie Bell fournit le service téléphonique.

## L'énergie électrique

Trois ans après l'érection civile du village, le conseil s'intéresse à l'éclairage électrique. Le 15 mai 1905, le conseil permet à François Souillard de poser des poteaux dans les rues pour y installer l'éclairage électrique. Pour obtenir cette permission, F. Souillard devait verser une somme de cent cinquante dollars au secrétaire-trésorier pour défrayer les coûts du règlement voté par le conseil à ce sujet. En retour, il obtenait un privilège d'exploitation pour une durée de 20 ans et s'engageait à éclairer le village au prix de \$5.00 par lampe. À cette époque, le village possédait un minimum de 20 lampes de 2 chandeliers.

Au terme de ce mandat, le conseil demande au ministère des Services publics le droit d'exploiter le pouvoir d'eau de la Chute aux Iroquois. Au début de l'année 1926, le conseil entre en négociation avec des compagnies et des particuliers qui sont intéressés à exploiter le pouvoir hydraulique de la Chute aux Iroquois. Il y eut, par exemple, la Compagnie Hydro Électrique Laurentienne, la International Power Company, R.L. Ville-neuve de Labelle, J.A. Fournier de Québec, etc...

Le 5 novembre 1928, la Gatineau Light Power Company s'empare des droits d'ex-

exploitation des chutes. Depuis cette date, les chutes sont inexploitées. Et à partir de 1929, la Gatineau Light Power Company installe des lignes électriques dans les principaux villages. Le 8 septembre 1945, des habitants se regroupent pour créer la "Coopérative d'électricité de Labelle". Cette coopérative, dont le président est François Nantel, cultivateur, et le secrétaire-trésorier Georges Godard, a pour but de favoriser l'électrification rurale. Elle construit des lignes électriques à tous les endroits et tous les rangs reculés que la Gatineau Light Power Company refuse de desservir parce que ce n'est pas rentable. Finalement, en 1964, la Coopérative d'électricité des Laurentides est intégrée dans le réseau d'Hydro-Québec.

### **L'hygiène, l'esthétique et les moeurs**

Dans l'administration municipale du village, l'hygiène, l'esthétique et les moeurs occupent une place importante, et cela est assez particulier à l'action des notables qui vise à façonner le village pour en faire un lieu salubre et agréable.

En 1903, Paul-Émile Forget, marchand, Hormidas-William Légaré, marchand, George Church, industriel, Damien Jérôme, forgeron, François Provost, ouvrier, Louis Brunelle et Ovila Daoust forment un comité d'hygiène. En 1918, le bureau d'hygiène est composé de James Mc Gibbon, marchand, Martin Cassidy, et A. Dufresne, médecin. En 1930, il comprend Hilaire Bélisle, A. Dufresne, médecin, et Paul-Émile Forget, marchand.

Le bureau d'hygiène était chargé de surveiller l'application de certains règlements gouvernementaux ordonnant par exemple la vaccination obligatoire, de fournir les secours nécessaires pour enrayer des maladies comme la grippe espagnole, la grattelle, etc.

Dans les débats des assemblées municipales, il existe un fait cocasse au sujet d'une histoire de pipe. En fait, le 2 février 1925, un règlement est proposé pour interdire l'usage de la pipe durant les séances du conseil. Cette réglementation suscita le démantèlement du conseil par la démission du maire Paul-Émile Forget.

Le conseil porte également une grande attention à donner un aspect urbain au village par la construction de trottoirs en 1905. En 1925, il s'adresse au député Pierre Lortie pour obtenir un octroi dans le but de planter des arbres pour donner un cachet esthétique au village.

Les moeurs du temps étaient surveillées par le conseil et les exigences du curé. Le 18 juillet 1924, le conseil envoie une requête priant le premier ministre du Québec et le procureur général de prendre des mesures pour protéger la famille et la société en appliquant les lois concernant l'observance catholique qui bannit le travail le dimanche. En 1931, le conseil attribue au maire P.-E. Forget le pouvoir de procéder à l'arrestation de toute personne qui circulerait dans les rues du village vêtue indécemment. Dans la même année, le conseil interdit les machines à sous et tout coupable est passible d'une peine d'emprisonnement. Dix ans plus tard, le conseil fait apposer dans les endroits publics des affiches "défense de blasphémer".<sup>3</sup> Le 1er août 1960, il fait mettre d'autres affiches indiquant qu'un règlement municipal interdit de porter des costumes de bain, des shorts et tout costume indécent sur la rue et dans les places publiques.

### **Le commerce, les banques, les compagnies forestières et minières**

Pour protéger les marchands, le conseil nomme en 1905 un officier (G. Girard) pour appliquer la loi qui interdit la vente de marchandises le dimanche. Le conseil a aussi le

contrôle, comme nous l'avons déjà dit précédemment, sur l'émission des permis de vente d'alcool. Il va jusqu'à s'immiscer dans l'administration de l'hôtellerie en contrôlant le prix de la vente de boisson. Ainsi, par exemple, en 1925, le conseil fixe le prix de la bouteille de bière à vingt-cinq cents.

La destinée économique du village a été, depuis son érection civile, un sujet de préoccupation pour les notables. Dès 1904, le conseil adopte des mesures dans le but d'encourager l'industrie. Il offre des exemptions de taxes et des bonus aux compagnies d'exploitation forestière et minière. Le 2 mai 1904, le conseil accorde un bonus de cent trente-cinq dollars à la compagnie de bois appartenant à George Church et James Church.

Durant la même année, le conseil exempte de taxes l'industriel John Vallée pour la construction d'un moulin à scie près de la gare du chemin de fer. En 1933, le conseil adopte des mesures inspirées du nationalisme économique. Il exige que la Canadian International Paper permette aux Canadiens-français d'occuper des postes de commande.

La Banque Provinciale du Canada tient une agence à Labelle de 1920 à 1926. En 1928, le conseil municipal fait des pressions pour établir une banque dans le village. Ce n'est qu'en 1950, que la Banque Provinciale ouvrira une succursale sous la gérance de Roland Séguin. Puis, le 20 mars 1960, c'est la fondation de la Caisse populaire de Labelle.

### **La crise économique**

La crise économique de 1929 frappa durement le village de Labelle. Les fermetures massives de moulins à scie et de manufactures ont eu pour effet de créer un taux élevé de chômage et de plonger l'économie du village dans un état précaire. Des politiques sociales sont adoptées par les gouvernements provincial et fédéral pour contrer cette vague de chômage et de misère qui touche les classes populaires. Les Secours Directs fournissent aux familles indigentes les premières nécessités à leur survie. Il y a aussi la loi de l'aide aux chômeurs. Ce programme gouvernemental a pour objectif de subventionner 80% des travaux que les municipalités faisaient effectuer par les chômeurs. Cette mesure fut employée couramment dans le village de Labelle. Le 2 février 1931, des travaux de rénovation sont réalisés sur le bâtiment de la salle municipale. Les salaires payés aux travailleurs étaient de 20 cents de l'heure pour un homme seul; 30 cents l'heure pour un homme et un cheval; 40 cents l'heure pour un homme et deux chevaux; 25 cents l'heure pour le conducteur des travaux. En plus, le conseil crée un comité de régie formé de J.-A. Gratton, Delphis Dauphin et Alfred Bélisle. Ce comité était chargé de distribuer le travail aux chômeurs. Le 7 avril 1931, une seconde demande d'octroi visant à remédier au chômage est faite cette fois-ci pour l'amélioration des chemins dans le village.

La crise économique provoque une augmentation du nombre de mendiants. Pour contrôler cet état de pauvreté, le conseil avise les hôteliers de ne pas nourrir les mendiants aux frais du conseil, à moins d'une autorisation du maire ou du pro-maire. Une somme de cinquante cents est allouée à chaque mendiant pour le coucher et le repas.

La situation de crise aiguë entraîne le conseil à adopter des mesures réactionnaires à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. En 1937, le conseil propose aux autorités gouvernementales de prendre les moyens nécessaires pour réprimer les mouvements communistes et anarchistes qui menacent notre société. Il en arrive même à sanctionner une politique raciste en s'opposant catégoriquement, en 1939, à toute immigration juive au Canada à cause du grand nombre de chômeurs qu'il y a déjà à supporter.

Enfin, lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, le conseil proteste contre la conscription et s'oppose contre toute participation à une guerre extra-territoriale.

### **L'hôtel de ville**

Le 21 septembre 1965, le conseil du village adopte un règlement autorisant un emprunt de \$70,000.00 pour la construction d'un édifice municipal. Pour la réalisation de ce projet, il obtient un octroi de \$60,000.00 des gouvernements fédéral et provincial. Les plans furent préparés par l'architecte André Simon et par la firme Patrick Ryan de Mont-Laurier. Les coûts de construction s'élevèrent à \$80,000.00. Benoît Robidoux de L'Annonciation était le surintendant des travaux. Le nouvel hôtel de ville fut construit sur l'emplacement de l'ancienne salle paroissiale. Il rassemble, sous un même toit, la salle municipale, le secrétariat, le bureau du directeur des loisirs, le garage des pompiers, la grande salle de réception et le dépôt des archives. L'inauguration de l'hôtel de ville eut lieu le 18 septembre 1968. À cette occasion, un grand nombre de sommités étaient présentes dont Fernand Lafontaine, député provincial et ministre de la Voirie et des Travaux publics, Gaston Clermont, député fédéral, le curé Dupont et les maires des municipalités du comté de Labelle.

### **La municipalité de Labelle**

Le 3 janvier 1973, les municipalités du canton Joly et du village de Labelle sont fusionnées pour former la "Municipalité de Labelle". Voici la liste des maires et des secrétaires-trésoriers de la nouvelle municipalité.

Maires:	Charles Bélisle, marchand Pierre Dumontier, agent d'assurance	1973-1978 1978-
Secrétaires-trésoriers:	François Amadei, notaire Claude Charbonneau, administrateur Gérald Gagnon, administrateur	1973-1977 1977-1979 1979-

CINQUIÈME PARTIE

# LA VIE SCOLAIRE



## PRÉSENTATION

Cette partie du livre n'a pas la prétention de fournir une analyse complète des multiples facettes de la vie scolaire. Elle s'attache plus modestement à certaines dimensions concrètes de l'histoire des commissions scolaires de La Nativité de 1883 à 1957, du village de Labelle de 1927 à 1957 et de Labelle de 1957 à 1972. En réalité, nous voulons traiter de l'action des notables et des curés dans l'organisation scolaire, des écoles de rang, des conditions de travail des institutrices et de l'inspection. Notre étude s'appuie sur deux sources manuscrites, d'une part, les *Cahiers des délibérations* des municipalités scolaires de La Nativité et du village de Labelle, et d'autre part, la *Correspondance du bureau du secrétariat de l'Instruction Publique du Québec*.

Il faut préciser au départ qu'une "commission" ou "municipalité scolaire" est un corps administratif où les commissaires d'école ont le contrôle financier et le pouvoir de décisions concernant l'engagement du personnel enseignant, la matière d'enseignement, les règlements, la construction et l'entretien des écoles. Ils doivent néanmoins rendre compte de leur administration au surintendant de l'Instruction publique.



## CHAPITRE IX

# LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE LA NATIVITÉ (1883-1957)

### L'école: un lieu de prédilection pour le clergé et les notables

Il nous est apparu, à la suite de nos recherches, que la fondation de la municipalité scolaire de La Nativité en 1883 fut favorisée par l'alliance du clergé et des notables du village. Ces derniers y exercent le contrôle financier tandis que le curé y est reconnu comme l'autorité compétente en matière d'enseignement. Il faut dire qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'influence cléricale est prédominante dans le champ de l'éducation.

Dès le début, le curé Jean Raynel se présente comme le chef de file pour la mise sur pied d'une municipalité scolaire dans sa paroisse de La Nativité. Le 30 juin 1882, il envoie une requête signée par soixante et un habitants au surintendant de l'Instruction publique Gédéon Ouimet, réclamant l'érection du canton Joly en municipalité scolaire distincte sous le nom de "La Nativité".<sup>1</sup> Cette requête est appuyée par le curé Labelle. Ce personnage influent s'allie avec les notables de la paroisse dont Ulysse Dyonnet, industriel, Ariste Bock, marchand, et Charles-Ernest Kapps, commerçant, pour recommander l'érection du canton Joly en municipalité scolaire. Plus encore, le curé Labelle détermine la composition des premiers commissaires d'école. Le 12 octobre 1882, Antoine Labelle écrit de Saint-Jérôme au surintendant de l'Instruction publique:

"Cher monsieur,

Il a été envoyé une pétition du canton Joly, comté d'Ottawa, pour ériger cette nouvelle localité en municipalité scolaire. Ce canton qui ne date que d'hier a déjà 400 âmes. Il a sa chapelle, son curé, ses moulins, ses marchands, ses hôtels et on y remarque des personnes distinguées par leur éducation telles que M. M. Dyonnet, C.E. Kapps, correspondant du Nord, A. Bock et même, dit-on, la plus belle femme du comté de Terrebonne et d'Ottawa n'en déplaie aux beautés du Québec.

Vous comprenez qu'on y estime au plus haut degré le bienfait de l'éducation qui doit marcher de front avec la culture.

Je ne doute pas que ce soit votre désir de seconder les vœux de si braves colons. Il faut prendre comme commissaires d'école les hommes les plus instruits de la localité. D'après l'avis des personnes influentes de l'endroit, voici les noms qui sont proposés en dernier lieu pour commissaires d'école et que je prierais le Département d'accepter comme étant les plus compétents et par la richesse et l'éducation.

M. Ulysse Dyonnet, président

M. Charles-Ernest Kapps,

M. Ariste Bock,

M. Jules Brassard,

Napoléon Nantel.

Le canton Joly est aussi connu sous le nom canonique de La Nativité. Ce

canton va être érigé en municipalité le 1er janvier prochain. On désire beaucoup que l'école commence le 1er novembre prochain. Tout à vous. A. Labelle".<sup>2</sup>

En novembre 1882, le surintendant de l'Instruction publique répond au curé Labelle qu'il faut d'abord attendre l'érection du canton Joly en municipalité civile afin d'assigner les mêmes limites territoriales à la municipalité scolaire de La Nativité.

A cette époque, le territoire de la municipalité civile du canton Joly et de la municipalité scolaire de La Nativité correspondait au cadre paroissial. Après la création de la municipalité civile du canton Joly, le surintendant de l'Instruction publique écrit au secrétaire de la province de Québec, dans une lettre envoyée le 2 mars 1883:

"Le missionnaire de ce canton; le Révérend M. Labelle et plusieurs intéressés de l'endroit insistent sur cette érection et sur la nomination des commissaires mentionnés".<sup>3</sup>

Suite aux pressions de toutes sortes, le lieutenant-gouverneur décide d'ériger la municipalité scolaire de La Nativité le 15 mars 1883. Les premiers membres du conseil scolaire furent nommés par le surintendant de l'Instruction publique sous la recommandation du curé Labelle. Il s'agissait du cultivateur Napoléon Nantel, président; du médecin Alfred Lesage, secrétaire-trésorier; de l'industriel Zothique Therrien et des cultivateurs Jules Brassard, Damase Labelle et Pierre Paquet, commissaires. Lorsque l'on porte attention à la liste des présidents de la municipalité scolaire de La Nativité, nous remarquons la prépondérance des marchands (voir tableau 10).

## TABLEAU 10

### Liste des présidents de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)

Napoléon Nantel	cultivateur	1883
Zothique Therrien	industriel	1883-1884
Damien Jérôme	forgeron	1884-1885
Damase Labelle	cultivateur	1885-1887
Ariste Bock	marchand	1887-1890
Adolphe Provost	marchand	1890-1892
Etienne Miljour	cultivateur	1892-1894
Adolphe Provost	marchand	1894-1895
Paul-Emile Forget	marchand	1895-1920
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1920-1923
Paul-Emile Forget	marchand	1923-1927
Julien Brassard	cultivateur	1927-1928
Télesphore Pharand	travailleur/moulin à scie Bergeron	1928-1932
Julien Brassard	cultivateur	1932-1937
Josaphat Lauzon	cultivateur	1937-1942
Hilaire Labelle	cultivateur	1942-1943
Joseph Paradis	cultivateur	1943-1952
Gaston Beudart	voirie	1952-1953
Maurice Labonté	cultivateur	1953-1956
Damien Davies	cultivateur	1956-1957

De 1883 à 1927, les marchands contrôlent pendant quinze ans l'administration de la municipalité scolaire. À partir de 1927, date de l'érection du village en municipalité scolaire distincte, le groupe des cultivateurs domine nettement la municipalité scolaire de La Nativité. Si on examine maintenant la liste des secrétaires-trésoriers, nous remarquons la présence prédominante des membres des professions libérales (voir tableau 11).

## TABLEAU 11

### Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1957)

Alfred Lesage	médecin	1883-1884
Ariste Bock	marchand	1884-1886
Ernest Laurin		1886-1887
Georges Hyde		1887-
Damase Brassard		1887-1888
Damien Le Guerrier	notaire	1888-
Honoré Giroux		1888-1890
Joseph-Aurèle Bigonnesse	médecin	1890-1903
Omer Laperle		1903-1904
Joseph-Aurèle Bigonnesse	médecin	1904-1907
Jules Ledoux	commissaire de la Cour Supérieure	1907-1923
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1923-1926
Jules Ledoux	commissaire de la Cour Supérieure	1926-1927
Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1927-1931
Alfred Bélisle	marchand	1931-1934
Georges Godard	secrétaire	1934-1957

### L'école du village

La première assemblée du conseil scolaire, qui eut lieu le 11 avril 1883, porta sur le projet de la construction d'une école au village. Déjà, à cette séance, un groupe d'habitants fait valoir son opposition à l'établissement d'une taxe scolaire. L'école étant la chose du curé Raynel, ce dernier écrit au surintendant de l'Instruction publique pour lui demander de dicter sa conduite. Le surintendant répond au curé de La Nativité, dans une lettre datée du 30 avril 1883:

“Les propriétaires et occupants dans toute votre municipalité sont obligés de payer la taxe scolaire et qu'une portion d'entre eux ne peut se former en groupe ou en section pour éviter de payer la taxe. Les Commissaires doivent imposer et lever les cotisations scolaires dans toute la municipalité.”<sup>4</sup>

Pour faire suite au projet de la construction d'une école, le conseil scolaire demande un terrain à Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa. Celui-ci autorise le curé Raynel à donner un terrain pour l'école. Ce terrain appartenait à la fabrique et était situé entre les lots 25 et 26 du rang B. Le 11 août 1883, le conseil scolaire décide de commencer les travaux afin que l'école soit terminée pour la fin d'octobre. Dans le cadre des municipalités pauvres, le conseil scolaire demande une aide financière au surintendant de l'Instruction publique pour la construction de l'école. Celle-ci fut confiée au marchand Ariste Bock, au coût de \$425.00.

En attendant la fin des travaux, la maison de la succession Campeau fut mise à la disposition des commissaires pour l'ouverture des classes en septembre jusqu'à la fin d'octobre. La construction de l'école fut terminée au début de novembre 1883. Cette maison d'école à combles français comprenait deux étages. Le premier étage contenait la classe et le logement de l'institutrice, et le deuxième servait de salle municipale. Elle avait 25 par 30 pieds de dimensions, comprenant un poêle, un tableau noir, deux tables avec bancs, quatre bancs séparés et aussi des lieux d'aisance. En 1884, le conseil scolaire emprunte \$200.00 pour payer la balance de la construction de l'école.

Le 7 août 1886, le curé Louis Leblanc fait parvenir une requête signée par vingt-sept habitants décrivant au surintendant de l'Instruction publique la situation précaire de la municipalité scolaire.

“La municipalité du Canton Joly étant trop pauvre pour subvenir à toutes les dépenses de la paroisse et ne pouvant faire face aux dépenses de la municipalité scolaire du dit canton tant pour l'appointement de l'institutrice, que pour faire finir et entretenir la maison d'école. En conséquence nous vous prions de vouloir bien nous venir en aide tant pour l'appointement de l'institutrice que pour l'entretien de la dite maison d'école du Canton Joly.”<sup>5</sup>

Le 11 septembre 1886, Ernest Lorin, secrétaire-trésorier du conseil scolaire, demande au surintendant de l'Instruction publique l'autorisation d'emprunter \$140.00 pour défrayer les coûts de la réparation de l'école. Deux mois plus tard, le conseil scolaire autorise le secrétaire-trésorier “à emprunter une somme de cent quarante piastres à qui que ce soit et à quelque taux que ce soit. La municipalité n'ayant pu trouver cette somme.”<sup>6</sup> L'année suivante, E. Lorin réitère une autre demande d'emprunt pour une somme de \$300.00 à la Banque du Peuple à Saint-Jérôme afin de payer l'institutrice et les frais du procès intenté par l'entrepreneur Chaboillez, dit Lépine, contre le conseil scolaire qui n'a pas respecté son contrat en retardant le paiement de \$140.00 pour les réparations de l'école. Quatre ans après son érection, la municipalité scolaire de La Nativité est déjà très endettée. Le 22 avril 1887, le maire Ariste Bock réclame l'intervention du surintendant de l'Instruction publique:

“Je prends la liberté au nom des contribuables de vous informer qu'ils sont dans une bien triste position par la conduite et la décision des Commissaires d'école de la municipalité scolaire. Si des moyens ne sont pris au plutôt nous serons dans la stricte nécessité à ne pouvoir soutenir notre école. La municipalité est bien pauvre et ils ont entrepris un procès bien coûteux et bien dangereux.

Après des avis sages que nous leur avons donné, ils persistent à continuer le procès qui d'après nous les commissaires sont dans le tort. Ce procès dépend d'une entreprise et répartition faite à la maison d'école et n'ayant pas payer l'entrepreneur à temps par leur négligence ce dernier aurait intenté une action en décembre dernier. Ils reconnaissent lui devoir et ils continuent le procès.

Je crois dans l'intérêt du public et de l'Education que la visite de l'Inspecteur est requise, et cela au plutôt car il est très difficile de vous donner tous les explications utiles vu que leurs procédés et décisions couchés dans leur livre de délibérations sont presque incompréhensibles, et étaient très éloigné des hommes de professions pour pouvoir se renseigner nous avons cru prendre le moyen le plus sage en vous écrivant. Si ce que je vous écris est de votre ressort nous vous demandons votre appui immédiatement.”<sup>7</sup>

La situation devient de plus en plus critique. La dette de la municipalité scolaire augmente sans cesse et plusieurs habitants refusent de payer leurs taxes scolaires. En 1890, les commissaires d'école se plaignent au surintendant de l'Instruction publique que les secrétaires-trésoriers sont responsables des problèmes financiers.

En 1892, le conseil scolaire est dépassé par les événements et décrète la fermeture de l'école. Aussitôt le curé Cyrille Deslauriers écrit au surintendant de l'Instruction publique pour protester contre la décision des commissaires d'école. Il écrit:

“Cette paroisse compte au-delà de 65 familles, et une seule école existe dans le village. A mon point de vue, la paroisse quoique pauvre, en y mettant un peu de bonne volonté peut engager une institutrice. Je suis aussi d'opinion que la majorité des cultivateurs est en faveur de l'école.”<sup>8</sup>

L'endettement de la municipalité scolaire va en s'accroissant. En ce sens que le conseil scolaire emprunte chaque année des montants de plus en plus considérables, à des taux d'intérêt élevés de 6 à 7% pour éteindre une dette qui, au contraire, ne cesse de gonfler. C'est un cercle vicieux. Le tableau 12 montre d'ailleurs la progression de l'endettement.

**TABEAU 12**

**Emprunts de la municipalité scolaire de La Nativité (1886-1929)**

Année	Montant emprunté	Taux d'intérêt	Bailleur de fonds
1886	140.00		Banque du Peuple
1887	300.00	7%	
1888	350.00		
1890	400.00		Crédit foncier franco-canadien
1891	200.00		Mme Veuve Antoine Desloges
1894	700.00	6%	
1897	1 000.00	6%	M. le baron Joseph d'Halwyn
1902	2 000.00	5%	Crédit foncier canadien
1904	5 000.00	5%	Crédit foncier canadien
1907	1 000.00	6%	Crédit foncier canadien
	(renouvellement)		
1908	586.80	6%	Thomas Labonté
	1 000.00	6%	Crédit foncier canadien
	(renouvellement)		
1909	5 000.00	5½%	Crédit foncier canadien
	(renouvellement)		
1910	6 000.00		
1913	500.00	6%	Louis Jubinville
	250.00	6%	André Brassard
	250.00	6%	Henri Brassard
1929	1 400.00		Conseil municipal du canton Joly

Source: ACSL. Cahiers des délibérations de la municipalité scolaire de La Nativité. Archives officielles du Québec. Correspondance du bureau du secrétaire de l'Instruction publique.

Les taxes scolaires et les subventions gouvernementales ne suffisent pas à renflouer la municipalité scolaire de La Nativité. Le président et le secrétaire-trésorier sollicitent inlassablement, depuis 1883, des subventions du gouvernement dans le cadre des octrois accordés aux écoles pauvres. Ainsi, par exemple, en 1893, Etienne Miljours, président, et Joseph-Aurèle Bigonnesse, secrétaire-trésorier, écrivent au surintendant de l'Instruction publique:

“La municipalité scolaire de “La Nativité” ne se trouve pas dans un état bien prospère, elle a des dettes, et les contribuables sont bien pauvres alors les commissaires s’adressent à vous pour obtenir du gouvernement la subvention accordée aux écoles pauvres et nous cesserons de prier.”<sup>9</sup>

Les rapports des inspecteurs d'école constituent une source de documentation importante qui nous a permis de mieux saisir le contexte de la vie scolaire. Le rôle des inspecteurs était de visiter les écoles, d'examiner les registres des commissions scolaires, les comptes des secrétaires-trésoriers et de veiller à ce que la loi, les règlements scolaires et les programmes officiels fussent suivis et observés. Il consistait aussi à renseigner le surintendant et les divers services du département sur les activités et les besoins des commissions scolaires et du personnel enseignant. Compte-tenu du rôle important joué par les inspecteurs, nous dressons ci-dessous la liste de ces derniers:

La Nativité:	J.O. Thibault	1895
	J.A. Cléroux	1901, 1904, 1908, 1910-1914
	Rodolphe Maltais	1919
	J.E. Desgagné	1920-1933
	Arsène Brillon	1934-1936
	Rosaire Fillion	1937-1938
	Henri Jobin	1939
	Fortunat Royer	1940, 1942-1943
	E. Lapierre	1941
	Robert Prémont	1944-1948
	Fernand Rocher	1949-1951
P. Gosselin	1952-1957	
Village:	J. Lefrançois	1929-1930
	J. Bédard	1930-1931
	C. Brillon	1932-1937
	Rosaire Fillion	1937-1938
	Henri Jobin	1939-1940
	Fortunat Royer	1941-1943
	Robert Prémont	1943-1947
	Fernand Rochon	1948-1951
	Pierre Gosselin	1952-1961
	Léopold Carrière	1957 (inspecteur régional)
	Lucien Labossière	1961-1964
Réal Moreau	1964	
Lac Labelle:	Pierre Gosselin	1951-1960
	Lucien Labossière	1961-1962

L'inspecteur d'école note en 1889 que 48 élèves fréquentent l'école de la Chute aux Iroquois. En 1895, l'inspecteur J.-O. Thibault visite l'école du village en compagnie des curés Charles Proulx de Labelle, du curé Louis Marie de Nomingue et de Paul-Émile Forget, président de la municipalité scolaire de Labelle. Il relève la présence de 51 élèves sur 69 élèves inscrits. Il ajoute:

“Il faudrait dans votre école: un mobilier, un tableau noir, une horloge, un vignol, une clochette, un registre pour les visiteurs d'écoles, des cabinets d'aisance. J'espère que vous ferez tout en votre pouvoir pour donner ces choses. Pour avoir une part de l'octroi des écoles pauvres il vous faut absolument mettre dans votre école tout ce qu'exigent les règlements scolaires.”<sup>10</sup>

En 1902, l'inspecteur J.A. Cléroux réprimande sévèrement le conseil scolaire sur l'état lamentable de l'école du village.

“J'ai visité l'école de cette municipalité. Elle est en très mauvais état et si petite que nous ne pouvons tolérer davantage qu'elle serve de classe sans qu'elle soit réparée et agrandie. Elle ne donne actuellement que 54 pieds cubes d'air par enfant lorsqu'il en est exigé 150 par les règlements. Ainsi, je recommande à Messieurs les Commissaires sont priés de se mettre à l'oeuvre immédiatement afin que la maison soit prête pour l'ouverture des classes en septembre. Ils devront construire une annexe d'au moins 36 pieds par 25; quant à la hauteur des planchers, elle pourrait être de 10 pieds afin qu'elle soit de même hauteur que la partie déjà construite. L'approbation de M. le surintendant est requise.

Messieurs les Commissaires doivent voir au mobilier qui est en mauvais état et insuffisant. Tous les élèves doivent être pourvus de pupitres. Ils doivent voir à ce que l'enseignement primaire soit reçu régulièrement et relié à la fin de chaque année. Je recommande fortement l'introduction du premier livre. L'institutrice se plaint qu'elle n'est pas payée régulièrement.”<sup>11</sup>

À la suite de ce rapport, le conseil scolaire, dirigé par P.-E. Forget, décide d'agrandir l'école en constituant une rallonge de 40 par 25 pieds, en ayant 10 pieds de hauteur.

## Les écoles de rang

Les colons qui s'établissent dans les différents rangs de la paroisse de La Nativité, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début XX<sup>ème</sup> siècle, exigent des écoles.

À partir de 1896, des habitants réclament l'ouverture de nouvelles écoles dans la paroisse car l'école du village est trop éloignée et plusieurs enfants sont privés d'instruction. En 1900, Jules Brassard, commissaire d'école, se plaint auprès du surintendant de l'Instruction publique que le conseil scolaire tarde à créer de nouveaux arrondissements pour établir des écoles de rang. À la suite de ces requêtes, le surintendant de l'Instruction publique contraint les commissaires d'école de la municipalité scolaire de La Nativité de respecter la loi en divisant la paroisse en arrondissements d'écoles désignés par numéros qui représentent des concentrations démographiques dans les principaux rangs. Ainsi, l'école du village fait partie de l'arrondissement no 1. En 1902, le conseil scolaire approuve la construction de deux écoles de rang dans les arrondissements nos 2 et 3. L'école de l'arrondissement no 2 est construite dans la ligne des lots 33 et 34 du rang H. C'est une maison en pignons ayant une dimension de 20 par 20 pieds. Elle est bâtie “en deux rangs de planches avec colombages, finie en bois embouffeté à l'intérieur et à l'extérieur avec du papier à deux plis en dehors. La couverture en papier à

trois plis avec goudron et sable et ciment de Portland.”<sup>12</sup> Le contrat de construction a été accordé à Israël Bélanger pour un montant de \$300.00. Le conseil scolaire obtient l’autorisation du lieutenant-gouverneur d’emprunter mille dollars pour la construction de ces deux écoles rurales.

En 1904, l’inspecteur d’école J.A. Cléroux mentionne dans son rapport: “La municipalité s’impose tant de sacrifices que je n’oserais trop demander: le mobilier des écoles nos 2 et 3 sera encore toléré cette année afin de permettre à la municipalité de rétablir l’état de ses finances. Cependant Mrs Les Commissaires voudront bien procurer à ces deux écoles des cartes géographiques: 1 mappemonde, 1 carte de la Puissance et une de la Province de Québec”.<sup>13</sup>

En 1905, le conseil scolaire décide d’établir une école sur le lot no 10 du rang H dans l’arrondissement no 4. Dans la même année, une délégation des habitants du rang B formée de France David, H. David, Fred. David, G. Paquette, Hector Valiquette et M. Saint-Pierre, rencontre le conseil scolaire pour revendiquer la création d’une école dans l’arrondissement no 5. Cette école de rang sera définitivement construite en 1912 par John Vallée, au coût de \$650.00. Vingt-quatre élèves allaient à cette école.<sup>14</sup>

Plus tard, le 17 août 1927, le conseil scolaire décide de construire une autre école de rang dans l’arrondissement no 6 au lac Labelle.

Le contrat de construction fut octroyé à Paul-Émile Forget, au montant de \$1,200.00. L’emplacement de cette école est contesté par un colon, Évariste Saint-Jean du lac Bélanger, qui se plaint de la distance qu’auront à parcourir ses enfants pour fréquenter l’école. Il illustre de façon éminente le problème des familles de colons qui sont isolées dans les rangs et éloignées des écoles. Évariste Saint-Jean présente ses doléances au surintendant de l’Instruction publique, Cyrille Delage, dans une lettre datée du 18 octobre 1931:

“Monsieur le Surrentedan des écolle

Monsieur

je vien vous demandé de bien vouloir nous aidé à propos des écolle je sui un peuvre cultivateur qui demande de lécolle é on me lesse toujour.

ges 5 enfants dage décolle la plus vieille à 12 ans et les autre se suive et il on jamais u une heure décolle je suis à 3 mil ¼ de lécolle et c’est en plain bois et il reste pas personne sur le chemain les enfants ne peuve pas marché sela ses tro louin et tro dengereux: Sa fait 2 ans que je demande de l’écolle et on man donne jamai. Cette ané jes afaire le logement de l’écolle et le chauffage gratis pour me donné une intitutris et rien bouge je vous envoi la copi de la lettre que ges envoyer au comissair d’écolle et je sui pas plus avancé vayer donc voir à donné justis s.v.p.

je demeure un peuvre cultivateur

une réponse s.v.p. pour le pre novembre car lasamble a voir lieu le premier

Évariste St-Jean fils

Labelle

Conté Labelle”<sup>15</sup>

En 1934, le département de l’Instruction publique donne un octroi de \$100.00 au conseil scolaire pour l’ouverture d’une école au lac Bélanger. Cette école a été aménagée dans la maison de Pierre Clôt. É. Saint-Jean et O.L. Steidell fournissent gratuitement le bois de chauffage pour l’école. Le conseil scolaire engage Geneviève Morin pour un salaire annuel de \$150.00.

En 1936, un règlement intervient entre d'une part, le Gouvernement et d'autre part, É. Saint-Jean et O. Steidell, accordant à ces derniers un montant de \$100.00 chacun pour le transport des enfants à l'école no 6.

La construction et l'entretien des écoles de rang représentent pour la municipalité scolaire de La Nativité une constante préoccupation financière. Par exemple, le 28 mai 1929, le surintendant de l'Instruction publique astreint les commissaires à effectuer la reconstruction de l'école no 2: "Dans son dernier bulletin, M. l'inspecteur Lefrançois déclare que votre école de l'arrondissement no 2 est en très mauvais état et qu'elle ne peut être tolérée plus longtemps. Il faut donc qu'elle soit reconstruite suivant des plans et devis approuvés pour le mois de septembre prochain".<sup>16</sup> Le contrat de reconstruction fut accordé à Paul-Émile Forget pour la somme de \$1,800.00.

### **La passerelle**

En 1925, les écoles des rangs A et B sont menacées d'être fermées parce qu'elles ne contiennent pas le nombre suffisant d'enfants d'âge scolaire. Le conseil scolaire, à la suite des pressions des habitants, élabore un projet de construction d'une passerelle traversant la rivière Rouge et réunissant les écoles des rangs A et B. Ce projet inusité fut présenté à Athanase David, secrétaire de la Province de Québec. En 1931, le conseil scolaire ferme les écoles des rangs A et B à cause de la baisse du nombre d'élèves. Les habitants réagissent et réclament la réouverture des écoles. En septembre 1934, une pétition signée par vingt-deux habitants est envoyée au surintendant de l'Instruction publique pour demander un octroi dans le but de construire une passerelle au-dessus de la rivière Rouge qui relierait les écoles nos 3 et 5. La fabrication de la passerelle débute à la prise des glaces sur la rivière afin de faciliter la tâche des travailleurs et de diminuer les coûts de construction. Le conseil scolaire engage un ingénieur civil pour diriger les travaux.

En 1935, huit habitants demandent au surintendant de l'Instruction publique que la subvention de \$1,200.00 destinée à la construction de la passerelle soit réutilisée à la réparation ou à la construction d'une nouvelle école. Cette requête est appuyée par une pétition signée par 52 habitants qui fut envoyée au surintendant Cyrille Delage le 5 juillet 1935. Vu l'augmentation du nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école, les habitants réclament l'ouverture des deux écoles de rang. Les achats des matériaux étant faits, les commissaires s'obstinent à vouloir construire la passerelle, sans tenir compte des revendications des habitants. Plusieurs plaintes, et autres lettres reçues par le surintendant de l'Instruction publique, montrent la discorde et le mécontentement qui existaient à ce moment-là entre les contribuables et le conseil scolaire. Le surintendant Cyrille Delage décida de porter cette affaire au secrétaire de la Province de Québec qui régla le point en litige en retirant la promesse d'octroi obtenue en novembre 1934. Le conseil scolaire se trouva en mauvaise position car l'achat des matériaux de construction a endetté la municipalité scolaire.

Le 2 septembre 1935, le conseil scolaire demande au Gouvernement que l'octroi de \$1,200.00 soit investi dans les travaux de réparation des écoles de rang. Le secrétaire de la Province accepte cette solution de rechange. Les commissaires réussirent à revendre les matériaux de construction en essayant évidemment une perte monétaire.

### **Les institutrices**

Il convient de dire au départ que les conditions de vie imposées aux institutrices de la paroisse de La Nativité furent très pénibles. La municipalité scolaire éprouvait toujours

des difficultés à payer les institutrices. La précarité des salaires et les conditions de travail misérables des institutrices n'ont jamais été suffisamment racontées dans notre histoire.<sup>17</sup>

En 1883, le conseil scolaire de La Nativité emploie Julie Proulx de Ste-Thérèse comme institutrice pour l'école du village au salaire annuel de cent dollars et chaque habitant est tenu de fournir une quantité x de bois de chauffage chaque année.<sup>18</sup> Elle enseigne à vingt-cinq élèves.

En 1884, Julie Proulx est engagée "comme institutrice pour 1884-85 avec un salaire de cent piastres de plus chauffé".<sup>19</sup> En 1886, elle est réengagée pour un salaire de cent vingt piastres mais elle devra fournir son bois de chauffage. Au début de décembre de la même année, l'institutrice est congédiée pour inconduite et son salaire est retenu par le conseil scolaire. Le secrétaire-trésorier Ernest Lorin-écrit, le 10 décembre 1886, au surintendant de l'Instruction publique pour donner les raisons du congédiement de l'institutrice Julie Proulx.

"Les commissaires d'école ont fait surveiller la dite institutrice et ont constaté et reconnu après avoir pris sur le fait un homme qui les soirs ou personne ne restait à l'école autre que l'institutrice. Cet homme entrait à la maison d'école où résidait l'institutrice et passait là une partie de la nuit. Les commissaires font remarquer qu'il n'y avait pas de lumière dans la maison d'école et l'individu a été pris sortant de la maison d'école à onze heures le soir. D'où certains contribuables veulent s'opposer à payer les taxes scolaires si le salaire de l'institutrice n'est pas retenu et que la dite institutrice soit chassée."<sup>20</sup>

Le conseil scolaire est donc très préoccupé de la surveillance des bonnes mœurs en observant les exigences du curé. Après le scandale créé par la conduite de Julie Proulx, qui est condamnée par la censure morale de l'époque, le conseil scolaire éprouve de la difficulté à trouver une nouvelle institutrice et demande, le 7 février 1887, au surintendant de l'Instruction publique l'autorisation de fermer l'école. Le surintendant s'y oppose fermement et incite le conseil à embaucher une institutrice non diplômée s'il le faut.

En 1892, le conseil scolaire procède à l'engagement de Odna Fortier comme institutrice et lui concède le droit de charger six centins et un quart de centin par semaine ou vingt-cinq centins par mois pour chaque enfant qui hébergera à l'école. L'année suivante, O. Fortier est réengagée au salaire de deux cents dollars à la condition qu'elle engage à ses frais une sous-maîtresse. En 1894, un autre scandale éclate à la Chute aux Iroquois. La nommée Odna Fortier qui enseigne à l'école du village s'appelle en réalité Hélène A. Fortier et ne possède pas de diplôme d'enseignement. Par contre sa soeur, Odna Fortier, la vraie, est institutrice à Saint-Jean-Baptiste de Rouville et est légalement qualifiée pour enseigner. Hélène Fortier qui enseigne à la Chute aux Iroquois aurait donc pris le nom de baptême de sa soeur pour utiliser son diplôme d'école élémentaire. Le conseil scolaire congédie Hélène Fortier alias Odna Fortier et retient la moitié de son salaire.

La municipalité scolaire de La Nativité est si pauvre et endettée qu'en 1895, le conseil décide de congédier l'institutrice Madame F. Juteau et de fermer l'école. Branle-bas général, le curé A. Desjardins est à la tête d'une pétition condamnant l'action des commissaires et exigeant l'ouverture de l'école.

Il écrit au surintendant de l'Instruction publique, Boucher de la Bruère, le 25 janvier 1896, pour dénoncer le conseil scolaire.

“Notre institutrice nous a laissé parce que nous lui avons fait quelques remarques judicieuses au mois de juin dernier. N’ayant pas été notifiée d’avoir à laisser l’école elle avait droit d’enseigner encore pendant trois mois, ce qu’elle a fait et est ensuite partie. Messieurs les commissaires ont eu une assemblée après ce départ et ont décidé de fermer l’école pour l’année alléguant les raisons suivantes: la municipalité scolaire a une dette de huit à neuf cent piastres (...). Comme circonstance de lieu, ils ajoutent qu’ils sont dans un pays de colonisation et par conséquent bien pauvre”.<sup>21</sup>

Le surintendant oblige le conseil scolaire d’ouvrir l’école et d’engager une institutrice, sinon aucune subvention ne lui sera octroyée. Comme nous l’avons déjà dit, le curé a une grande influence sur le fonctionnement des écoles et sur les matières pédagogiques. Il enseigne lui-même le catéchisme. L’évêque d’Ottawa, Mgr Duhamel, écrit au curé Proulx, le 7 janvier 1901:

“Je comprends que vous ayez des difficultés à réunir, pendant l’hiver, les enfants qui doivent suivre le cours de catéchisme, mais je sais qu’il faut les instruire coûte que coûte. Vous avez toujours le moyen d’aller faire le catéchisme dans les écoles”.<sup>22</sup>

En 1905, Amanda Brassard est engagée par le conseil scolaire pour un salaire de \$150.00 par an. Elle devra fournir le local pour les classes, le chauffage et l’entretien. Pour sa part le conseil fournira le poêle, le tuyau et le mobilier.

Le conseil scolaire éprouve des difficultés financières et est incapable de payer les institutrices. Le 15 novembre 1906, Mme H. Lafantaisie écrit au surintendant de l’Instruction publique, Boucher de la Bruère, pour se plaindre contre la municipalité scolaire qui lui doit la somme de \$255.00 sur les trois années d’enseignement. Un an après, le conseil scolaire n’a pas encore remboursé Mme Lafantaisie. Cette dernière écrit au nouveau surintendant de l’Instruction publique, Cyrille Delage, qu’elle a fait appel à l’avocat Nantel de Saint-Jérôme. Elle précise que d’après Arthur Labonté, commissaire d’école: “il y a eu des difficultés financières entre le secrétaire et la municipalité celle-ci l’accusait d’un déficit d’à peu près \$1,500.00”.<sup>23</sup> Il s’agit du secrétaire-trésorier Joseph-Aurèle Bigonnesse. Mme Lafantaisie retire la cause à l’avocat Nantel parce que les coûts du procès sont trop onéreux. Finalement, pour faire entendre raison au conseil scolaire, le surintendant de l’Instruction publique menace de couper les subventions. Il écrit, le 14 novembre 1907, à Paul-Émile Forget, président de la municipalité scolaire:

“Je regrette beaucoup d’apprendre que cette affaire n’est pas réglée et, si elle ne l’est pas prochainement, je me verrai dans l’obligation de retenir toutes les subventions revenant à votre municipalité”.<sup>24</sup>

En 1908, l’inspecteur J.A. Cléroux prie les commissaires d’école d’être moins exigeants et de faciliter les conditions de vie aux institutrices. L’année suivante, il écrit que:

“L’école no 2 n’est pas pourvue d’armoire bibliothèque et les nos 2 et 3 ne sont pas pourvues de globe terrestre. L’école no 2 est trop petite, elle ne donne que 88 pieds cubes d’air par enfant inscrit: messieurs les commissaires sont priés de remédier à ce qu’il y a de défectueux”.<sup>25</sup>

L’inspecteur d’école a aussi pour tâche d’évaluer l’enseignement des institutrices en allouant une note sur dix points. Il va sans dire que les institutrices essaient de suivre au

ped de la lettre tout ce qu'on leur demande. Par exemple, J.-A. Cléroux visite les écoles de La Nativité le 13 avril 1913 et donne le relevé de notes suivant: école no 1 = 9 ou excellent; école no 2 = 3 ou mal; école no 3 = 8 ou très bien; école no 4 = 6 ou bien; enfin, école no 5 = 5 ou médiocre. Cette évaluation de l'inspecteur influence beaucoup le conseil scolaire qui décide carrément de congédier l'institutrice Aurélie Poitras de l'école no 2.

En 1914, Ernestine Lefebvre et sa soeur protestent auprès du surintendant de l'Instruction publique à propos de l'eau potable, de la vétusté et de la petitesse de l'école no 2, de la literie malpropre et infestée de parasites. Elles quittent l'école en février 1914. En plus de recevoir des salaires dérisoires et de vivre dans des conditions de travail déplora- bles, les institutrices doivent payer le mobilier scolaire endommagé.

Les commissaires d'école semblent parfois faire de l'abus de pouvoir dans l'exercice de leurs fonctions en ce qui concerne l'engagement des institutrices. L'inspecteur Rodolphe Maltais dénonce, le 24 octobre 1919, cette attitude des commissaires. Il dit aux commissaires:

"Lorsque vous découvrez une institutrice de valeur vous devez à tout prix la garder à votre emploi. Le changement constant d'institutrice n'a donné que de biens piètres résultats".<sup>26</sup>

Dans son rapport datant de 1920, l'inspecteur Maltais rappelle les devoirs des commissaires d'école.

"Vous avez le devoir strict de par vos fonctions de surveiller les travaux scolaires, d'améliorer vos maisons d'École, d'apprécier le travail de chaque institutrice et des élèves, de payer votre personnel enseignant convenablement. Visitez-vous vos écoles assez souvent? Faites tout votre devoir et je n'ai nul doute que les succès seront de beaucoup plus appréciables. Sachez que l'instruction a des degrés et qu'il faut que les élèves atteignent un minimum d'instruction".<sup>27</sup>

En 1927, les commissaires d'école renvoient sans raison valable l'institutrice Yvonne Bourgeois. Celle-ci se plaint au surintendant Cyrille Delage contre les mesures injustes du conseil scolaire. Elle dit:

"Il y a deux ans que j'enseigne dans la même classe comme les années précédentes au mois de mai j'ai reçu une lettre me remerciant de mes services pour l'année me laissant libre de me réengager pour une autre année. Donc j'ai retenu ma classe à la fin de l'année. Monsieur Cédilotte, secrétaire-trésorier m'a dit qu'il avait aucunes plaintes à mon sujet il m'a fait entendre que j'aurais ma classe. Aujourd'hui j'apprends qu'on en a engagé une autre me disant qu'ils ne veulent pas m'avoir. J'ai obtenu une bonne note de Monsieur le curé Guay ainsi que de Monsieur Desgagné inspecteur. Vous savez il est trop tard pour renvoyer une institutrice, je suis là sans classe".<sup>28</sup>

Durant la crise économique des années 1930, les écoles sont toutes fermées en 1932-33 parce que la municipalité scolaire n'a pas l'argent pour payer les instituteurs et les institutrices. Les taxes scolaires, qui étaient de \$3.00 du \$100.00 selon le rôle d'évaluation en force de la municipalité durant les années 1929-30, passèrent à \$0.50 du

\$100.00 en 1932-33. En 1933-34, les écoles nos 2 et 6 sont réouvertes et sont encombrées. Les deux institutrices Jeanne Boivin et Jeanne Paradis gagnent respectivement un salaire de \$125.00 et \$135.00 par année, soit une diminution de \$200.00 comparative-ment aux années 1931-32.

En 1935, l'inspecteur d'école Brillon dénonce le maigre salaire des enseignants:

“(…) Maintenant que toutes vos classes fonctionnent normalement vous devez penser à rémunérer vos titulaires comme il convient. Le dévouement compte pour beaucoup dans le succès d'une institutrice, mais il ne faut pas avoir l'air de l'exploiter en lui offrant un salaire dérisoire...”<sup>29</sup>

Dans la même année, les enseignants de la municipalité scolaire de La Nativité s'organisent pour revendiquer de meilleures conditions de travail. Ils menacent de quitter la commission scolaire s'ils n'obtiennent pas d'augmentation salariale. Le conseil scolaire fit donc une demande d'octroi au secrétaire provincial afin d'avoir les moyens pécuniaires de satisfaire les revendications salariales des enseignants. Cet octroi fut accordé le 3 janvier 1937. En 1944, l'Association des Institutrices Rurales du district no 5 soumet une convention collective qui sera rejetée par les commissaires d'école.

La première convention collective ne fut vraiment négociée qu'en 1960. Elle visait surtout à établir une échelle de salaire sans distinction de sexe car il existait, avant les années 1960, une inégalité flagrante au sujet du salaire des instituteurs qui était presque deux fois plus élevé que celui des institutrices. Plus tard, les enseignants de la Commission Scolaire Régionale des Laurentides ont adhéré au Syndicat des Travailleurs de L'Enseignement des Monts. Ils luttèrent farouchement pour améliorer leurs conditions de travail. Plusieurs grèves ont été déclenchées et ont abouti à des règlements avantageux pour les enseignants.

### **Le couvent dirigé par les Soeurs de Sainte-Croix**

L'école du village était tenue par des institutrices laïques et n'a jamais représenté une situation idéale pour le curé Proulx, qui rêvait d'une école dirigée par une communauté religieuse. L'arrivée des Soeurs de Sainte-Croix en 1902 est significative et importante. D'abord pour le prestige qu'elles apportent mais aussi parce que l'école des soeurs constitue un autre élément qui a pour effet de différencier davantage le village de la paroisse. L'établissement d'un couvent en 1905 signifie un enseignement meilleur, plus onéreux et soumis à l'influence du curé. Il s'agit là d'un événement d'une grande importance. Les notables du village qui désiraient depuis longtemps un enseignement pour leurs enfants qui soit différent et supérieur à celui qu'on donne dans les écoles de rang, n'hésitent pas à appuyer financièrement l'établissement d'une communauté religieuse à Labelle.

En 1902 Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, permet au curé Charles Proulx de confier l'enseignement de l'école du village aux Soeurs de Sainte-Croix et des Sept Douleurs de Marie. Un peu plus tard, le 8 juin 1902, le curé Proulx écrit à Mgr Duhamel que le docteur J.-A. Bigonnesse s'oppose à la fondation d'un couvent, car, pour ce dernier, il s'agit d'un projet trop onéreux et d'une injustice flagrante aux habitants des rangs qui n'ont pas encore d'école.

Le 29 juillet 1902, la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix signe un engagement avec le président P.-E. Forget de la municipalité scolaire de La Nativité. Elle met à la disposition des commissaires d'école deux institutrices religieuses diplômées de première

classe. Elles vont enseigner à partir du 8 septembre 1902 jusqu'au 30 juin 1903 à l'école du village. Elles gagnaient un salaire de \$250.00 par année en plus d'une somme de \$50.00 pour le bois de chauffage et le mobilier des classes. Le 26 août 1902, c'est l'arrivée des premières Soeurs de Sainte-Croix. Elles séjournent au presbytère pendant quelques jours, puis elles vont habiter dans une maison située près de l'école.

De bonnes relations s'entretiennent entre d'une part, le curé et les notables, et d'autre part, la communauté religieuse. Ainsi, en 1903, le curé Proulx offre en don aux Soeurs de Sainte-Croix la cloche de la vieille chapelle, tandis que le président P.-É. Forget accepte de financer les dépenses nécessaires pour installer la cloche à la porte de l'école des Soeurs. Entre-temps, le conseil scolaire ainsi que le curé négocient intensément auprès de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix et de Mgr Joseph-Thomas Duhamel pour avoir le privilège de posséder au village un couvent. Puis, le 1er mai 1904, une convention est intervenue entre le conseil scolaire et la communauté religieuse pour la construction d'un couvent. Voici les conditions du contrat:

“La Commission accordera un octroi de \$3,000.00 à la Communauté des Soeurs de Sainte-Croix, \$50.00 pour le chauffage.  
Que les commissaires devront fournir le mobilier pour trois classes.  
Qu'ils devront payer \$150.00 pour chaque Soeurs enseignantes.  
Qu'ils devront faire ouvrir une rue en face du couvent.  
Que M. le président soit autorisé à signer un contrat avec la Communauté des Soeurs de Sainte-Croix pour cinq ans.  
En retour, la Communauté des Soeurs de Sainte-Croix devra construire un couvent d'une longueur de 75 pieds sur une profondeur de 55 pieds à 3 étages, en brique avec les améliorations modernes”.<sup>30</sup>

Le couvent fut construit d'après les plans de l'architecte G.-A. Monette. Il fut terminé au mois d'avril 1905 et c'est le 27 août de la même année que Mgr Duhamel fit la bénédiction du couvent. En septembre 1905, le couvent recevait 163 élèves dont 82 garçons et 81 filles. Il hébergeait également 18 pensionnaires.

Ce couvent a été bâti en bois et lambrissé de briques. Il mesurait quatre-vingt-cinq pieds de longueur et quarante-huit pieds et demi de largeur. Il comprenait deux étages, un soubassement et des mansardes. Il a été érigé sur le terrain cédé par la fabrique. Le coût final de la construction du couvent est de treize mille six cent soixante dollars.

L'école des Soeurs constitua un élément important pour le prestige du village de Labelle. Le père Godard reconnaît qu'en effet:

“Cette maison d'éducation devint l'un des principaux pensionnats de filles dans la région du Nord, tout en remplissant le rôle d'école paroissiale du village pour la jeunesse masculine et féminine. On y distribue l'enseignement de la 1ère à la 9ème année inclusivement”.<sup>31</sup>

En examinant les chroniques des Soeurs de Sainte-Croix, nous avons remarqué que le couvent fut régulièrement visité par les membres du clergé: évêques, curés, prédicateurs et missionnaires. À chaque fin d'année, au mois de juin, avait lieu la distribution solennelle des prix c'est-à-dire de médailles d'or et d'argent, de volumes et de diverses gratifications; et la remise de diplômes du cours primaire supérieur, de sténographie, de comptabilité et de musique. Cette cérémonie se déroulait en présence du curé, du président de la commission scolaire, du maire, des notables et au milieu d'une affluence de parents. Après la distribution des prix aux élèves les plus méritants, le programme de la

journée était complétée par des chants, des récitations, des pièces récréatives et des séances de gymnastique. Tous les rapports des inspecteurs d'école étaient très élogieux envers le couvent.

Par la qualité de l'enseignement dispensé au couvent de Labelle, depuis 1905, les Soeurs de Sainte-Croix demandent au surintendant de l'Instruction publique que leur institution obtienne le titre "d'école modèle" afin de recevoir un octroi. La Révérende Soeur Marie de St-Damase écrit au surintendant Boucher de la Bruère, le 25 janvier 1913: "Je viens en toute confiance solliciter pour notre couvent de Labelle le titre d'école modèle. Nos enfants travaillent depuis quelques années à nous mériter cette faveur; plusieurs diplômes élémentaires et modèles leurs ont été octroyés par le Bureau Central des Estimateurs Catholiques et actuellement d'autres se préparent encore aux examens".<sup>32</sup> Cette requête des Religieuses fut appuyée par les commissaires d'école. C'est le 25 septembre 1913 que le couvent se voit décerner ce titre par le Conseil de l'Instruction publique.

Quatre mois plus tard, une assemblée spéciale est convoquée le 18 janvier 1914 à la municipalité scolaire de La Nativité pour entendre les récriminations formulées par les parents contre l'école des Soeurs. On conteste le mode d'enseignement et les mesures punitives pratiqués au couvent. Voici quelques témoignages:

"Raoul Allard déclare que les Soeurs ne laissent pas sortir les enfants pour aller faire leurs besoins dehors et que lundi 12 de ce mois un de ses enfants est entré à la maison gelé après avoir fait ses besoins dans sa culotte.

Ce monsieur est également peu satisfait du mode d'enseignement pratiqué au couvent.

Mme Denis Nantel soumet au Conseil deux cahiers de devoirs mal tenus et non corrigés par les Soeurs. Cette dame prétend que la Soeur a voulu faire manger du papier à son fils Ferdinand et en le forçant à le faire, à laisser l'empreinte de son ongle sur la lèvre de l'enfant.

D'autres enfants encore ont été forcés à manger du papier ent' autres ceux de M. W. Lake et J. B. Rivard.

Le mode d'enseignement est peu satisfaisant. (...)

Alfred Nantel. Vendredi le 11 de ce mois, une de ses petites filles Elzire a été punie et sa pénitence a été de la mettre parmi les petits garçons et les soeurs ont ordonné aux enfants de tirer dessus par les cheveux. (...)

Un pensionnaire a sali dans le couvent et les soeurs ont pris la fille de M. Nantel pour nettoyer les excréments du pensionnaire. (...)

Fernand Nantel a été puni en le mettant dehors par le froid intense de ces jours-ci et y est resté près de vingt minutes".<sup>33</sup>

Malgré ces critiques acerbes contre l'école des Soeurs, le curé Proulx défend la cause des religieuses. Le 24 juin 1915, il porte plainte auprès du surintendant de l'Instruction publique contre l'inspecteur d'école Léopold Langlais à cause de son manque de politesse envers les soeurs et de l'abus de boisson.

Le couvent était considéré comme une grosse institution scolaire pour la région. Le personnel religieux était au nombre de douze soeurs et le nombre des élèves variait entre cent cinquante et deux cents dont une quarantaine de pensionnaires. L'inspecteur d'école, Arsène Brillon, écrivait le 24 mai 1937:

"L'examen que j'ai tenu dans les différentes classes de votre école prouve à l'évidence que votre personnel enseignant est bien à la hauteur de sa tâche.

En dehors du programme ordinaire des études, les Religieuses se sont appliquées à faire aimer davantage notre langue française.

Les classes sont ornées de gravures et d'inscriptions patriotiques destinées à développer chez les élèves le sentiment national".<sup>34</sup>

En 1940, les soeurs du couvent créent une bibliothèque scolaire. Elles mettent sur pied, en 1942, une section de la J.E.C. (Jeunesse Étudiante Catholique) au pensionnat. Ce mouvement d'action catholique pour les jeunes est dirigé par l'abbé Fernand Parent et le père Roland Cinq-Mars.

En 1952, le conseil scolaire demande au député J.H.A. Paquette de s'adresser au ministre de l'Éducation, Omer Côté, pour obtenir un octroi dans le but de construire un externat pour filles afin de remédier à la surpopulation des classes du couvent. En attendant, on installe une classe de 3e année dans la sacristie de l'église parce que les locaux du couvent sont encombrés. Cette situation fut améliorée en 1955 par la construction de l'école St-Pie X. En 1965, c'est la fermeture définitive du pensionnat du couvent. Cet édifice fut finalement vendu le 3 septembre 1975.

## CHAPITRE X

# LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DU VILLAGE DE LABELLE (1927-1957) ET CELLE DE LABELLE (1957-1972)

Le 20 juillet 1926, une requête des habitants est envoyée à Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, demandant de bien vouloir détacher de la paroisse de la municipalité scolaire de La Nativité du canton Joly tout le territoire de la municipalité du village de Labelle afin d'ériger tout ce territoire en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Village de Labelle."<sup>1</sup> Cinq mois plus tard, Paul-Émile Forget écrit au surintendant que l'érection de la municipalité scolaire du village de Labelle est nécessaire pour deux raisons: premièrement, l'intention de bâtir une maison d'école pour les garçons et deuxièmement, l'évaluation de la paroisse n'est pas égale avec celle du village en ce sens que la paroisse est évaluée à peu près à un quart de sa valeur alors que le village est évalué à pleine valeur. La municipalité scolaire du village de Labelle est officiellement érigée le 10 mars 1927. De 1927 à 1929, de longues négociations sont engagées entre les municipalités scolaires de La Nativité et du village de Labelle concernant la séparation de la dette. Les états financiers des deux Commissions scolaires présentent des actifs de \$392.05 et des passifs de \$9,238.05. En examinant la liste des présidents et des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire du village de Labelle de 1927 à 1957, et celle de Labelle de 1957 à 1972 (voir tableaux 13 et 14), on constate encore la prépondérance des marchands et des professions libérales, mais on observe également la présence d'un cultivateur, d'un agent d'assurance, d'un mesureur de bois et d'un administrateur.

### TABLEAU 13

#### Liste des présidents de la municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et de la municipalité scolaire de Labelle (1957-1972)

Paul-Émile Forget	marchand	1927-1943
Alfred Bélisle	marchand	1943-1947
Côme Bertrand	marchand	1947-1948
Eméric Bergeron	prop. d'un moulin à scie	1948-1951
Alfred Bélisle	marchand	1951-1956
Joseph-Albert Dumontier	agent d'assurance	1956-1959
Urgel Lauzon	cultivateur	1959-1960
Alfred Bélisle	marchand	1960-1962
Pierre L'Allier	médecin	1962-1972
Fernand Vézina	mesureur de bois	1972-

### TABLEAU 14

#### Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité scolaire du village de Labelle (1927-1957) et de la municipalité scolaire de Labelle (1957-1972)

Jean-Baptiste Cédilotte	cultivateur	1917-1931
A.-A. Dufresne	médecin	1931-1932

Alfred Bélisle	marchand	1932-1939
Roméo Allard	inspecteur, puis administrateur pour le ministère de l'Agriculture et la Colonisation	1939-1962
M. et Mme Roméo Allard		1962-1972

### **Le collège du Sacré-Coeur**

Depuis longtemps, les notables du village et le clergé aspiraient à l'établissement d'une école pour les garçons. Dans cette optique, le curé Guay avait réuni, vers 1925, les élèves de 8<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année dans un local situé près de la gare sous la direction d'un maître laïc. Mais cette initiative ne dura que deux ans. En 1930, le curé Guay est délégué par les commissaires d'école pour se rendre à Québec afin d'obtenir un octroi dans le but de bâtir une école de garçons. En 1942, le conseil scolaire, sous l'impulsion du curé Guay, organise une école de garçons au village. Raoul Benoît est engagé comme instituteur pour un salaire annuel de \$1,000.00. Il enseigne aux élèves à partir de la 5<sup>e</sup> jusqu'à la 9<sup>e</sup> année.

En 1944, les commissaires d'école rencontrent le ministre de l'Éducation, Hector Poirier, pour discuter de la construction d'un collège. Ce projet fut accepté en 1945. L'architecte Charles Grenier fournit un plan du futur collège comprenant trois classes et un logement. Les commissaires d'école obtiennent un terrain de la fabrique pour construire le collège.

En 1946, ils transforment la salle municipale en école temporaire pour garçons. L'année suivante, le conseil scolaire emprunte un montant de \$32,000.00 au taux de 3%, remboursable en 20 ans. En plus, il reçoit un octroi de \$14,500.00 du député J.H.A. Paquette. L'entrepreneur J.-René Létourneau fixe le coût de la construction du collège à \$29,300.00. Mgr Limoges, évêque du diocèse de Mont-Laurier, vint bénir le collège le 7 novembre 1948. Les premiers instituteurs furent des laïcs jusqu'en 1952. Pendant tout ce laps de temps, le curé Anthime Sicotte fait des démarches pour engager des instituteurs religieux. Il réalisera son rêve, en 1952, en réussissant à convaincre la communauté des Frères du Sacré-Coeur de prendre en charge le collège. Les Frères du Sacré-Coeur enseigneront au collège de 1952 à 1958.

Par la suite, le collège a toujours abrité quelques classes élémentaires jusqu'en 1972. Aussi, il a accueilli les classes du secondaire I qui furent transférées à l'école St-Pie X en 1977.

### **L'école Saint-Pie X**

La construction d'une nouvelle école était pressante pour remédier à l'état désuet des écoles de rang.

C'est en 1952 que la population de Labelle vit poindre ce projet qui allait aboutir, en 1955, à l'établissement de l'école St-Pie X. Les deux commissions scolaires établirent des ententes afin de répartir équitablement les coûts de construction. On écrivit, en 1953, au surintendant de l'Instruction publique afin d'obtenir l'accord nécessaire à l'érection d'une école centrale, et dans la même année, la commission scolaire du village de Labelle fit une demande d'octroi.

En 1954, le conseil scolaire accepte la soumission de Conrad Forget pour la construction d'une école élémentaire de huit classes au montant de \$87,500.00. Un emprunt de

\$103,000.00 au taux de 4½%, remboursable en 20 ans, fut contracté afin de défrayer les coûts relatifs à la construction et à l'ameublement. Le gouvernement du Québec accorda un octroi de \$61,500.00 pour la construction de l'école. Le 31 juillet 1955, Mgr Juras, vicaire général du diocèse, vint bénir l'école St-Pie X. Cette école s'avéra rapidement trop exigüe pour répondre aux besoins de la clientèle scolaire. En 1957, 1959 et 1961, les projets d'agrandissement furent soumis au département de l'Instruction publique. En 1960, une entente est intervenue entre les commissions scolaires de Labelle et de L'Annonciation afin d'envoyer les étudiants de 8e, 9e, 10e et 11e année à L'Annonciation pour une période de trois ans.

Mais, en 1963, cette localité ne peut plus recevoir les élèves de Labelle. Les demandes d'agrandissement de l'école St-Pie X foisonnent et se font de plus en plus urgentes.

Ce n'est qu'en 1966, suite aux pressions des habitants, que le ministère de l'Éducation approuve les plans proposés par les architectes J. Dumontier et D. Bouchard prévoyant établir à l'école St-Pie X, quatre classes supplémentaires, une maternelle et une grande salle.

Les travaux de construction débutèrent en 1968 et furent confiés à Miro Construction Inc. Une subvention de \$141,000.00 fut accordée par le ministère de l'Éducation et un emprunt de \$252,000.00 fut contracté à la Caisse populaire au taux de 7½%. La nouvelle partie annexée à l'école St-Pie X ouvrit ses portes au mois de septembre 1968.

### **Les commissions scolaires**

De 1883 à 1927, il n'y a eu dans la paroisse du canton Joly qu'une seule municipalité scolaire pour organiser et régir les écoles publiques: celle de La Nativité. Celle-ci fut érigée le 15 mars 1883. Quarante-quatre ans plus tard, soit le 10 mars 1927, le village de Labelle se détacha de la paroisse pour former une municipalité scolaire distincte.

Il importe également de mentionner l'érection de la municipalité scolaire du canton Labelle le 8 juin 1907. Cette nouvelle municipalité changera de nom le 26 février 1958 pour celui de la municipalité scolaire du Lac Labelle.

Après la seconde guerre mondiale, un mouvement de fusion s'annonça pour regrouper les commissions scolaires de La Nativité et du village de Labelle pour des raisons d'économie et d'efficacité. Les premiers signes sérieux de la fusion entre les deux municipalités scolaires ci-haut mentionnées apparurent en 1952, au moment où les deux commissions scolaires se rencontraient pour discuter de la centralisation des écoles de rang et de la construction de l'école Saint-Pie X.

Le surintendant de l'Instruction publique leur fit savoir qu'il ne pourrait étudier le projet de l'école tant que les deux commissions scolaires ne seraient pas fusionnées. En 1956, le conseil scolaire de La Nativité fait signer une requête aux habitants revendiquant l'annexion de tout le territoire de la municipalité scolaire de La Nativité à la municipalité scolaire du village de Labelle. Le 18 janvier 1957, le lieutenant-gouverneur approuve la fusion de la municipalité scolaire de La Nativité à la municipalité scolaire du village de Labelle dans le but de former la commission scolaire de Labelle. Le mouvement de centralisation continue et se concrétise par l'annexion de tout le territoire de la municipalité scolaire du Lac Labelle à la commission scolaire de Labelle le 18 octobre 1961. Le 3 avril 1962, une partie de la municipalité scolaire de Mont-Tremblant est annexée à la municipalité scolaire de Labelle.<sup>2</sup> En 1964, on met sur pied une commission scolaire régionale divisée en trois secteurs principaux, soit la région Mt-Rolland, la région Ste-Agathe-des-Monts et la région St-Jovite. Chacune des régions serait dotée d'u-

ne école secondaire et de trois membres par secteur (donc au total 9) qui formeraient l'administration. Dans la même année, la Commission scolaire de Labelle adhère à la Commission scolaire régionale des Laurentides dont le centre administratif est situé à Ste-Agathe-des-Monts.

SIXIÈME PARTIE

# LA VIE ÉCONOMIQUE



## PRÉSENTATION

Il faut dire au départ que nous avons éprouvé de grandes difficultés pour ramasser une documentation complète sur les différentes dimensions de la vie économique à Labelle. Par conséquent, cette partie du travail vise à fournir non pas une analyse exhaustive mais plutôt une vision satisfaisante de l'évolution de l'agriculture, de l'exploitation forestière, des mines et du tourisme. Nous avons dû consulter diverses sources archivistiques comme les recensements, les rapports des départements de l'agriculture, des mines, des terres et forêts, le registre du cercle agricole du canton Clyde, et les journaux suivants: *Le Nord*, *L'Étoile Polaire* et *Le Pionnier* pour arriver à cerner les grandes lignes de la vie économique.



## CHAPITRE XI

# L'AGRICULTURE

Ce court chapitre veut saisir les transformations de l'agriculture entraînées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par la construction du chemin de fer et au début du XX<sup>ème</sup> siècle par l'essor de l'industrie laitière et la mécanisation. On peut schématiser l'évolution de l'agriculture en quatre grandes périodes. Une première période, de 1878 à 1893, pendant laquelle se fit la colonisation et le défrichement où le mode de vie était axé sur une économie de subsistance. Une seconde période, de 1893 à 1921, où le dynamisme de l'agriculture est suscité par l'arrivée du chemin de fer, la mise sur pied d'organisations agricoles et la mécanisation. Une troisième période, de 1921 à 1951, où la situation est stationnaire. Puis, à partir de 1951, débute une autre période: celle du déclin de l'agriculture et de la baisse de la population paysanne.

### 1878-1893

Même si nous avons déjà traité, au commencement du présent volume, du contexte de la colonisation à la Chute aux Iroquois, en 1878, il est nécessaire de préciser davantage le paysage agraire. De 1878 à 1893, l'agriculture constituait la base économique de la population. Il s'agissait plus précisément d'une économie de subsistance. D'après le rôle d'évaluation de 1883, canton Joly était une communauté de petits propriétaires agricoles. La location des terres était inexistante. Mais on y remarque deux occupants, soit Jean-Baptiste Nantel âgé de 69 ans et l'Amérindien Joseph Commandant âgé de 30 ans. Par contre, le recensement de 1890 indique qu'il y a 140 occupants dans les cantons Clyde et Joly. C'est une augmentation importante du nombre de non-propriétaires par rapport à 1883. En 1883, l'étendue des terres agricoles était de 96 acres en moyenne (4 acres de front et 24 de profondeur).

Le tableau no 15 nous permet de mieux discerner le paysage agraire. On s'aperçoit que les récoltes de sarrasin, de patates, d'avoine, de navets et de foin constituent les principaux produits de la ferme. Tandis que le blé, le seigle, les fèves, le maïs et les graines de mil et de trèfle sont cultivés en moins grande quantité.

### TABLEAU 15

#### Produits agricoles des cantons Clyde et Joly (1890-91)

Blé: 62 acres, 377 boisseaux  
Orge: 74 acres, 722 boisseaux  
Avoine: 1,141 acres, 15,643 boisseaux  
Seigle: 48 boisseaux  
Sarrasin: 3,456 boisseaux  
Fèves: 34 boisseaux  
Maïs: 478 boisseaux  
Patates: 104 acres, 11,838 boisseaux  
Navets et autres racines: 28 acres, 2,961 boisseaux  
Foin: 1,809 acres, 1,558 boisseaux  
Foin: 1809 acres, 1558 boisseaux  
Graines de mil et trèfle: 126 boisseaux

Le grand nombre d'acres consacré à la culture d'avoine et du foin démontre l'importance des animaux de ferme et de travail. En effet, le tableau no 16 dévoile que les cultivateurs des cantons Clyde et Joly portaient un grand intérêt à l'élevage des vaches laitières, des moutons, des cochons et des poules. On y observe aussi l'utilisation des chevaux et des boeufs de labours pour les travaux agricoles. Ces traits caractérisent l'économie de subsistance des colons qui tentent de faire vivre leur famille.

## **TABLEAU 16**

### **Animaux de travail et de ferme dans les cantons Clyde et Joly (1890-91)**

#### **Animaux de travail:**

177 chevaux  
35 pouliches/poulins  
33 boeufs de labours

#### **Animaux de ferme:**

352 vaches  
307 bovins  
597 moutons  
381 cochons

#### **Volaille:**

20 dindes  
9 oies  
4 canards  
1,319 poules

### **1893-1921**

L'arrivée du train à Labelle en 1893 favorise l'expansion du marché agricole. Les cultivateurs se spécialisent progressivement vers l'industrie laitière et l'élevage des animaux, en particulier de porcins et de moutons. En effet, lorsque l'on examine le tableau no 17, on remarque la nette prépondérance du nombre d'acres destinées à la culture de l'avoine et des grains mélangés pour l'élevage des animaux. On note également que l'orge, le pois et surtout le sarrasin, représentent les principaux produits agricoles voués à l'alimentation des colons. À partir de 1906, les produits de l'industrie laitière sont vendus à la fromagerie de Joseph Boivin qui était située sur la montée Lauzon au nord du village. On y produisait évidemment du fromage, du beurre et de la crème.

## **TABLEAU 17**

### **Production agricole du canton Joly en 1911.**

Blé: 5 acres, 160 boisseaux  
Orge: 33 acres, 721 boisseaux  
Avoine: 902 acres, 12,523 boisseaux  
Blé d'Inde: 6 acres, 59 boisseaux  
Sarrasin: 107 acres, 1,712 boisseaux  
Pois: 58 acres, 602 boisseaux  
Fèves: 1 acre, 46 boisseaux  
Grains mélangés: 169 acres, 2,670 boisseaux

Source: Recensement du Canada en 1911. Agriculture. Vol. IV. P. 198-199.

Cette spécialisation est accompagnée par la mécanisation des travaux agricoles. On peut lire, dans *L'Étoile Polaire* du 27 avril 1907, les annonces publicitaires de trois marchands de machines agricoles. Joseph Demers, éditeur de *L'Étoile Polaire*, est l'agent de la manufacture de machines agricoles de Frost & Wood, ainsi que des marchands de voitures et d'instruments aratoires Latour & Frères de Shawbridge. Napoléon Marinier est l'agent du Nord pour les manufactures McCormick et O. Chalifoux & Fils. Voici d'ailleurs son annonce:

*"Le temps des semailles arrive.*

Êtes-vous en demeure d'ensemencer votre blé et votre avoine et autres petits grains de manière à être sûr d'obtenir la plus grosse récolte? Vous rendez-vous compte de l'importance capitale d'un bon ensemencement? De mettre le grain dans la terre à une profondeur convenable, de le distribuer également, de le couvrir comme il faut et uniformément! Eh bien, pour cela venez voir Napoléon Marinier, le populaire Agent Général du Nord, pour vos instruments aratoires: Tels que Presses à foin, Faucheuses et Moissonneuses, Moulins à Battre, Charrues, Herses, Râteaux, etc., etc., des Célèbres Manufactures McCormick et O. Chalifoux & Fils".

## 1921-1976

À partir de 1921, on observe une baisse de la population agricole, du nombre d'exploitations et du terroir cultivé qui s'accélère après la seconde guerre mondiale. La campagne se vide vers les zones urbaines et industrielles. De plus, Raoul Blanchard constate en 1951 la forte proportion des paysans mixtes c'est-à-dire de cultivateurs qui tirent un revenu dans un autre secteur d'activité économique (le bois, l'industrie, le transport, etc.). Il signale que "le comté le plus affecté est celui de Labelle, en pleines Laurentides (62%); c'est dire que l'agriculture du plateau laurentien n'est pas fameuse".<sup>1</sup>

À partir des données du recensement fédéral de 1961, on estime que la rémunération annuelle des cultivateurs du canton Joly est de \$543.00. Les fermes de la vallée de la Rouge sont non rentables. Le rapport de la Société technique d'aménagement régional décrit la situation en ces termes:

"que dans aucune des municipalités de la Région, la rémunération moyenne est supérieure à \$1,300.00, soit le revenu annuel minimum que pourrait gagner le cultivateur en travaillant à plein temps dans un emploi non agricole. En d'autres termes, dans toutes ces municipalités le cultivateur moyen y gagnerait à vendre la ferme et à se trouver un emploi non-agricole".<sup>2</sup>

Le tableau no 18 indique une baisse du nombre de fermes qui passe de 53 en 1961 à 25 en 1976. Et seulement 3 fermes vendent plus de \$5,000.00 en 1976. La valeur des fermes est plus élevée à cause des machines agricoles et de l'outillage qui sont très onéreux. La superficie cultivée tombe de 2,060 acres en 1961 à 986 acres en 1976. Il s'en suit une chute radicale de la production agricole du blé, de l'orge, du maïs et de la patate. Il y a aussi une diminution de l'élevage de vaches laitières, de porcs et de moutons. On remarque toutefois une remontée de l'élevage de bovins. Cette courte description démontre le déclin de l'agriculture de Labelle et le dépeuplement paysan. Un autre phénomène vient assombrir ce tableau, il s'agit du vieillissement des exploitants agricoles dont la majorité a plus de 45 ans en 1976.

TABLEAU 18

Statistiques agricoles 1961-1976

	Population active et expérimentée - reliée à l'agriculture	Superficie défrichée totale en acres	Superficie cultivée totale en acres	Superficie des terres à bois et des boisés de fermes en acres	Superficie totale des fermes en acres	Nombre de fermes vendant plus de \$5,000.00	Valeur totale des fermes	Valeur totale machines et outillage	Valeur totale de la terre et des bâtiments
1961	45	3,650	2,060	6,368	10,375				
1971	35	2,433	1,193	3,007	6,269	1	813,900	125,600	596,000
1976		1,791	986	3,285	5,606	3	1,207,378	186,550	941,680

	Nombre de fermes de recensement	Nombre de vaches laitières et de génisses de + de 2 ans	Nombre de porcs	Nombre de moutons	Nombre de bovins	Superficie de blé cultivée en acres	Superficie cultivée d'avoine, de blé, d'orge et de céréales mélangées en acres	Superficie cultivée pour le maïs d'ensilage en acres	Superficie cultivée pour la pomme de terre en acres	Nombre d'exploitants âgés de 45 ans et plus
1961	53									
1971	51	101	70	229	197	30	216	15	31	0
1976	25	83	17	94	361	0	101	0	75	18

Source: Recensements du Canada. 1961, 1971, 1976.

Les Sociétés d'agriculture et les Cercles agricoles

Les Sociétés d'agriculture et les Cercles agricoles avaient pour but d'étudier les méthodes nouvelles et scientifiques pour cultiver la terre. L'année 1894 marque la formation du cercle agricole du canton Joly qui vise à fournir une aide mutuelle à chacun de ses membres. Les cultivateurs s'associent pour acheter des instruments aratoires, des animaux et des grains de semence. De plus, un concours du mérite agricole est organisé chaque année pour couronner les efforts de ceux qui font une bonne récolte. Par son action, le cercle agricole semble être conçu de manière à répondre aux exigences d'une économie agraire et à resserrer les liens entre les cultivateurs. Son dynamisme se traduit par le nombre de membres qui passe de 45 en 1894 à 109 en 1901. Pour devenir membre, chaque cultivateur devait payer une cotisation annuelle d'un dollar. Suite à l'incendie de 1902, le cercle agricole ne fonctionne plus. Le premier cercle agricole du canton Joly a donc existé de 1894 à 1902. Il a été, dès le commencement, contrôlé par le clergé et les notables. Ainsi, le poste de président fut occupé par le curé Charles Proulx de 1898 à 1900 puis par le marchand Adolphe Provost en 1901. Et la fonction de secrétaire-trésorier fut remplie par nul autre que Paul-Emile Forget, marchand et maire, de

1898 à 1901. Ce dernier fut également directeur de la Société d'agriculture du comté d'Ottawa, no 2, division B, de 1906 à 1913, puis secrétaire de 1913 à 1915.

Le curé Charles Proulx était très attaché au développement agricole de sa paroisse et même de la région de Labelle. Fréquemment les cultivateurs ont réclamé les secours spirituels du curé Proulx pour résoudre leurs déboires.

Ainsi, *l'Étoile Polaire* signale le 17 août 1907:

“Les cultivateurs alarmés des ravages causés aux moissons par les saute-relles, ont eu recours aux prières publiques pour conjurer le fléau Dimanche dernier, notre vénéré et digne curé M. Charles Proulx, à la requête de ses paroissiens présidait à une grande cérémonie religieuse, pour supplier le ciel d'intervenir et d'éloigner ce fléau”.

Plus encore, le curé Proulx profitait du prône le dimanche pour exprimer sa pensée agriculturiste et pour dicter la conduite de ses paroissiens. En janvier 1908, il invite les colons à rencontrer le ministre de la Colonisation Charles E. Devlin, qui sera de passage à Nominique. De fait, en passant par le village de Labelle, la population salua chaleureusement le ministre Devlin et plusieurs citoyens se sont joints au ministre pour se rendre à Nominique, dont le maire Paul-Émile Forget, le secrétaire-trésorier H.-W. Légaré, les conseillers Napoléon Marinier, James Mc Gibbon, A. Berthiaume et Joseph Demers, le médecin Joseph-Aurèle Bigonnesse, l'avocat Rodolphe Robert, Napoléon Nantel et autres. Le curé Proulx fut également président de la Société d'agriculture du comté d'Ottawa de 1898 à 1902. Cette Société d'agriculture regroupait les cercles agricoles des cantons Amherst, Hartwell, Joly, Loranger, Suffolk et Addington, et de la paroisse de L'Annonciation de Marchand. Elle fut créée le 12 avril 1889 à la suite d'une requête signée par soixante et un habitants.

Le 5 août 1911, est formé le cercle agricole du canton Clyde, mais, comme il opérait tout particulièrement dans le canton Joly, le secrétaire Georges Godard a demandé en 1939 de changer le nom de ce cercle pour celui de la paroisse de La Nativité de Labelle. Ce changement sera fait le 24 octobre 1941. La consultation du *registre du Cercle agricole du canton Clyde* nous a permis de suivre ses activités. Voici comment on relate l'assemblée de fondation de ce cercle:

“Assemblée spéciale tenue à la porte de l'église de Labelle, Dimanche le 23 juillet à l'issue de la grande messe par Mr. le Dr M. Grignon de Ste-Adèle à laquelle assemblée les Mr. suivants ont été élus directeurs du cercle Agricole de la Municipalité du canton Clyde. Mr. Jules Brassard, Président; Ulric Brosseau, vice-président; Raoul Labelle, Michel Boivin, J.-B. Cédilote, Téléphore Pharand, Dosithée Bélisle, directeurs; Louis Jubinville, secrétaire-trésorier”.<sup>3</sup>

Les fonctions de président et de secrétaire-trésorier ont été remplies par des cultivateurs à l'exception du médecin A.-A. Dufresne (voir le tableau no 19).

Le nombre de membres du cercle agricole du canton Clyde passe de 22 en 1911 à 104 en 1918.<sup>4</sup> Cependant, en 1920, on compte 57 membres, et depuis, les effectifs du cercle agricole ne cesseront pas de s'affaiblir pour atteindre 24 membres en 1970. Ce fait est capital puisqu'il illustre l'amenuisement de la population agricole.

Le cercle agricole encourage l'élevage de porcins et de moutons. Dès 1911, il fait l'acquisition de cochons reproducteurs de race Yorkshire et de béliers reproducteurs de race Leicester. En 1912-1913, il achète chez le commerçant James McGibbon, plusieurs centaines de livres de grains de trèfle. En 1932, il réussit à obtenir du gouvernement des

grains de semence pour les cultivateurs suite à une mauvaise récolte. L'année suivante, il achète des instruments aratoires dont une semeuse et une poudreuse. En 1937, le cercle agricole réclame un octroi gouvernemental pour le drainage des terres, et en 1939, il demande une aide financière du gouvernement pour se procurer des engrais chimiques.

“Que ce cercle prie le gouvernement de bien vouloir nous accorder un octroi d'au moins 50% pour l'achat d'engrais chimique par les cultivateurs membres du Cercle Agricole afin d'améliorer les vieilles terres qui sont pratiquement épuisées”.<sup>5</sup>

De plus, le cercle agricole cherche à stimuler le développement de l'agriculture en accordant des primes pour les meilleurs taureaux et pour les plus beaux verrats et en organisant des concours de récoltes sur pied. Ainsi, par exemple, il y eut une assemblée régulière du cercle le 12 avril 1914 où il fut décidé de préparer un concours.

“Proposé par J.B. Cédilotte, secondé par Jos. Sandon que le programme du concours de récolte sur pied ait lieu au condition suivante:  
Prairies: 5 arpents, Avoine: 2 arpents, Pois: 1 arpent, Orge: 1 arpent, Pata-  
te: 1½ arpent, Blé d'inde: ¼ arpent, Chou, Bet fourre: 1/20 arpent.”<sup>6</sup>

Pour ce concours, on accordait 10 points pour chaque produit de la ferme ci-haut énuméré. Les juges étaient Tél. Pharand, Julien Brassard et P.E. Godard. Le concours a été tenu le 6 juillet et les noms des gagnants furent connus le 12 juillet.

---

## TABLEAU 19

### Liste des présidents et des secrétaires-trésoriers du cercle agricole du canton Clyde (1911-1971)

#### Présidents

Jules Brassard	1911-1919
Télesphore Pharand	1919-1920
Jules Brassard	1920-1925
Télesphore Pharand	1925-1927
Julien Brassard	1927-1932
Uldéric Brousseau	1932-1936
Henri Godard	1936-1942
Henri Brassard	1942-1946
Evariste Lavoie	1946-1948
André Brassard	1948-1960
Sylvio Bédard	1960-1971

#### Secrétaires-trésoriers

Gustave Saint-Jean	1911-1916
Jean-Baptiste Cédilotte	1916-1931
A.-A. Dufresne	1931-1934
Georges Godard	1934-1949
Côme Godard	1949-1959
Yvan Cédilotte	1959-1971

“Nom des concurrents qui ont pris part au concours de récolte sur pied et nombre de point obtenu par chacun des concurrents.

Rapport des gages:

M. Pierre Marinier, Prairies 6, Avoine 6, Pois 4, Orge 6, Patate 5: 27.

Jos. Sandon, Prairies 5, Avoine 5, Orge 6, Blé d'inde 5, Patate 4: 26.

Henri Godard, Prairies 5, Avoine 5, Pois 5, Orge 4, Blé d'inde 5, Patate 4: 24.

Jule Brassard, Prairies 4, Avoine 5, Pois 4, Orge 5, Patate 5: 23.

Pac. Labelle, Prairies 7, Avoine 4, Pois 6, Patate 4: 21.

Jos Bélisle, Prairies 4, Avoine 4, Pois 4, Orge 4, Patate 3: 19.

J.B. Cédilotte, Prairies 2, Avoine 6, Orge 4, Patate 5: 17.

Louis Jubinville, Avoine 4, Pois 2, Orge 4, Patate 6: 16.

Magloire Vallé, Avoine 5: 5.

Total points: 178.”

Après le concours, le cercle décida de distribuer la somme de \$24.92 entre les concurrents.

Parmi les membres du cercle, on remarque la présence de quelques notables dont les marchands Paul-Emile Forget qui fut nommé directeur de 1917 à 1923, puis en 1939, James McGibbon et Alfred Bélisle, l'industriel John Vallée, le médecin A. Dufresne et le curé Donat Guay qui fut proclamé président honoraire en 1931. La dernière assemblée du cercle agricole de la paroisse de La Nativité date du 7 septembre 1971.

### Les coopératives agricoles

La Coopérative des Colons du Nord fut la première coopérative agricole dans la région Labelle. Elle fut fondée le 20 juin 1906 à Nominique. Elle avait pour but de promouvoir la colonisation et le développement du Nord, de défendre les intérêts des colons et d'étendre son action dans toute la région Labelle.

En examinant la composition des membres du comité exécutif, on observe que la Coopérative des Colons du Nord était contrôlée par le clergé et par les notables. Le premier conseil exécutif était formé comme suit: R.P. Dom André Mouttet, supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et président P.-E. Forget, vice-président, marchand et maire de Labelle. Le comité directeur était constitué des curés Oimet de St-Jovite, Gauthier de St-Faustin, Lavergne de La Présentation de Bréboeuf, Lemonde de St-Gérard de Montarville, Dom Etienne Riou de L'Annonciation, Charles Bertin de Ste-Marie de La Minerve, Dom Victor Epinard de Ste-Véronique de Turgeon, tous chanoines réguliers, Guiheneuf de la Cie de Marie, curé de Huberdeau, N. Chalifoux, maire et N. Thomas, de St-Rémi d'Amherst, H.W. Légaré, marchand de Labelle et J. Charbonneau de St-Jovite.

Lors de l'inauguration de la Coopérative des colons du Nord, le journal *L'Ami du colon* signale dans son édition du 29 juin 1906, que tous les curés et les notables des paroisses environnantes ainsi que plus de 2,000 habitants étaient présents pour accueillir une kyrielle de personnalités ecclésiastiques et politiques qui ont fait le trajet de 185 kilomètres dans les wagons du Canadian Pacific Railway. On voit descendre du train sur le débarcadère de la gare de Nominique, le premier ministre du Québec, Lomer Gouin, qui est suivi par Mgr Sbaretti, délégué papal, Mgr J.O. Routhier, vicaire général et représentant de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Omer Héroux rédacteur en chef de la *Vérité*, Ed. Aubé, rédacteur au *Soleil*, etc. Après la cérémonie officielle, les invités d'honneur ont été conviés à un immense banquet.

C'est beaucoup plus tard, soit en 1950, lors d'une assemblée du cercle agricole de La Nativité, qu'émergea l'idée de la formation d'une coopérative agricole à Labelle.

“Nous avons discuté longuement sur la possibilité de former ici à Labelle une Coopérative Agricole et une caisse populaire et en terminant tous s'accordent à constater que pareil organisation serait des plus profitables pour les cultivateurs de Labelle”<sup>8</sup>.

Le projet se réalise en 1955 au moment où Léon Cédilotte ouvrait une succursale de la coopérative de Saint-Jovite à Labelle. Cette coopérative avait pour objectif de fournir aux cultivateurs les moulées, les grains de semences et les instruments aratoires nécessaires pour l'exploitation d'un établissement agricole. Plus tard, Eugène Cédilotte prit possession de la coopérative de Labelle. Mais la coopérative fermera ses portes à cause du déclin de l'agriculture.

## CHAPITRE XII

# L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

### Les compagnies de bois

Comme nous l'avons déjà dit, la colonisation de la Chute aux Iroquois à ses débuts s'est développée en symbiose avec les chantiers de bois. Cette emprise des chantiers sur l'agriculture est si puissante qu'elle entraîne la formation d'une économie agro-forestière. De 1855 à 1872, la compagnie des Frères Hamilton édifia des fermes le long de la rivière Rouge qui devinrent rapidement les noyaux de futures paroisses. Ces fermes étaient, comme on le sait, des établissements agricoles qui servaient à l'approvisionnement des bûcherons. Jean-Chrysostôme Langelier affirme que l'exploitation du bois dans la vallée de la Rouge présentait un vaste marché agricole pour les colons.

“À elle seule, la maison Hamilton frères consomme chaque année dans ses chantiers 700 tonneaux de foin, 25,000 minots d'avoine, 5,000 minots de navets, 6,000 minots de pommes de terre, 1,000 barils de lard, 9,000 barils de farine de blé et 2,000 barils de farine d'avoine. (...) N'est-ce pas un marché suffisant et des plus avantageux pour les colons qui s'établiront dans cette région? Et ce marché est à leur porte.

Actuellement les marchands de bois sont obligés de transporter ces produits à de grandes distances dans la forêt et l'on comprend qu'ils s'estimeraient heureux de pouvoir les acheter des colons si les défrichements étaient avancés jusqu'aux environs des localités où se font les chantiers. Ce serait pour les colons un marché tout trouvé et bien plus avantageux que ceux de nos grandes villes. Il y a là un avantage incalculable et qui donnera nécessairement une forte impulsion à la colonisation de cette région; dès qu'on en facilitera l'accès par un chemin de fer bien localisé”.<sup>1</sup>

La compagnie des Frères Hamilton, sous contrôle anglo-saxon, entreprend de couper du bois, tout particulièrement du Pin blanc et du Pin rouge, dont les billots étaient expédiés par la rivière Rouge pour alimenter les scieries situées à Hawkesbury. Elle installa des fermes le long de la rivière dont la Ferme d'en Bas qui était placée entre les cantons Clyde et Joly. Elle nourrissait et abritait les bûcherons pendant l'automne et l'hiver, et les draveurs au printemps. Il nous apparaît donc incontestable de dire que l'exploitation du bois a préparé les voies de la prise de possession du sol nordique par le curé Labelle.

La colonisation du canton Joly en 1878 est liée plus spécifiquement au pouvoir hydraulique de la Chute aux Iroquois qui favorisa l'établissement d'un moulin à scie au village. C'est en 1879 que Zothique Therrien construisit un moulin à scie et un moulin à farine à la Chute aux Iroquois. En 1882, les propriétés de Therrien passent entre les mains de Ulysse Dyonnet. En 1884, Jérémie Boivin bâtit un moulin à scie au “crique noir” près du rapide des Pins. Deux ans plus tard, Henry Franklin établit un chantier de bois à la Chute aux Iroquois. Ces chantiers constituent un important marché où les cultivateurs vendent leurs produits agricoles. Ils représentent également un second emploi pour les colons qui travaillent comme bûcherons durant la saison hivernale. Lorsque le train entra à la gare de la Chute aux Iroquois en 1893, une ère prospère s'amorça pour les moulins à scie. En effet, peu après 1900, le père Robert Godard note que “Labelle possédait sept scieries”.<sup>2</sup> La principale scierie fut la compagnie Church & Fee qui était

fixée sur le bord de la rivière Rouge sur le lot 27 dans le rang A. *L'Étoile Polaire* écrivait le 20 avril 1907 que "les moulins de M. Chs. Church & Sons seront en opération ces jours-ci. Il y aura beaucoup d'ouvrage cette année. Ils se proposent de marcher jour et nuit." Vers 1900, un moulin à scie est construit par Napoléon Ostiguy au Lac Labelle sur le lot 24 du rang H. Il s'agissait de la compagnie des Bardeaux qui disparaîtra en 1910 suite à un incendie. Dès 1911, H. Langevin & Frères reconstruit sur les décombres un vaste moulin à scie dont la valeur totale des immeubles atteint \$1,080.00. Il sera acheté en 1926 par Emery Godard. Cette scierie fermera ses portes vers 1939. En 1908, John Vallée bâtit un moulin à scie sur le lot 39 du rang H qui appartiendra à Joseph McGibbon en 1920 puis à R.L. Villeneuve en 1923. Ajoutons qu'en 1917, il existait aussi une compagnie de bois appelée la Labelle Lumber Co. qui était située sur le lot 18 du rang I.

En 1898, la compagnie anglo-saxonne Riordon Paper and Pulp prend possession du chantier de J.K. Ward près de La Macaza. Elle acquiert le 16 octobre 1912 la Cie G.-H. Perley et six ans plus tard la Cie Church & Fee située à Labelle. Finalement, le 15 avril 1925, elle vend ses droits de coupe à la Canadian International Paper: une multinationale américaine.

Après la seconde guerre mondiale, l'économie du bois est en décadence. Suite à l'incendie du moulin à scie de M. Mailloux situé sur le chemin de La Macaza vers les débuts des années cinquante, il ne reste que deux scieries dont celle de Charlemagne Duval et de Wilfrid Machabée. En 1947, Eméric Bergeron acheta le moulin à scie de W. Machabée. En 1952, il acquiert le moulin à scie de C. Duval. Pour fonctionner, il est obligé de faire chantier sur les concessions forestières de la Canadian International Paper. De plus, il achète beaucoup de bois provenant des cultivateurs. En 1964, E. Bergeron partage ses actions avec ses fils et la nouvelle compagnie s'appelle: Eméric Bergeron & Fils. Puis en 1970, E. Bergeron, père, cède entièrement le contrôle de sa compagnie à ses fils Gaétan et Mario. Le 5 avril 1977, le moulin à scie de la Cie Eméric Bergeron & Fils est la proie des flammes et un vieil ouvrier, Odilon Denis, y trouve la mort. Peu après, un autre moulin à scie est reconstruit en 1978. Dans la perspective de diversifier ses investissements, la compagnie Bergeron fut propriétaire d'une épicerie-boucherie, d'une salle de quilles, d'un garage, de l'hôtel Labelle (1962-1967) et depuis 1979, d'un centre de ski. Elle pratiqua également de la spéculation foncière.

## La domination des compagnies forestières

Comme nous l'avons signalé ci-haut, l'économie de la région de Labelle au début du siècle se caractérise par la domination des compagnies de bois. Dans un article qui a paru le 7 septembre 1907 et qui portait le titre suivant: "Servage au XXème siècle dans la Province de Québec", *L'Étoile Polaire* dénonce le rapport de domination des compagnies forestières sur les colons qui est maintenu et renforcé par le gouvernement.

"Nos seigneurs à nous colons aujourd'hui c'est toute la bureaucratie rapace et les politiciens affamés qui savent bien que les départements de colonisation et mines sont ceux où les pots de vin sont les plus cachés et les plus rémunérateurs. (...)

Les Canadiens-français révoltés ont aboli les rentes seigneuriales il y a 50 ans mais notre Bureaucratie gouvernementale nous a créé des seigneurs du Nord dans les marchands de bois en leur concédant des valeurs inestimables pour des prix dérisoires souvent (et partage des copains et des bureaucrates en arrière) et taillant des Seigneuries dans nos domaines publics

à tous les exploiters tandis que les terres publiques devraient appartenir toujours et avant tout aux colons à qui on les refuse. (...)

Les gens de 37 étaient en grande partie nôtre et les rouges de Saint-Hyacinthe et ailleurs en applaudissant notre vaillant député Bourrassa ont montré qu'ils sympathisent avec nous exploités et serfs du XXème siècle et origine de libéralisme comme tous les serfs.”



## CHAPITRE XIII

# LES MINES

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Labelle a véritablement connu une ruée vers l'exploitation des ressources minières. Et on remarque que les notables du village sont parmi les principaux promoteurs de la politique du développement minier du Nord.

En 1907, Paul-Émile Forget, marchand, Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin, Géo. Bériault, Alphonse Labelle, Alfred Larocque et Venceslas de Zawadzki créent la Compagnie des Mines du Nord. Cette société a pour but d'explorer et d'exploiter les mines de la région de Labelle. Larocque et Zawadzki, tous deux ingénieurs civils et chimistes, occupent un bureau permanent au village de Labelle et font l'analyse des échantillons de tout minerai. En 1907, James McGibbon, marchand, Pierre Brunet et Lucien Mignault découvrent une mine d'argent dans le canton La Minerve. Dans la même année, J.A. Bigonnesse, médecin, L.O. Amstrong, agent de colonisation du Canadien Pacifique et A. Mandeville mettent sur pied la Labelle Mining Company qui exploite une mine de graphite près du lac Vert<sup>1</sup> sur le lot 20 du rang N. Un chemin de 2 milles et demi de long a été ouvert pour relier la mine au chemin de fer. En 1907, la Labelle Mining Company employait douze mineurs et a extrait plusieurs tonnes de graphite qui furent expédiées à la Dixon Co. Jersey City New York. Le journal *L'Étoile Polaire* écrivait dans un article intitulé "Riches filons de graphite", le 31 août 1907:

"Les ressources minières du Canada attirent, depuis quelques années, un grand nombre d'industriels de tous les pays du monde. Autrefois, c'étaient les champs aurifères du Klondyke, l'an dernier, la course des explorateurs et des lanceurs d'affaires se dirigeait sur Cobalt où les filons d'argent d'une importance merveilleuse promettaient des rendements fabuleux. Aujourd'hui, c'est au tour de la province de Québec avec ses champs inépuisables de graphite ou carbone mou qu'on vient de découvrir dans le district de Labelle. L'intérêt que porte l'industrie à ces multiples découvertes de richesses minérales s'accroît encore par la visite que fait actuellement un des représentants de la "Morgan Guicible Co." de Londres, Angleterre, M. E.-W. Howarth, invité spécialement par la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique à faire une inspection minutieuse des veines de graphite récemment découvertes dans le nord de Québec.

H. Howarth arrivé la semaine dernière d'Angleterre, s'est immédiatement porté à Labelle où il a visité les mines graphitiques découvertes par Messieurs Alfred Larocque, Bélisle et Lacelles. La Compagnie des Mines du Nord est propriétaire de ces vastes terrains, moins une étendue de deux cent acres, M. Larocque, ingénieur civil, président de la compagnie a fait les honneurs de la mine et a dirigé l'excursion de l'industriel anglais.

M. L.O. Amstrong, agent de colonisation de la compagnie du Pacifique, avait envoyé des échantillons à plusieurs compagnies d'exploitations minières, et, de partout, il reçut des réponses des plus satisfaisantes disant que le minerai valait pour le moins les meilleurs spécimens extraits des mines de Ceylan. Le territoire graphitique, traversé par les services de chemin de fer laurentien et Ottawa, du Pacifique, s'étend sur une longueur de cinquante milles et une largeur de dix milles. Les veines découvertes à Labelle ont un

mille de longueur sur six ou huit pieds de profondeur et huit pouces de largeur. On croit pouvoir extraire des millions de tonnes de minerai dans cette partie du pays. Il va sans dire que ces découvertes récentes vont donner un essor nouveau au district de Labelle.”

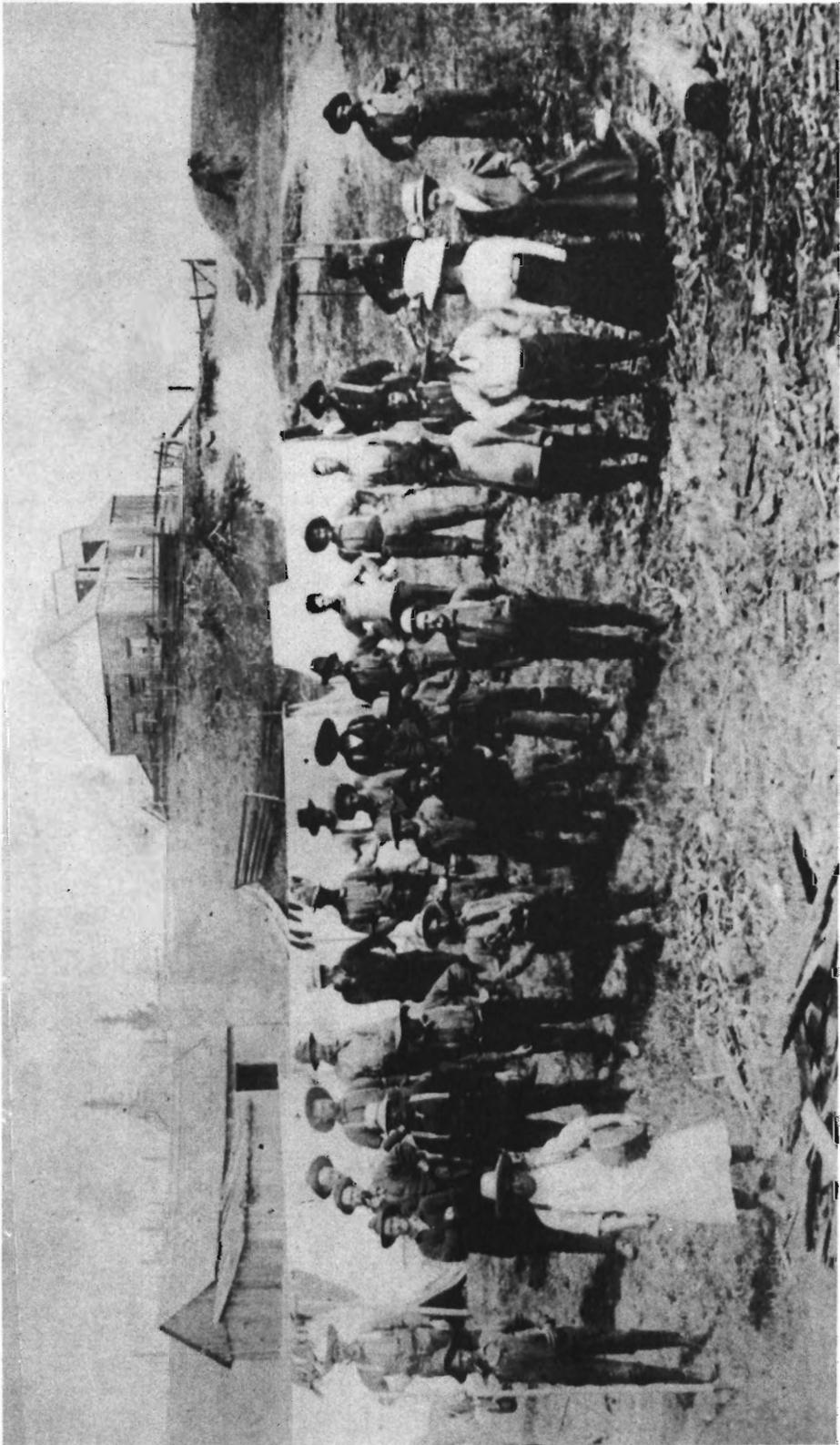
Le gisement de graphite a été exploité de 1907 à 1919. Des travaux de remise en valeur ont été tentés par Louis Gauthier pour H. Menu de Montréal en 1932, et pour Kennedy et Wood de Montréal en 1942. Les résultats furent peu encourageants. En 1951, la mine devient la propriété de Oscar Clot Graphite Mines Co. Ltd. Dès la première année, la compagnie a tiré de l'excavation près de 800 tonnes de minerai. La compagnie a dépensé environ \$25,000.00 en travaux d'exploration, de construction et de mise en valeur. Les bâtiments qui ont été construits sur la propriété consistent en un réfectoire, un dortoir, une écurie, un hangar et un atelier; le tout en bois rond. Les droits de la mine appartenaient à Oscar Clot en 1951 puis ils furent acquis par la Compagnie Québec Graphite en 1953. En 1958, les compagnies Laurentide Mineral Products Corporation et Laurentide Graphite Corporation furent incorporées. Le siège social se trouvait à Labelle et le président était Maurice Lacharité, médecin et maire de ville Lasalle et le gérant était Oscar Clot de Saint-Jovite. Ces deux compagnies poursuivent des essais de concentration de graphite au laboratoire qui est situé au village et qui était autrefois la propriété de la Grenat Canada Limitée. En 1960, Antonio Larocque, médecin, devient le nouveau président de la compagnie. En 1959, une nouvelle société est créée sous le nom de Graphite Mining & Products Ltd. Elle est dirigée par Oscar Clot et L.D. Pilon de Montréal. La mine de graphite est exploitée par J.A. St-Pierre, tailleur de pierre, du Lac des Écorces. Il avait six personnes à son emploi.

En 1927, la compagnie Labelle Nickell & Garnet Ltd exploite une mine de grenat située sur le lot 16 du rang J au lac de La Mine. Cette compagnie possédait des quantités considérables de grenat évaluées à plusieurs millions de tonnes. Les travaux d'exploration se composaient d'un système de tranchées et d'un trou de forage au diamant. La mine de grenat fut exploitée de 1929 à 1932 par Labelle Nickel & Garnet, en 1934 par Labelle Mining Inc. et à partir de 1935 par Grenat Canada Ltée. Cette dernière compagnie a construit en 1939 un moulin destiné au broyage du minerai. Pendant la construction de ce moulin, la lourde charpente s'écroula en causant la mort de Georges Mayer et de graves blessures à d'autres ouvriers.

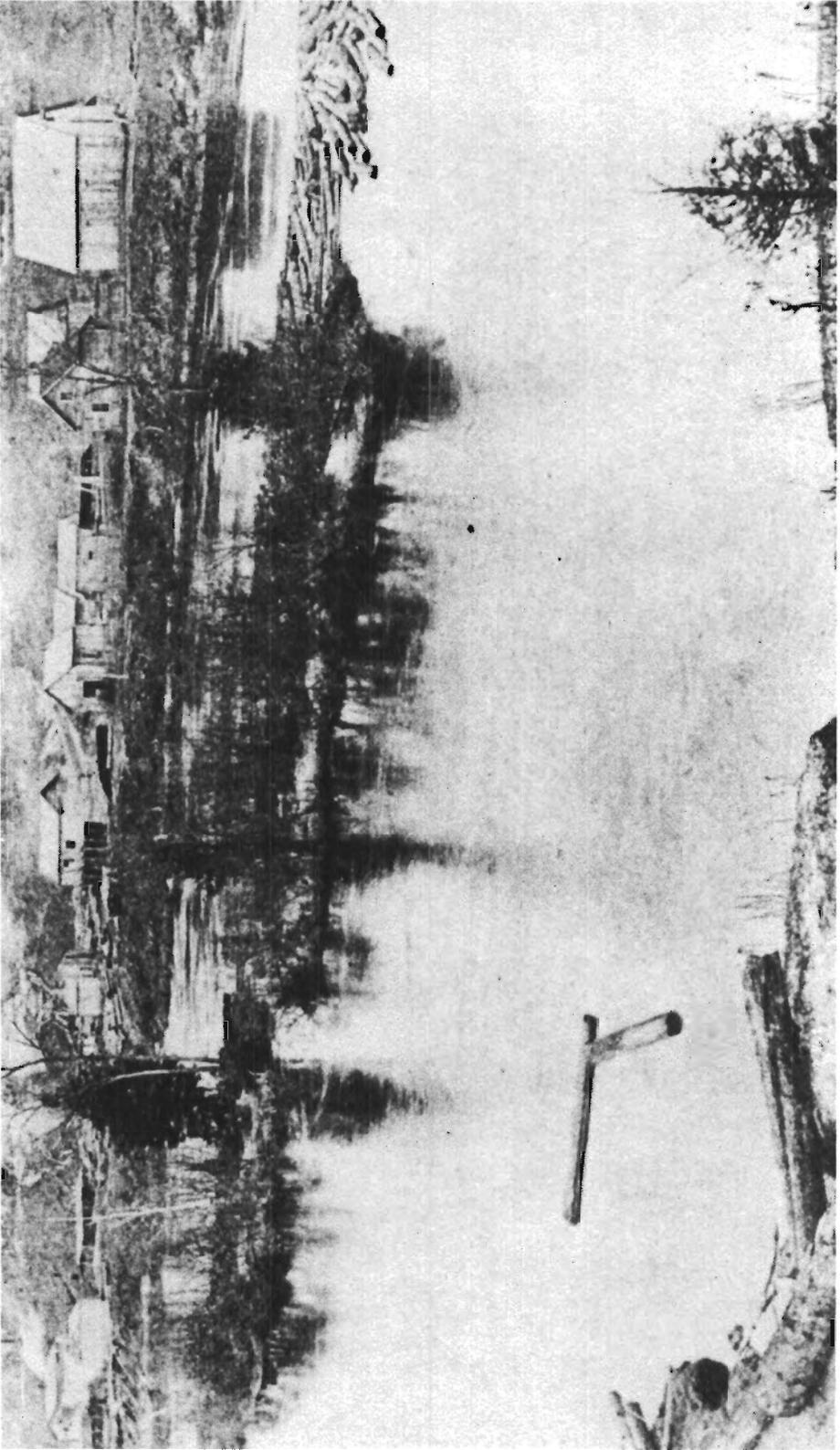
En 1949, un laboratoire d'essai fut érigé dans le village. L'année suivante, le moulin fut démoli, et en 1951, la compagnie Grenat Canada était dissoute.

En 1934, la compagnie McLean-McNicoll Ltd exploite un autre gisement de grenat situé sur les lots 24 et 25 du rang B. Elle transporte ses minerais au terminus du chemin de fer à l'aide de wagons tirés par des chevaux. Elle cessa ses opérations quelques années plus tard.

Enfin, pour terminer, mentionnons qu'en 1953-1954, la Dominion Silica Corporation exploite une mine de silice située dans le canton Clyde tout près des limites du canton Joly.

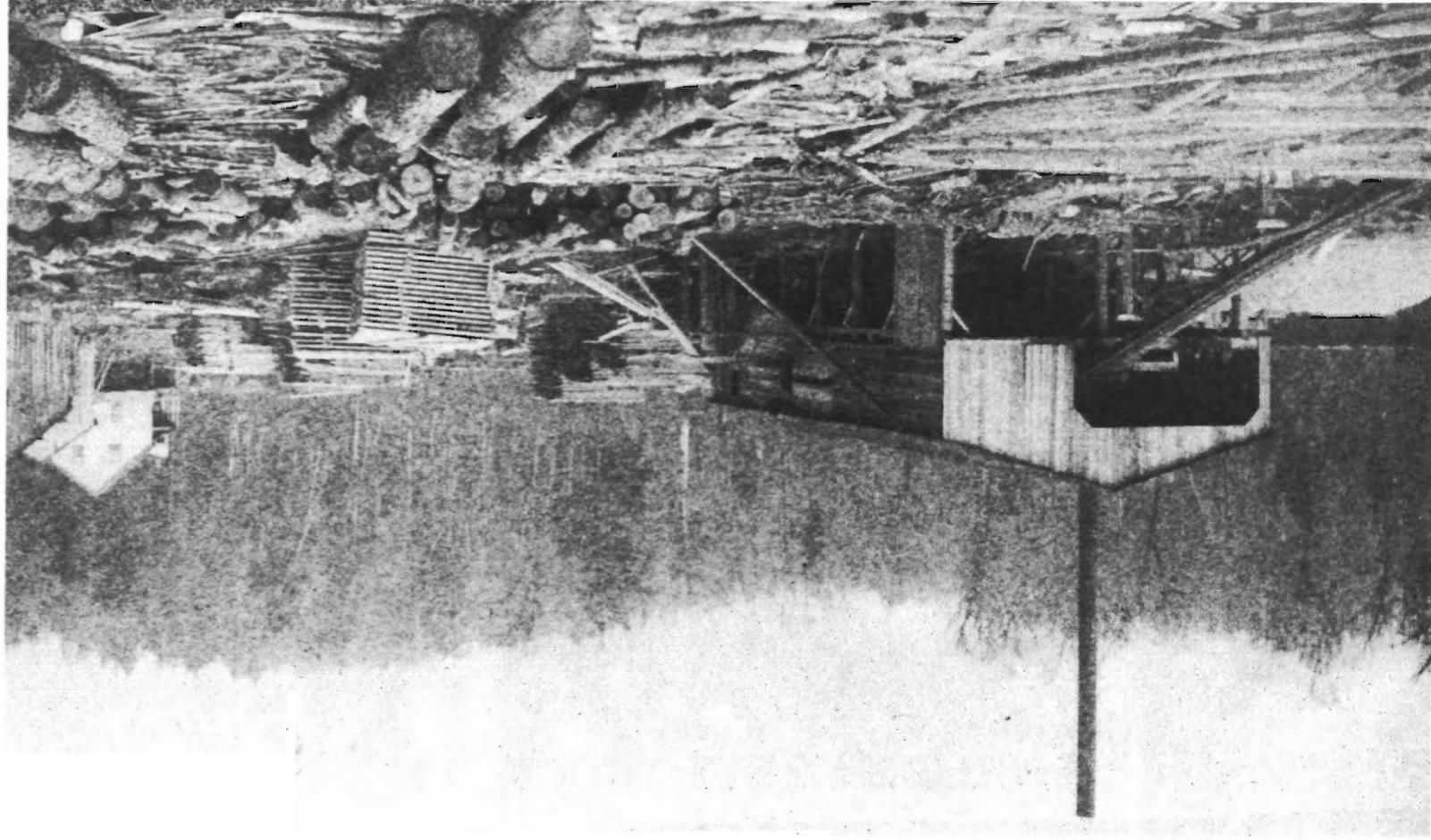


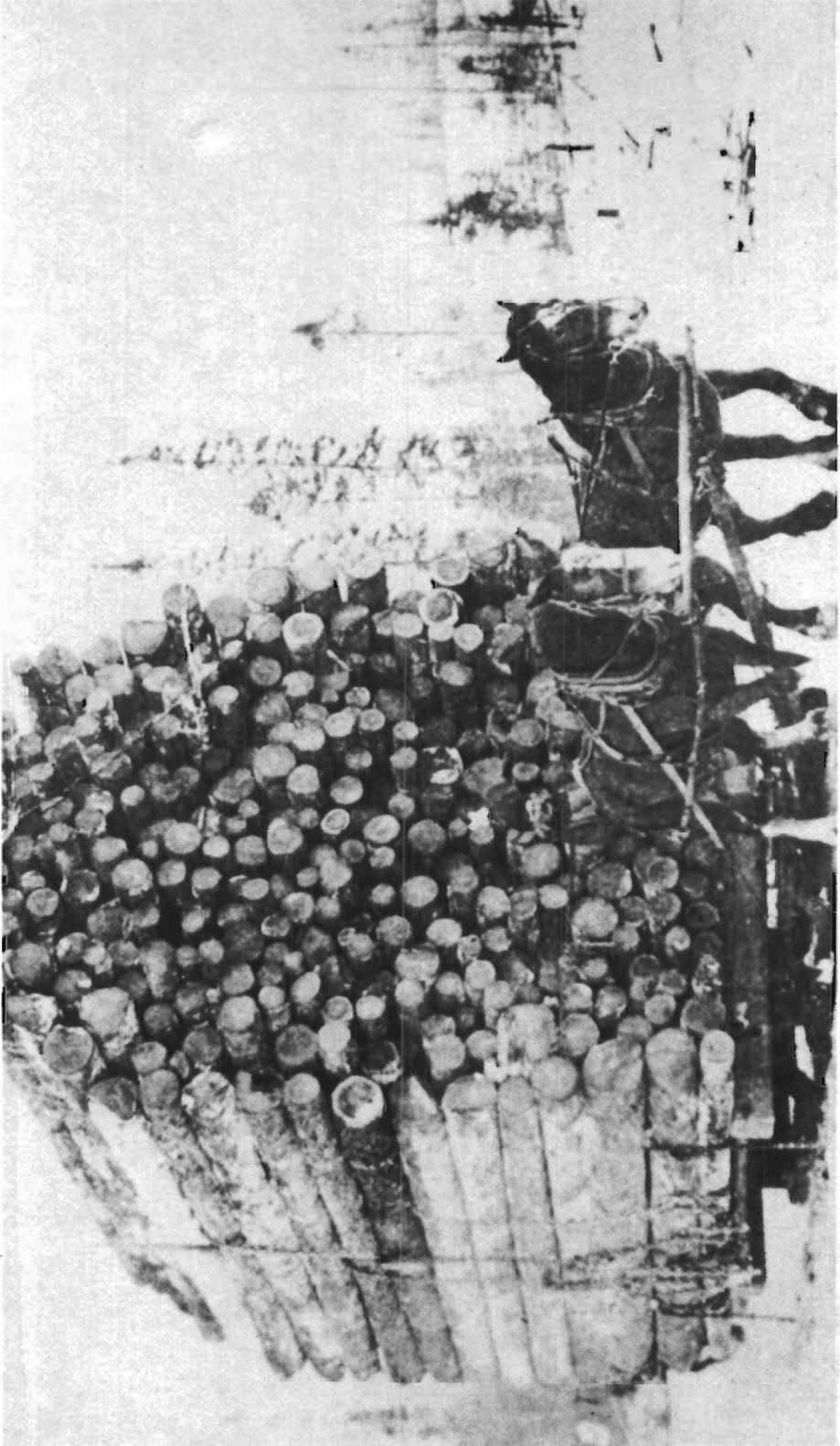
*Campement de draveurs situé en bas de la Chute aux Iroquois à la fin du XIXe siècle.*



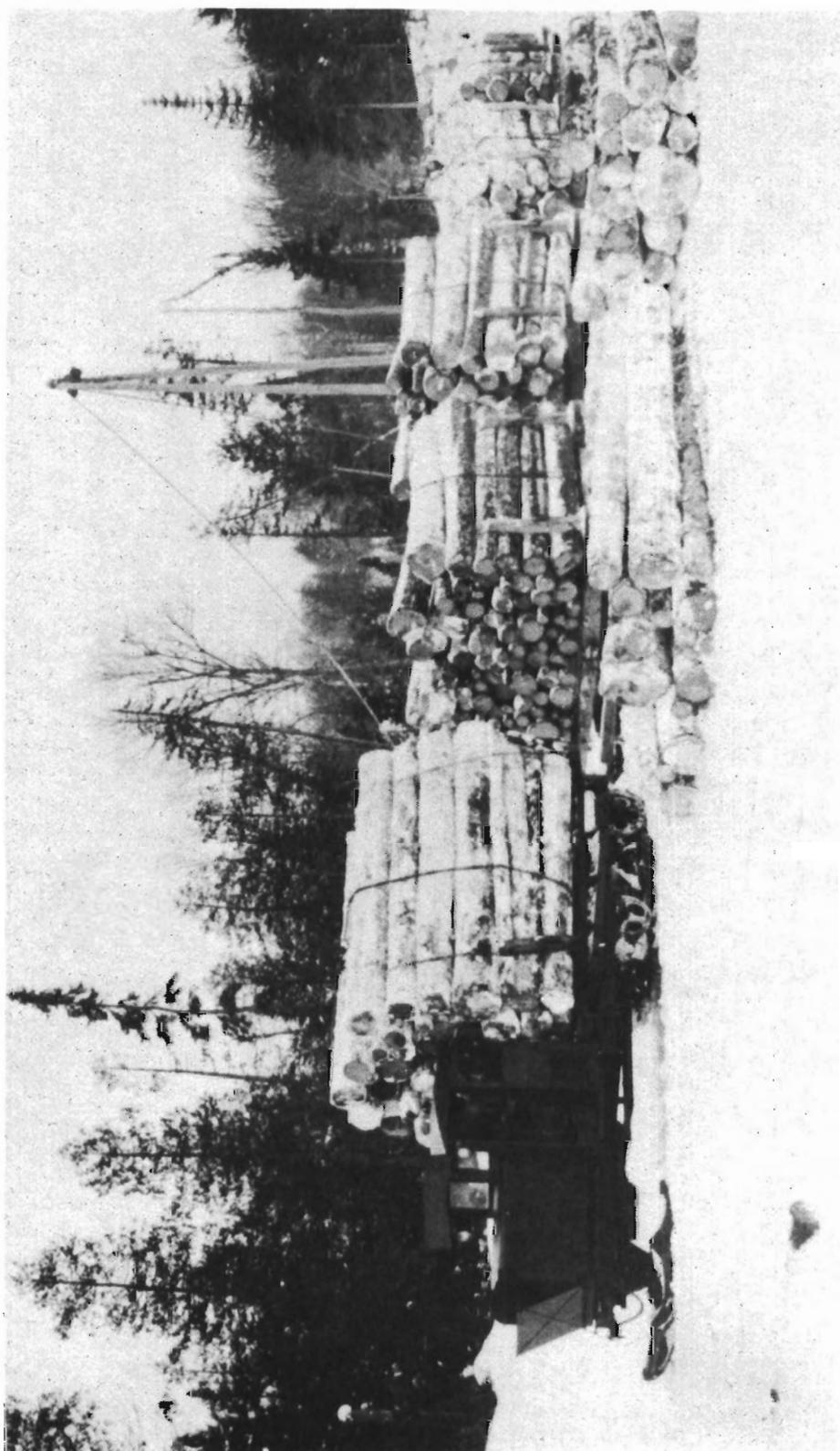
*Les moulins à scie de la compagnie anglaise Church et Fee de Labelle vers 1900. Cette photo montre également le flottage de billots sur la rivière Rouge.*

*Ce moulin à scie fut construit en 1900 au Lac Labelle par Napoleon Ostiguy. Il s'agissait de la Compagnie de Bardeaux de Borden qui fut détruite par un incendie vers 1910.*

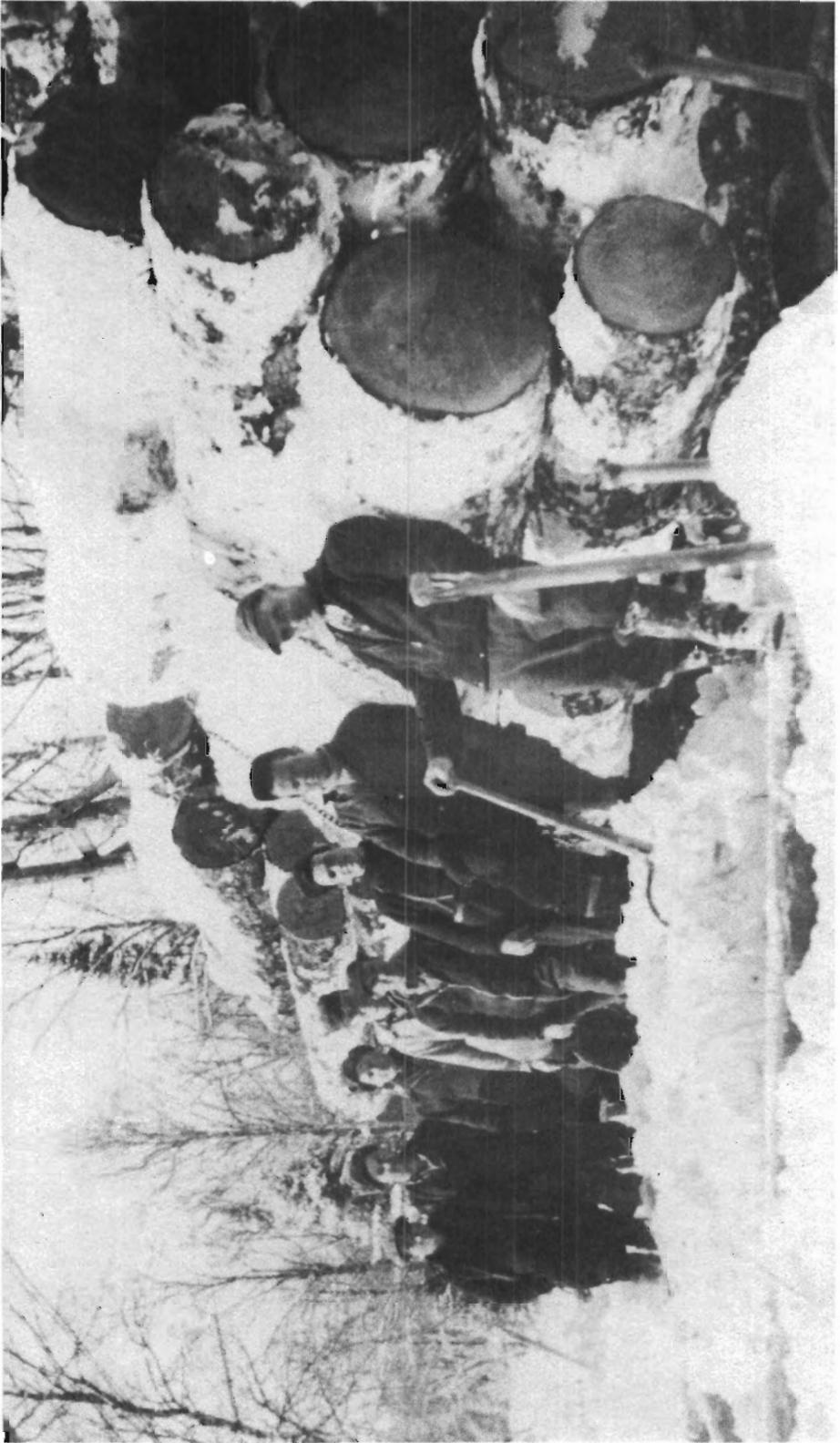




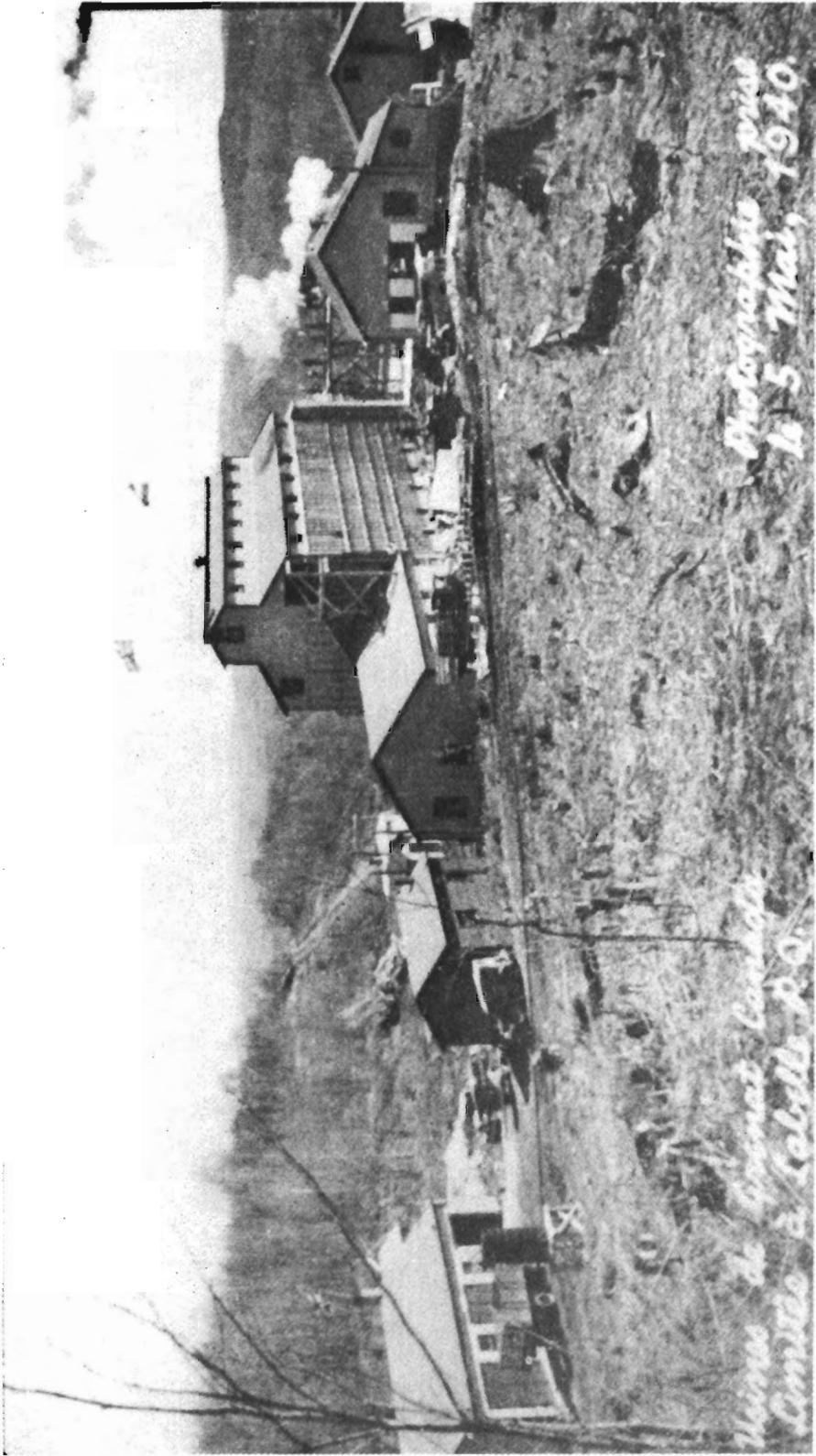
*Charge de billots sur un traîneau à neige tiré par deux chevaux vers les années 1930.*



*Transport du bois par un "snowmobile" de la Canadian International Paper vers les années 1930.*



*Groupe de bûcherons travaillant au lac Caché pour la Compagnie Eméric Bergeron vers les années 1940.*



Usines de la Compagnie minière Grenat Canada Limitée à Labelle en 1940.



## CHAPITRE XIV

# LES MANUFACTURES, LE TOURISME ET LES SERVICES SOCIAUX

### Les manufactures

Après la seconde guerre mondiale, le village de Labelle commence à s'industrialiser. En 1948, C.-E. Charbonneau, de Saint-Jean sur Richelieu, installe la Cie Wolden Bobins qui fabrique des bobines de bois pour les filatures de laine et de coton. Cette entreprise revêtait un caractère populaire car plus de 100 personnes ont souscrit une somme de \$16,000.00 à \$20,000.00 dans cette compagnie en acquérant des actions à \$50.00 chacune. Elle employait environ 75 personnes. Elle fut incendiée en 1950. Pour assurer une meilleure protection contre les incendies, le conseil municipal s'engage envers la Cie Wolden Bobins à reconstruire l'aqueduc. Mais, le 22 mai 1950, les électeurs-proprétaires de Labelle se prononcent par voie de référendum contre le règlement no 101 qui avait pour but d'autoriser le conseil à contracter un emprunt de \$10,000.00 pour la construction de cet aqueduc. Finalement, C.-E. Charbonneau construit en 1951 une usine de teinturerie, de nettoyage et de pressage. En mars 1954, l'édifice est acquis par la Cie Premium Textile, présidée par Maurice Boisclair, industriel de Saint-Jean. La nouvelle manufacture produit des bas de nylon et des gilets d'orlon. Elle fut inaugurée le 2 novembre 1954 en présence du député Albini Paquette. Elle employait environ 115 personnes dont la majorité était de la main-d'oeuvre féminine à bon marché. Pour lutter contre la syndicalisation de ses travailleuses, la Cie Premium Textile décide de fermer la manufacture et de déménager toute sa machinerie à St-Jean. Plus tard, en 1965, l'édifice fut occupé par Cannuck Pottery Québec Ltd, dont le propriétaire était Percy Foley du Nouveau-Brunswick. Puis, en 1979, l'établissement passa entre les mains d'un nouveau propriétaire, Marc-André Létourneau, et changea de nom pour s'appeler la Poterie Evangeline. Actuellement, cette manufacture emploie 54 personnes et ses produits sont vendus à travers le Canada et les Etats-Unis.

En 1967, André Létourneau installa dans sa résidence les premiers locaux de ce qui deviendra, plus tard, Les Reliures Caron et Létourneau. Cette manufacture occupa, en 1969, un édifice qui subira, au cours des années, plusieurs agrandissements. Elle se spécialise dans la reliure des livres de bibliothèques et d'institutions scolaires. Elle emploie présentement une quarantaine de personnes.

### L'industrie touristique

Le tourisme est une forme d'activité commerciale qui est loin d'être négligeable pour Labelle. Déjà, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le village de la Chute aux Iroquois offrait un service d'hôtellerie reconnu dans la région qui était vanté par le curé Labelle. Les attractions touristiques sont surtout liées au cadre physique: la nature, la végétation, l'omniprésence des lacs, les chutes, la pêche et la chasse. Hormidas Magnan écrivait en 1916:

“Les Clubs de pêche et de chasse pullulent et les eaux si fécondes des Laurentides semblent être le partage des sportsmen et des touristes. Nous y trouvons en abondance tous les poissons les plus recherchés des gourmets: la truite saumonée, le brochet, la carpe, la perche, etc.”<sup>1</sup>

Au cours des années, la multiplication des clubs privés devint un obstacle au développement du tourisme dans la région. C'est alors que, le 5 mars 1951, le conseil municipal du village s'opposa à la location de certains lacs à des particuliers ou à des clubs.

Le lac Labelle semble être la principale attraction de la région. Robert Godard affirme:

“Le premier et le principal centre touristique de la paroisse et même de la région est sûrement le vaste lac Labelle dont les bords enchanteurs sont constellés de villas. Déjà en 1895, des Montréalais y possédaient leur camp d'été, tel le docteur Brisson et d'autres. Peu d'années après 1900, des familles de noble lignée comme celles des Bastiens et des Massons, des Venats, des Genêts, venaient s'installer sur ces rives encore solitaires.”<sup>2</sup>

Le journal *L'Ami du Colon* du 29 juin 1906 mentionne l'existence d'un yacht appelé “Le Roi du Nord” appartenant au club du lac Labelle pour les touristes. Vers les années 1950, on comptait plus d'une centaine de chalets d'été sur les bords du lac Labelle, en plus des pensions Baudart et Terreault, et l'hôtel La Clairière. La plage Jubinville du lac Labelle fut un lieu très populaire pour les fêtes champêtres, les pique-niques, etc.

L'arrivée du train en 1893 augmenta l'affluence des touristes à Labelle. Plusieurs excursions dans le Nord furent organisées par le Canadien Pacifique. Ce moyen de transport fut surclassé au début du siècle par l'avènement de l'automobile. Les municipalités du canton Joly et du village de Labelle investirent davantage dans l'aménagement d'un bon réseau routier afin d'attirer les automobilistes vers le Nord. Mais l'automobile enleva la clientèle du train. Pour relancer l'utilisation du chemin de fer, la Cie CP Rail décida d'établir un programme qui favorisait le développement touristique pendant la saison hivernale. Dans les années 1940-50, les “trains de neige” transportaient des milliers d'excursionnistes durant l'hiver. Les premiers instruments touristiques à apparaître à Labelle furent le bureau d'informations touristiques et la halte routière en 1966. Au cours des années, on aménagea des espaces de plein air dont deux terrains de camping et le parc du lac Petit Caribou qui fut inauguré en 1977.

En 1978, la municipalité de Labelle recevait près de 20,000 vacanciers. Cela est une preuve suffisante pour démontrer que le tourisme représente une industrie importante pour l'économie locale.

### **Les services sociaux**

Les services sociaux offerts à Labelle regroupent principalement un Centre d'Accueil et des familles d'accueil qui dispensent des soins aux personnes âgées, aux malades chroniques et aux déficients mentaux. Ils représentent un nouveau secteur d'activité économique qui aide les petites municipalités à survivre et qui offre une source de revenu appréciable pour les habitants.

### **Le Centre d'Accueil de Labelle**

Le 1er juin 1964, le conseil municipal du village de Labelle réclame au gouvernement la construction d'un Centre d'Accueil pour les personnes âgées de la région de Labelle, canton Joly, La Minerve, La Macaza et La Conception.

Un comité est formé ayant un représentant de chaque municipalité et un membre de chaque association existante à cette époque. Après de multiples rencontres et démarches auprès du ministère des Affaires sociales, ce projet est accepté moyennant une mi-

se de fonds initiale. C'est pourquoi le 8 janvier 1968, le conseil municipal du village de Labelle vota un montant de \$8,000.00 pour l'établissement du Centre d'Accueil, tandis que les municipalités du Canton Joly, La Minerve, La Macaza et La Conception ont souscrit un montant de \$20,000.00. La corporation est alors formée et obtient sa charte d'opération le 1er février 1968. Les membres de la première corporation furent: Alcide Boivin, président, Bruno Chabot, vice-président, Georges Godard, secrétaire, les directeurs: Eliodore Barbe, Robert Labelle, Dr Pierre L'Allier, Andréa Lyras, Nicole McNabb, Adolphe Ozell et Oscar Saindon.

Les plans et devis préparés par l'architecte Jean-Charles Fortin obtiennent l'approbation du ministère. Le Centre d'Accueil fut construit sur un terrain appartenant à la fabrique (le lot 15). Ce Foyer a une capacité de 52 lits dont 4 logements. En décembre 1970, les premiers pensionnaires y sont accueillis. A l'ouverture officielle du Centre d'Accueil le 30 janvier 1971, il y avait plusieurs personnalités qui étaient présentes dont Fernand Lafontaine, ministre de la Voirie et député provincial de Labelle, Maurice Dupras, député de Labelle au fédéral, Jean-Charles Fortin, architecte, François Carpentier, notaire et aviseur légal, Henri Allard du Service Social de Mont-Laurier, un représentant ministériel du ministère de la Famille et du Bien-être social, un représentant de la Société d'Habitation du Québec, un représentant de la maison d'ingénieurs Pelletier et associés, un représentant de la banque provinciale du Canada et Marcel St-Louis, curé de la paroisse qui a procédé à la bénédiction de l'établissement.

Le Centre d'Accueil dispense des soins non seulement aux personnes âgées mais aussi à des malades chroniques. Le premier directeur général a été Bruno Chabot, il occupa ses fonctions du mois d'octobre 1970 à juillet 1972. Par la suite, Pierre Lemay a assuré l'intérim d'août 1972 à avril 1973. Depuis avril 1973, Yvan Lachaine assume la direction du Centre d'Accueil. Le conseil d'administration actuel se constitue de: Alfred Mailloux, président, Rosario Hamel, vice-président, Yvan Lachaine, directeur général. Les directeurs sont: Mme Jacqueline Alarie, François Amadei, Bruno Chabot, Madeleine Dubois, Pierre Dumontier, Yvette Giroux, Thérèse Labelle, Oscar Saindon, Marie-Rose Sauriol et Nicole Lizotte.

Après une étude sur les besoins des personnes âgées, effectuée avec l'aide des Associations des Municipalités, un projet de Centre de Jour et de services à domicile a été présenté au ministère des Affaires Sociales en septembre 1975. En juillet 1977, le ministère accorda une aide financière et les services ont pu débiter le 4 octobre de la même année.

Le Centre d'Accueil joue un rôle primordial dans le domaine de la santé et dans le domaine social. Il est le seul établissement public situé dans la région de Labelle. Il collabore très étroitement avec le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de Saint-Jérôme dans le but d'apporter de plus en plus de services pour répondre aux besoins locaux.

### **Les familles d'accueil**

Depuis 1965, plusieurs familles de Labelle ont accepté de devenir des familles d'accueil pour personnes âgées ou pour jeunes déficients mentaux. Ces familles d'accueil dispensent des services favorisant l'épanouissement de la personne. Elles sont supervisées par le Conseil Régional de la Santé et des Services sociaux et par la Maisonnée Laurendière. Actuellement, on dénombre cinquante-cinq bénéficiaires vivant dans des familles d'accueil dont les foyers Dansereau, E. Gagnon, Brisebois, C. Duclos, H. Jacob, E. Valiquette, A. David, P. Breton, M. Charette, T. Clément, F. Charette, J. Godard, O. Saindon et R. Jubinville.



SEPTIÈME PARTIE

LA VIE CULTURELLE, SPORTIVE  
ET SOCIALE



## PRÉSENTATION

La présente partie du travail est très sommaire car les sources de renseignements sont rares concernant les aspects culturels et les loisirs d'autrefois. Le journal *L'Étoile Polaire* et les *livres des minutes* des municipalités du canton Joly et du village de Labelle constituent notre principale documentation historique.



## CHAPITRE XV

# LES MANIFESTATIONS CULTURELLES, LES LOISIRS ET LES ASSOCIATIONS

Les notables du village dominant, comme nous l'avons déjà dit, économiquement et politiquement la communauté labelloise. Et qui plus est, ils s'affirmeront également dans la culture et les loisirs de la localité. Ainsi, à Labelle, en ce début du XX<sup>ème</sup> siècle, les notables contrôlaient les journaux, la fanfare, les associations sportives et patriotiques.

### “L'Étoile Polaire” de Labelle et la lutte contre “Le Pionnier” de Nominique

Le journal *L'Étoile Polaire* fut fondé à Labelle par Joseph Demers, industriel, conseiller et maire du village de 1908 à 1913. Cet organe a paru hebdomadairement de 1904 à 1908. Il était constitué de quatre pages dans lesquelles nous pouvions lire des nouvelles locales, nationales et internationales, des annonces publicitaires et un roman feuilleton.

Heureusement, après de multiples recherches, nous avons pu retrouver une copie du journal mais seulement l'édition de 1907-1908. Ce journal était un organe indépendant, laïc, libéral et anti-clérical. Sous une rubrique intitulée “chronique ouvrière”, Joseph Demers présentait des articles du parti social-démocrate de France concernant la revendication des travailleurs de la journée de 8 heures, les maladies industrielles, les conflits sociaux et l'instruction de la classe ouvrière. Il fait paraître aussi des articles véhiculant des idées libérales dans une partie du journal appelée la “tribune libre”. Il s'attira les foudres du clergé lorsque, le 12 janvier 1907, il publia un article sur “la crise religieuse en France”. Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, accusa *L'Étoile Polaire* de franc-maçonnerie à l'intérieur d'une longue lettre qui fut publiée dans *L'Ami du colon* le 23 janvier 1907. Il demande au curé Proulx d'user de son influence auprès de J. Demers pour le remettre dans le bon chemin du catholicisme. Puis il s'associe au journal *L'Ami du colon* pour mener une lutte acerbe contre *L'Étoile Polaire*.

Avant d'aller plus loin, précisons que *L'Ami du colon* a été publié à Nominique de juin 1906 à février 1912. Il devint *Le Pionnier* le 31 mai 1907. Cet organe de la coopérative des colons du Nord fut dirigé par Amédée Denault de 1906 à mars 1910, puis par un comité de rédaction de 1910 à 1912. En plus, le journal était un organe de l'Action Sociale Catholique et Patriotique. Le 20 janvier 1910, Amédée Denault, directeur du journal, fut nommé au poste de secrétaire de l'Action Sociale Catholique de Québec. Le journal appartenait aux chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception qui détenaient la majorité des parts de la coopérative de publication des Laurentides depuis novembre 1907. En janvier 1912, le journal est acquis par Honoré Achim, député conservateur du comté d'Ottawa à la Chambre des Communes et avocat demeurant à Nominique et par Paul-Émile Forget, un grand marchand de Labelle ayant aussi un magasin général à Nominique. Nous avons pu consulter ce journal aux archives paroissiales de Nominique.

En 1907, la question du choix d'un drapeau national pour les Québécois, à l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste le 24 juin, suscita de vives polémiques. Le journal ultramontain *Le Pionnier* refuse d'arborer le drapeau tricolore de la France qui est un pays où règnent la franc-maçonnerie et l'anti-cléricalisme. Il veut proclamer le drapeau du Sa-

cré-Coeur comme emblème national du Québec. Pour sa part, *L'Étoile Polaire* mène une lutte véhémement et virulente contre *Le Pionnier* et le pouvoir d'imposition du clergé. Il écrit le 20 juillet 1907:

“Il ne faudrait pas taxer trop facilement le “Pionnier” de mauvaise foi ou de fanatisme. L'acharnement à imposer un drapeau fabriqué de toutes pièces comme drapeau national a une raison plus profonde: la haine. La haine de tout ce qui vient de France. Si le tricolore n'était pas arboré par les Canadiens-français depuis plus de quarante ans, jamais on aurait eu l'idée d'en fabriquer un autre; jamais on aurait cherché à nous imposer le drapeau du Sacré-Coeur. La raison de cette haine? C'est la persécution religieuse qui règne en France depuis plusieurs années; la crainte que des doctrines antireligieuses se propagent dans notre catholique Province de Québec. On a voulu, par protestation, détruire le lien nous unissant à notre ancienne Mère Patrie; c'est pourquoi l'on s'est attaqué tout d'abord au glorieux drapeau tricolore témoin de toutes nos fêtes religieuses et nationales. Quel a été le résultat? C'est qu'un grand nombre de nos concitoyens sont passés, à l'égard de notre vieille Mère Patrie, de l'amour à l'indifférence, de l'indifférence à la haine, et bientôt ce sera l'oubli.

Eh bien, le jour où nous aurons rompu avec la France (c'est le rêve des partisans du drapeau du Sacré-Coeur), toutes relations intellectuelles, ce jour-là nous pourrions sonner le glas de notre vie proprement nationale. Car il est un danger plus grand que la propagation des mauvaises doctrines: c'est l'affreux isolement intellectuel où nous nous trouverons le jour où l'idéal mais fort lien qui unit l'Ancienne France à la Nouvelle sera rompu.

S'il m'était permis de m'adresser, très respectueusement, aux vénérables religieux qui inspirent le “Pionnier”, je leur dirais: vous êtes venus dans un pays de moeurs canadiennes, mais de coeur et d'esprit français, vous êtes français; oubliez les persécutions que vous avez subies; ici vous avez le respect et la confiance de tous, n'en abusez pas, pour imposer aux Canadiens-français par aversion pour le tricolore, une bannière purement religieuse.

Les Canadiens-français n'ont pas et ne peuvent pas avoir de drapeau national; nous ne sommes pas une nation indépendante. Continuons d'arborer le tricolore, il flotte sur nos maisons depuis près d'un demi-siècle; il est le glorieux signe de notre origine; c'est le seul qui dise quelque chose à notre esprit et à notre coeur; il sera temps, quand nous formerons une nation indépendante, d'avoir à nous, un drapeau national.”

Les chanoines réguliers et les curés de campagne du Nord s'érigent en un bloc hégémonique pour écraser et bâillonner définitivement *L'Étoile Polaire*. Leur projet de censure se réalise le 4 avril 1908 par la publication du dernier numéro de *L'Étoile Polaire* dans lequel Joseph Demers souligne qu'il abandonne la lutte. Il précise:

“La lutte s'est faite avec un acharnement absolument incompréhensible. Il est difficile à un simple individu de lutter contre une société, surtout quand il en fait partie; la lutte est presque impossible lorsque cette société est dirigée par des prêtres et des religieux. Tous les moyens ont été bons: sans parler de la campagne faite dans chaque paroisse pour le Pionnier et contre L'Étoile, j'ai entendu de mes oreilles dénoncer dans une grande assemblée, en présence de son Éminence le délégué papal, notre pauvre petite feuille, et cela à seule fin de favoriser le journal de la Coopérative des Colons du Nord.”

## Le cercle de l'Alliance Nationale

Au commencement du XX<sup>ème</sup> siècle, le médecin J.-L. Leprohon de Boucherville met sur pied une association nationaliste appelée le Cercle de l'Alliance Nationale. Cette association patriotique a pour objectif de protéger la nation canadienne-française contre l'immigration et les loges maçonniques de France. En juillet 1907, le curé et les notables du village de Labelle fondent un Cercle de l'Alliance Nationale. *L'Étoile Polaire* souligne, dans un article du 27 juillet 1907, qu'il y eût une grande démonstration et que de nombreux discours furent prononcés dont ceux de Chs Duquette, inspecteur en chef, J.-L. Leprohon, médecin et fondateur de cette vaste association, P.-E. Forget, marchand, et J.A. Bigonnesse, médecin. L'Alliance Nationale de Labelle comptait 40 membres. Voici les noms des officiers: le curé Charles Proulx, chapelain; Arthur Gaudet, substitut; le marchand P.-E. Forget, président; J.A. Morinville, vice-président; William Moranville, secrétaire-archiviste; le marchand H.-W. Légaré, secrétaire-trésorier; Antonio Mandeville, commissaire-ordonnateur; le marchand Napoléon Marinier, introducteur; Ulgère Mayer et Michel Cassidy, auditeurs.

Plus tard, on créa une autre association nationaliste, soit la Société Saint-Jean-Baptiste, qui était présidée en 1955 par Roméo Allard.

## La fanfare

En 1906, le village de Labelle possédait déjà sa fanfare. Ainsi, le 18 juin 1906, le conseil municipal du village accorda un montant de \$125.00 à Auguste Dumoulin pour l'achat d'instruments de musique afin de réorganiser la fanfare. Plus tard, en février 1909, le maire Joseph Demers prit possession de la fanfare. Cette troupe musicale était dirigée par Étienne Migneault et était composée des personnes suivantes: Mandeville et A. Perreault, trombone à coulisse; Auguste Dumoulin, grosse-basse; Alfred Nantel et W. Moranville, baryton; Charles Larocque, alto; Lucien Baudart, cornet; Paul Marinier, tambour; Joseph Nantel, cymbales; Hilaire Blanchet, contre-temps; Lucien Migneau, clarinette, etc.

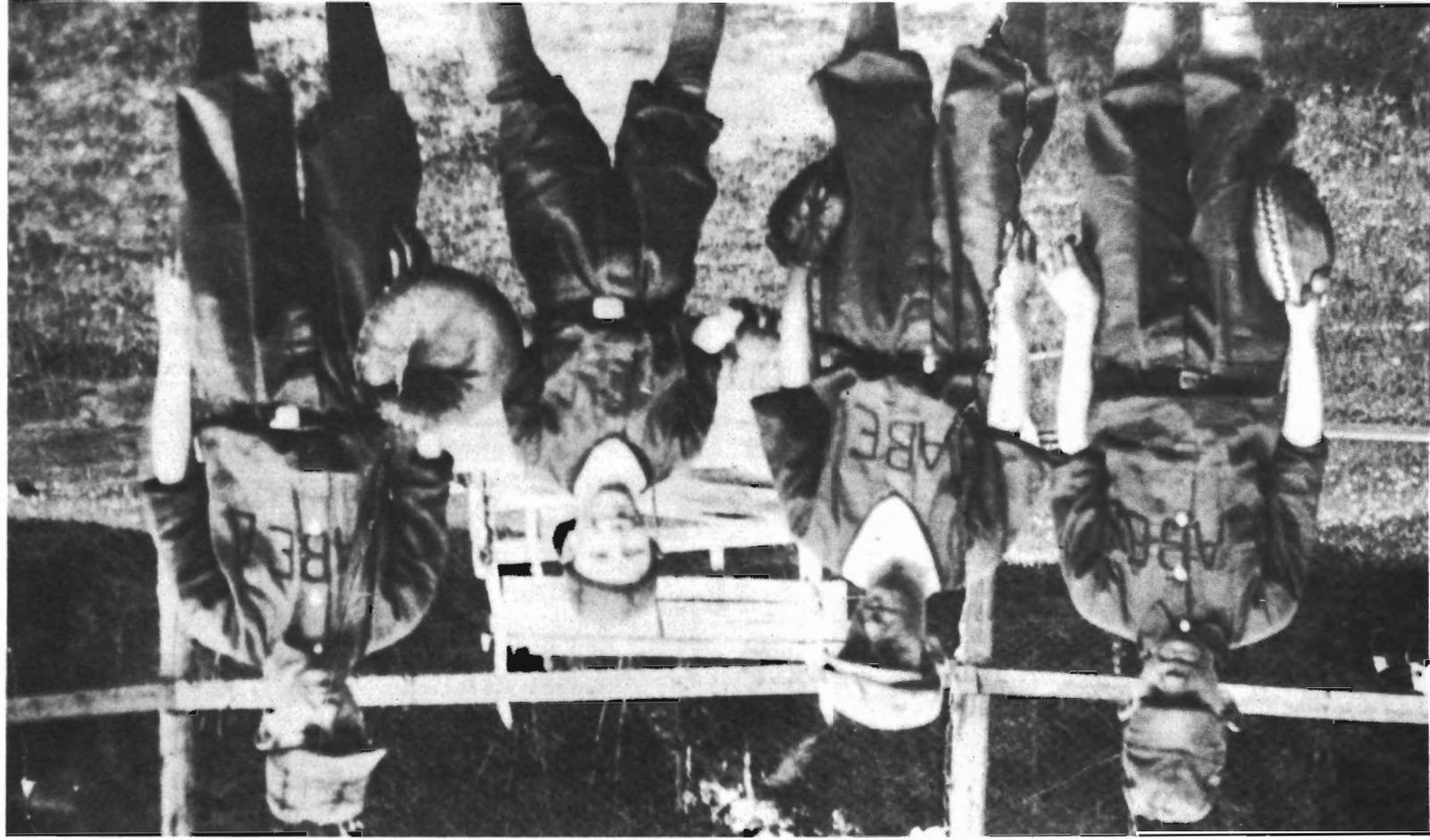
## L'Association Athlétique de Labelle

"The Iroquois Club" fut la première organisation sportive et récréative de Labelle. Elle fut fondée en 1906 mais elle déclara faillite un an après. Puis, en 1907, l'Association Athlétique de Labelle prit la relève. Elle était contrôlée principalement par Alfred Gauthier, marchand. Elle coordonnait toutes les activités culturelles et sportives. Par exemple, elle avait sous sa tutelle le fameux club de baseball "Labelle Indépendant" qui devint en 1907 le champion des Laurentides en battant le club Chapleau de La Minerve, les "moutons blancs" de St-Jovite, et les clubs de St-Jérôme, Ste-Agathe, L'Annonciation, Nomingue, etc. Cette équipe de baseball était formée par John Evans, Eug. Grondin, Albert Grondin, Albert Cassidy, Alex. Côté, Thom McLean, Lucien Mignault, Jos Legault et Louis Bigonnesse.

L'Association Athlétique de Labelle organisa également des combats de boxe et de lutte, des clubs de hockey, des ronds à patiner, des courses à pied, des séances de théâtre, etc. Les notables du village ne se contentaient pas seulement d'organiser les loisirs mais y participaient entièrement. Ainsi, par exemple, à la grande soirée dramatique et musicale présentée le 7 juillet 1907, nous retrouvons parmi les artistes et les comédiens plusieurs notables. La pièce de théâtre s'intitulait "les cousins du député". C'était une comédie de moeurs canadiennes en quatre actes. Voici la liste des comédiens: P.-E. Forget, H.-W. Légaré, Alfred Gauthier, W.M. Moranville, Ant. Moranville, P. Mignault, Fred Berthiaume, J.B. Damour, Z. Raymond, Ant. Mandeville et Adélarde Berthiaume. Les en-



*Cette photo montre les résultats d'une chasse fructueuse. Elle fut prise devant l'hôtel Nantel en 1908.*



*Jeunes joueurs de baseball de Labelle vers les années 1930. Il s'agit, de gauche à droite, de Georges Machabée, Adélarid Bourgeois, Rodolphe Labelle et Fer-  
nando Machabée.*



*Fernando Machabée du club de hockey de Labelle en 1932.*

tractes furent remplis par la déclamation portant le titre "la jeune captive" interprétée par Germaine Forget, par le récital de James McGibbon au violon, par le duo de piano de Mme Murphy et Euclide Forget, par les chansons fantaisistes de A. Gauthier et le solo au piano de Mme J.D. Miller.

L'Association Athlétique de Labelle devient, vers les années 1930, l'Association sportive de Labelle. En 1953, l'équipe de baseball de Labelle est déclarée championne de la ligue Rouge. Du 29 au 31 juillet 1955, Labelle fête son 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation. A cette occasion, on dévoila un monument en hommage au curé Labelle et plusieurs personnalités influentes firent des discours dont Mgr Jutras, vicaire général de Mont-Laurier, A. Paquette, député provincial, Dr Roy, député fédéral, Roméo Lalonde, sous-ministre de la colonisation, et Roger Lacoste, juge. Le 22 décembre 1959, on fonda le comité des loisirs de Labelle qui exista jusqu'en 1978. Ce comité était composé de Alcide Boivin, président, Jacques Lamarche, vice-président, et des directeurs Léonard Vézina, Roger Lacaille, Marcel Machabée, Jean Brisebois et Rémi Godard. Il visait à créer et à opérer un centre des loisirs, à promouvoir et à organiser les activités culturelles et sportives (carnavals, concerts, pièces de théâtre, films, culture physique, clubs sportifs, etc.). En 1959, le conseil municipal du village demande à la fabrique de céder gratuitement un terrain pour être utilisé comme terrain de jeux. En 1960, il autorise, par règlement, la construction d'un centre des loisirs au montant de \$4,000.00. À partir de 1964, le comité des loisirs reçoit annuellement une somme de mille dollars de la municipalité pour l'organisation des loisirs. En 1978, le conseil municipal engage Antoine Dufour comme directeur des loisirs et en 1979, ce dernier est remplacé par Claud Bourgoïn.

Le 18 septembre 1978, le conseil municipal adopte un règlement décrétant la formation de la commission municipale des loisirs de Labelle dans le but d'élaborer une politique des loisirs et de regrouper tous les organismes socio-culturels et communautaires. Le premier comité exécutif se divisait en deux parties, d'une part, la commission provisoire composée de William Roberts, président, et de Paul Breton, vice-président et d'autre part, la commission permanente formée de François Amadei, président, Pierre Brisson, vice-président, et Claud Bourgoïn, secrétaire.

### **La bibliothèque municipale de Labelle**

À une réunion pastorale tenue durant l'automne 1970, et à laquelle participait le curé St-Louis, il fut décidé de mettre sur pied une bibliothèque municipale. À la suite de cette première assemblée, une demande fut envoyée au ministère des Affaires culturelles pour obtenir une aide financière. En réponse, le Gouvernement leur propose de faire partie du réseau de la Bibliothèque Centrale de Prêts de L'Outaouais (B C P O) puisque celle-ci a pour tâche de desservir les petites municipalités. Fait bizarre, le maire Alcide Boivin s'opposa à la majorité de la population et aux conseillers municipaux qui désiraient l'établissement d'une bibliothèque. Son entêtement l'entraîna à démissionner de son poste à la mairie de Labelle. Le 20 septembre 1979, le conseil scolaire accepte de contribuer à la création de la bibliothèque en fournissant gratuitement deux locaux situés dans l'ancien collège du Sacré-Coeur. Le premier comité fondateur de la bibliothèque était formé des personnes suivantes: Antoinette Dumontier, présidente; Marielle Giguère, secrétaire; Nicole McNabb, directrice; l'abbé Maurice Guindon, aumônier, Soeur Alice Berthiaume, archiviste, et Fernand Vézina, conseiller.

Pour impliquer la population dans ce projet culturel extrêmement important, une collecte de livres fut organisée dans la paroisse et s'avéra un succès. On a recueilli plus de mille volumes et environ cent dollars. En mars 1971, l'affiliation à la B.C.P.O. est complétée et, le 11 mai 1971, la bibliothèque municipale ouvrait ses portes. Dès la première année, quatre cent quatre abonnés bénéficiaient de ce nouveau service. En juin 1972, la bibliothèque déménagea au centre communautaire, puis en décembre 1977, on

réinstalla la bibliothèque dans l'ancien collège du Sacré-Coeur. L'inauguration a eu lieu le 21 janvier 1978, et, depuis ce temps, la population de Labelle profite toujours de ce service municipal. Le comité actuel est formé de vingt-deux bénévoles et l'exécutif est composé comme suit: Diane Bélanger, présidente, Pauline Brousseau, responsable, Jean Brisebois, représentant municipal, Claud Bourgoïn, délégué municipal, et les directrices, France Bélisle, Luce Bergeron, Thérèse Bergeron et Brigitte Roberts.

### **Les associations (1911-1979)**

Cette dernière partie du chapitre veut dresser un tableau de plusieurs associations qui ont oeuvré depuis le début du siècle dans divers domaines à Labelle. Elle nous permet de jeter un autre regard sur la communauté labelloise.

- 1) LES DAMES DE STE-ANNE: Ce mouvement chrétien, qui regroupait uniquement des femmes, fut fondé en 1936 par Hortense Godard, présidente, et Laurence Labelle, secrétaire. Il avait pour but de promouvoir la foi catholique et de surveiller les bonnes moeurs sous les instances du curé. Cette association fut dissoute en 1970.
- 2) LES ENFANTS DE MARIE: Les Enfants de Marie furent fondés en 1948 par le curé Fauteux afin de participer à certains services de l'église (quête, chorale, etc.). Le premier exécutif était composé de Céline Lecompte (Laporte), présidente, et Pauline Giroux, vice-présidente. Cette association ne dura que trois ans.
- 3) LES COEURS RYTHMÉS DE LABELLE: L'Association "Les Coeurs Rythmés de Labelle" fut fondée en mai 1973 sous le nom de "Chorale de Labelle" par Yolande Charette, Réjean Courmoyer et André Mayer. Elle vise à développer le goût de la musique et du chant et à animer les messes du dimanche.
- 4) LES FILLES D'ISABELLE DE LA NATIVITÉ DE MARIE DE LABELLE: Les filles d'Isabelle représentent une association culturelle et religieuse qui fut fondée le 15 décembre 1974. Le premier exécutif fut formé des membres suivants: Mme Claude Gingras, régente, Andréa Lyras, vice-régente, Alberta Boivin, ex-régente, Gisèle Lyras, secrétaire-archiviste, Nicole McNabb, secrétaire-financière, Gisèle Caron, secrétaire-trésorière, Aline Bélisle, premier syndic, Sylvianne Létourneau, deuxième syndic, Jeanne Fournel, troisième syndic, Jeannine Bélisle, chancelière, Jocelyne Gilbert, monitrice, Claudette Major, gardienne, Lise Bergogne, porte-bannière, Ginette Dumontier, rédactrice, Lucie Bélisle, premier guide, Ginette Gauthier, deuxième guide, Gaétane Meehan, garde intérieure, Reine-Aimé Gareau, garde extérieure et Éliane Boivin, musicienne. Cette association s'implique dans divers domaines communautaires (organisation de spectacles et de récitals, recensement paroissial, aide aux personnes défavorisées, etc.).
- 5) LE CERCLE DES FERMÈRES DE LABELLE: Le Cercle des Fermières a vu le jour en 1935 et le premier exécutif était formé de Agnès Manier, présidente, Hortense Godard, vice-présidente, Alexandrine Labelle, secrétaire, Hénédine Brassard, Bernadette Machabée, Sidonie Drouin, conseillères. Le Cercle des Fermières est une association destinée à répondre aux besoins de la femme. En plus, le Cercle organise plusieurs activités: pièce de théâtre, bingos, cours d'artisanat, expositions annuelles, etc.
- 6) LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LABELLE: Le Club de l'Âge d'Or de Labelle fut fondé en mars 1968 par Marie-Salomé Forest, Alfred Forest, Éliane Boivin et Alcide Boivin qui formèrent le premier exécutif. Ce club a pour but la connaissance mutuelle entre les personnes du troisième âge et le partage de leurs loisirs (bingos, chants,

soirées récréatives, danses, voyages en groupe, cours d'artisanat, etc.). Aujourd'hui, il compte près de 70 membres. Le comité exécutif est composé de Berthe Tremblay-Pilon, présidente, Antoinette Dumontier, vice-présidente, Georgette Bergeron, secrétaire, Lucien Boivin, Wilfrid Savaria, Adrien Lépine, directeurs.

- 7) LES JEUNES LAURENTIENS DE LABELLE: Les Jeunes Laurentiens de Labelle est une association sportive et culturelle qui fut fondée en 1948. Le premier comité exécutif était composé de Élie Roberts, président, Rémi Telmosse, vice-président, Guy Bertrand et Arthur Roberts, conseillers, Émile Giroux, secrétaire. Ce club organisait des parties de hockey ainsi que des courses de ski. Les membres étaient vêtus d'un costume aux couleurs laurentiennes (bleu et blanc) garni de fleurs de lys.
- 8) LE CERCLE DES JEUNES NATURALISTES DE LA RIVIÈRE ROUGE: Ce mouvement fut fondé en septembre 1948 par l'abbé Jean-Albert Potvin et Fernand Lussier, professeur au collège du Sacré-Coeur. Le premier exécutif était formé des membres suivants: Gilles Dumoulin, Jacques Bertrand, Jean Zanche, Jean-Pierre Brassard et Jean-Guy Allard. Ce mouvement avait pour but de développer chez les jeunes la connaissance des sciences naturelles.
- 9) LE CLUB 4H DE LABELLE: Le Club 4H de Labelle a été fondé en janvier 1949 par le professeur Fernand Lussier et l'abbé Jean-Albert Potvin, vicaire. Les premiers membres de l'exécutif étaient composés de Bertrand Lebrun, président, l'abbé J.A. Potvin, secrétaire. Les directeurs étaient Gilles Laporte, Jean-Guy Bisson et Léon Giroux. Cet organisme avait pour but de donner aux jeunes l'amour et le respect de la nature en insistant sur la conservation de la forêt et l'esprit civique, suivant la devise: "Honneur, Honnêteté, Habilité, Humanité".
- 10) LES SCOUTS PIONNIERS ET LES SCOUTS ÉCLAIREURS: Dans le but de développer certaines qualités chez les garçons de 15 à 17 ans et de leur faire vivre en groupe des expériences nouvelles, le curé Simon Laflamme fonda en octobre 1976 les Geais Bleus de Labelle. Parmi l'une des plus belles expériences vécues par les scouts pionniers, mentionnons par exemple, le voyage au Brésil, le 25 juillet 1979, de dix jeunes Labellois: Alain Beaudry, Daniel Laflamme, Clément Valiquette, Jocelyn Neault, Stéphanne Labelle, Mario Nantel, Jean-Pierre L'Allier, Benoît Valiquette, Pierre Valiquette et Yves Maillé.  
Les scouts éclaireurs ont été fondés le 1er décembre 1976 par Louis Ouimet et le curé Simon Laflamme. Ils regroupent les jeunes garçons de 11 à 13 ans et s'adonnent à diverses activités communautaires et récréatives.
- 11) LES JEANNETTES ET LES GUIDES: Les Jeannettes de Labelle s'appellent la 6e Ronde de la Nativité de Marie. Elles furent fondées en septembre 1973 et regroupent les jeunes filles de 9 à 12 ans. La "Cheftaine" est Claudette Charbonneau et ses assistantes sont: Christine Saindon et Jocelyne Brunet. D'autre part, les Guides, que l'on nomme la 6e Compagnie Curé-Labelle, furent créées en septembre 1974 et regroupent les jeunes filles de 12 à 14 ans. La "Cheftaine" est Pauline Gauthier et ses assistantes sont: Jocelyne Brunet et Marie Bélisle. Ce mouvement a pour but d'encadrer les jeunes et de les initier à la vie en formant leur caractère, en développant leur compétence pratique, etc.
- 12) LE CENTRE DE SKI BELLE-PENTE LTÉE: Le Centre de Ski Belle-Pente Ltée de Labelle a été fondé en 1972 par la Chambre de Commerce de Labelle en vue de créer un loisir d'hiver pour le tourisme et les gens de la région. Le premier comité exécutif était formé des membres suivants: Robert Labelle, président, Rolland Bélisle, vice-président, Claude Dumontier, Mario Bergeron, Bernard Pagé, Côme Goudard, directeurs, Pierre Dumontier, gérant, et Gilles Allard, secrétaire. Cette compa-

gnie comptait environ 142 actionnaires. Elle a été vendue en 1979 à la Cie Eméric Bergeron & Fils. Elle s'appelle aujourd'hui le Centre de Ski Bermont.

- 13) LE CLUB DE SKI DE FOND DE LABELLE INC.: Le Club de Ski de Fond de Labelle a été fondé en 1977 par Pierre Dumontier. Le comité exécutif était formé de Pierre Dumontier, président, Ubald Léonard, vice-président, Jean-Guy Allard, secrétaire, et également de André Mayer, René Mayer, Yves Pilon et Aline Mayer. Ce club vise le développement des sports d'hiver et en particulier le ski de fond. Dès la deuxième année, le club recrutait cent soixante-cinq membres. Depuis, il a réalisé un circuit de pistes de ski de fond ainsi qu'un événement annuel: le rallye Auto-Ski de fond.
- 14) LE CLUB D'AUTO-NEIGE DE LABELLE: Le Club d'Auto-Neige de Labelle a obtenu sa charte d'incorporation le 18 janvier 1967. Il a pour principal but de promouvoir le sport de la moto-neige. Pour ce faire, il recrute des membres et organise diverses activités récréatives (courses de ski-doo, randonnées, soupers, etc.). Il s'occupe aussi d'ouvrir et d'entretenir des sentiers pour les moto-neiges. Le comité fondateur était composé des personnes suivantes: Ubald Léonard, président, Yvon Cormier, secrétaire et les directeurs, Gilles Machabée, Yves Pilon, André Paiement, Georges Godard, Côme Godard et Léonard Vézina.
- 15) LE CLUB DE SKI NAUTIQUE DE LABELLE: Le Club de Ski Nautique de Labelle a été fondé en 1975 par J. Yvon Lauzon et Claude Pigeon. Le premier exécutif était et est encore formé des membres suivants: J. Yvon Lauzon, président, Pierre Brisson, vice-président, Hélène L. Lauzon, secrétaire-trésorière et les directeurs, Jean Bastien Jr., Diane Lauzon, François Rivard et Richard Giguère. Le but de l'association est de promouvoir le ski nautique par une participation de groupe.
- 16) LE CLUB DE MOTOS DE LABELLE: Le Club de Motos de Labelle fut fondé le 5 mai 1972. Le Comité exécutif était formé de André Beaudry, président, Denise Blanchette, Denis Jutras, Ronald Bélisle, Robert Rudacovitch et Yves Demers. Le Club de Motos de Labelle organise diverses activités au bénéfice des membres actifs. De 1976 à 1978, il y a eu des courses de motocross dans la série Laurentides (Championnat Provincial), de 1977 à 1979, des courses d'enduros dans la série provinciale et des courses régionales et cyclocross pour les jeunes en 1978 et 1979.
- 17) L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC LABELLE INC.: L'Association des Propriétaires du Lac Labelle fut fondée en 1961 par J. Yvon Lauzon. Le comité exécutif était composé de Léopold Piché, président, Rosaire Rompré, vice-président, J. Yvon Lauzon, secrétaire-trésorier et de Auguste Marquis et Maurice Aumont, directeurs. Cette association a pour but de promouvoir les intérêts culturels, économiques, civiques et sociaux des résidents du Lac Labelle. Elle publie un feuillet saisonnier.
- 18) L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DE LA BELLE RIVIÈRE ROUGE INC. (ATBRI): Cette association regroupe dix villages qui longent la rivière Rouge. Elle fut créée en 1974 et a pour but de promouvoir l'industrie touristique dans notre région. En 1979, l'exécutif était formé des personnes suivantes: Roger Lacasse, Laurent Bergeron, Pierre Dumontier, Joseph Baker, Michel Nantel, P.E. Michauville, Mendoza Legeault, Arthur Nantel, Réal Charette, Alain Boyer.
- 19) CLUB RICHELIEU DE LABELLE: Le Club Richelieu de Labelle fut fondé en 1971. Le premier exécutif était composé de Pierre L'Allier, président, Réal Fournelle et Côme Godard. Cette association avait pour but d'organiser des activités socio-culturelles pour ses membres ainsi que pour la jeunesse. Elle disparaîtra en 1976. Voici

la liste des présidents: Pierre L'Allier (1971-72), Réal Fournelle (1972-73), Rosaire Lacroix (1973-74), Raymond Prégean (1974-75), Gilles Allard (1975-76).

- 20) LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LABELLE: La Chambre de Commerce de Labelle fut fondée le 1er août 1963. Le premier comité exécutif était formé des personnes suivantes: Guy Beaulieu, président, Gaétan Charron, secrétaire et les directeurs, Eméric Bergeron, Delphis Gingras, Léonard Vézina, Côme Godard et Charles Bélisle. Le but principal de cet organisme est de promouvoir les intérêts de la communauté labelloise. En 1973, la Chambre de Commerce de Labelle devient la Chambre de Commerce Labelle – La Minerve jusqu'en avril 1978, date à laquelle La Minerve crée sa propre Chambre de Commerce. Parmi les réalisations de la Chambre de Commerce de Labelle, on peut citer les points suivants: Implantation du kiosque d'informations touristiques, Prélude et démarches pour la réalisation du Centre de Ski Belle-Pente Ltée, Travail sur une pétition pour le contournement plus près du village de Labelle de la route 117, Confection d'un mémoire pour l'obtention d'un Poste d'Agents de Conservation à Labelle, Patronage de Projet Jeunesse Canada au Travail pour la réalisation de la plage du Lac Petit-Caribou, Patronage du Projet Jeunesse Canada au Travail pour la préparation du Centenaire de Labelle, Patronage d'un Projet Canada au Travail pour la réalisation du Centenaire de Labelle (1980).

Voici la liste des présidents: Guy Beaulieu, 1er août 1963, Bernard Dumoulin, 1er octobre 1963 au 19 octobre 1965, Mario Bergeron, 19 octobre 1965 au 14 mai 1970, Pierre Dumontier, 14 mai 1970 au 12 décembre 1972, Rosaire Lacroix, 12 décembre 1972, Gilles Allard, 18 décembre 1973, Bernard Dumoulin, 17 décembre 1974 au 29 avril 1975, Mario Bergeron, 29 avril 1975 au 14 décembre 1976, Alfred Mailloux, 14 décembre 1976, Donald Meehan, 13 décembre 1977 au 26 juin 1979, Pâquerette Telmosse, 26 juin 1979.

- 21) LE CLUB OPTIMISTE: Le Club Optimiste fut fondé le 30 septembre 1979. Il regroupe des hommes d'affaires, des industriels, des commerçants et des professionnels. Il s'occupe de diverses activités sociales et sportives. Voici les membres du bureau de direction de Labelle: Laurent Côté, président, Claud Bourgoïn, vice-président ext., Lionel Bienvenu, vice-président int., Jean-Marc Gasse, secrétaire-trésorier, les directeurs, François Lapière et Charles Martel, aide à la jeunesse, Roger Gilbert, services communautaires, Lionel Bienvenu, fondation nouveau club, Gérard Giguère, publicité, Bernard Cormier, recrutement des membres, André Labelle, programme d'Accueil et Fraternité, Jean-Marc Gasse, finance, Yvan Dumouchel, sous-comité des Événements sociaux.

- 22) CENTRE DE PROMOTION DE SERVICES COLLECTIFS DE LA RÉGION DE LABELLE (CPSCRL): Ce regroupement de citoyens fut fondé le 13 juin 1977 sous un comité provisoire: le comité de services communautaires de la région de Labelle. Les membres du premier exécutif étaient: Fernand Vézina, président, André Létourneau et Réjean Courmoyer, vice-présidents, Andréa Lyras, secrétaire, Sylviane Létourneau, directrice, René Bellefleur, directeur, Germaine Beaudoin, directrice, Serge Lyras, directeur, Madeleine Nantel, directrice, Adolphe Ozell, directeur. Ce comité fut formé pour définir les priorités locales afin d'obtenir certains services sociaux et de santé (services pharmaceutiques, d'optométrie, de soins à domicile, de garde-rie, etc.). Il fut incorporé le 24 mai 1978 sous la raison sociale du CPSCRL. L'exécutif d'aujourd'hui est composé de Luce Bergeron, présidente, Johanne Henri, vice-présidente, Réjean Courmoyer, secrétaire-trésorier, Claude Dion, directeur, Robert Bergeron, directeur, M. et Mme Robert Moffet, directeurs, Mme Roger Giroux, directrice, Léa Gareau, directrice, Ida Francoeur, directrice.



# CONCLUSION

Notre étude historique a montré que la fondation de la paroisse de Labelle en 1880 s'inscrit dans le mouvement de colonisation où le Nord était défini par le clergé comme la Terre Promise. Ainsi, le père Martineau écrit, au moment de prendre possession de sa cure à Nominique, le 18 décembre 1883:

“Le R.P. Supérieur m'apprend qu'il désire que j'aille à Nominique le plus tôt possible, au printemps, avec mes parents et mes frères. D'ici là, je demeurerai à la Chute aux Iroquois. Pour le missionnaire, ce poste sera le mont Nébo; mais plus heureux que Moïse, il entrera bientôt dans la terre promise”.<sup>1</sup>

Il nous est apparu que le développement de cette Terre Promise était lié au mode de production capitaliste. En fait, la colonisation nordique a servi les compagnies forestières qui recrutaient son cheap labor parmi la main d'oeuvre locale à bon marché. Des Hamilton Brothers à la Canadian International Paper ou à la McLaren, les forêts du Nord furent monopolisées et exploitées par des compagnies anglo-saxonnes. Aussi le développement économique du Nord était étroitement associé à l'expansion du chemin de fer qui allait intégrer le marché de l'arrière-pays à celui de Montréal.

Mais que faut-il conclure de cette vaste colonisation nordique qui avait pour but l'occupation du sol? Une étude datant de 1963-64 affirme que la colonisation de la vallée de la Rouge fut un échec.

“Ce territoire au relief accidenté et aux sols maigres, n'a reçu son peuplement que très récemment, soit un peu plus d'une centaine d'années. On ne sera donc pas surpris de percevoir un enracinement fragile de la population. En fait, ce territoire, au rythme lent de la prise de possession de l'espace par la civilisation, est encore l'objet d'hésitations et d'erreurs malheureuses. Tout au plus pourrait-on dire qu'il sort à peine de cette période. En effet, il y a fort peu d'empreintes durables du passage de l'homme dans la région qui aient marqué et inexorablement orienté la destinée du territoire. En dehors de la route no 11 et de ses trois agglomérations villageoises de St-Jovite, Labelle et L'Annonciation, les efforts de l'homme (défrichements, création de fermes, chemins de rang, chemins d'exploitation forestière, scieries, villages) n'ont rien de définitif quelques décades montrent la fragilité et la précarité des marques de générations prédédentes. On s'étonne déjà de se voir montrer des forêts comme d'anciens pâturages. On pourrait caractériser d'un trait de plume cette portion de territoire: une tentative de colonisation qui se solde par un échec”.<sup>2</sup>

En ce qui nous concerne, nous ne désirons pas simplifier la problématique de la colonisation du Nord en termes d'échec ou de réussite. Nous avons voulu plutôt montrer la complexité de la réalité historique et les dynamismes qui caractérisent la formation d'une nouvelle communauté dans une région désertique: le défrichement, l'établissement de moulin à scie et à farine, l'encadrement des colons par les institutions paroissiales, municipales et scolaires qui étaient contrôlées par les notables bourgeois et le clergé, la dichotomie entre le village et la paroisse, le développement des moyens de communication, etc. C'est le sens que nous voulions donner à cette partie historique du livre du centenaire. Certes, notre étude reste incomplète. Néanmoins, si elle contribue à une meilleure connaissance de notre identité et de notre patrimoine, elle a prouvé son utilité.



# RÉFÉRENCES

## Introduction

1. Nous entendons par "notables" la petite bourgeoisie locale qui regroupe les marchands, les hôteliers, les industriels, les médecins, les avocats, les notaires et les propriétaires de moulins à scie et à farine. Parmi les notables les plus influents de Labelle nommons sans plus tarder Paul-Émile Forget (1871-1952) qui fut marchand et maire de Labelle pendant plusieurs années. C'est ce que nous verrons dans les prochains chapitres.

## Chapitre 1

1. STAR. **La vallée de la Rouge, Agriculture**. 1963-64. p. 80-96.

## Chapitre 3

1. Testard de Montigny. **La colonisation: le nord de Montréal ou la région de Labelle**, p. 110-111.
2. Frère Samuel Charette. **Douce Souvenance. Histoire de L'Annonciation**. Granby, 1953, 253 p., p. 32-33.
3. Lettre citée dans le journal **Le Nord**, 18 août 1881.
4. Jean-Baptiste Proulx. **Les Annales térésiennes**, octobre 1882, p. 25. Cité par C. Morrissoneau, **La terre promise: le mythe du Nord québécois**, Hurtubise HMF, Montréal, 1978, p. 72-73.
5. ACAQ. Registre des Lettres. Mgr J.-T. Duhamel, 1874-1879. Lettre du curé A. Labelle à Mgr Duhamel. Saint-Jérôme, 30 juin 1878.
6. Testard De Montigny. **Op. cit.**, p. 238
7. ACAO. Lettre du curé A. Labelle à Mgr Duhamel. Saint-Jérôme, 26 septembre 1878, cote: G1/2/22. 1878-1882.
8. ACAO. Lettre du curé A. Labelle à Mgr Duhamel. Saint-Jérôme, 10 janvier 1879, cote G1/2/22. 1878-1882.
9. ACAM. A. Labelle. **Société de colonisation du diocèse de Montréal**, Cie d'Imprimerie canadienne, 1879, p. 7. Dossier: Colonisation, 1879-1881. cote: 773.154.
10. ACAM. Procès verbal de l'assemblée du 21 octobre 1879 de la Société de colonisation de Montréal. Dossier colonisation 1879-1881, cote: 773.154. Vu l'importance du document, nous avons reproduit à l'annexe no 1 le plan et devis de la première chapelle à la Chute aux Iroquois conçue par le curé Labelle.
11. Lettre citée par **Le Nord**, 19 novembre 1885.
12. G.-A. Nantel. **Notre nord-ouest provincial. Étude sur la vallée de l'Ottawa**, Montréal. Ed. Senécal. 1887.

## Chapitre 4

1. Cité par Hélène Tassé. **Le curé Labelle et la région de Labelle (1879-1891)**. Thèse de Maîtrise. Université d'Ottawa. 1968, p. 64.
2. Arthur Buies. "La Rouge et les cantons du Nord". **Le Nord**, 7 septembre 1882.
3. Lettre citée par Hélène Tassé. **op. cit.**, p. 168.
4. La poste fut tenue au début par des hôteliers et des marchands. Voici la liste des maîtres de poste après 1891: P.E. Forget, marchand (1894-1897), James McGibbon, marchand (1897-1924), Paul St-Jacques, notaire (1925-1926), Alfred Bélisle, marchand (1927-1964), Mlle Simonne Vézina (1964), Wilfrid André Lecavalier (1965-1971), Simonne Vézina (1971), Paul E. Breton (1971-1973), Simonne Vézina (1973), Donald Meehan, fonctionnaire (1973).
5. ACAM. Lettre du curé A. Labelle à Mgr E.-C. Fabre, Saint-Jérôme, 11 mai 1887. Dossiers: Colonisation. cote: 773.154.
6. ACAO. Lettre du curé A. Labelle à Mgr Duhamel, Québec, 2 juin 1888. Dossier: Société de colonisation. 1884-1890, cote: L258-A-64.
7. ACAO. Lettre de Mgr Duhamel au curé A. Labelle, South Casselman, 14 juin 1888. Correspondance de Mgr Duhamel. 1888-1890.
8. ACAO. Lettre du curé A. Labelle au père Hamel. Saint-Jérôme, 31 juillet 1888. Dossier: L'abbé Labelle colonisateur, 1883-1890, cote: G1/2/22.
9. **Le Nord**, 30 novembre 1882.

## Chapitre 5

1. ACEML. Rapport de la visite pastorale de Mgr Duhamel. Ottawa, 10 septembre 1881.
2. ACAO. Lettre du curé A. Labelle à Mgr Duhamel. Saint-Jérôme, 26 octobre 1881. Dossier: L'abbé Labelle (colonisateur) 1878-1882, cote: G1/2/22.
3. ACAO. Lettre du curé A. Labelle à Mgr Duhamel, Saint-Jérôme, 19 février 1882. Dossier: L'abbé Labelle (colonisateur) 1878-1882, cote: G1/2/22.

4. ACJ. Historique et comptes de la mission de La Nativité. Chute aux Iroquois, canton Joly, comté d'Ottawa, par le P. Jean Raynel. S.J. cote: A-8-5.
5. ACEML. Lettre de Prospère Guay au curé Jean Raynel. Côte Marchand, 17 juillet 1882.
6. ACJ. Annonces aux prônes. 18 juin 1882 au 13 août 1883, papiers du père Jean Raynel. Discours du dimanche de la Septuagésime, cote: Bo-20-2-E.
7. ACJ. Annonces aux prônes. 18 juin 1882 au 13 août 1883. Papiers du père Jean Raynel. Discours du dimanche de la Dédicace, cote: Bo-20-2-E.
8. ACJ. Annonces aux prônes, 18 juin 1882 au 13 août 1883. Papiers du père Jean Raynel. Discours de la fête de la Pentecôte, cote: Bo-20-2-E.
9. ACAO. Lettre de Mgr Duhamel à l'abbé Harel, secrétaire de la Société de colonisation de Montréal. Ottawa, 13 avril 1888. Correspondance de Mgr Duhamel 1888-1890.
10. ACAO. Lettre de Mgr Duhamel à messieurs U. Dyonnet, L.-C. Duquette et autres. Ottawa, 28 août 1888. Correspondance de Mgr Duhamel, 1888-1890.
11. ACEML. Lettre de J.A. Bigonnesse à Mgr Duhamel. Chute aux Iroquois, 22 août 1890.
12. ACEML. Lettre du curé Boisseau à Mgr J.O. Routhier. Vicairé général d'Ottawa. Chute aux Iroquois, 6 juillet 1891.
13. Rapport de Mgr Duhamel cité par Robert Godard. **Labelle**, p. 80-82.

## Chapitre 6

1. AP. Cahier des délibérations des marguilliers, 1901-1952. Assemblée du 26 janvier 1902. Voir en annexe II la liste des marguilliers.
2. ACEML. Lettre de P.E. Forget à Mgr J.O. Routhier, Vicairé Général de l'Archevêché d'Ottawa. **Labelle**, 14 janvier 1902.
3. ACEML. Lettre du curé Proulx à Mgr Routhier. **Labelle**, 16 février 1902.
4. Robert Godard. **Op.cit.** p. 83.
5. ACAO. Lettre de Mgr Duhamel au curé Chs Proulx. Ottawa, 5 novembre 1896, Correspondance de Mgr Duhamel 1890-1896.
6. ACAO. Lettre de Mgr Duhamel au curé Proulx. Ottawa, 7 mai 1905. Correspondance de Mgr Duhamel.
7. ACEML. Lettre de Eudore Fiola à Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, **Labelle**, 5 avril 1935.
8. Jean Levert et Alain Morin. **P paroisse de Labelle. Opinion de la population et projet de construction.** Janvier 1971. 31 p.

## Chapitre 7

1. ANQ. Rapport général du Commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics de la province de Québec. 1883. p. 167.
2. Les premières séances du conseil ont eu lieu dans le haut de la maison d'école. En 1888, le conseil siège dans la maison non habitée d'un dénommé Blanchard puis en 1900, il se réunit dans une salle appartenant à P. Ferrier Forget, un marchand de Ste-Agathe. Le conseil doit louer cette salle soixante piastres par année. En 1902, la salle publique est située dans la maison de Antoine Tessier. Et enfin, après 1905, le conseil loue la salle municipale de la Corporation du village de Labelle qui doit en retour s'obliger à meubler et à chauffer la salle pour le prix de deux piastres et demie par mois.
3. A.M. Livre des Minutes. 1883 à 1898. Séance du 21 janvier 1884.
4. A.M. Livre des Minutes. 1922-1932. Séance du 22 janvier 1924.
5. A.M. Livre des Minutes. 1907-1912. Séance du 25 juin 1910.
6. A.M. Livre des Minutes. 1912-1922. Séance du 12 juin 1917.
7. **Ibid.**, séance du 1er octobre 1917.
8. A.M. Livre des Minutes. 1883-1898. Séance du 1er février 1886.
9. **Ibid.**, séance du 6 novembre 1893.
10. **Ibid.**, séance du 11 décembre 1896.
11. A.M. Livre des Minutes. 1898-1907. Séance du 4 avril 1899.
12. ANQ Rapport général de l'Agriculture et des Travaux publics de la Province de Québec. 1884, p. 275.
13. A.M. Livre des Minutes. 1883-1898. Séance du 12 janvier 1887.
14. A.M. Livre des Minutes. 1898-1907. Séance du 1er avril 1901.
15. AM. Livre des Minutes. 1922-1932. Séance du 16 novembre 1931.
16. AM. Livre des Minutes. 1922-1932. Séance du 7 avril 1931.
17. AM. Livre des Minutes. 1932-1944. Séance du 6 février 1932.
18. **Ibid.**, séance du 3 avril 1934.
19. **Ibid.**, séance du 10 mai 1937.
20. AM. Livre des Minutes. 1944-1956. Séance du 1er septembre 1954.
21. Robert Godard. **Op. Cit.**, p. 120-121.

## Chapitre 8

1. Cette requête fut envoyée conjointement par les municipalités du canton Joly et du village de Labelle. Livre des Minutes. 1902-1910. Séance du 6 octobre 1902.
2. Les gérants de Labelle furent Mlle Mary Wise (1908-1911), Jos. Godon (1911-1913), Ovíla Daoust (1914-1920), Mlle B. Le Maître (1921-1932), Mme N.-N. Paquin (1933), F.-C. Whitaker (1935), J. Morin (1936-1945), F.-J. Shaughnessy (1947-1950), P.-A. Landry (1951-1953), J.-G. Rioux (1954-1955), Roger Lacombe (1956). Les représentantes locales ont été Mme N.-N. Paquin (1935), Mme E. Bergeron (1936-1947) et Mlle B. Morin (1948-1956).
3. AM. Livre des Minutes. 1939-1942. Séance du 4 août 1941.

## Chapitre 9

1. Cette requête est présentée en annexe III.
2. ANQ. Lettre du curé Labelle à Gédéon Ouimet. Saint-Jérôme, 12 octobre 1882, document no 1059.
3. ANQ. Lettre de Gédéon Ouimet au secrétaire de la province de Québec, Québec, le 2 mars 1883. Document no 509.
4. ANQ. Lettre du surintendant G. Ouimet au curé J. Raynel, Québec, 30 avril 1883. Document no 1059.
5. ANQ. Requête du curé Leblanc et des habitants du canton Joly au surintendant de l'Instruction publique. Chute aux Iroquois, 7 août 1886. Document no 1033.
6. ACSL. Cahier des délibérations. 1883-1920. Séance du 8 novembre 1886.
7. ANQ. Lettre de Ariste Bock au surintendant de l'Instruction publique. Chute aux Iroquois, 22 avril 1887. Document no 1237.
8. ANQ. Lettre du curé Cyrille Deslauriers au surintendant de l'Instruction publique. Chute aux Iroquois, 21 mai 1892. Document no 779.
9. ANQ. Lettre de E. Miljours et J.-A. Bigonnesse au surintendant de l'Instruction publique. Chute aux Iroquois, 12 janvier 1893. Document no 99.
10. ACSL. Cahier des délibérations. 1883-1920. Rapport du 18 septembre 1895.
11. *Ibid.*, Rapport du 18 mai 1902.
12. *Ibid.*, séance du 27 juillet 1902.
13. *Ibid.*, Rapport du 5 mai 1904.
14. Pour les personnes intéressées à l'aspect architectural d'une école rurale nous reproduisons en annexe IV les plans et devis de l'école de rang no 5.
15. ANQ. Lettre de Évariste Saint-Jean au surintendant de l'Instruction publique. Labelle, 18 octobre 1931. Document no 2053.
16. ANQ. Lettre du surintendant de l'Instruction publique aux commissaires d'école de La Nativité. Québec, 28 mai 1929.
17. Nous avons mis en annexe V la liste des institutrices de la municipalité scolaire de La Nativité de 1883 à 1938.
18. À cette époque, le secrétaire-trésorier Alfred Lesage, qui était en tant que médecin l'un des plus instruits de la paroisse, rédigeait des résolutions dans un style qui exprimait mal la pensée du conseil et qui fait sourire le lecteur. En voici deux exemples:  
Le 20 août 1883, il est adopté en conseil l'engagement d'une "institutrice à raison de cent dollars pour cette année et quelle sera chauffée par tous les propriétaires de la municipalité du Canton Joly".  
Le 22 septembre 1883, il est adopté en conseil que "le secrétaire-trésorier soit autorisé à faire chauffer l'institutrice au plus bas prix".
19. ACSL. Cahier des délibérations. 1883-1920. Séance du 21 juillet 1884.
20. ANQ. Lettre de Ernest Lorin au surintendant de l'Instruction publique. Chutes aux Iroquois, 10 décembre 1886. Document no 1756.
21. ANQ. Lettre du curé A. Desjardins au surintendant de l'Instruction publique, Boucher de la Bruère, Labelle, 25 janvier 1896. Doc. 266.
22. AP. Lettre de Mgr Duhamel au curé Ch. Proulx, Ottawa, 7 janvier 1901.
23. ANQ. Lettre de Mme H. Lafantaisie au surintendant de l'Instruction publique, Cyrille Delage. Labelle, 15 octobre 1907.
24. ANQ. Lettre du surintendant de l'Instruction publique Cyrille Delage à Paul-Émile Forget. Québec, 14 novembre 1907.
25. ACSL. Cahier des délibérations. 1883-1920. Rapport du 15 février 1909.
26. *Ibid.*, rapport du 24 octobre 1919.
27. ACSL. Cahier des délibérations. 1920-1934. Rapport de 1920.
28. ANQ. Lettre de Yvonne Bourgeois au surintendant Cyrille Delage. Labelle, 11 août 1927. Doc. no 1625.
29. ACSL. Cahier des délibérations, 1934-1953. Rapport de l'inspecteur Arsène Brillon, 14 mai 1935.
30. ACSL. Cahier des délibérations, 1883-1920. Séance du 1er mai 1904.
31. Robert Godard. *Op. cit.*, p. 136.
32. ANQ. Lettre de Soeur Marie de St-Damase au surintendant de l'Instruction publique, le 25 janvier 1913.
33. ACSL. Cahier des délibérations. 1883-1920. Scéance du 18 janvier 1914.
34. ACSL. Cahier des délibérations du village de Labelle, 1927-1947. Rapport de l'inspecteur d'école Arsène Brillon, le 24 mai 1937.

## Chapitre 10

1. Voir en annexe VI la copie de cette requête.
2. ACSL. Correspondance-Annexion. Lettre du surintendant de l'Instruction publique, O.-J. Desaulniers, aux commissaires d'école, Québec, 12 avril 1962. Il s'agit des lots 13 à 25 inclusivement, du rang N et de tous les lots du rang O du canton Joly qui ont été séparés de la municipalité scolaire de Mont-Tremblant.

## Chapitre 11

1. Raoul Blanchard. **Le Canada-français**. P. 141.
2. STAR. **La Vallée de la Rouge**. T. 2 P. 194-195.
3. Registre du Cercle Agricole de la Municipalité du canton Clyde. Séance du 23 juillet 1911, p. 5.
4. ANQ. Registre des cercles agricoles, 1914-1938. Cote: 03-Q-E.
5. Registre du cercle agricole du canton Clyde. Séance du 22 janvier 1939, p. 111.
6. *Ibid.*, séance du 12 avril 1914, p. 20.
7. *Ibid.*, séance du 12 juillet 1914, p. 22.
8. *Ibid.*, séance du 3 décembre 1950, p. 150-151.

## Chapitre 12

1. Jean-Chrysostôme Langelier. **Le Nord**, Québec, I.P. Dery. 1882. p. 41-42
2. Robert Godard. *Op. cit.*, p. 148.

## Chapitre 13

1. Le lac Vert s'appellera plus tard le lac Gervais puis le lac Castor.

## Chapitre 14

1. Hornidas Magnan. **La région de Labelle**, 1916, p. 13.
2. Robert Godard. *Op. cit.*, p. 153.

## Conclusion

1. Extrait du journal du père jésuite Marcel Martineau cité dans **Vers un glorieux passé**, de la Congrégation des Soeurs de Ste-Croix, St-Laurent, 1938, p. 41.
2. STAR. **La Vallée de la Rouge. Infrastructure physique et sociale**. vol. 1, 1963-64, p. 42.

# Annexe I

Plan et devis de la chapelle de la Chute aux Iroquois. Ce document fut rédigé par le curé Antoine Labelle en 1879.

*Chevrons:* Les chevrons auront 9 x 3 pouces, les extraits 7 x 3 pouces. La longueur des chevrons depuis l'angle de la couverture au dehors de la sablière de 18 pouces ce qui donne une longueur totale de 23 pieds et 4 pouces.

*Chevrons:* Ils seront appuyés sur la sablière tel que démontré par les plans et aussi coupés perpendiculièrément au bout inférieur.

*Entraits:* L'entrait sera placé en queue d'aronde dans les chevrons de manière à ce que le tenons de l'entrait se trouve à 12 pieds en descendant sur le chevron.

*Couverture:* La couverture en planche de un pouce devra excéder les pignons de 18 pouces.

*Bardeau:* Le bardeau sera un bon bardeau scié ou plainé avec échantillon proportionné à sa longueur.

## *Mesuiserie*

*Chassis:* Il sera placé quatre chassis sur les longs pans au lieu de trois démontré par les plans et ils seront répartis avec trémeaux égaux entre eux; il en sera placés deux derrière et deux devant sur la même ligne\* des lucarnes, c'est-à-dire appuyé sur la sablière huit lucarnes seront fait sans ornements et placés bien au-dessus des chassis des grands pans. Ces chassis seront fait à deux volets avec noix et dans les boîtes en madrier.

\* et un au-dessus des portes de derrière et de devant sur la même ligne

*(Cadrage):* Chaque volet sera composé de bois vers de 20 x 16 pour ceux d'en bas et de trois vers de 20 x 14 pour lucarnes et pignons. Et les chassis seront pointés, vitres, noyés dans le mastique en un mot bien emmastiqués et ferrés.

*Portes:* Les portes auront deux pouces d'épaisseur et fait dans les boîtes. La porte de devant aura deux panneaux en bas avec moulures à recouvrement et vitres à quatre grandes vitres tel que l'indique les plans. Celle de derrière sera à panneaux et plaine. De plus, il sera fait une porte de dehors à la cuisine ce qui n'est pas mentionné aux plans.

*La porte de la chapelle:* La porte de la chapelle sera une porte double et à panneaux.

*Plancher:* Les planchers seront fait par deux planches d'épinette d'épaisseur dont une posée de toute largeur tandis que l'autre (celle de dessus) de cinq à six pouces de large et bien redressé ou en madrier emboutté. Devis de la chapelle de mission fait en rapport au plan de MM. Poitra et Martin, Revd A. Labelle Ptre.

*Grandeur:* Cette chapelle devra avoir 60 pieds de longueur c'est-à-dire 10 pieds plus long que les plans et un chassis de plus long que sur les plans sur les long pans. La largeur sera 30 pieds suivant les plans.

*Fondation:* Des poteaux seront posés à 4 pieds en terre et coupés à 12 pouces au-dessus du niveau du sol pour recevoir les saules et leurs soliveaux courants tel qu'indiqué par les plans.

*Qualité distance:* Ces poteaux seront en cèdre de pas moins de 8 pouces au petit bout et distance entre eux de 4 pieds, sous ces poteaux sera placé des corps-morts aux morceaux de cèdre fendus.

*Soliveaux courants:* Deux soliveaux courants d'au moins 10 pouces en fresne, en cèdre ou en pin et seront placés sur les poteaux et appuieront les lambourdes sous lignes de colombages du corridor.

*Cave:* Une cave sera creusée sous la cuisine de la profondeur de 4 pieds.

## Charpente

*Saules:* Les saules seront en fresne, en épinette ou en pin (épinette rouge) de 12 x 12 pouces et bien liés aux angles.

*Lambourdes:* Les lambourdes de pas moins 6 pouces au petit bout en cèdre seront placés à 26 pouces de centre ces lambourdes seront prises aux saules par embase et à queue d'aronde deux ambases.

*Carré:* Le carré aura 19 pieds à partir du dessus de la saule au-dessus de la sablière fait en madrier de 3 pouces de bout et goujonnés entre eux.

*Solives:* Les solives en bois d'épinette de 10 x 2½ pouces et à 2' 6" de centre appuyés vers le milieu sur les colombages du corridor excepté dans les dix pieds rapportés au plan ou un soliveau de 12 x 8 pouces appuyés par les colombages d'un bout et pris dans le pignon de derrière à queue d'aronde avec tirants en feuillard devra appuyé les solives.

*Tirant:* Il devra poser quelques tirants en fer à tous les deux solives et les restes en queue d'aronde avec clef en.

*Colombages:* Les colombages seront pour la moitié de quatre x quatre pouces et pour l'autre moitié de 4 x 2 pouces et posés tel que l'indique les plans avec un morceau de 4 x 6 sur la tête des colombages et qui sert de point d'appui aux solives. Des liens seront posés dans ces colombages de manière à solider la bâtisse. Sur le plancher lisse de 4 x 2 sera suffisante. Une croix de cinq pieds de longueur sauf la base (qui aura un pied) une avant couverture sans ornement au-dessus de la porte de devant.

*Escalier de dehors:* Un escalier sur le devant de trois marches, les marches se continuant par des angles sur les côtés. De petits escaliers pour porter l'école et porter cuisine. Une plate-forme à la porte de la chapelle supportée par une petite charpente faite de manière à ne pas nuire à la porte de l'école. Un escalier de 17 à 18 marches descendra chaque côté de la plate-forme. Plate-forme et escalier ayant de bons bras. Voir les plans pour la longueur et largeur de la plate-forme et des escaliers.

*Cheminées:* Une cheminée en brique dans la chambre voisine de la cuisine sera assise sur une espèce d'armoire et s'élèvera de 7 à 8 pieds au-dessus de la couverture.

*Lattage:* Tout l'intérieur de la bâtisse sera latté sur foulure de un pouce et un pied de distance entre elle. Un bon enduit au mortier avec poil de boeuf (une couche) sera fait propre à recevoir la tapisserie toutes les divisions seront bâtis sans enduit.

*Ferrures:* Les serrures complets et toutes ferronneries devront être de bonne qualité.

*Qualité de bois:* Les bois pour chassis et portes seront du bois de bonne qualité. L'entourage en bois d'épinette ou de pruche de bonne qualité. Toute l'ouvrage devra être fait suivant les règles de l'art. Sera rapporté aux plans une partie de dehors à l'office.

## L'assemblage

Toute la bâtisse sera bien tringlé excepté le devant qui sera lambrissé avec coins en madrier. L'entourage de la bâtisse sera toute blanchie à la chaux et dans cette chaux il devra y être mis une quantité suffisante de sel pour faire tenir ce liquide (un corps de sel par minot de chaux). Quatre porte de chambre une autelle telle que démontré par les plans avec tiret et porte en-dessous pour ornements. Je soussigné m'engage de faire cette construction telle que mentionnée dans ce devis et les plans tels que modifier par le devis dans le canton Joly sur le lot ou une croix a été plantée pour le prix de cinq cent piastres dont deux-cent-cinquante m'ont été donné en acompte par le Revd A. Labelle de St-Jérôme, au nom de la corporation épiscopale catholique d'Ottawa dont il est le représentant.

L'ouvrage sera livré au premier août de l'an prochain. Le curé Labelle s'engage à donné de cent à cent-cinquante piastres dans le cour de mars prochain et la balance à la livraison de l'ouvrage. Les plans et devis seront déposés chez M. Yvon Mathe de St-Jérôme. Le curé Labelle a signé avec M. Therien comme preuve des obligations dont il s'est chargé.

# Annexe II

Liste des marguilliers de la paroisse de La Nativité de Marie de Labelle (1901-1980).

La corporation des syndics ou des marguilliers de la paroisse de La Nativité de Marie de Labelle fut créée le 25 décembre 1901. Voici la liste des marguilliers de Labelle 1901 à 1980.

1901	François Lacroix	1941	P.-Emile Godard
	Jérémy Boivin	1942	Alfred Nantel
	Damase Labelle	1943	Wilfrid Machabée
1902	Jean Gauthier	1944	Jos. Charette
1903	Moïse St-Pierre	1945	Côme Bertrand
1904	François Provost	1946	Wilfrid Giroux
1905	Dr J.-Aurèle Bigonnesse	1947	Auguste Lauzon
1906	Pierre Dauphin	1948	Georges Godard
1907	Joseph Cédilotte	1949	Gaston Baudart
1908	Jules Brassard	1950	François Nantel
1909	Hector Valiquette	1951	Napoléon Dubé
1910	Ovila Daoûst	1952	Eugène Cédilotte
1911	Pacifique Labelle	1953	Alfred Bélisle
1912	Uldéric Brousseau	1954	Joseph-Adélarde Lauzon
1913	James McGibbon	1955	Sylvio Bédard
1914	Frédéric David	1956	Delphis Gingras
1915	Raoul Labelle	1957	Ubalde Marinier
1916	Silvin Campeau	1958	Joseph-Albert Brousseau
1917	J.-B. Cédilotte	1959	Alcide Boivin
1918	Joseph Saindon	1960	Roméo Allard
1919	Ludger Mailler	1961	Gérard Valiquette
1920	Julien Brassard	1962	Charles Brassard
1921	Frédéric Lauzon	1963	Fernando Machabée
1922	John Vallée	1964	Yvan Cédilotte
1923	Théodule Bélisle	1965	Léonard Vézina
1924	Joseph Boivin	1966	Charles Brassard
1925	Jérôme Valiquette		J.-Pierre Trudel
1926	Evariste St-Jean, père, remplacé en janvier par: Maxime Branchard		Rolland Fex
1927	Henri Godard		Colombe Charette
1928	Louis Valiquette		Gisèle Vézina
1929	Hilaire Labelle	1967	Alcide Boivin
1930	Louis Jubinville (fils)		Camille Valiquette
1931	Alphonse Labelle	1968	Jacques Nantel
1932	André Brassard		Maurice Brun
1933	Joseph Lauzon		Émile Valiquette
1934	Delphis Dauphin		Oscar Saindon
1935	Stanislas Miljours	1969	Jean-Guy Allard
1936	Arthur Francoeur		Alexandre Lyras
1937	Paul-Émile Forget		Léopold Suppère
1938	Arthur Labonté		Pierre L'Allier
1939	Hormidas Labelle		Maurice McNabb
1940	Henri Brassard	1970	Rosaire Lacroix
			Jean Brisebois
		1971	Ubalde Léonard
			Marcel Bélisle

1972 Yves Jubinville  
Rémi Telmosse  
1973 Côme Godard  
Gilles Allard  
1974 Paul Breton  
Marielle Giguère  
1975 Philippe Valiquette  
Carmelle Bélisle  
1976 Fernando Machabée  
Fernand Cossette

1977 François Amadei  
Gérard Giguère  
1978 Oscar Saindon  
Solange Clément  
1979 Oscar Saindon  
Solange Clément  
1980 Yvan Lachaine  
Paulette Neault

Source: AP. Cahier de délibérations des marguilliers (1901-1980).

# ANNEXE III

La Nativité de la Chute aux Iroquois le 30 juin 1882.

À l'honorable G. Cimet, Surintendant de l'Instruction  
publique. Québec.

Honorable Monsieur

Sous les sous-signés nommés  
Catholiques habitants de la Chute aux Iroquois, ayant un très-grand nombre  
d'enfants à instruire et à l'âge d'aller à l'école nous vous soumettons nos  
respectueusement et nous désirons une section d'école reconnue, car les  
jeunes hommes, subsistent par lui, et réclament de tous les côtés et  
privileges des écoles communales catholiques.

Alfred Renaud	Adolphe Lacroix	J. D. Duroy
Mathias Demers	Felix Labelle	Janny Duroy
Ariste Boek	Norman Labelle	Geo. Hamet
Olivier Dumoulin	Marie Joseph	Godfroi Wanket
Godfroi Martin	Stéphanie Boivin	Pierre St. Arban
Charles Martin	Alphonse Bilanger	Theo Belisle
Isidor Martin	Colombus Thériault	Ernest Leboucq
Jatigier Thériault	Jules Dumoulin	Max Bigas
Damase Labelle	Stéphanie Allouin	J. Bap. Proulx
Napoléon Martel	Ed. Thériault	Adelard Beliveau
Octave Martel	J. Bap. Thériault	Charles Renaud
Maxime Leclair	Ernest Renaud	Ernest Renaud
Lois Bigas	Damase Brassard	Damase Labelle
François Martel	Armand Bigas	Les Dumoulin
Jorge Dore	Alphonse Langnon	Jules Brassard
Jean Wanket	Javier Beauvois	Thos. Brassard
Stienne Allouin	François Martel	Gilbert Brassard
Louis Bigas	Jean Dumoulin	Alph. Rochon
Jules Brassard	Pierre Papinette	Thos. Roche
Louis Lami	A. Renaud	Ernest Campeau
Lise Taliquet		Ed. Duroy

Requête des habitants de la Chute aux Iroquois demandant l'érection de la municipalité scolaire de La Nativité le 30 juin 1882.

Source: ANQ. Correspondance entre le secrétariat et le département de l'Instruction publique. Document no 1059.

# ANNEXE IV

## PLAN ET DEVIS DE L'ÉCOLE DE RANG NO 5 DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE LA NATIVITÉ EN 1911

“La maison d'école sera construite à 30 pieds au moins du chemin public et l'emplacement de l'école sera nivelé. Le corps du bâtiment aura 20x30. Les fondations seront en cèdre ou en pruche reposant sur des pierres avec un cross de beam au centre et colombage de 2x9 pour soutenir le plancher, le carré aura 12 pieds de haut, en colombages de 2x4, avec un rang de planche en épinette sèche à l'extérieur avec 2 double papier goudronné 1 ply et chapboard américain de 6 pouces de large laissant un échantillon de 3 pouces. À l'intérieur, il y aura un rang d'épinette sèche avec papier goudronné 1 ply et fini en petit bois en V rabotté et embouveté. Le plancher sera en bois franc avec quart de rond tout le tour. La hauteur du plancher au plafond sera de 10½ pieds. Les colombages du plafond seront de 2x9. Le plafond sera fait en bois en V rabotté et embouveté avec quart de rond tout le tour et le plancher du grenier sera fait en bois en V rabotté et embouveté avec quart de rond tout le tour et le plancher du grenier sera en deux double de planche bois rough et papier 1 ply entre. La classe aura 22x18 séparé par une cloison en colombage avec bois plané des deux côtés pour y faire l'appartement de l'institutrice et le vestiaire d'entrée, avec escalier, avec rampes et barreaux. Le toit sera en pignon couvert en bardeaux de cèdre qualité xxx, avec un châssis dans chaque pignon. La cheminée sera en briques dures avec chapeau; elle partira d'en bas à 3½ pieds de plafond laissant en dessous une armoire de 7 pieds avec porte et tablettes. Le trou de la cheminée pour recevoir le tuyau sera à 1½ pieds du plafond. Les châssis seront du type dit américain avec 4 vitres de 14x24 et seront disposés de manière à pouvoir s'ouvrir facilement de bas en haut et de haut en bas. Ils seront placés à 4 pieds au moins au dessus du plancher et seront disposés à gauche et en arrière des enfants et non en avant.

La porte extérieure devra s'ouvrir avec accès sur un perron de 4x8 et escalier s'il y a lieu. Cette école devra recevoir une couche de peinture gris en dehors et une en dedans, elle devra être munie d'un ventilateur en tuyaux galvanisés qui doit partir du centre de la classe au plafond, avec entonnoir pour sortir dans le centre du toit, il sera muni en dehors d'un chapeau en tôle galvanisé.

Les lieux d'aisance seront construits à 12 pieds au moins du hangar à bois et consisteront en deux cabinets fermés avec siège et deux avec miroirs et fosse d'aisance, ces cabinets seront munis de ventilateurs partant de dessous le siège et sortir par la couverture. Chaque compartiment aura au moins 2½ pieds en dehors et en dedans.

Le hangar à bois attenant à l'école aura 12 pieds de chaque côté et sera fait en colombage et un rang de planches à l'extérieur disposé à la manière de clapboard américains pour faciliter l'écoulement pluviales avec couverture plate d'une pente nécessaire à l'écoulement facile des eaux. Ce toit sera recouvert d'un papier 3 ply spécial parfaitement étange.

En un mot, cette école sera du type de celle du rang A et devra être livrée à messieurs les commissaires d'école la clef sur la porte et dans le délai maximum de 2 mois de la signature du contrat.”

Source: ACSL. *Cahier des délibérations*, 1883-1920. Séance du 9 octobre 1911.

# Annexe V

## Liste des institutrices de la municipalité scolaire de La Nativité. (1883 à 1938)

Noms	Écoles	Année	Salaire	Remarques
Julie Proulx	école du village	1883-85	100.00	bois de chauffage fourni
id.	id.	1886	120.00	sans bois de chauffage
Victoria Meilleur	id.	1889	114.00	
Odna Fortier	id.	1892-94	200.00	incluant l'emploi d'une sous-maîtresse
F. Juteau	id.	1895		
Valentine Désormeau	id.	1898-99	180.00	
Emma Lachapelle	id.	1901	225.00	incluant l'emploi d'une sous-maîtresse
Mme Adolphe Lafantaisie	id.	1903	125.00	bois de chauffage fourni
Xavier Bélanger		1905	125.00	
Amanda Brassard	école no 3	1905	150.00	doit fournir le local, le chauffage et l'entretien
Maria Thibeau	école no 2	1908	160.00	
Orise Lafortune	école no 3	1908	140.00	
Aline Dubye	école no 3	1909	135.00	doit faire le "barda"
H. de la Chevrotière	école no 3	1910		
Armanda Brassard	école no 2	1911	160.00	+ \$6.00 pour le ménage
Elisabeth Brassard	école no 3	1911	150.00	+ \$6.00 pour le ménage
Blanche Ritchot et Magloire Labelle	école no 1	1912	150.00	
Lancia Monette	école no 5	1912	150.00	
Aurélie Poitras	école no 2	1912	150.00	
Georgianna Hudon	école no 3	1912	150.00	
Juliette Hudon	école no 4	1912	150.00	
Dame veuve Maxime Gagnon	école du Lac	1912	150.00	
Ernestine Lefebvre	école no 2	1913	200.00	
Augustine Bellefleur	école no 3	1913	190.00	
Albertine Bélisle	école no 4	1913	175.00	
Lancia Monette	école no 5	1913	175.00	
Maria Frodet	école no 2	1914	185.00	
Augustine Bellefleur	école no 3	1914	200.00	
Marie-Amanda Brassard	école no 4	1914	175.00	
Léonie Brassard	école no 5	1914	175.00	
Léda Lapointe	école no 2	1915	200.00	
Annie Marcoux	école no 3	1915	200.00	
Marie-Amanda Brassard	école no 4	1915	200.00	
Léonie Brassard	école no 5	1915	200.00	
Marthe Labelle	école no 2	1916	200.00	
Albertine Bélisle	école no 3	1916	200.00	
Marie-Amanda Brassard	école no 4	1916	200.00	
Léonie Brassard	école no 5	1916	200.00	
Rosa Drouin	école no 2	1917	200.00	
Albertine Bélisle	école no 3	1917	200.00	
Florida Lavoie	école no 4	1917	200.00	
Léonie Brassard	école no 5	1917	200.00	
Rosa Drouin	école no 2	1918	200.00	
Léonie Brassard	école no 3	1918	250.00	
Albertine Bélisle	école no 4	1918	200.00	
Jeanne Bourgeois	école no 5	1918	150.00	
Blanche Ritchot	école no 2	1921	300.00	
M.-E. Coutu	école no 3	1921	300.00	

Lancia Monette	école no 4	1921	300.00	
Exélia Bélisle	école no 5	1921	300.00	
Mme Henri Lefebvre	école no 2	1922	300.00	
Maria Coutu	école no 3	1922	350.00	
Flora Tellier	école no 4	1922	300.00	
Lancia Monette		1923	300.00	avec bonus de \$25.00 s'il donne satisfaction
Mme Hilaire Labelle		1923	300.00	id.
Marie-Jeanne Bourgeois		1923	300.00	id.
Lancia Monette	école no 2	1924	300.00	id.
Mme Hilaire Labelle	école no 3	1924	300.00	id.
Raoul Jeannie	école no 4	1924	300.00	id.
Mme Léopol Fortier	école no 5	1924	300.00	id.
Germaine Saindon		1924	200.00	non diplômée, enseigne dans une maison privée
Magloire Poirier	école no 1	1925	300.00	
Yvonne Bourgeois	école no 2	1925	300.00	
Mme Hilaire Labelle	école no 3	1925	300.00	
Jeanne Bourgeois	école no 4	1925	300.00	
Jeanne Brassard	école no 5	1925	300.00	
Jeannette Côté	école no 6	1925	300.00	
Yvonne Bourgeois	école no 2	1926		
Mme Hilaire Labelle	école no 3	1926		
Jeanne Bourgeois	école no 4	1926		
Léonie Labelle	école no 6	1926		
Claude Dubé	école no 6	1929		
Lucienne Bertrand	école no 2	1930		
Mme Hilaire Labelle	école no 3	1930		
Thérèse Bélisle	école no 4	1930		
Jeanne Boivin	école no 5	1930		
Claude Dubé	école no 6	1930		
Lucienne Bertrand	école no 2	1931	350.00	
Mme Hilaire Labelle	école no 3	1931	325.00	
Thérèse Bélisle	école no 4	1931	325.00	
Claude Dubé	école no 6	1931	325.00	
Jeanne Boivin	école no 2	1933	125.00	
Jeanne Paradis	école no 6	1933	135.00	
Jeanne Boivin	école no 2	1934	150.00	
Jeanne Bélisle	école no 3	1934	150.00	
Mme Henri Valiquette	école no 4	1934	150.00	
Blanche Ritchot	école no 5	1934		
Laura Bertrand	école no 6	1934		
Geneviève Morin	école du Lac Bélanger	1934	150.00	
Mme Henri Valiquette	école no 2	1935	250.00	
Jeanne Bélisle	école no 3	1935	250.00	
Jeanne Boivin	école no 4	1935	250.00	
Geneviève Morin	école no 5	1935	250.00	
Paul-Emile	école no 6	1935	250.00	
Cédilotte				
Laure Bertrand	école no 2	1936	150.00	
Blanche Ritchot	école no 3	1936	150.00	
Madeleine Godard	école no 4	1936	150.00	
Geneviève Morin	école no 5	1936	150.00	
Paul-Emile	école no 6	1936	150.00	
Cédilotte				
Blanche Ritchot	école no 2	1937		
Albertine Bélisle	école no 4	1937		
Geneviève Morin	école no 5	1937		
Paule-Emile	école no 6	1937		
Cédilotte				
Bianche Ritchot	école no 2	1938	315.00	
Anne Morin	école no 3	1938	290.00	

Mme Henri Valiquette	école no 4	1938	290.00
Geneviève Morin	école no 5	1938	290.00
Paul-Emile Cédilotte	école no 6	1938	315.00

**Source:** ACSL. Cahier des délibérations de la municipalité scolaire de La Nativité (1883-1920).

Archives officielles du Québec. Correspondance du bureau du secrétaire du surintendant de l'Instruction publique.



# BIBLIOGRAPHIE

## I – SOURCES

### A. SOURCES MANUSCRITES

#### 1. Archives de la Chancellerie de l'Archevêché d'Ottawa.

Ces archives diocésaines contiennent une importante documentation sur le mouvement de colonisation du curé Labelle dans les cantons du Nord. Nous avons consulté tous les documents relatifs à la paroisse de La Nativité.

- La correspondance de Mgr Duhamel et du curé Labelle, 2 dossiers: 1. 1878-1882 – 2. 1883-1890. Cote: G1/2/22.
- La correspondance sur la Société de colonisation, 2 dossiers: 1884-1890. Cote: L257.
- Registres des lettres de Mgr Duhamel, 1874-1909. 9 volumes.

#### 2. Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal.

Ces archives diocésaines renferment une documentation d'une grande valeur concernant la Société de colonisation de Montréal fondée par le curé Labelle. Nous avons consulté les documents qui décrivent l'action de la Société de colonisation à la Chute aux Iroquois.

- Dossiers sur la Société de colonisation de Montréal, 1879-1887. Cote: 773.514.

#### 3. Archives de la Chancellerie de l'Évêché de Mont-Laurier.

Ces archives diocésaines possèdent une correspondance très riche entre les curés de La Nativité et leurs évêques à partir de 1881 à nos jours.

- 2 dossiers: 1881-1913, 1924-1958.

#### 4. Archives de la Compagnie de Jésus.

Les archives des Jésuites contiennent une documentation exceptionnelle sur les débuts de la paroisse de la colonisation de La Nativité. Il s'agit des papiers du père Jean Raynel.

- La Nativité ou la Chute aux Iroquois. Historique et comptes, 16 juin 1882 et 1 juin 1883. Père Jean Raynel. Cote: A-8-5.
- Chute aux Iroquois ou La Nativité. Annonces aux prônes, 18 juin 1882 au 13 août 1883. Papiers du père Jean Raynel. Cote: B0-20-2-E.

#### 5. Archives des Soeurs de Sainte-Croix de Nominigüe.

Ces archives comprennent les cahiers des chroniques du couvent de Labelle. Nous avons examiné les registres de 1902 à 1975.

#### 6. Archives de la paroisse de La Nativité de Labelle.

Ces archives paroissiales contiennent la correspondance des curés et les affaires de la fabrique. Elles nous permettent de compléter une dimension importante à notre étude du point de vue moral, social et économique.

- Registres d'état civil, 1880-1979.
- Cahier des délibérations, 1901-1953. 1 volume.
- Correspondance, 1901-1933.

#### 7. Archives de la municipalité de Labelle.

##### 7.1 Archives de la municipalité du canton Joly.

– Livres des minutes:

Nous avons examiné les volumes de 1883 à 1973. On y décèle l'ensemble des décisions et règlements du conseil et les renseignements pertinents sur la formation et le développement d'une municipalité en milieu de colonisation.

– Rôles d'évaluation:

Nous avons consulté les rôles d'évaluation de 1917 et de 1932 pour avoir une idée de l'évolution de la propriété foncière.

##### 7.2 Archives de la municipalité du village de Labelle.

- Livres des minutes, 1902-1973. 10 volumes.
- Rôles d'évaluation de 1917 et 1932.

#### 8. Archives de la commission scolaire des Laurentides à Sainte-Agathe.

##### 8.1 Archives de la commission scolaire de La Nativité à Labelle.

– Registres des délibérations:

Nous avons dépouillé les 3 premiers volumes de 1883 à 1957 dont la cote est 04-2-N, 04-3-N, 04-4-N et 04-5-N. Les registres des délibérations renferment la masse des décisions et règlements du conseil scolaire au sujet de la construction des écoles, de l'engagement, du congédiement et des conditions de travail du personnel enseignant, des rapports de l'inspecteur d'écoles, etc.

##### 8.2 Archives de la commission scolaire du village de Labelle.

– Registres des délibérations:

Nous avons consulté seulement le premier volume (1927-1972). Cote: 04-6-VL, 04-7-VL, 04-8-VL, 04-9-VL, 04-10-VL.

## 9. Archives nationales du Québec.

Les archives officielles du Québec possèdent une documentation d'une exceptionnelle richesse sur divers aspects du canton Joly. Nous avons dépouillé plusieurs documents des départements de l'Instruction publique, de l'agriculture, des affaires municipales et des terres et forêts.

- Index des lettres reçues du département de l'éducation, 1879 à 1949. 7 volumes.
- Engagements d'institutrices pour la municipalité de La Nativité, 1928-1931. 1 dossier.
- Correspondance entre le secrétariat et le département de l'Instruction publique, 1883-1927. 18 pièces.
- Registres des délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 1886-1929.
- Registres des cercles agricoles, 1914-1918, 1934-1938.
- Registre des requêtes des affaires municipales. 1 dossier relatif à l'érection du canton Joly. 1 dossier concernant le rôle d'évaluation du canton Joly.
- Cour des commissaires. Établissement d'une Cour des commissaires dans le canton Joly, 1890-1896. 1 dossier.

## 10. Archives privées.

- Registre du Cercle agricole du canton Clyde, 1911-1971, 296 p. Fonds Yvan Cédilotte.

## B. SOURCES IMPRIMÉES

### 1. Journaux.

Nous avons dépouillé systématiquement *Le Nord* de Saint-Jérôme pour 1878-1900, *L'Étoile Polaire* de Labelle pour 1907-1908 et *Le Pionnier* de Nominique pour 1906-1912. Ces trois journaux nous ont permis de mieux cerner la réalité historique de Labelle à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Nous avons également consulté *La Vallée de la Diable* de Saint-Jovite pour 1949-1974 et *Le Messager Régional* de Saint-Jovite pour 1974-1980, dans le but de construire les éphémérides.

### 2. Publications gouvernementales.

- 1- Département des mines du ministère des Richesses naturelles du Québec. Ce dossier comprend une multitude d'informations sur les mines de graphite et de grenat dans la région de Labelle, 1934-1961.
- 2- LANGELIER, Jean-Chrysostôme. *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec, de 1763 au 31 décembre 1890*. Ordre de la législature. Québec. C.F. Langlois, 1891. 1,927 pages.
- 3- *Profils de secteurs*. Centre de main-d'oeuvre du Canada à Sainte-Agathe-des-Monts. Ministère de l'Expansion économique régionale, 1974.
- 4- Rapport du service des mines du Québec pour l'année 1934. *Région de Labelle-L'Annonciation*. Par F. Fitz Osborne. Québec. R. Paradis, 1935. 54 p.
- 5- *Rapport général du commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec, 1879-1914*. Ministère de l'Agriculture.
- 6- Recensements du Canada, 1891, 1901, 1911, 1961, 1971, 1976.
- 7- *Schémas régionaux de développement et d'aménagement*. Région administrative 06. La rivière Rouge. Ministère des Richesses naturelles. (S.D.) 18 p.
- 8- Société technique d'aménagement régional, 1963-64:  
Il s'agit d'une série d'études qui comprend 4 volumes portant sur la Vallée de la Rouge aux niveaux physique, social, agricole et touristique.

### 3. Cartes et plans.

Les archives publiques du Canada contiennent 22 cartes qui couvrent le territoire de Labelle de 1883 à 1966. Nous donnons ci-dessous la liste des cartes les plus intéressantes.

- Plan of limits on the Petite Rouge and Maskelunge Creeks, occupied by Hamilton Bros & G. M. Bradford. Survey in April 1863, by Duncan Sinclair, P.L.S., City of Ottawa, 21 st. May 1863.
- Carte du Bassin de la Lièvre, de la Rouge, de la Nord, de l'Assomption, de la Gatineau et de Lamattawin. Dédiée aux Sociétés de colonisation des diocèses de Montréal et Ottawa. Saint-Jérôme, juillet 1883. Cette carte a été dressée sous la direction du curé Labelle par le Dr J.E. Fournier. Cote: VI 1300-1883.
- Canton Joly, comté d'Ottawa, arpenté par William Crawford 1879, John Langlois, 1882, J. Migneault, 1897, J.P.B. Casgrain, 1902, J.H. Leclair, 1903. No 77. Cote: A330 Joly. 1910.
- Carte du comté de Labelle. Municipalité à date, février 1927, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Cote: VI 1320. Labelle. 1927.

### 4. Archives iconographiques.

Les archives nationales du Québec, section iconothèque, renferment 7 photographies anciennes concernant la région de Labelle au début du XX<sup>ème</sup> siècle. La collection Wilfrid A. Lemoyne des archives nationales du Québec à Montréal contient 5 photographies de Labelle vers les années 1950. Puis le musée McCord a dans ses archives iconographiques 14 photos inédites de Labelle à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Nous avons pu également recueillir près de 2,000 photos dans les fonds d'archives d'un grand nombre de familles de Labelle. Ces photos occupent une place importante dans notre ouvrage pour illustrer des instants significatifs de l'histoire locale.

### 5. Archives sonores.

Pour compléter notre documentation, nous avons interviewé quelques personnes âgées. Ces mémoires des vieillards constituent l'histoire orale d'ici.

## II – ÉTUDES

### OUVRAGES GÉNÉRAUX ET SPÉCIAUX:

- ALBUM-SOUVENIR. *La Minerve, 1903-1978*. 1980.
- ALBUM-SOUVENIR. *Saint-Jovite, 1879-1979*. Saint-Jovite. Imprimerie Thibaudeau, 1978. 141 p.
- AUCLAIR, Elie-Joseph. *Le curé Labelle. Sa vie et son oeuvre*. Montréal, Beauchemin, 1930. 271 p.
- AUDET, Louis-Philippe et Armand Gauthier. *Le système scolaire du Québec, organisation et fonctionnement*. Montréal, Beauchemin, 1967. 235 p.
- AUDET, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec, 1840-1971*. T. 2, Holt, Rinehart et Winston Ltée, Montréal, 1971.
- BUIES, Arthur. *Au portique des Laurentides. Une paroisse moderne. Le curé Labelle*. Québec, Darvau, 1891. 96 p.
- CHARETTE, Samuel. *Douces souvenirs. Histoire de l'Annonciation*. Granby, 1953. 252 p.
- CONGRÉGATION des Soeurs de Sainte-Croix. *Vers un glorieux passé. 50 ans à Nominique, 1887-88 - 1937-38*. Saint-Laurent, 1938. 438 p.
- CORPORATION du comté de Labelle. *Schéma d'aménagement du territoire*, 1979.
- DRAPEAU, Jean. *Histoire du régime municipal au Québec*. Ministère des Affaires municipales du Québec, 1967. 54 p.
- GODARD, Robert. *Labelle*. Montréal, Centre Eucharistique, 1955. 190 p.
- LABARRÈRE-PAULE, André. *Les instituteurs laïques au Canada-français, 1836-1900*. Québec. Les Presses Universitaires de Laval, 1965.
- LANGELIER, Jean-Chrysostôme. *Le Nord*. I.P. Dery. Québec, 1882.
- LÈVESQUE, Robert et Robert Migner. *Le curé Labelle*. Montréal, Éditions La Presse, 1979. 203 p.
- MAGNAN, Hormidas. *Monographies paroissiales. Esquisse des paroisses de colonisation de la province de Québec*. Département de la colonisation, des mines et des pêcheries. Québec, 1913. P. 107-108.
- ID. *La région de Labelle ou le nord-ouest de Montréal*. Département de la colonisation, des mines et des pêcheries. Québec, 1916. P. 20-21.
- ID. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*. Arthabasca, 1925. P. 55.
- MONTIGNY, Testard de. *La colonisation: le nord de Montréal ou la région de Labelle*. Montréal. Beauchemin, 1895. 350 p.
- MORRISONNEAU, Christian. *La terre promise: le mythe du nord québécois*. Montréal, Hurtubise HMH, 1978. 212 p.
- NANTEL, G.-A. *Notre nord-ouest provincial. Étude sur la vallée de l'Ottawa*. Montréal, Éd. Sénécal, 1887. 99 p.
- SÉGUIN, Normand. *La conquête du sol au XIXe siècle*. Montréal, Éditions du Boréal Express, 1977. 295 p.
- SIMARD, Fernand. *Pour un Québec fort par la socialisation et la coopération par l'aménagement régional et le développement économique par la planification*. Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Montréal, 1965. 135 p.
- TASSÉ, Hélène. *Le curé Labelle et la région Labelle, 1879-1891*. Thèse de maîtrise en histoire. Université d'Ottawa, 1968. 224 p.



# NOS FAMILLES PIONNIÈRES

Cette section du livre vient compléter en quelque sorte la synthèse historique. Elle veut rendre un vibrant hommage aux familles qui ont su coloniser et développer cette nouvelle région qui semblait leur offrir il y a cent ans de grandes espérances en l'avenir. La plupart des pages familiales sont accompagnées de photographies et de recherches généalogiques. Elles ont le mérite de mieux nous faire connaître ces familles qui se sont lancées avec énergie dans la conquête du Nord.

Les premières pages sont consacrées à nos patriarches où nous tenons à rendre hommage aux personnes âgées de 80 ans et plus, aux vieux couples ayant 50 ans et plus de vie commune et à nos familles nombreuses ayant 10 enfants et plus. Nous saluons tout spécialement ces hommes et ces femmes qui ont bâti ce petit coin du pays. Il faut les écouter pour découvrir notre identité et notre appartenance. C'est en pensant à ces familles de pionniers que nous dédions la présente partie du livre.

## COUPLES DE 50 ANS ET PLUS DE VIE CONJUGALE

Un hommage tout à fait spécial, aux couples de 50 ans et plus de vie conjugale. Voici la liste de ces couples et la date de leur mariage:

Boyer, Elie et Yvette Bertrand: 16 octobre 1928.  
Dauphin, Aurèle et Eva Ouimet: 12 avril 1926.  
Forest, Alfred et Marie-Salomé Nantel: 12 août 1929.  
Fugère, Alfred et Emma Dauphin: 14 septembre 1920.  
Genet, René et Gilberte Oakes: 21 janvier 1928.  
Labelle, Gaspard et Laurence Bélisle: 13 janvier 1919.  
Laporte, Aimé et Laurette Pilon: 1 octobre 1923.  
Lauzon, Josaphat et Lucienne Miljours: 23 décembre 1924.  
Marinier, Ubald et Agnès Lauzon: 11 février 1920.  
Roberts, Sydney et Aline Dicaire: 31 octobre 1929.  
Saint-Germain, Ovila et Exire Nantel: 7 octobre 1924.  
Saint-Jean, Evariste et Dosia Lord: 26 août 1919.  
Sévigny, Joseph et Albertine Panneton: 22 novembre 1927.  
Valiquette, Philippe et Laurette Bruneau: 1 avril 1929.

## NOS AÎNÉS: LES PERSONNES DE 80 ANS ET PLUS

Un hommage tout à fait spécial, aux personnes de 80 ans et plus. Voici la liste des personnes et leur date de naissance:

Bédard, Ferdinand: 26 février 1899.	Laporte, Aimé: 12 décembre 1899.
Blais, Aldéric: 6 janvier 1900.	Lauzon, Auguste: 9 octobre 1899.
Cédilotte, Adrien: 19 septembre 1895.	Lauzon, Josaphat: 7 juillet 1900.
Clément, Albina: 28 juillet 1889.	Leblanc, Joseph: 29 mai 1888.
David, Antoinette: 22 avril 1898.	Marinier, Ubald: 16 mai 1896.
Fugère, Alfred: 27 février 1897.	Millette, Blandine: 23 décembre 1894.
Gagnon, Adéline: 27 mars 1888.	Nantel, Yvonne: 29 janvier 1896.
Gosselin, Jeanne: 18 janvier 1899.	Paquette, Any: 30 mars 1899.
Labelle, Alexandrine: 19 août 1893.	Poncinet, Albertine: 8 avril 1894.
Labelle, Augustine: 24 juin 1885.	Sévigny, Albertine: 20 avril 1899.
Labelle, Gaspard: 23 janvier 1891.	Sévigny, Joseph: 27 octobre 1888.
Labelle, Laurence: 16 septembre 1897.	Telmosse, Saluste: 9 avril 1895.
	Terreault, Alexandre: 24 juin 1894.

## HOMMAGE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Jadis à Labelle, il n'était pas rare de rencontrer des familles de dix enfants ou plus. De multiples facteurs ont fait que les choses ont bien changé. Aujourd'hui les familles de cinq enfants ou plus peuvent être considérées comme nombreuses. Il aurait été ici fastidieux d'énumérer les membres de toutes les familles. Nous nous en tiendrons aux familles de dix enfants ou plus qui ont vécu ou vivent encore à Labelle. Nous félicitons quand même toutes les mères et tous les pères de famille pour leur grand courage.

**Alarie, Lucien, décédé** – Rock, Simone

Cécile, René, Henriette, Eddy, Jean, Normand - décédé, Jacques, Francine, Louise, Jeannine.

**Alarie, Paul-Émile, décédé** – Aubry, Fabiola

Jean-Paul, André, Réjeanne, Diane, Raymond, Fernand, Madeleine, Pierre, Fabiola, Pierrette.

**Bélangier, Alfred, décédé** – St-Jean, Agnès

Gérald, Ghislaine, Marielle - décédée, Réal, Yvon, André, Gaétan, Gaétane, Lorraine, Diane, Bernard.

**Bisson, Roger,** – Nantel, Rollande

Jean-Claude, Jacques - décédé, Claudette, Normand, François, Francine, Estelle, Christiane, Yves, Diane, Johanne, Pierre.

**Boivin, Joseph,** – Brousseau, Irène

Jacqueline, Francine, Jacques - décédé, Claudette, Claude, Nicole, Andrée, Marcel, Gilles, Michelle.

**Brassard, Henri,** – Champagne, Berthe

Henri, Jean-Paul, Lucien, Cécile - décédée, Marguerite, Reine-Aimée, Jeannette, Madeleine, Jacqueline, Georges - décédé, Rock, Fernand, Léonie - décédée.

**Brousseau, Sinai,** – Chaboillez, Germaine

Rollande, Jean-Claude, Maurice, Léopold, Gisèle, Claudette, Lisette, Éliane, Jacques, André.

**Charette, Henri, décédé** – St-Pierre, Lucienne - décédée

Jean, Gérard - décédé, Marcel, Guy, Fernand - décédé, Yvon, Georges, Lise, Gisèle, Yvonne - décédée, Claude, André, Michel, Louise, Lisette, Pierrette.

**David, Herménégilde, décédé** – Boudrias, Juliette

Réjean, Léon, Gérard, Annette, Agathe, Yvette, Noëlla, Rachel, Gisèle, Alain.

**Godard Henri,** – Lavoie, Hortense

Georgette, Georges, Robert, Gertrude, Madeleine, Jeannette, Claire, Côme, Rita, Denise.

**Godard, Jean,** – Brisson, Gilberte

Gérald, Carmel, Jocelyne, Odette, Gilbert, Denis, Richard, Sylvie, Mario, Donald.

**Labelle, Hervé**, décédé – Vallée, Marie-Ange, décédée  
Georgette, Réal, Michel, Vivianne, Gaétane, Gilles, René, Marielle, Jean-Guy, Jacques.

**Labelle Hormidas**, – Miljours, Marie-Anne  
Germaine, Isidore, Georges, Alice, Exilda, Benoît, Adrien, Henriette, Armande, Hélène, Yvette.

**Labonté, Maurice**, – Brassard, Marguerite  
Thérèse, Robert, François, Bernard, Benoît, Claude, Lilianne, Lucie, Noël, Conrad, Yolande, Bastien.

**Lauzon, Auguste**, Valiquette, Florence - décédée  
Philippæ, Laurette, Roger, Camil, Robert, Suzanne, Lucie, Aline, Rita, Nicole.

**Laurin, Paul**, – Brousseau, Rita  
Gaétane, Guy - décédé, Colette, Lorraine, Richard, Diane, André, Christine, Rachel, Pierre.

**Léonard, Édouard**, – Lauzon, Cécile  
Jeannine, Denise, Reina, Pâquerette, Françoise, André, Henriette, Jovette, Solange, Nicole, Marie-Paule, Lucie, Colette.

**Létourneau, René**, décédé – Touchette, Jeannette - décédée  
Carmelle, Aline, Lucienne, Jacques, Robert, André, Lise, Noël, Gisèle, Denis.

**Nantel, Ernest**, décédé – Baribeau, Jeannette  
Suzanne, Gisèle, Roger, Denise, Gérard, Jean-Claude, Lisette, Monique, Gaétan, Lucille, Carmelle, Guylaine.

**Nantel, Francis**, décédé – Orban, Edmée  
Jeannine, Marcel, Réal, Lucille, Thérèse, Claire, Huguette, Hubert, Robert, Yvon.

**Paradis, Joseph**, décédé – Brousseau, Germaine  
Georges, Rita, Jean, Paul, Fernand, Henri, Henriette, André, Jeannine, Jacqueline, Robert, Gertrude, Marie, Gaston.

**Roberts, Sydney**, – Dicaire, Aline  
Élie, Arthur, Claire, Nora, Kathleen, John, William, Médéric, Béatrice, Freddy, Sydney, Stanley, André.

**Rock, Ernest**, – Adam, Céline  
Jacques, Jacqueline, Denise, Carole, Suzanne, Jeannette, Jeannine, Édouard, Sylvain, Claude.

**Terreault, Henri**, – Gougeon, Reina  
André, Roger, Lina, Jean, Rachel, Claude, Lise, Monique, Lucille, Réal, Madeleine.



***Cinq générations***

*De gauche à droite: Mme Adéline Gagnon, arrière-arrière-grand-mère; Mme Jeanne d'Arc Boisjoli, arrière-grand-mère; Mme Lise Champagne, grand-mère; Lyne Champagne, mère de la petite Evelyne Milot.*





## FAMILLES BAUDART



Malvina Bélauger



Albert Boudart



Gaston Boudart



Ange-Emma Jobinville

Gustave Boudart arriva de France en 1884 avec sa femme Mathilde Bageot et ses enfants : Lucien, Albert, Bertha et Jeanne. Ils allèrent s'installer au Lac Labelle.

Albert épousa Malvina Bélauger du Lac Labelle ; de cette union naquirent René et Gaston. Il a travaillé plusieurs années pour la Compagnie Canadien Pacifique, puis il a été aussi restaurateur.

Gaston épousa Ange-Emma Jobinville en 1934. Il exerça son métier de boulanger pendant 6 ans à Labelle et par la suite alla demeurer au lac Labelle où était située la propriété des moulins à scie. Gaston et Ange-Emma avaient une maison de pension l'été, et l'hiver M. Boudart travaillait comme mesureur forestier. Il a été maire du Canton Joly de 1949 jusqu'à son décès en 1966. Le couple a eu 5 enfants qui leur ont donné 14 petits-enfants.

Réjean et Suzanne Ozell : Marc, Valérie.

Nicole et Jacques Daultel : Johanne, Mario, Benoît, Nathalie, Sébastien.

Rachelle et Maurice Giroux : Sylvie, Daniel, Marie-France.

Guy et Louise Giroux : Jean-Gaston

Michelle et Jean-Marc Boulanger : Joël, Hylène, Jacinthe.



Lisak

# FAMILLE CLEOPHAS BELISLE CECILE CHARETTE



Monsieur Cléophas Bélisle naquit à Labelle en mars 1886. Il épousa Cécile Charette le 28 avril 1919. Ils ont passé toute leur vie à Labelle et leurs enfants ont gardé cette fidélité à leur village natal puisqu'ils y vivent encore tous.

Rolland et Yvette Paquin  
Ronald, Michel, Martine  
Christianne, Lise

Réal et Annette Valiquette  
André, Nicole, Francine, Richard

Maurice et Jacqueline Guay  
Jacques (décédé), Ghislaine,  
Pierre, Lorraine

Marguerite  
Rachèle Pomminville

Gaston et Jeannine Fortin  
France, Paul, Lucie

Monsieur Cléophas Bélisle est décédé le 24 décembre 1969. Madame Cécile Charette-Bélisle est décédée le 12 février 1978.



M. Adonias Bélisle naquit  
à Labelle le 7 juillet 1891.  
Il épousa Olivine Dubé le 28  
avril 1919.

De leur union naquirent six  
enfants, quatorze petits-enfants et treize  
arrière-petits-enfants.

Jeanne et Louis Maurice Brun  
Lise, Claude, Michel, Johanne  
Charles et Hélène Labelle (maire 1971-1978)  
Louise, Carmen, Jocelyn

Paul (décédé)  
Marcel et Aline Létourneau  
Réjean, Gaétan, Marie  
Georges et Carmelle Létourneau  
Danièle, Francine, Sylvain  
Guy et Claire Fugère  
Jocelyne

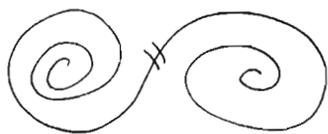
Mme Olivine Dubé-Bélisle est décédée le  
6 octobre 1968.

M. Adonias Bélisle est décédé le 9 août  
1979.

FAMILLE

DUBÉ

ADONIAS



OLIVINE

BELISLE

HOMMAGE A NOS ANCÊTRES

MARCEL BÉLISLE  
ALINE LÉTOURNEAU



Marcel Bélisle et Aline Létourneau



Réjean et Nadine Lecompte



Marie



Gaëtan et Caroline Archambault

Sisave

Famille  
Josaphat Bisson  
Elzire Nantel



Roger



Germaine



Sisave



fleurette

Agathe

Alice

Jean-Guy (décédé)

Martial et  
Reina Bessette

Jeanive

Audré

La famille Bisson compte 39 petits-enfants  
et 216 arrière-petits-enfants.

# FAMILLE ÉMÉRIC BERGERON

Éméric, fils de Benjamin Bergeron et Alphonsine Lemieux, naquit le 27 septembre 1900 à Saint-Agapit près de Québec. À l'âge de 8 ans, il arriva à Labelle avec ses parents et ils devaient s'établir finalement à la Mineave.

Le 7 juillet 1924 il épousa Eva Dumay avec qui il vécut six années et eut trois enfants.

En 1936 il élit domicile à Labelle où, un an plus tard, le 10 janvier 1937, il convola en secondes noces avec Georgette Labelle. De ce deuxième mariage naquirent cinq enfants. En 1976, le 22 septembre, il devait decéder laissant 8 enfants et 21 petits-enfants.

## Eva Dumay

## Georgette Labelle

Andréa (16-06-26) (Alexandre Lyras)	Micheline (29-11-45) Serge (11-11-47) Suzanne (9-11-55) Marc (23-08-61)	Murielle (07-06-40)	
Aïda (11-11-29) (Léonard Vézina)	Christine (23-09-56) Gilbert (28-07-58) Claude (19-03-62)	Mario (12-10-41) (Thérèse Bilodeau)	Christian (30-06-63) Sophie (11-03-66) Martin (1-09-67) Nadine (29-08-72)
André (18-06-30) (Yvette Bissonnette)	Ginette (26-10-57) Nicole (18-11-58) Léone (13-12-59) Yves (09-06-61) Alain (27-10-62) Daniel (20-11-69) Josée (25-12-70)	Gaëtan (20-02-43)	Vincent (4-08-70) Sébastien (18-01-72)
		Luc (15-10-50) (Agathe Lamarche)	Chouan (19-04-77)
		Sylvain (22-02-56)	

13/10/2000

# FAMILLE

## ROGER BISSON

## ROLLANDE NANTEL

Roger Bisson - 23 novembre 1921 - fils de Josephat Bisson né à la conception le 29 mars 1903 et décédé le 3 juin 1959 et de Elzire Nantel née à Labelle le 10 janvier 1896  
 Rollande Nantel - 10 juin 1923 - fille de Joseph Nantel né à Labelle le 20 septembre 1894 et décédé le 20 décembre 1978 et de Eva Bélisle née à Labelle le 30 novembre 1899.

La famille Bisson a toujours demeuré à Labelle. M. Bisson a toujours été cultivateur tout en travaillant périodiquement pour Émeric Bergeron dans les chantiers ou au moulin à scie. Il a commencé en 1935 à l'âge de 14 ans. Il a travaillé à 3 reprises à la Baie James totalisant 1 an en 1974-76 et 77. Leur mariage a eu lieu le 21 septembre 1940 à Labelle, béni par le curé Donat Guay. Ils sont fiers de vous présenter leurs 12 enfants dont 11 sont encore vivants. Ils comptent aussi 14 petits-enfants.



Rollande Nantel & Roger Bisson



Jean-Claude & Lozaine Duguay  
 Jacques, Nathalie



JACQUES, décédé le 15  
 novembre 1955 à 12 ANS



Claudette & Guy CHARETTE  
 Yves, Claude, Hélène



Maurice & Huguette CHARETTE  
 HÉLÈNE, WANCY



François & Louise LARIVIÈRE  
 Jean-Guy



Françoise & LÉO SABRAZIN



ZÉLIE & DENIS BEILIEU  
 Patrick, David, Philippe



CHRISTIANE & GILLES POIRIEU  
 DASCAL



YVES & LINDA Bélaïa



DIANE & GILLES LACASSE  
 CHANTALE



SOPHIE & DANIEL GOGGIN  
 YAN



Pierre



SEAN

*Famille*  
**Alcide Boivin**  
*(19 juillet 1900 - 20 juin 1979)*  
**Eliane Jacombé**  
*(11 août 1901)*  
mariées le 24 septembre 1930

Il a Mme Boivin out été peopel'aires de l'hôtel Laballe de 1945 à 1957. M. Boivin a été élu maire à deux reprises: le 17 juillet 1967 et reçu le 3 novembre 1969. Il a été président de la Caisse populaire, président-fondateur du Comité des loyers et président-fondateur du Centre d'accueil. Ils sont les parents de deux-fils, grands-parents de six-filles et 2 arrière-petites-filles.

Jeanne et Lucien  
Yvonne et Roger Charrelle: *romaine*  
Christiane et Denis Charrelle: *naître*  
Gaelle  
Serge  
Jean-Harc  
Gilles d' Louise Lapere  
Murielle d' Lionel Desroches  
Jean-Sebastien



*flsava*

*Famille*  
**Lucien Boivin**  
**Jeannette Breton**

Michèle  
Christiane Boiveau  
Francis  
Caroline  
Thérèse  
Gilles Caynon  
Andrick





famille Charles Brassard

Cultivateur à Labelle, 64ans sur la terre paternelle.

Charles épouse Augustine Miljours le 18 octobre 1932



Robert décédé le 10 août 1975

Lise: Daniel, Lucie, François, Sylvie, Manon, Linda, Janick, Luc: décédé

Solange et Richard Clément: Eric, Nathalie, Denis.

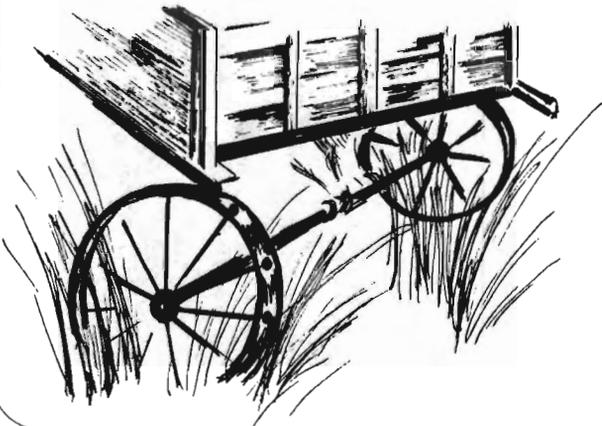
Lorraine et Robert Monette: Julie, Mélanie, Karl.

Gilbert et Agathe Charette: Patrick, Anika, Francis.

Jean-Marie

Nicole et Yvon Pilon

Francine.



# FAMILLE EUGÈNE BRETON ÉGLANTINE BROUSSEAU



Uldéric Brousseau  
décédé à Labelle le  
31 juillet 1953 à l'âge  
de 42 ans et 15 jours.



Marie-Louise Boivin  
décédée à Labelle le  
21 mars 1931 à l'âge  
de 66 ans et 3 mois.

Mariés à Labelle le 28 mai 1888  
ils sont les parents  
d'Églantine Brousseau



Eugène Breton  
décédé le 12  
novembre 1955 à  
l'âge de 61 ans  
10 mois.



Églantine Brousseau  
décédée le 13 août  
1971 à l'âge de  
76 ans 4 mois.

Mariés à Labelle le 8 juin 1914

Eugène Breton est le fils de Pierre Breton et d'Alexina Boivin  
qui ont demeuré quelques temps à Labelle. Eugène et  
Églantine Breton ont eu 6 enfants qui leur ont donné  
15 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Jeannette et Lucien Boivin: Marie-Claire et Gilles Gagnon: Caroline, Annick

Michel et Ghyslaine Boileau: Francis

Aline et Léon Leblaux: Gaétane et Marcel Pitre: Sébastien

Lionel et Rose Hilette: Ginette et Jacques Beaulieu: Patricia

Christou

Danielle

Johane

Mario

Beigille

Paul et Madeleine Grand-Traison: Chantal

Isabelle

Jeannine et Jean-Paul Primeau: Nicole et Guy Rochon: Danika

Pierre

Sylvie

Josée

Gisèle et Lucien Baisebois



- Sibane



# FAMILLE DAMIEN BRISSON

Démerise Labonté  
1909

Damien Brisson  
1902-1979

mariés le 27 septembre 1927

Gilberte et Jean Godard

- Gérald et Pierrette Rochon: Stéphane, Marco, Sébastien
- Carmel
- Jocelyne et Rémi Bélanger: Marie-Noël, Jean-Philippe
- Odette et Jean-Paul Delaney
- Gilbert
- Denis
- Richard
- Sylvie
- Mario
- Donald

Marcelle et René Jubinville

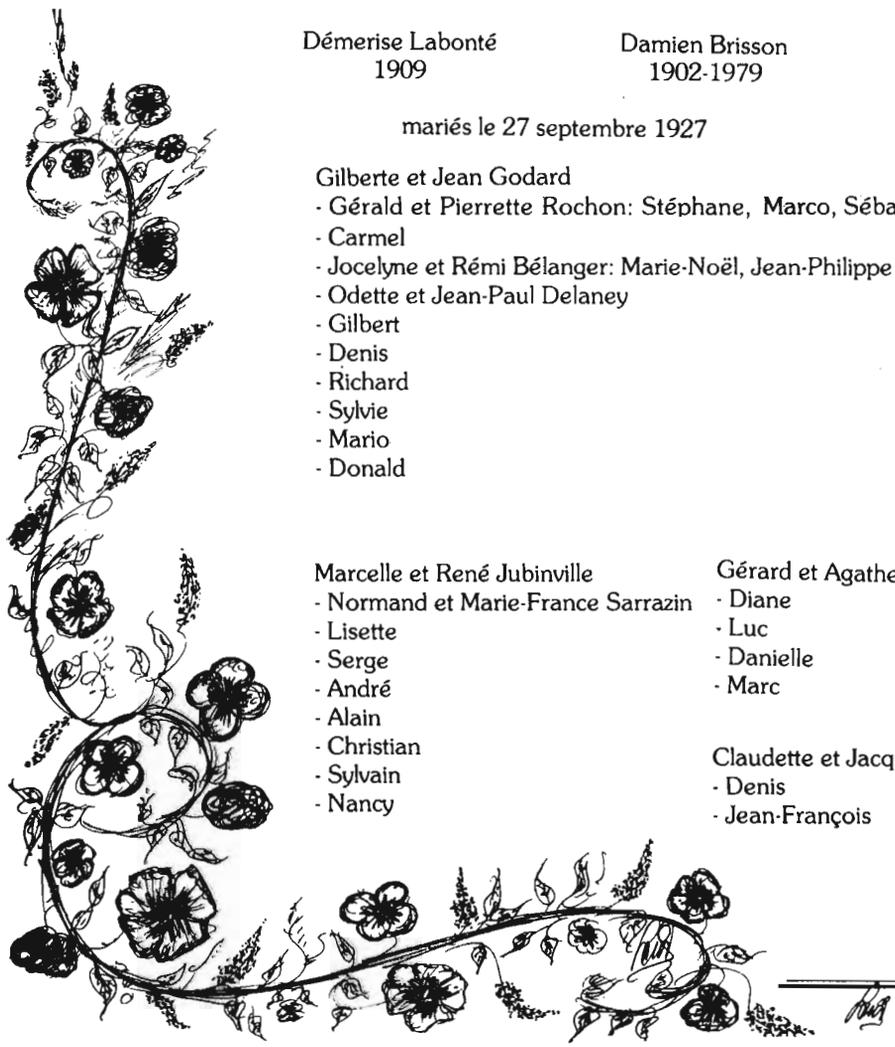
- Normand et Marie-France Sarrazin
- Lisette
- Serge
- André
- Alain
- Christian
- Sylvain
- Nancy

Gérard et Agathe Champagne

- Diane
- Luc
- Danielle
- Marc

Claudette et Jacques Duclos

- Denis
- Jean-François



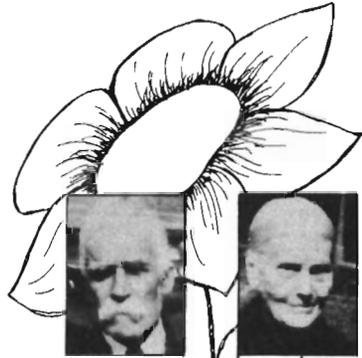
# FAMILLE SINAÏ BROUSSEAU GERMAINE CHABOLLEZ



Marielouise Boivin  
décédée à Labelle le  
21 mars 1931 à l'âge de  
66 ans et 3 mois



Uldéric Brousseau  
décédé le 31 juillet 1953  
à l'âge de 92 ans et  
15 jours



Jérémie Boivin  
décédé à Labelle le 7 février  
1926 à l'âge de 83 ans  
et 6 mois

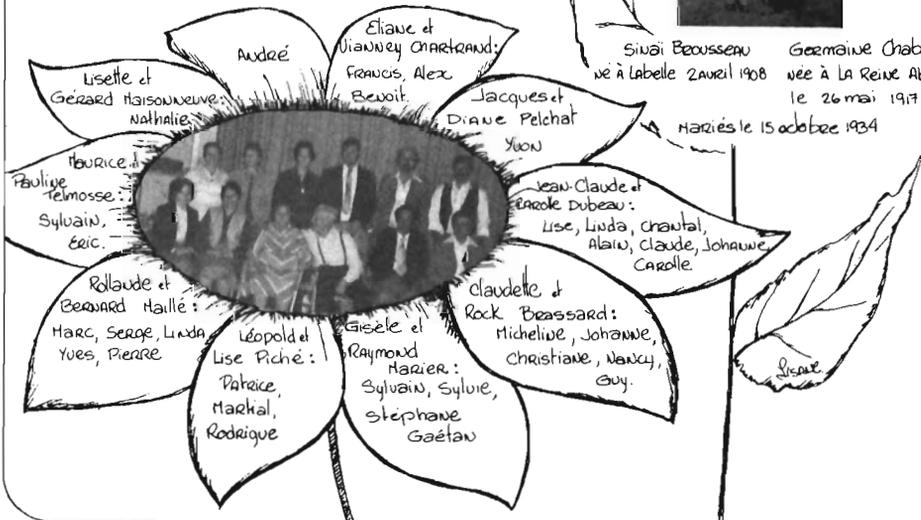
Marceline Godard  
décédée à LA COUPEPOND  
le 24 juin 1930 à l'âge  
de 89 ans et 8 mois.

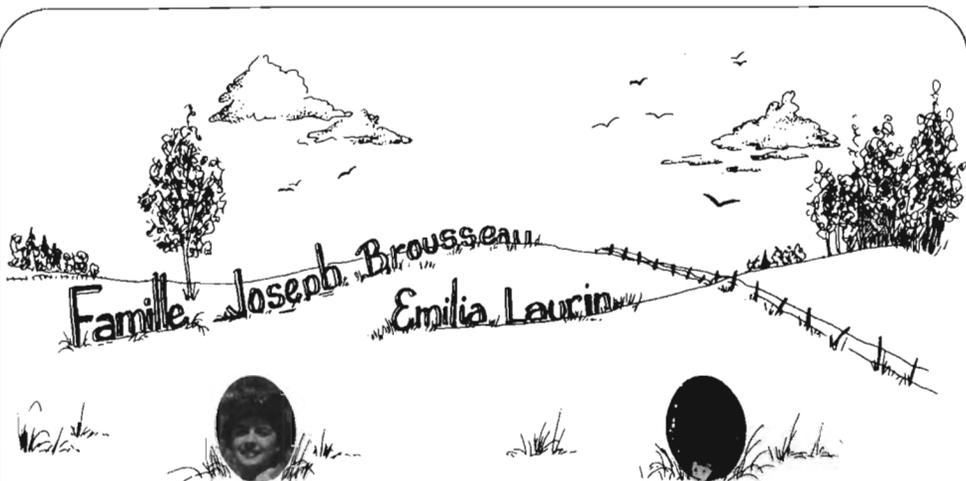


Sinaï Brousseau  
né à Labelle 2 avril 1908

Germaine Chabollez  
née à LA REINE ABITIBI  
le 26 mai 1917

Mariés le 15 octobre 1934





Joseph (fils de feu Daniel Brousseau et de feu Marie Paradis) et Emilia Laurin (fille de feu Napoléon Laurin et de feu Rosalme Brunet) se marièrent le six avril 1940; naquit de cette union neuf enfants.

Leur première demeure, une terre de soixante-douze acres où ils vécurent dix ans. En 1950, ils firent l'acquisition des lots voisins: ancienne demeure de la famille de M. Augustin Lauzon, celle-ci est plus que centenaire.

Ils cultivèrent cette terre et réussirent à y vivre de ses produits. Aujourd'hui âgés de soixante ans, ils se rappellent ces années de labeurs où la misère régnait plus que l'argent.

Longue et Heureuse vie à nos parents

Leurs enfants,                      leurs petits-enfants.

Monique et Jean-Louis Blais : Sylvain, Yves, Eric  
 Madeleine et Gaetan Aubin : Martine  
 Ghyslaine et René St-Jacques : Mario, HANON, Josée  
 Mariette : Valérie  
 Michel  
 Robert et Francine Cusson : François, Danielle  
 Pierre  
 Pierrette et André Charette : Maryse  
 Marielle



40 ans Déjà

Scane



Famille  
Paul-Émile Cédilotte  
Irène Terreault



Jacques & Francine Saudois  
MARC



Nicole & Bertrand Dulude



FAMILLE  
JEAN-BAPTISTE DAUPHIN  
LÉONIE BRUN



Jean-Baptiste Dauphin - Léonie Brun

Lise et Guy Thibault:  
Robert, Roxanne

Réjean et Lise Têgè:  
Stéphane, Benoît, Julie

Lorraine et Robert Arseneault

Sylvie et Mario Clément



FAMILLE  
J-ALBERT DUMONTIER ANTOINETTE MALO



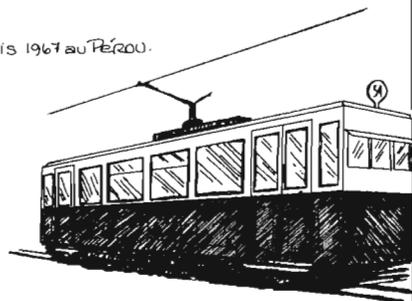
Famille  
 Alfred Forest (13 février 1903)  
 Marie-Salomé Nantel (18 septembre 1905)  
 mariés le 12 août 1929

Huguette et Gaston Labelle : André et Suzanne Boileau : Mylène  
 Réjean et Lise Cusson : Erick  
 Claude et Micheline Bégin : Annie  
 Richard  
 Christian  
 Stéphane

Hubert : religieux missionnaire de St-Gabriel, depuis 1967 au Pérou.

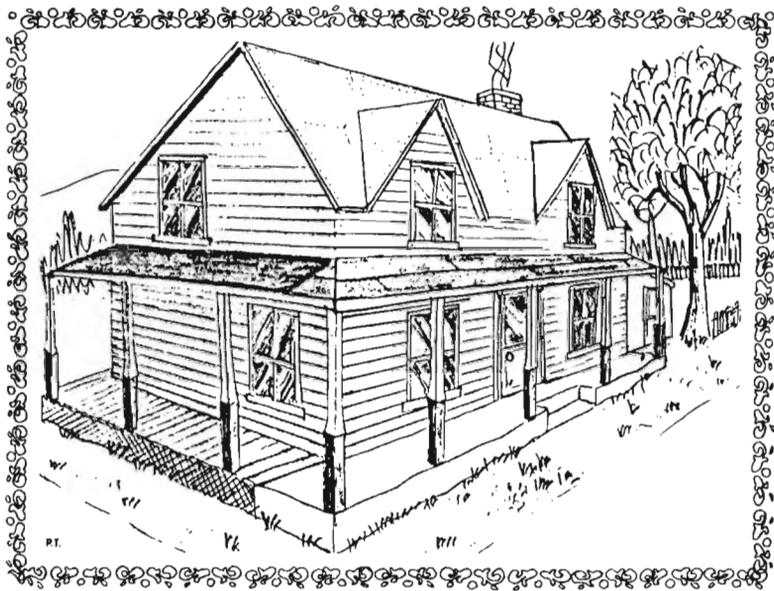
Marie-Noëlle et Gaetan Snyder : Sylvie  
 Christine  
 Pascale  
 Nathalie

Emilie : Louis Fabre  
 Gisèle et Roger Dubois : Isabelle  
 Gilles  
 Marie-Thérèse et Réal Fournelle : Marie-Claude  
 Anne-Marie et François Amadéi : Jean  
 Francis  
 Pierre-Michel et Suzanne Gauthier : Patrick

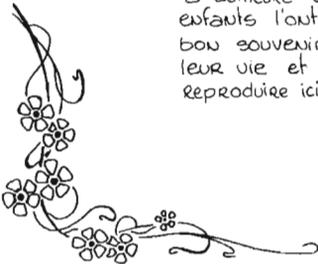


save

FAMILLE  
HENRI CHARETTE  
LUCIENNE ST-PIERRE



La maison représentée ci-haut est située au coin des  
rues de l'Église et du Couvent. La famille Charette y  
a demeuré de l'année 1943 à 1959. Tous les 10  
enfants l'ont habitée et en ont gardé un très  
bon souvenir. Elle a fait partie intégrante de  
leur vie et c'est pourquoi ils ont tenu à la  
reproduire ici.





Henri Charette a épousé Lucienne St. Pierre à Labelle le 3 août 1926. Il a toujours été journalier surtout chez Émeric Bergeron durant 25 à 30 ans. A sa retraite il occupait le même emploi à la voirie.  
 Henri Charette est décédé le 27 juin 1973 à 66 ans. Lucienne St. Pierre est décédée le 17 novembre 1977 à 68 ans.  
 Henri et Lucienne ont donné naissance à 16 enfants. C'est croyons-vous, la famille la plus nombreuse de Labelle. Elle compte maintenant 45 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

1<sup>er</sup> Jean & Celine Fousinet :

- Devis & Ghyslaine Charette : Roxanne, Nadine
- Jocelyne & Normand Laboué : Annie, Jonathan
- Daniel
- Johanne
- Patric
- Marlin

2<sup>e</sup> Gérard (décédé le 7-10-76) & Claire Jasmin :

- André & Pierrette Brousseau : Maryse
- Pierre : Yanick
- Gilles
- Rachel
- Gérard Jr.

3<sup>e</sup> Marcel & Yolande Fleurant : Diane

- Marc
- Sylvie & Pierre Tardif
- Linda

4<sup>e</sup> Guy & Liliane Giroux :

- Françine & Jean-Guy Dubscher
- Hélène & Jacques Leblanc : Véronique
- Carole & Réal Arcand

5<sup>e</sup> Fernand (décédé le 31-10-71)

6<sup>e</sup> Yvon & Suzanne Labelle :

- Gilbert & Louise Gazeau : Bébè
- Robert & Ginette Filion : Sébastien
- Nicole & Marcel Perreault : Francis
- Yves (décédé le 1-3-67)
- François

1<sup>er</sup> Georges & Deswege Fleurant : Richard : Eric

- Hanon
- Alain
- Guylain
- Brigitte

2<sup>e</sup> Gisèle & Adelmard Blais :

- Claude & Danielle Roberts : Nathalie
- Mario : Ludovic
- Paulette
- Daniel
- Pierre
- Lynne

3<sup>e</sup> Lise

4<sup>e</sup> Yvonne (décédée le 21-3-77) & Frank Bachar :

- Françoise
- Luc
- Sandra
- Steve

5<sup>e</sup> Claude & Huguette Labelle : Sylvain

- Françoise

6<sup>e</sup> André

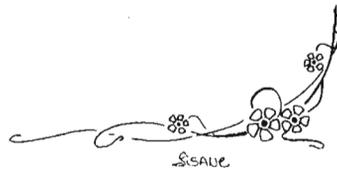
7<sup>e</sup> Michel & Francine Dumoulin : Stéphane

8<sup>e</sup> Louise

9<sup>e</sup> Lisette & Jean-Yves Marziner : France

- François
- Martine

10<sup>e</sup> Pierrette : Pascale



Sisave

# FAMILLE GLORIAN FOURNELLE JEANNE BOIVIN



Glorian fournelle, opérateur de machinerie lourde,  
est décédé à Labelle en 1974

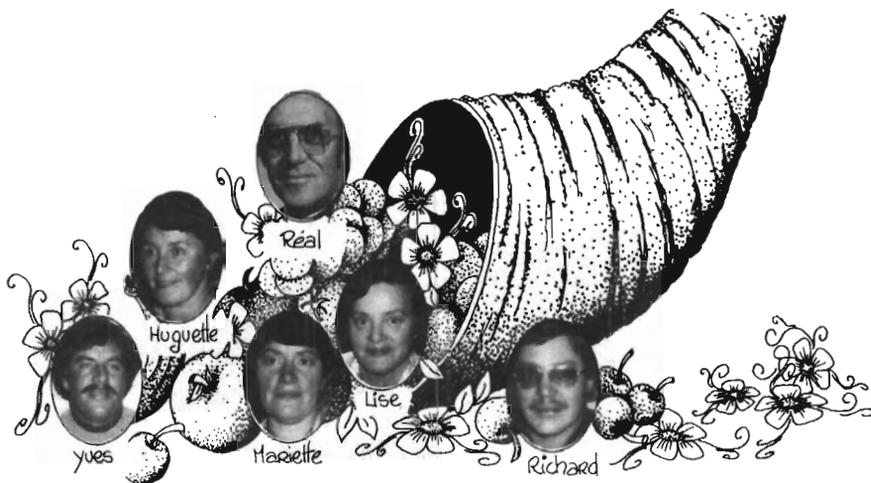
Jeanne Boivin est la petite-fille de Jérémie Boivin,  
un pionnier de la paroisse. Son nom figure  
parmi les premiers colons. Avant son mariage,  
Jeanne Boivin a enseigné sept ans dans différentes  
petites écoles de rang des environs de Labelle.

Six enfants sont nés de ce mariage : trois garçons  
et trois filles. M. et Mme fournelle élevèrent  
aussi deux garçons, Maurice et rhéome Lefebvre.

Réal - prêtre diocésain.  
Huguette et André Paiement : Daniel, Mario  
Yves et Lucie Lambert.  
Mariette et Robert Richard : Sylvie, Stéphane,  
Patrick.  
Lise et Denis Charrette : Gaëtan, Benoît  
Richard et Francine Leauvelier : Sabrina.



Glorian fournelle et Jeanne Boivin  
à l'occasion de leur mariage le  
29 décembre 1936



Sisane

# FAMILLE ALFRED FUGÈRE EMMA DAUPHIN



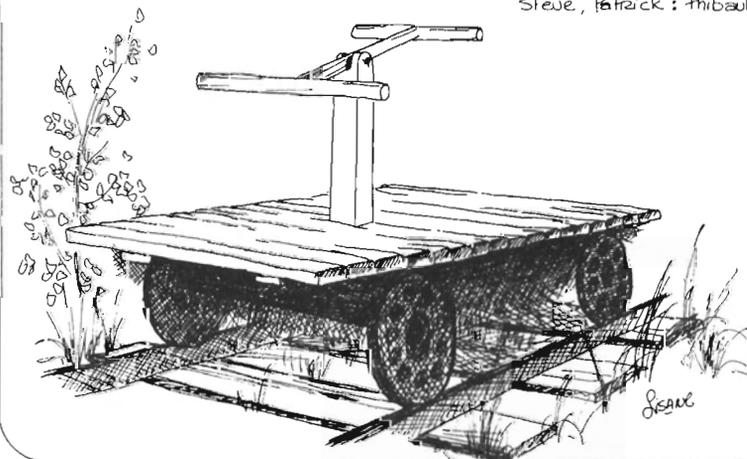
M. et Mme Fugère sont nés à Labelle.  
M. Fugère a travaillé 35 ans pour le Guardian Pacific.  
Ils fêteront leurs 60 ans de mariage le 14 septembre 1980.

## Enfants et Petits-enfants.

Marguerite et Germain Godard : Cécile, Gisele, Huguette, Diane, Lise.  
Gérard et Pierrette Desjardins : Richard, Jean-Pierre, Ghislain, Xion, Sylvain.  
Charles et Gabrielle Lavolette : Denise, Raymond, Daniel, Johanne.  
Marcel et Claire Cédilotte : Normand, Carmel.  
Marie et Guy Labelle : Denis, Robert.  
Marie-Paule et Fernand Thibault : Michel-Claude, Daniel, Serge, Mario.  
Andrée et André Raymond : Sylvie, Stéphane, Alain.  
Mauriette et Bernard Gadioux : Maxon, Élievit.

## Arrière-Petits-enfants

Hélène, Chantal, Martine : Lavoie  
Sylvain, Nathalie, Maxon : Vaillancourt  
Steve, Julie : Therrien  
Martin, Eric : Fugère  
Denis : Thibault  
Patrick, Kim : Laboulié  
Yanick : Millette  
Steve, Patrick : Thibault



# HOMMAGES À NOS ANCÊTRES

## FAMILLE JEAN-BAPTISTE GAGNON

(1<sup>er</sup> JANVIER 1877 - 21 JUILLET 1961)

## ADELINA BÉLISLE

(27 MARS 1888)



De gauche à droite: 1<sup>ère</sup> rangée: Jacqueline Bertrand épouse de Lionel, Jeanne d'Arc, Mme Adeline Gagnon et Rita Hébert, épouse de Marcel. 2<sup>ème</sup> rangée: Yvette Lauzon, épouse d'Emile, Lionel, Rose-Anna, épouse de Philippe Gagnon décédé, Simonne, épouse de Rosario Laberge décédé, Emile et Marcel.

En médaillon: À gauche, Jean-Baptiste, le père, décédé le 21 juillet 1961 à 84 ans 6 mois. À droite, Ferdinand, époux de Méliina Dubéau, décédé le 24 juillet 1971 à 62 ans 10 mois.

N'apparaissent pas sur cette photo, Arthur-Lionel décédé en 1912 à 2 mois et Juliette décédée en 1921 à 6 ans.

### Petits-enfants

Marguerite, Jean-Louis, André, Suzanne, Claudette, enfants de Ferdinand  
Claudette Paradis, fille adoptive de Simonne  
Pierrette, Réal, Micheline, Michel, Daniel, enfants de Lionel  
Réjean, Louise, Denise, enfants de Marcel  
Lise, Edouard, Laurette, enfants de Jeanne d'Arc  
Huquette, Hubert, Ginette, enfants de Rose-Anna  
Daniel, Pierre, enfants d'Emile

### Arrière-petits-enfants

Petits-enfants de Ferdinand: Mireille, Francine, Marie-Jeanne, Christiane, Michèle, Paul, Pierre, Marie, Johanne, Michel, Sylvie, France, Carole, Linda, Yves, décédé, Alain, Manon, Serge, Brigitte, Josée, Chantal, Nicole.

Petits-enfants de Simonne: Sylvie, Manon, Sylvain, Lucie.

Petits-enfants de Lionel: Patrick, Eric, Sylvie, Stéphane, Sylvain, Nathalie.

Petit-enfant de Marcel: Isabelle.

Petits-enfants de Jeanne d'Arc: Marcel, Daniel, Lyne, Mario.

Petits-enfants de Rose-Anna: Sylvain, Chantal, Eric.

### Arrière-arrière-petits-enfants

Arrière-petits-enfants de Ferdinand: Valérie, Steve, Caroline, Frédérique, Isabelle

Arrière-petit-enfant de Jeanne d'Arc: Evelyne.



Les parents de Mme Adeline Gagnon: Théodule Bélisle et Marie-Louise St-Aubin



# Famille Louis-Nilaire Gauthier



Louis N. Gauthier

1844-1929



Augustine Masley

1848-1920



Leurs deux enfants nés à Poitiers - France - Louis + Marie



Louis Gauthier

1879-1966



Ida Gagnon

1877-1954

Leurs six enfants.

Arthur - Henri - Albert - Pierre - Marguerite - Trène

Arthur Gauthier

1900-1942



Marie-Thérèse Thouin

1906-1948



Leurs deux enfants - Guy + Ghislaine



Guy Gauthier

4 mars 1936



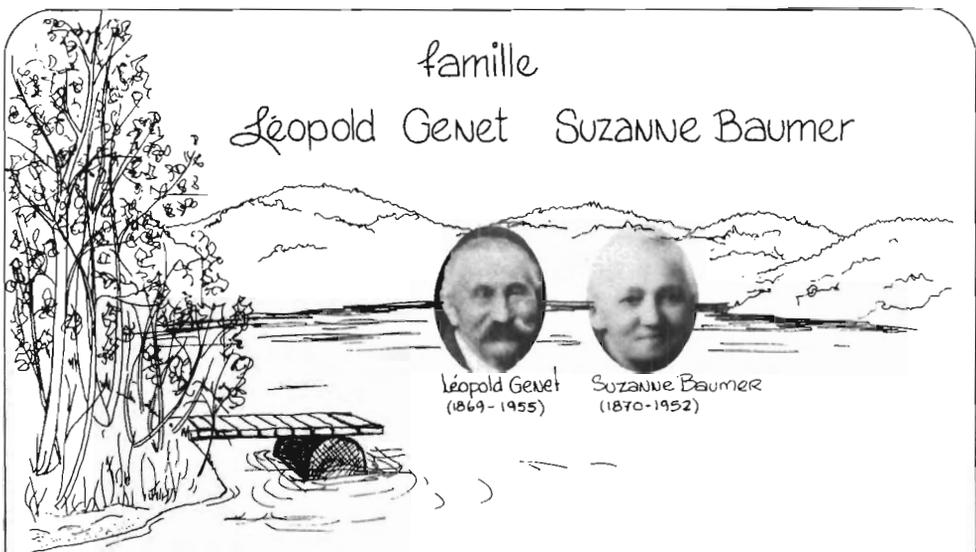
Nicole

Charbonneau - 1944

Leur enfant Martin - 1970

B.S. N.S. N.D.T.





famille  
Léopold Genet Suzanne Baumer

Léopold Genet est né au Poitou (France), près de la Ligne Acadienne où vécurent de nombreux acadiens. Attiré par le Canada, il y arriva en 1898, suivi en 1899 par sa femme, Suzanne Baumer et leurs deux aînés, Henri et Yolande. Ils vécurent à Lachine jusqu'en 1904.

Lassé de la ville, Léopold Genet décida de se diriger vers les Laurentides, où il trouva une situation pour garder la propriété de Me F. de S. Bastien au Lac Labelle. La famille y arriva en avril 1904.

En 1914, il dut partir pour l'armée en France avec l'aîné Henri; celui-ci fut tué en 1916 sur la Somme et lui-même blessé en 1917. Réformé, il revint au Canada. Avec l'aide du gouvernement aux Vétérans, il obtint deux lots au Lac Labelle au lieu dit "La Clairière" qui donna son nom à la propriété.

La famille comptait maintenant quatre enfants de plus: Madeleine, François, René et Jean.

Cultivateur au début, puis aidé par le hasard et la chance, M. et Mme Genet prirent quelques vacanciers et cela devint une véritable entreprise familiale grandissant chaque année, faisant naître le tourisme au Lac Labelle. Durant 50 ans, La Clairière accueillit de nombreux visiteurs, pêcheurs ou chasseurs.

Les parents pionniers ont disparu, mais leurs enfants demeurent et trois générations continuent la lignée des Genest, de ceux qui vinrent affronter un pays inconnu et aimé, même de loin. Avec courage ils ont commencé une vie et une entreprise nouvelles.

Voici le nom des descendants de Léopold Genet et de Suzanne Baumer: Henri (décédé), Yolande (décédée), Madeleine, François et Agathe Vallée: Jean-Pierre et Lise Aubertin: Yannick.

**René** et Gilberte Oakes: Henri et Hermance Brière: Christiane, Sylvain, Annick, Jocelyn, Claude. Claude et Hélène Racette: Frédéric.

Ghislaine et Marcel Rousseau: Ninon, Ghislain, France, Catherine.

Jean-Yves et Léonie Grégoire: Hélène, Martine, Myriam, Guy.

**Jean** et Thérèse Baillargeon: Marcel, Daniel.



François et Agathe Vallée



René et Gilberte Oakes



Yolande (1897-1899)



Henri (1892-1916)



Jean et Thérèse Baillargeon.



Madeleine

Genest

# Famille Georges Godard Berthe Sabonté



Georges Godard (22-05-1909) (6-12-1977)  
Berthe Sabonté (9-03-1915)  
Mariés le 22 septembre 1936 à Labelle



Monique Godard-David:  
ERIC, Hugo, DAN.



Rémi Godard et Claudette Vassée:  
Carole, André, Josée.



Les quatre générations: Henri, grand-père,  
Georges, père, Rémi, fils et André  
petit-fils.



FAMILLE  
 LOUIS JUBINVILLE SR  
 EMMA DUPUIS  
 FAMILLE  
 LOUIS JUBINVILLE JR  
 MARIE-ANGE GAREAU



EMMA  
 Dupuis



Louis SENIOR



Louis JUNIOR  
 (Bébé)



Marie-Ange  
 GAREAU



Laurette



Alice



Ange-Emma



Delphis



Ida



RENÉ



Yvette

Louis Jubinville SR est arrivé à Labelle  
 en 1886 avec son fils Louis Jr (Bébé). Ils y  
 ont exercé le métier de Boucher.

En 1909 Louis Jr. se mariait avec Marie-Ange Gareau  
 et allaient demeurer au lac Labelle. Ils ont eu sept en-  
 fants qui leur donnaient 40 petits-enfants

Ange-Emma et Gaston Baudard : Réjean, Nicole, Rachelle, Guy, Michelle

Delphis et Geneviève Pousinet : Yves, Gilles, Murielle, Marc, Claude.

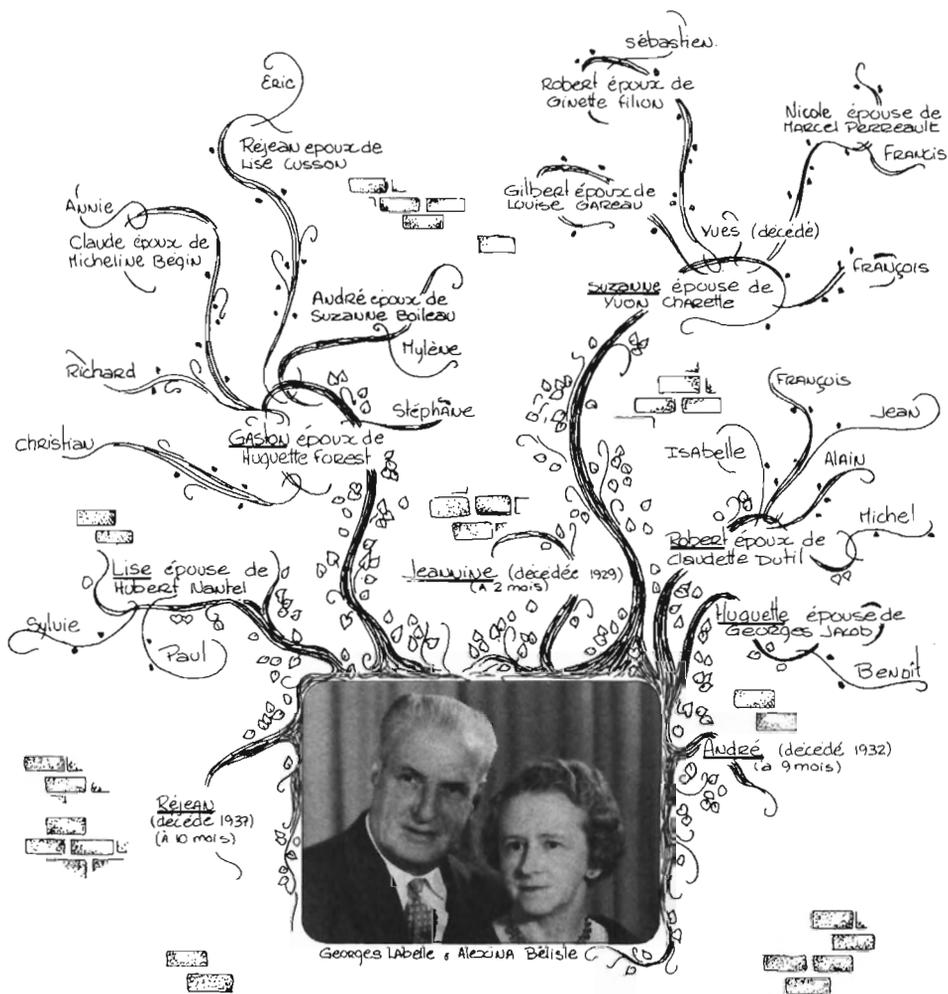
Alice et Roméo Allard : Jean-Guy, Jacques-Gastou (décédé), Jacques,  
 Richard, Lise, Ginette.

Ida et Napoléon Francoeur : Gisèle, Micheline, Rita (décédée), Monique,  
 Gaston.

Laurette et Fernand Laramée : Carmel, Francine, Diane, Louise, Gaëtan.

Yvette et Roger Giroux : Bernard, André (décédé), Michel, Jacqueline,  
 Jean-Pierre, Denis.

René et Marcelle Brisson : Normand, Lisette, Serge, André, Alain,  
 Christian, Sylvain, Nancy.



FAMILLE  
 GEORGES LABELLE  
 ALEXINA BÊLISLE

Georges Labelle  
 (15-12-1903) - (24-4-1965)  
 et Alexina Bêlisle (31-12-1909), de  
 sont unis à Labelle le 26 avril 1927. De  
 leur mariage sont nés huit enfants  
 Ils ont dix-neuf petits-enfants dont un  
 est décédé et cinq arrière-petits-enfants

# Famille

## Henri Godard Hortense Lavoie



Emery Godard et Valérie Alary



Henri Godard et Hortense Lavoie

Les parents d'Henri Godard, Emery Godard et Valérie Alary, sont venus de St-Jérôme sur l'invitation du Curé Labelle en 1883. Ils eurent dix enfants qui, tour à tour, se sont établis dans les différentes localités des Laurentides.

En 1890, Emery Godard devint maire du Canton Joly.

Henri est né à Labelle en 1885; il a épousé Hortense Lavoie en 1907.

Cultivateur, Henri a pris la terre paternelle située à 1½ mille du village. Il fut marguillier et a participé avec intérêt à la vie municipale et paroissiale.

Les 3 fils d'Henri ont vraiment marqué le village de Labelle:

Georges fut d'abord gérant de la Banque Provinciale, secrétaire du Canton Joly durant 40 ans, puis secrétaire du conseil du village, 24 ans. Georges fut marguillier de la paroisse quelques années. Comme secrétaire du Ministre du Comté, il fit servir son influence en faveur de Labelle.

Robert s'orienta vers le sacerdoce. Après son enfance à Labelle, il entre chez les Pères du St-Sacrement. Ordonné prêtre, Robert devint prédicateur et organisateur national des congrès eucharistiques. Par la suite il occupa successivement les charges de curé à Shawinigan, puis recteur de l'Église canadienne à Rome (Italie). En 1974, il devint curé de la paroisse nationale française à Vancouver où il se trouve encore actuellement. Le Père Robert Godard est l'auteur de l'Histoire de Labelle, publiée en 1955.

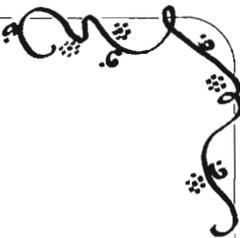
Côme a d'abord occupé la terre paternelle. Il fut président des Lacordaire et membre de l'U.C.C.. Côme se lance ensuite dans l'assurance et possède aujourd'hui à Labelle l'un des plus importants bureaux de courtier de la région. Sa participation aux activités sociales et sportives a aidé à la vitalité de la localité.

Lucille, son épouse, fut organiste à l'église et active dans les oeuvres paroissiales.

Gertrude et Claire ont été téléphonistes durant plusieurs années.

Madeleine, Rita et Denise ont travaillé à l'éducation des jeunes comme institutrices.

"Pour devenir un bon colon, il faut être ferme dans ses convictions, robuste et courageux, façonné d'avance à la vie dure et pénible des travaux des champs". (Curé Labelle).



Henri et Hortense Godard sont fiers de vous présenter leurs 10 enfants, 17 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

**Georgette** (décédée le 6 août 1959).

**Georges** (décédé le 6 décembre 1977) et Berthe Labonté:  
**Rémi** et Claudette Vallée: Carole, André, Josée  
**Monique** et Gilbert David: Eric, Hugo, Dan.

**Robert**

**Gertrude**

**Madeleine** et Georges Robillard: Michel

**Jeannette** et Philippe Lauzon:

**Nicole** et Marcel Cochet: Estelle, Evelyne, Benoît, Alain, Marc  
**Claire** et Jean-Marc Pilon: Isabelle, Marie-France  
**Guy** et Suzanne Paquin: Sonia, Johane  
**Gisèle** et Robert Létourneau: Daniel, Jarić  
**Yvonne** et Paul Renaud: Jean-François, Pierre-Luc  
**Michel** et Diane Joly.

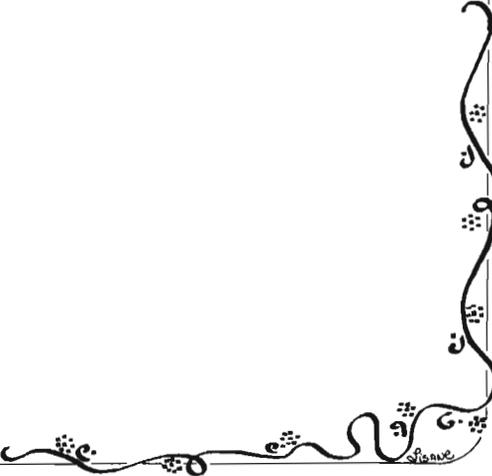
**Claire**

**Côme** et Lucille Valiquette

**Rita** et Firmin Valiquette:

**Jean-Marie** et Carole Rousseau  
**Jacques** et Madeleine Brûlé: Nathalie, Frédéric  
**Louise** et Jacques Laffleur: Marie-Eve  
**Myriam** et Jean-Claude Diotte: Dany, Dominique, Hugo  
**Christian**  
**Ronald** et Lorraine Dicaire: Jean-François  
**Réjean**  
**Jacinthe**.

**Denise**.



# FAMILLE

## BENOIT LABELLE JOSÉPHINE LABONTÉ



Benoit est le fils de Hormidas Labelle et de Marie-Auxé Miljours. Joséphine est la fille de Arthur Labonté et de Ida Legault. Ils se sont mariés le 27 juillet 1937 à Labelle. Mme Joséphine Labelle est décédée. Ils sont les parents de 8 enfants et grands-parents de 19 petits-enfants.



Mireille et Albert Clément :  
Aurita, Janick, Brigitte.



Rock et Suzette Godard :  
Célyne, Caroline, Patrice



Rachel et Nikola Gojtau :  
Christina, Thomslav, Catherine  
Véronika



Gisèle et Serge Lyzas :  
Jean-François, Marie-France



Jacques



Gilles et Solange Léonard :  
Nadia, François, Mathieu



Françoise et  
Richard Sansoucy :  
Stéphane, Pierre



Daniel et Jacqueline Cadieux :  
Vicky, Fanny

Suzanne

# Famille

## Hormidas Labelle

### Marie-Anne Miljours

Hormidas Labelle est né le 25 novembre 1878 dans la paroisse Ste Concégoëde de Montréal. Il est décédé le 10 décembre 1949 à l'âge de 71 ans et 15 jours.

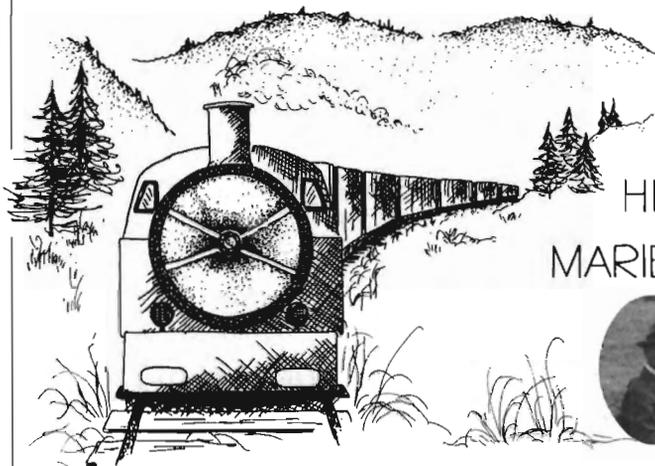
Marie-Anne Miljours est née à Labelle le 27 mai 1882. Elle est décédée le 25 janvier 1955 à l'âge de 72 ans et 8 mois.

Ils se sont mariés le 8 mai 1900 à Labelle

Il y a une histoire intéressante rattachée au nom de la famille Miljour. Les personnes aujourd'hui connues sous ce nom ont un ancêtre originaire d'Allemagne se nommant Jean-Baptiste Hilkerte. Peu à peu le nom s'est transformé en Melquet, Miljeours et en 1980, on écrit Miljour ou Miljours.



Voici une photo de la famille Hormidas Labelle datant de 1930  
De gauche à droite, 1<sup>ère</sup> rangée: Armande, H. Hormidas Labelle, Hélène, Yvette, Mme Marie-Anne Labelle, H. Lucienne.  
2<sup>ème</sup> rangée: Isidore, Alice, Benoît, Germaine, Georges, Excilda, Adrien.  
Sont décédés: H et Mme Hormidas et Marie-Anne Labelle, Isidore, Germaine, Georges, Adrien.



FAMILLE  
HERVÉ LABELLE  
MARIE-ANGE VALLÉE



Hervé Labelle a épousé Marie-Ange Vallée à La Hiverne où ils ont demeuré 10 ans. En 1924, ils élisent domicile à Labelle. H. Labelle, employé du C.P.R. durant plusieurs années, travaillait à la chute à charbon. C'est là qu'il trouva la mort le 30 août 1934. De ce mariage sont nés 10 enfants dont 4 filles et 6 garçons encore tous vivants. Huit ont convolé en justes noces et ont aujourd'hui 13 descendants.



Georgette



Maétane

Georgette et Éméric Bergeron : Murielle, Mario, Gérald, Luc, Sylvain.

Réal et Céline Dansereau.

Michel

Vivianne et Oscar Desmarteau de de

Gérald et Joseph Ouellette : Claudette, Françoise.

Gilles et Pierrette Locas : Maudé.

René et Madeleine St-Laurent.

Marielle

Jean-Guy et Clairette Ragot : Brigitte, Carl

Jacques et Suzanne Vadon : Linda, Stéphane, Eric.



Jean-Guy, Réal, Michel, René, Jacques, Gilles



Vivianne



Marielle

---

# Famille Arthur Labonté



Arthur Labonté Marie-Aimée Legault

Demerise et Damien Brisson

Emile et Laurette Gaudreau

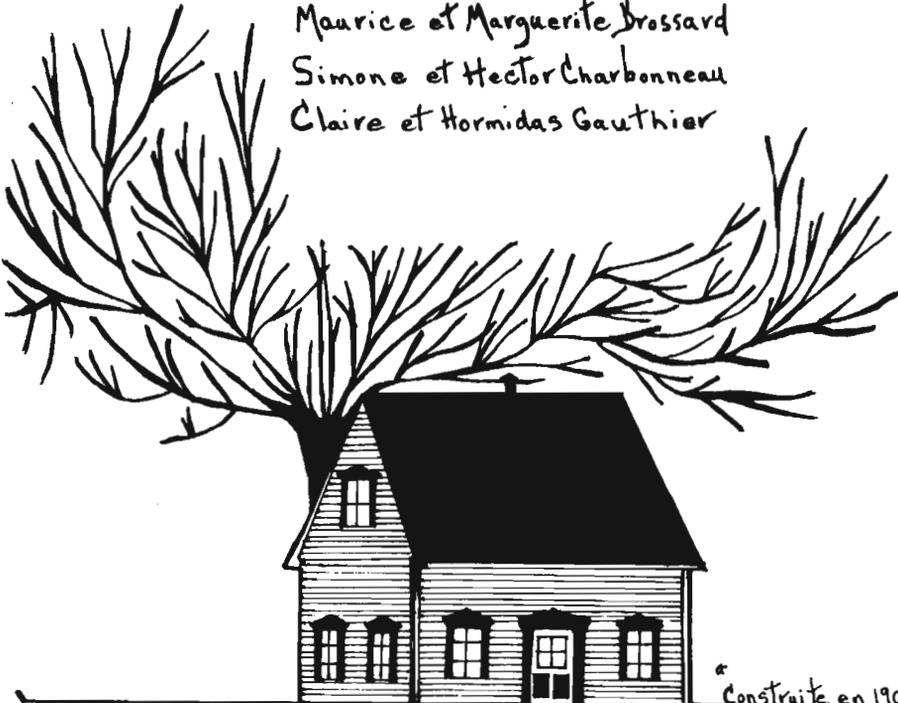
Joséphine et Benoit Labelle

Berthe et Georges Godard

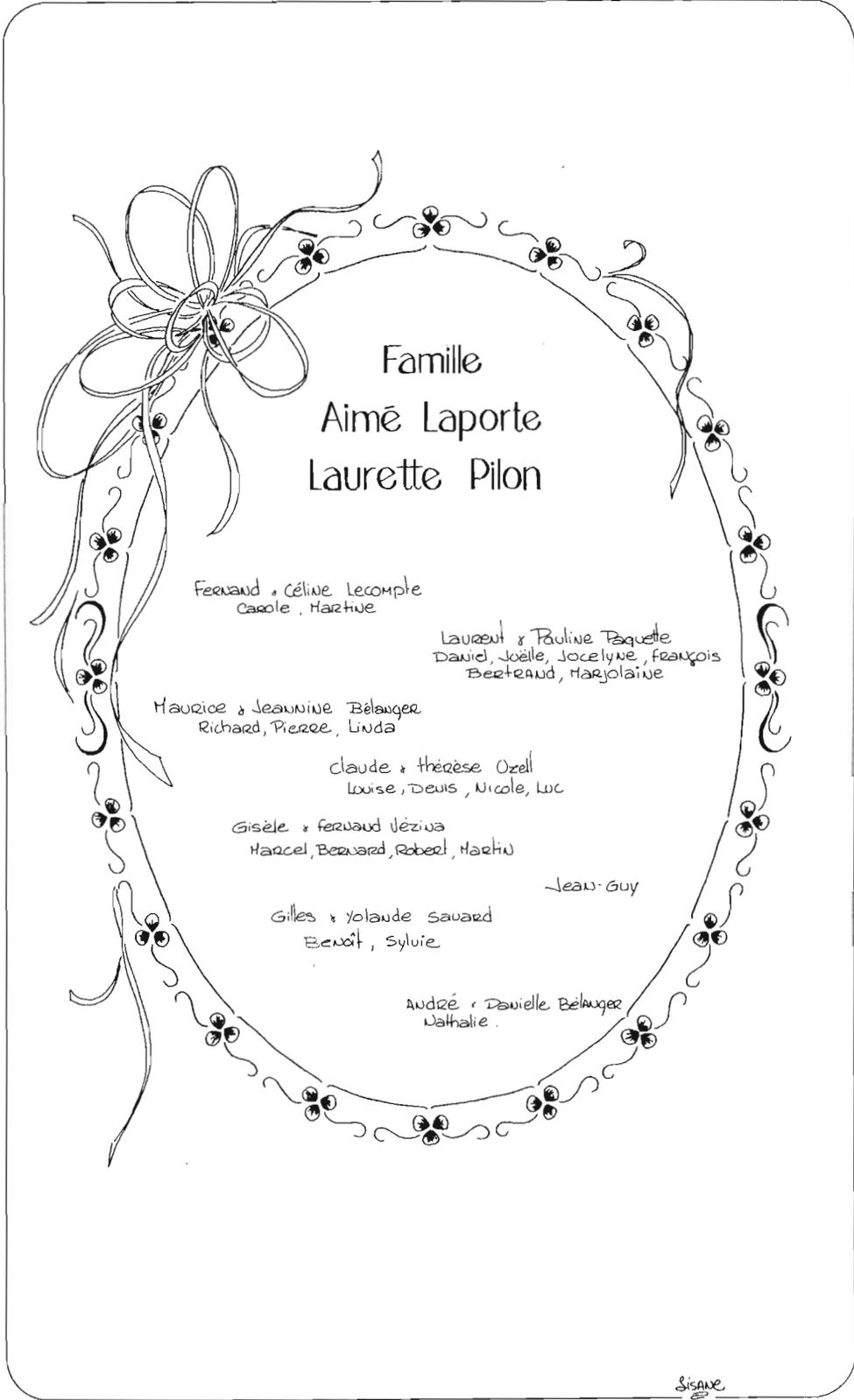
Maurice et Marguerite Brassard

Simone et Hector Charbonneau

Claire et Hormidas Gauthier



"Construite en 1902"



Famille  
Aimé Laporte  
Laurette Pilon

Fernand & Céline Lecompte  
Carole, Martine

Laurent & Pauline Paquette  
Daniel, Joëlle, Jocelyne, François  
Bertrand, Marjolaine

Maurice & Jeannine Bélanger  
Richard, Pierre, Linda

Claude & Thérèse Ozell  
Louise, Denis, Nicole, Luc

Gisèle & Fernand Léziwa  
Marcel, Bernard, Robert, Martin

Jean-Guy

Gilles & Yolande Sauard  
Benoît, Sylvie

André & Danielle Bélanger  
Nathalie

Sisave

FAMILLE  
 PAUL LAURIN  
 RITA BROUSSEAU



Gaëtan et Gaëtan Lapointe : Isabelle, Eric  
 Guy (décédé)  
 Colette et Sidney Roberts : Stéphanie  
 Lorrain et Réal Therreault : Jonathan  
 Richard et Suzanne Thibault : Guy, Christian  
 Diane et Gaëtan Nantel : Patrick  
 André  
 Christine et Claude Thibault  
 Rachel  
 Pierre

Famille  
 Rolland Laurin Rollande Paquette



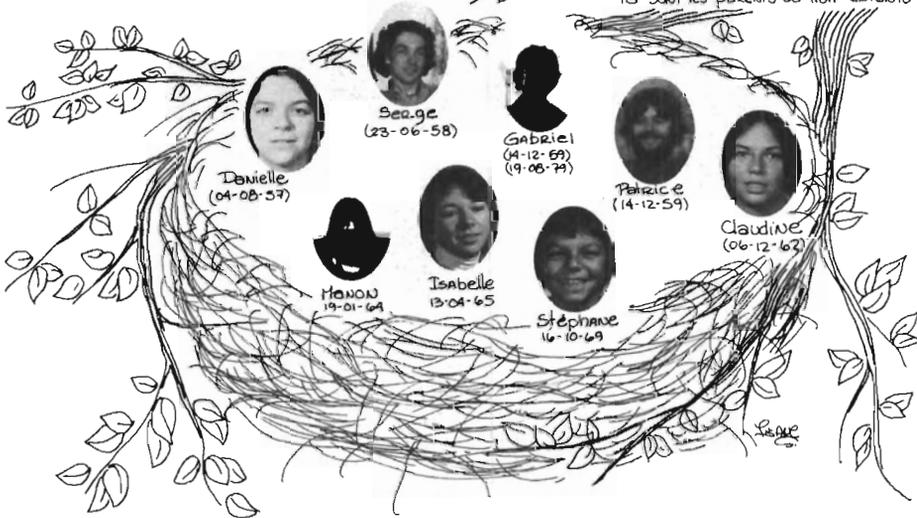
Cette photo représente la famille Désirée Laurin-  
 Stéphanie Roy. L'enfant assis sur les genoux  
 de son père est Napoléon, le père de Rolland.

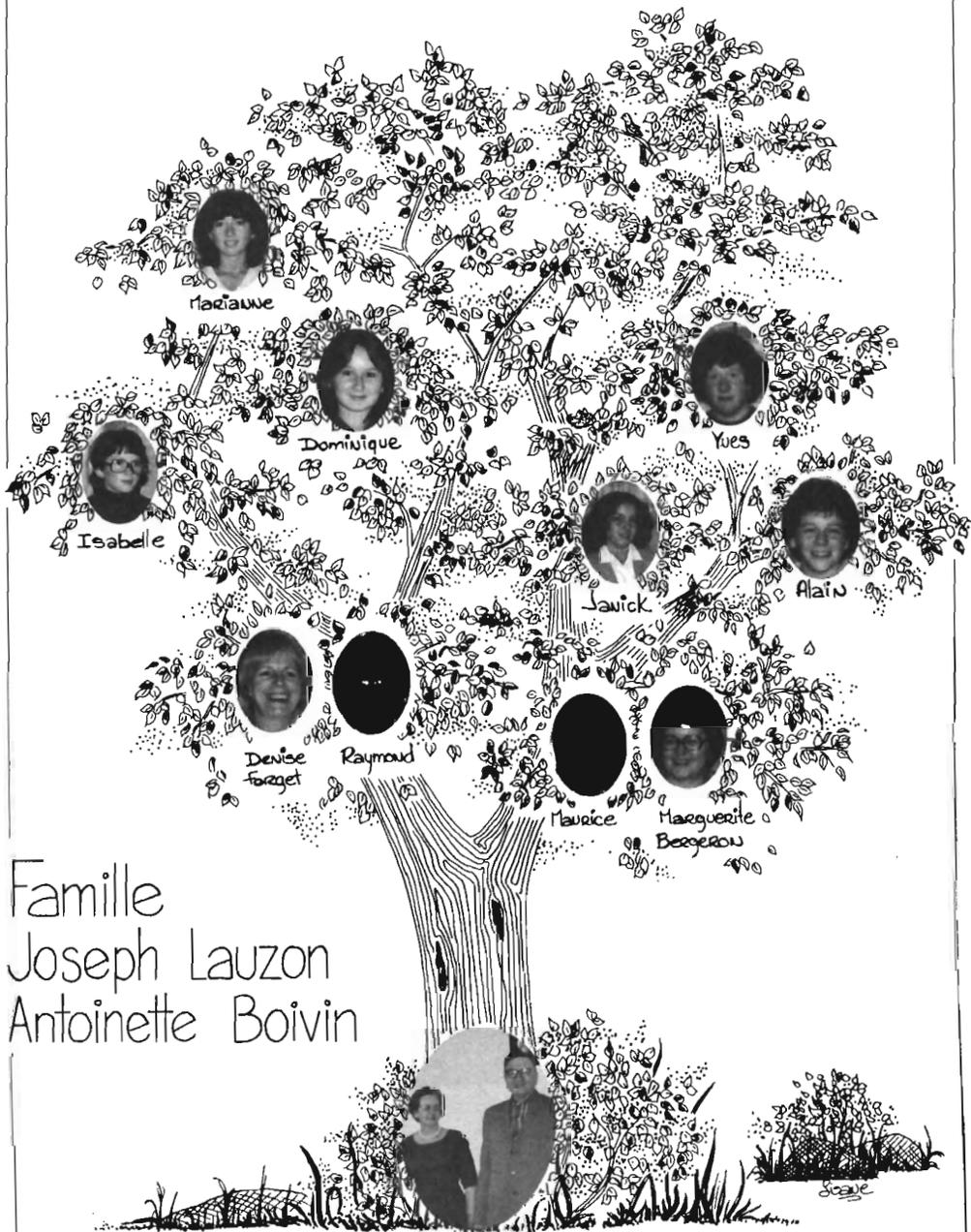


Napoléon Laurin (06-06-1886)(19-12-1967) Rose-Alba Beaudet (17-05-1896)(13-03-1948)  
 Mariés à Labelle le 1<sup>er</sup> mai 1916



Rolland Laurin (26-06-26) Rollande Paquette (24-03-34)  
 Mariés à Labelle le 27 octobre 1956  
 Ils sont les parents de huit enfants

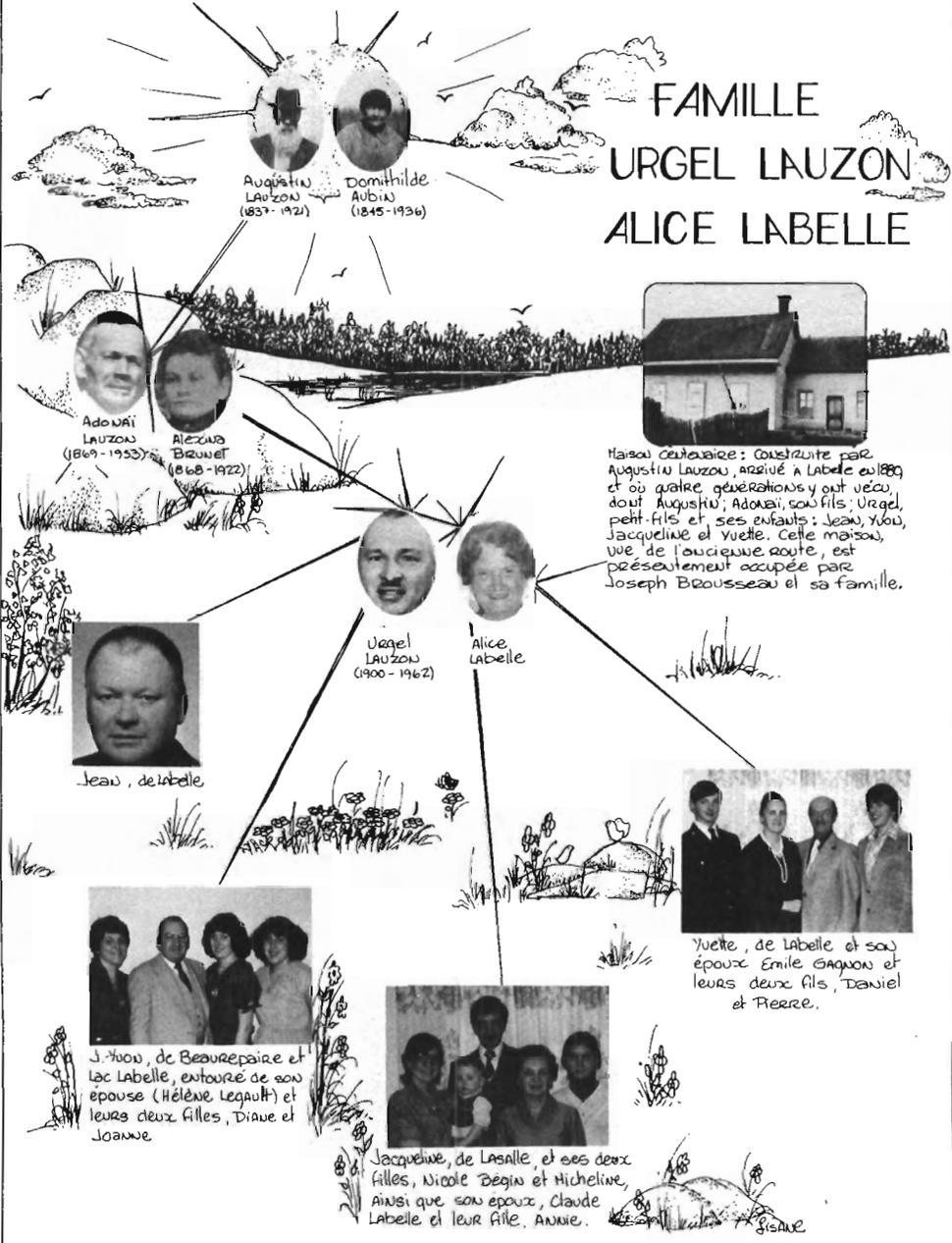




Famille  
Joseph Lauzon  
Antoinette Boivin

Antoinette Boivin & Joseph Lauzon

# FAMILLE URGEL LAUZON ALICE LABELLE



Augustin LAUZON (1837-1921)  
Domithilde AUBIN (1845-1936)

Adonai LAUZON (1869-1953)  
Alexius BROUWER (1868-1922)

Urgel LAUZON (1900-1962)  
Alice LABELLE

Jean, de Labelle

Yvette, de Labelle et son époux Emile Gagnon et leurs deux fils, Daniel et Pierre.

J. Yvon, de Beaurepaire et sa femme (Hélène Legault) et leurs deux filles, Diane et Joanne

Jacqueline, de Lasalle, et ses deux filles, Nicole Bégin et Micheline, ainsi que son époux, Claude Labelle et leur fille, Annie.

Yvette, de Labelle et son époux Emile Gagnon et leurs deux fils, Daniel et Pierre.

J. Yvon, de Beaurepaire et sa femme (Hélène Legault) et leurs deux filles, Diane et Joanne

Jacqueline, de Lasalle, et ses deux filles, Nicole Bégin et Micheline, ainsi que son époux, Claude Labelle et leur fille, Annie.

Yvette, de Labelle et son époux Emile Gagnon et leurs deux fils, Daniel et Pierre.

Jacqueline, de Lasalle, et ses deux filles, Nicole Bégin et Micheline, ainsi que son époux, Claude Labelle et leur fille, Annie.

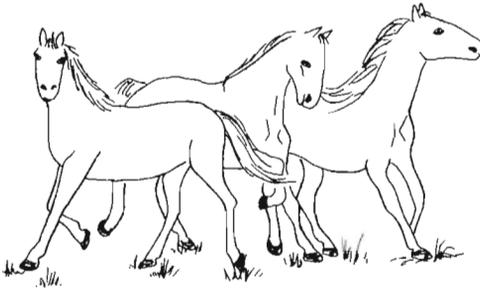


(9 octobre 1899)

# Famille Auguste Lauzon Florence Valiquette



(15 juillet 1906 - 7 mai 1972)



La famille compte 10 enfants, 20 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille.

Philip et Jacqueline Letourneau : André, Anne-Marie.

Laurette et Aurèle Godmea : Françoise et Luc Vallaucourt : Hélène.

Louise.

Roger et Pauline Grand-maison : Christian, France, HAVON, Alain.

Camil et Rita Ducharme : Johanne et Jean-Claude Normand,

Pierre, Richard, Mathie.

Robert

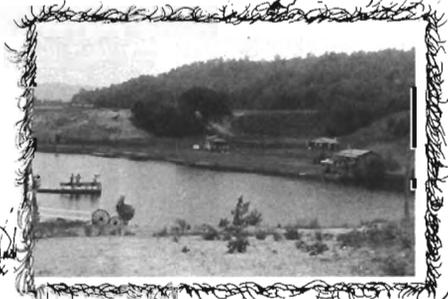
Suzanne et Guy Jodoin

Lucie et Georges-Henri Daviault : Cassie, Chantal, Benoît

Alain et Normand Kerasus

Rita et André Legault : David, Josée, Stéphane

Nicole et Pierre Ploz : Sylvain, Isabelle.



# Famille Edouard Leonard Cécile Jaugon

Edouard Leonard, d'une famille de 19 enfants de St-Jovite, est arrivé à Labelle vers 1935. Cécile Leonard est née de la conception. Ils ont douze vais-  
sance à 13 enfants, dont douze filles et un garçon.  
Edouard et Cécile ont toujours travaillé avec courage et optimisme pour  
parvenir à leur noble tâche à cette époque où tout n'était pas facile. Ils ont  
travé l'âme de vivre à Labelle et sont  
heureux aujourd'hui d'avoir l'opportunité de faire tous leurs  
vœux de bonheur à leurs concitoyens à l'occasion du Centenaire de Labelle.

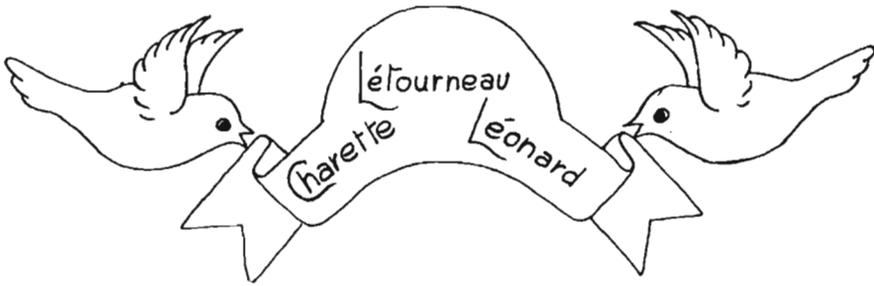
## Enfants et petits-enfants

Jeanvive et Germain Durand ... Normand, Robert, Réal  
Devisé et Germain Foreman ... Gisele, Marcel, Lizette, Rémi, Sylvain  
René et Jean-Guy Groutas ... Rolland, Suzanne, Gaetan  
Rogée et Rémi Lemosse ... Diane, Louis, Paul, France, Guy, Harce.  
Françoise et Georges Lajeunesse ... Richard, Nicole  
Audac et Jolette Dupart ... Normand, Stéphane, Lucie, Sylvain  
Heurette et Michel Fleurant ... Pierre, Christiane, Ginette, Colles, Bruno.  
Jolette et Louis-Philippe Rouchard ... Lise, Francis, Denis  
Solaige et Gaille Labelle ... François, Mathieu, Jada  
Nicole et Jean-Claude Nautel ... Christian, Jovick  
Marie-Frédérique et Jacques Mayer ... Nathalie, Caroline  
Lucie et Gérald Loubert ... Jean  
Collette et Louis Lamarche

arrière-petits-enfants  
Yvan, fils de Gisele et Conrad Ste-Marie  
Néissa et Hilde, filles de Davielle et  
Normand Dyrand  
Christhan, fils de Suzanne et Claude Dumet



Edouard et Cécile Leonard à l'occasion de leur 40<sup>ème</sup> anniversaire de mariage.



Candide Létourneau et Caroline Guitard

Arrivés à Labelle le 1<sup>er</sup> Mai 1942

Blanche, Colombe, Fleurette, Yvette, Marie, Jacqueline, Evangeline, Yvan, Mance

Charette



Léonard

Colombe et Emilien Charette  
mariés à Labelle, le 12 oct 1946

Nicole, et Gérald Davies  
Renaud, Caroline

Pierrette, et Robert Forget

Michelle, Simon, Carl  
Philippe

Benoit, et Jacinthe Carrière

Evangeline et Ubald Léonard  
mariés à Labelle, le 5 déc. 1953

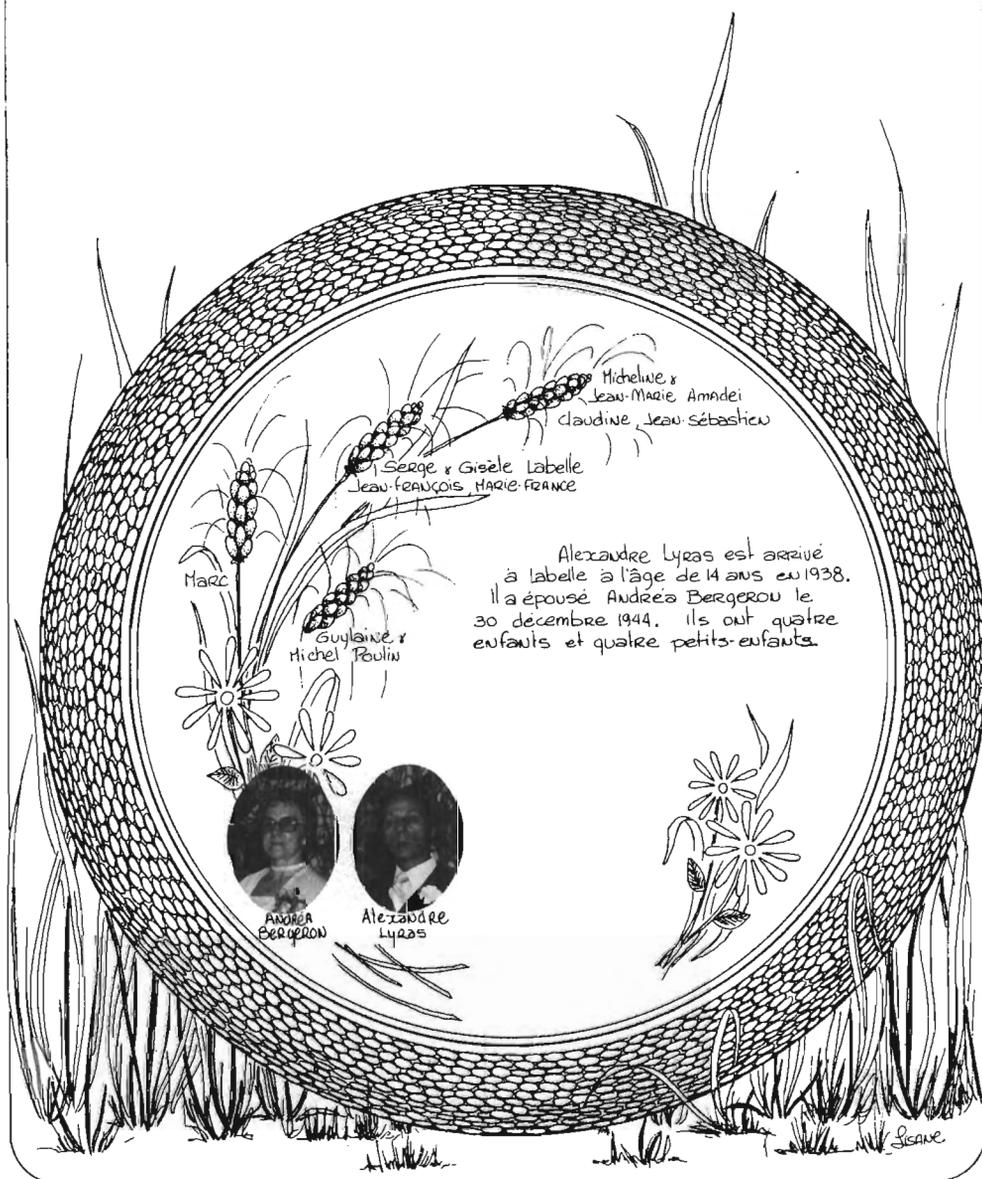
Carmen, Steve

Yves, et Lise Girouard  
Stéphanie

Luc,  
Esther,  
Gris,



FAMILLE  
ALEXANDRE LYRAS  
ANDRÉA BERGERON





*Famille  
Wilfrid Machabée  
Bernadette Marinier*

Wilfrid Machabée épousa Bernadette Marinier  
à Huberdeau le 12 janvier 1909. Il vint s'établir à  
Labelle en 1910  
où il exerça le métier de forgeron.

De cette union sont nés six enfants:  
Fernande, Georges et Marguerite, décédés,  
Fernando, Charlotte et Claire

Fernando, qui demeure toujours à Labelle, a  
épousé Jeanne Bélisle le  
7 septembre 1939.

Cette dernière est décédée en novembre 1978.

Ils ont quatre enfants  
et huit petits-enfants.

Gilles et Rejeanne Alarie : Talice, Gaëlle

Marcel et Louise Bélisle : François

Georges et Danièle Giroux : Kathleen, Russel, Kaven  
Marie-Thérèse et Michel Forget : Nicolas, Marie-Michèle

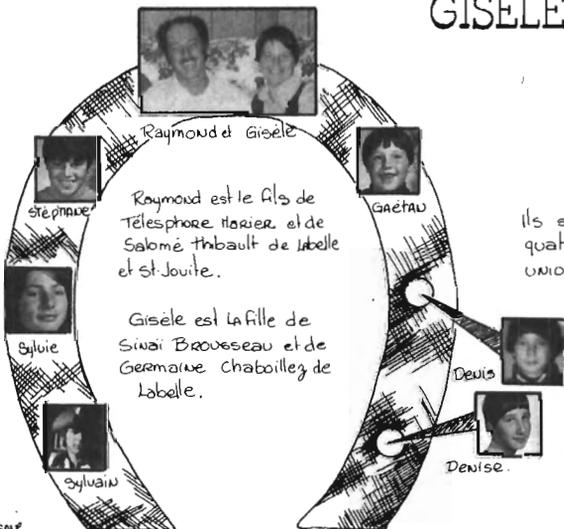


Isabelle Chapleau

## FAMILLE RÉJEAN DAVID JEANINE BISSON



## FAMILLE RAYMOND MARIER GISELE BROUSSEAU



Raymond est le fils de  
Télesphore Marier et de  
Salomé Thibault de Labelle  
et St-Jovite.

Gisèle est la fille de  
Sivai Brousseau et de  
Germaine Chabaille de  
Labelle.

Ils se sont mariés le 20 août 1960. Depuis,  
quatre enfants sont venus sceller cette  
union : Sylvain, Sylvie, Stéphane, Gaëtan

En 1967, Raymond et Gisèle  
ont accueilli dans leur maison  
un couple de jumeaux,  
Denis et Denise Leboeuf alors  
âgés de 5 ans, afin de dépanner  
temporairement une dame qui  
en avait la garde. Ils sont leu-  
jours là et font maintenant partie  
intégrante de la famille Marier.

## UBALD MARINIER et son épouse AGNES LAUZON



Le jour de leur mariage,  
le 11 février 1920.



Soixantième anniversaire de mariage,  
le 11 février 1980.

### BIOGRAPHIES

#### Mon Oncle Ubald!

*C'est comme ça qu'on l'appelait et on l'appelle encore comme ça.*

Né à Huberdeau, le 16 mai 1896, fils de Philius Marinier et de Sarah Lapointe, petit-fils de Joseph Marinier et d'Eva Pilon, il est le septième d'une famille de huit enfants, dont quatre soeurs et trois frères: Anna (Wilfrid Desjardins), Victoria (John Bassinet), Bernadette (Wilfrid Machabée), Noël (Emma Bassinet), Philius, Gonzaille (Bernadette Drouin) et Jeanne.

Son père étant propriétaire de l'Hôtel Central à Huberdeau, Ubald décide d'ouvrir une boucherie pour avoir un commerce comme son père. Il y travaille pendant six ans. Insatisfait, il déménage à Labelle et ouvre une seconde boucherie. Entre-temps, il se marie avec Agnès Lauzon et tous deux décident de construire un hôtel, le Château des Rapides.

Cet établissement avantageusement situé possédait une vingtaine de chambres qui étaient louées à huit dollars par semaine, comprenant la pension. Le succès les accompagnait. La besogne était énorme et la réputation de l'hôtel dépassait largement les limites du village de Labelle.

Ubald Marinier a été maire de Labelle en 1933-34. Il a fait beaucoup pour le village de Labelle; c'est vraiment un homme de chez nous.

#### Ma tante Agnès!

Agnès naquit le 5 juillet 1902. Fille d'Adonai Lauzon et d'Alexina Brunet, petite-fille d'Augustin Lauzon et de Domithilde Aubin, elle est la neuvième d'une famille de dix enfants, dont quatre soeurs et cinq frères: Marie (Horace Séguin), Eva (Joseph Paradis), Bernadette, Alexina (Eddy Laflamme), Adonai, Joseph (Antoinette Boivin), Auguste (Florence Valiquette), Urgel (Alice Labelle) et Alphonse.

Elle se maria à l'âge de dix-sept ans et demi avec Ubald Marinier. Malheureusement, les joies de la maternité lui sont refusées. Quatre enfants meurent à la naissance et seul Alcide, né en 1925, survit quelques jours.

Elle seconda son époux Ubald, pendant longtemps dans le domaine de l'hôtellerie, comme dans le domaine de la boucherie. Elle suivit des cours d'hôtellerie et participa à des congrès dans ce domaine.



Agnès Marinier fonda le Cercle des Fermières et fut présidente de la Fédération. Elle fut présidente des Dames de Sainte-Anne pendant environ sept ans et vice-présidente pendant deux ans. Elle participa longtemps aux activités du Club de l'Age d'Or de Labelle.

Aujourd'hui, Agnès Marinier vit avec son mari dans une grande maison située à Labelle, où ils y passent des jours heureux.

*Lisave*

# Famille Francis Nantel, Edmée Orban



Pierre Nantel et Victoria Dauphin  
arrivés à Labelle le 20 août 1880  
Et Nantel a été le grand compagnon de voyage  
du curé Labelle.  
Pierre et Victoria sont les parents de Francis



Francis Nantel et Edmée Orban.  
(1<sup>er</sup> mars 1899 - 23 mars 1971) (15 août 1905)  
mariés le 22 juin 1922  
Francis et Edmée ont donné naissance  
à 10 enfants qui leur ont donné 41 petits-  
enfants et 14 arrière-petits enfants.



Jeanneuve

Jeanneuve et Pierre-Audré Clot :  
Pierre-Henri et Claudette Séguin;  
Amélie, Christophe  
Hubert et Ginette Sarrazin; Francis  
Isabelle  
Roger  
Jézéanne.



Marcel

Marcel et Madeleine Labelle :  
Lise et Laurent Whissel; Nancy, Kim  
Claude et Lillian Eadely; Marie-Eve  
Normand et Gracia Gregoire  
Réjean  
Denis  
Mario



Réal

Réal et Gisèle Viou : Mawou  
Lorraine  
François



Lucile

Lucile et André Boileau :  
Suzanne et André Labelle; Nylène,  
Micheline et Edward Vieuxbeau; Vincent, André  
Ghyslain et Michel Boivin; Francis  
François  
Jean-Pierre  
Elaine  
Marie-Josée



Thérèse

Thérèse et René Boisbois : Yves  
Denise  
Robert

Claire et Adrien Gélinas :  
Richard  
Christianne et Beauvo Bégin; Frédéric,  
Emmanuel  
Michel  
France  
Jeanne et Marc Péclet



Claire

Huguette et Roland Laramée :  
Ginette et Pierre McLaughlin;  
Aurie-Pierre  
Gilles  
André.



Huguette

Hubert et Lise Labelle : Sylvie  
Paul



Hubert

Robert et Françoise Lecavalier :  
Andrée  
Estelle  
Philippe  
Martine  
Janick



Robert

Yvon et Irène Gélinas : Sylvain  
Yolande  
Lise



Yvon

## Famille Georges Picard Germaine Boivin

Sur cette ancienne photo nous voyons la famille Joseph Boivin dont la plupart des enfants qui y sont photographiés sont aujourd'hui grands-parents. Au centre de la photo nous apercevons M. Baudard le père de Mme Boivin qui était arrivé de France en 1888. Six des huit enfants de la famille Boivin s'établirent à Labelle dont Germaine à l'extrême droite sur la photo qui a tenu commerce sur la rue du Fort pendant 24 ans. Son garçon Jean-Guy marié à Mariélie Bélanger demeure à Lacolle avec leurs deux enfants, Sylvie et Alain.



## Famille Jean Richer Evelina Lacas



Evelina Lacas

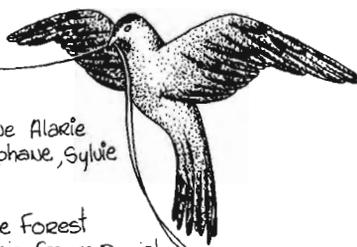
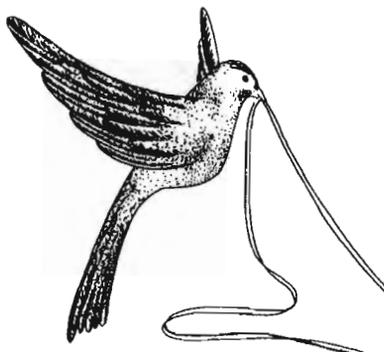


Photo du restaurant, possession de la famille Richer de 1918 à 1965

Jean et Evelina se sont épousés en 1910. Ils sont décédés respectivement en 1918 et en 1967. Nous ne possédons malheureusement pas de photo de M. Richer. De leur union sont nées deux filles :

Berthe et Adélard Tremblay  
Jeanne et Aldège Giroux et Lise.

FAMILLE SIDNEY ROBERTS  
ALINE DICAIRE



Arthur et Diane Alarie  
Martine, Stéphane, Sylvie

Elie et Claire Forest  
Hélène, François, France, Daniel

William et Monique Piché  
Brigitte, Steven

John  
Médéric et Gisèle Vanier  
Nancy, Sylvie, Sonia

Alfred et Lise Terrault  
Michel, Lucie, Isabelle, Annick

Sidney Jr et Colette Laurin  
Stéphanie

Claire et Louis-Georges Davis  
Ronald, Joanne, Normand, Eliane, Claude, Sylvie

Nora et Casimir Ségleski  
Yves, Francine, Serge, Pierre, Josée, Benoît

Stanley et Claudette Larocque  
Carl, Eric

Béatrice et Roger Terrault  
Christine, Ginette, Guylaine, Richard

Kathleen et Rosaire Groulx  
André, Linda, Nicole, Manon, France, Denis, Michel

Isabelle

# Famille Théodore Telmosse Henriette Brisebois

Théodore Telmosse, fils de Théophile Telmosse et de Cordélia Pamoudon, est arrivé avec ses parents à Labelle à l'âge de 9 ans en 1901 en provenance d'Acton Vale. Sa sœur Bella, ses frères Saluste et David font aussi partie du voyage.

Le 8 mai 1916, il unit sa destinée à Henriette Brisebois. Théodore a travaillé pour des compagnies de bois et papier, soit la Cic Church et La C.I.P.

A partir de 1949, il a été cordonnier-sellier où son humour particulier réjouissait sa clientèle. En 1962, la perte de son épouse bien-aimée lui cause un immense chagrin. Il réussit tout de même à travailler encore à sa cordonnerie jusqu'en 1968 où il prend une retraite bien méritée. Il décède en 1972 en laissant à ses parents et amis le souvenir d'un homme d'une grande bonté. Le couple Théodore Telmosse - Henriette Brisebois donna naissance à 9 enfants dont 3 sont morts en bas âge.

Théophile (décédé)

Jeanne et Victor Mailloche : Pierrette et Michel Bcelli : Alexandree, Véronique.

Nicole  
Suzanne  
André et Elizabeth Boulianne : Marie-Cue, Isabelle,  
Céline  
Richard  
Guylaine

Arthur et Yvette Thibault : Jean et Aline Raymond : Luc

Jean-Paul et Irène Bédard : Pauline et Maurice Brousseau :  
Sylvain, Éric.

Jacques et Lise Vallée : David  
Marie-Cue, Geneviève  
Pierre et Anne-Marie Nantel.

Gaston

Rémi et Paquerette Léopard : Diane  
Louis  
Paul  
France  
Guy  
Marc.

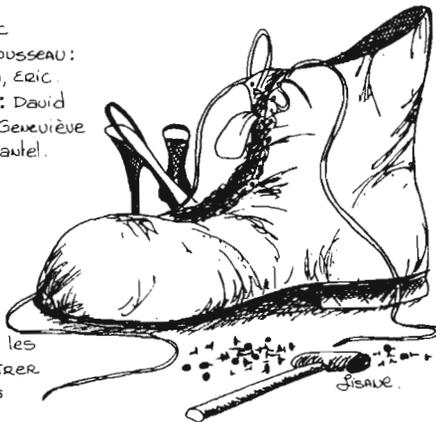
Par leur participation à ce livre du Centenaire, les enfants de Théodore et Henriette veulent démontrer leur attachement à ce village où leurs parents vécurent heureux.



Théodore Telmosse et Henriette Brisebois.  
(1891-1972) (1895-1962)



Théophile Telmosse et Cordélia Pamoudon



# FAMILLE HENRI TERREAULT REINA GOUGEON



Diwa turcotte



ROSANNA CAYER



Emilien Gougeon



Henri Terreault-Reina Gougeon

Ils ont eu 12 enfants dont un est décédé à la naissance.  
Depuis, 22 petits-enfants sont venus égayer la vie de cette grande famille.



1- André et Denise Gaspères : Joël, Eric



2- Roger et Béatrice Roberts : Christine, Givèle, Guillaume, Richard



3- Lina et Désirée Lacasse : Danielle, Sylvain, Mario, Yves, Sylvie.



4- Jean et Sylvie Bouvet : Héléna, Pascal.



5- Rachel et Outil Hébert



6- Claude et Nicole Dutil



7- Lise et Alfred Roberts : Michel, Lucie, Isabelle, Aïck



8- Lucille et Michel Hallé (décédé le 29-06-1978) : Martin, Julie.



9- Réal et Rosanna Levesque : Jonathan



8- Monique (Sa. Marie-Claude) Religieuse des Oblates du St-Esprit depuis 1970 en ITALIE



11- Madeleine et Alain Gauthier : Marie-Claude, Sébastien



*Famille  
Joseph Terreault  
Eveline Montpetit*



Yolande



Cecile



Pierrette



Michel

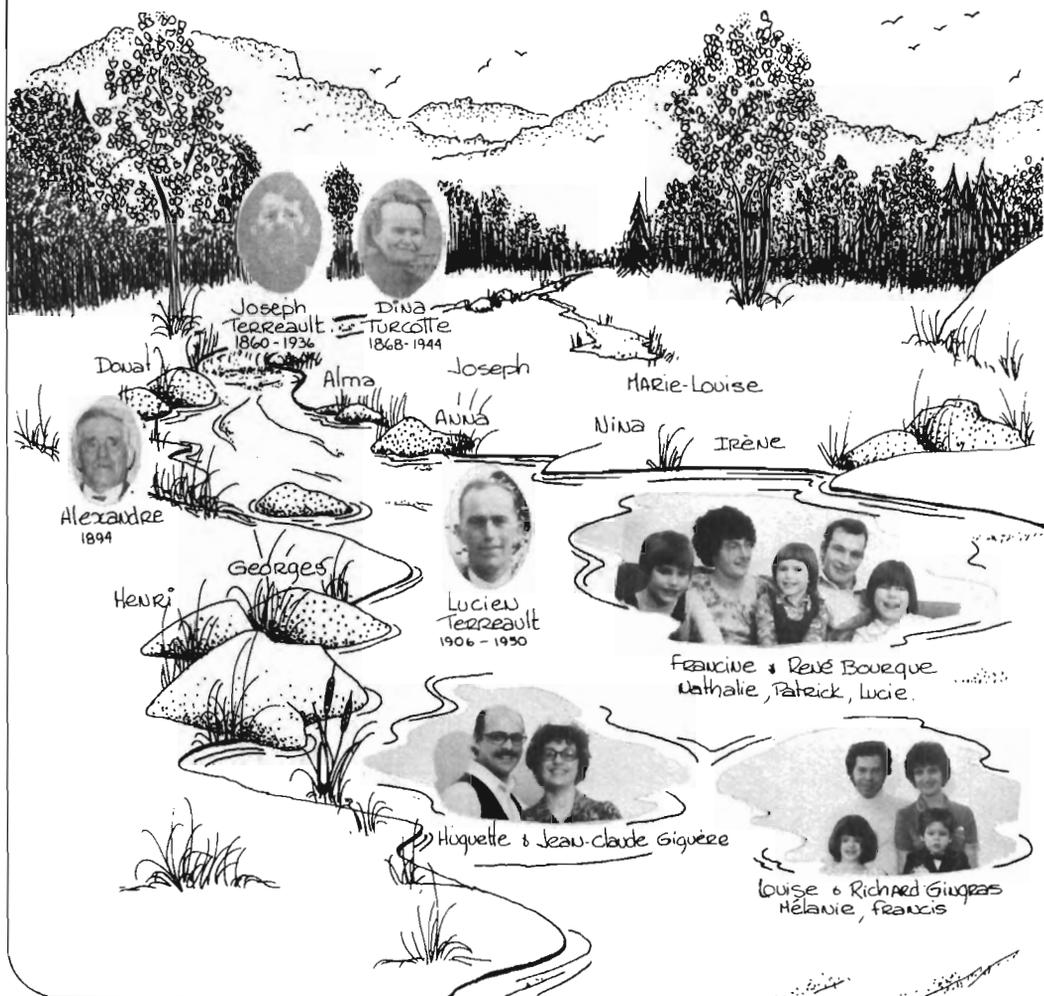


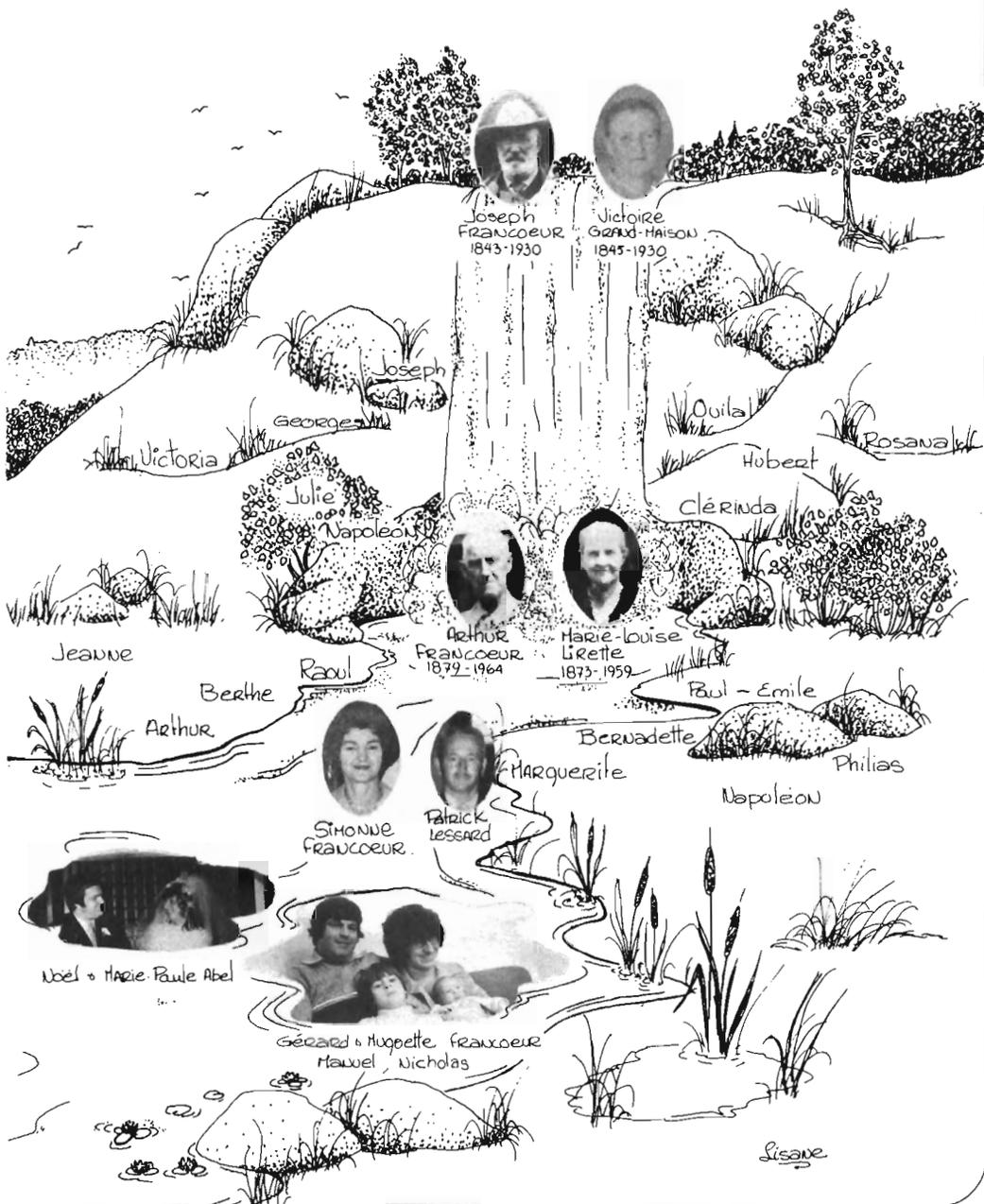
Thérèse



Voici les quatre générations de la famille terreault: Alexandre Terreault arriere grand-père, Joseph terreault grand-père, Pierrette Terreault-Dupont mère et la petite Brigitte Dupont.

# ISSUE DE PIONNIERS DU LAC LABELLE : LA FAMILLE DE LUCIEN TERREAULT ET DE SIMONNE FRANCOEUR





FAMILLE  
 PHILLIPPE VALIQUETTE  
 LAURETTE BRUNEAU



Pierrette et  
 John Lindell:  
 Mark, Peter, Anne-Marie



Jacqueline et  
 Jean Boulanger:  
 Dominique, Camille



Noël et  
 Denise Senneville:  
 Elise, Simon, Eric, Josée

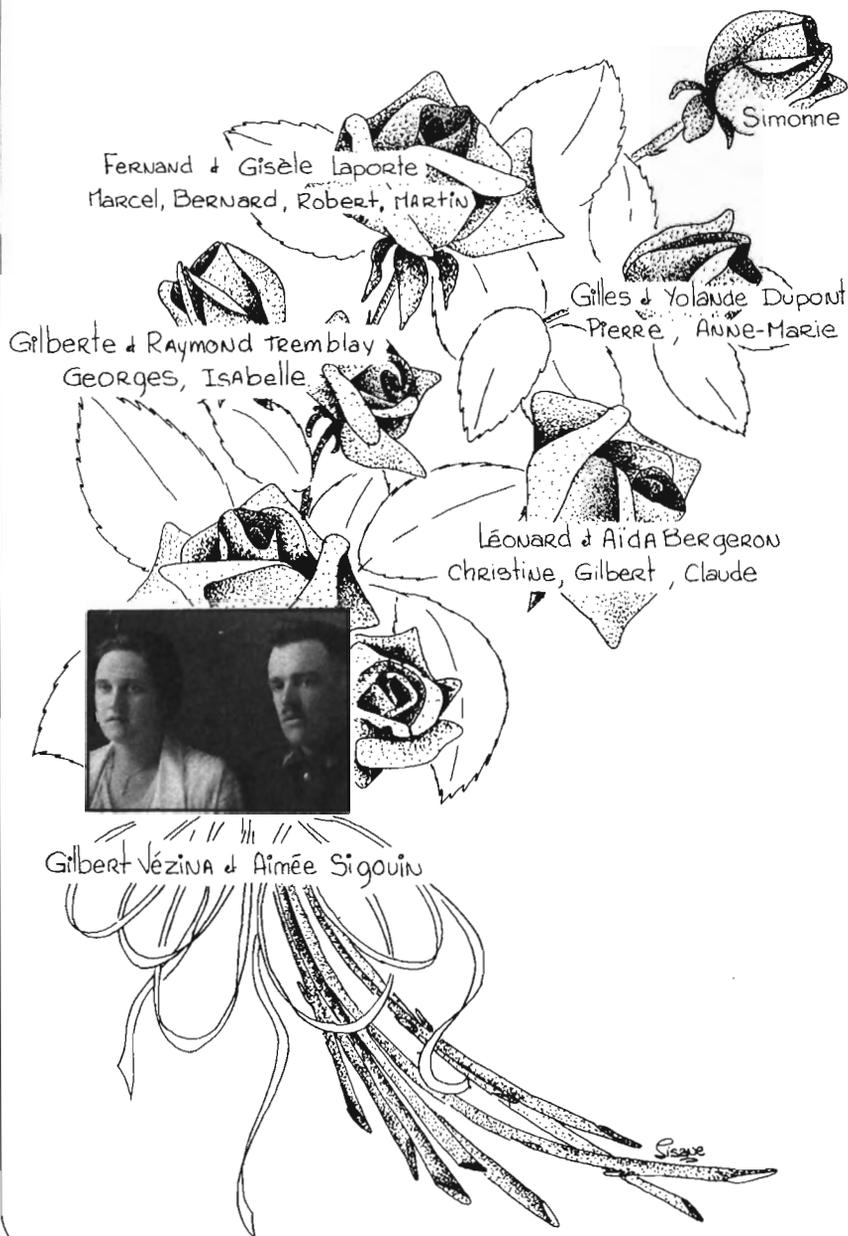


Denise et  
 Jean Bernard:  
 Marie-Josée, Mireille,  
 Jean-Philippe.



Carmelle et  
 Gilles Boueto:  
 Pascale, Antoine, Nicolas.

FAMILLE GILBERT VÉZINA  
AIMÉE SIGOUIN





Ovila St-Germain et Esmer Nantel

FAMILLE  
OVILA ST-GERMAIN  
EXIRE NANTEL

mariés le 7 octobre 1924

Enfants et Petits-enfants.

Jeannine (décédée) et Gérard Paquin : Rejean (décédé),  
Diane, Desveiges, Denise, Michel

Adrienne (Dyve) et Hervé Duval : Steve

Lucinda et Maurice Bertrand : Lorraine, Normand,  
Gilles, Micheline, Luc, Serge, Isabelle

Jean-Denis et Liette Renaud

André et Francine Renaud : Brigitte, Martine  
Michel (décédé)



## NOS COMMERCES, NOS INDUSTRIES ET NOS ASSOCIATIONS

Depuis cent ans, l'économie du village de Labelle a pratiquement toujours été basée sur le commerce et sur quelques industries. Les magasins généraux, les hôtels, les auberges et les moulins à scie constituaient les piliers du développement économique de Labelle qui était un important centre de commerces et de services. Cette dernière section du livre n'a pas pour but de présenter l'histoire de chacun de ces commerces et de ces industries. Elle se veut plutôt une simple incursion dans le monde commercial et industriel d'aujourd'hui où plusieurs citoyens travaillent sans relâche en s'efforçant de répondre aux besoins de la population. De plus, elle présente certaines associations qui oeuvrent actuellement à Labelle.

Ces pages publicitaires nous donnent une idée de l'activité économique locale et nous espérons que plusieurs lecteurs trouveront un certain intérêt dans ce survol des associations et des entreprises commerciales de Labelle qui se joignent à nous pour fêter le Centenaire.



---

## MUNICIPALITE DE LABELLE



### Le conseil municipal 1980

De gauche à droite MM. les échevins Bertrand Lebrun, Jean Brisebois et Philippe Valiquette. MM. Gérard Gagnon, secrétaire-trésorier et Pierre Dumontier, maire. MM. les échevins Fernand Vézina, Mario Bergeron et Mme Rita Gasse.

---

# La Chambre de Commerce de Labelle

## VOTRE CHAMBRE DE COMMERCE



UNE  
BONNE  
AFFAIRE

### Conseil d'Administration 1979-80 :

Présidente :  
Mme Paquerette Telmosse

Vice-Président :  
M. Léonard Vézina

Secrétaire-Trésorière :  
Mlle Christine Saindon

Directeurs :  
M. Serge Lyras  
M. Donald Meehan  
M. Mario Bergeron  
M. Rémi Godard  
M. Roger Charette  
M. Laurent Esté  
M. Marcel Machabée  
M. Jean-Claude Papiveau



---

## Filles d'Isabelle de la Nativité de Marie



Le Cercle des filles d'Isabelle de la Nativité de Marie vit le jour le 15 décembre 1974. Mme Claude Gingras en est la fondatrice. Actuellement nous sommes 70 membres.

Que signifie pour nous être filles d'Isabelle? Nous voulons partager notre idéal de femmes chrétiennes en étant présentes aux différents besoins de la communauté.

Depuis notre fondation, nous avons contribué à améliorer les conditions de vie de personnes démunies, d'enfants défavorisés et de familles frappées par le malheur.

Une des missions très importantes de notre ordre est de promouvoir la dignité de la femme. Dans un siècle où la femme est devenue "objet", nous nous devons de préserver sa dignité et de montrer que ce n'est pas dans la facilité que l'on peut travailler à l'épanouissement de la famille et par conséquent de la société.

### Exécutif du Cercle pour l'année 79-80 :



Huguette Létourneau	Régente
Aline Bélisle	Vice-Régente
Lyne Sarrazin	Ex-Régente
Gisèle Hardy	Secrétaire-Archiviste
Jocelyne Gilbert	Secrétaire-Financière
Janine David	Secrétaire-Trésorière
Janine Bélisle	syndic
Yvette Bélisle	syndic
Ginette Gauthier	syndic

### Les Officières:

Rédactrice	Sylviane Létourneau	1 <sup>ère</sup> Guide	Aline Bélanger
Chancelière	Berthe Bolvin	2 <sup>ème</sup> Guide	Rollande Bisson
Gardiennne	Léonie Dauphin	Garde-Intérieure	Reine-Aimée Gareau
Monitrice	Fleurette St-Jean	Garde-Extérieure	Marguerite Bélisle
Porte-Bannière	Lise Bergogne	Musicienne	Yolande Charette

---

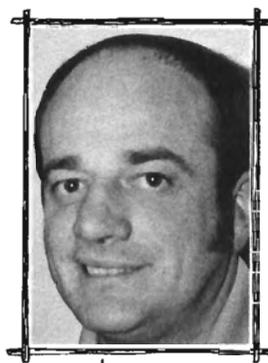
# ÉMÉRIC BERGERON & FILS LTÉE



Mario Bergeron  
Président et Administrateur



Gaétane Pitee  
secrétaire - comptable



Gaétan Bergeron  
secrétaire - trésorier et  
Administrateur



Le moulin à scie

## Exploitation forestière



Le bûchage : Paul Laurin, Yves Sauriol, Richard Laurin, Réjean David, Désiré Lacasse.



Le débusquage : Audeé Laurin, Michel Laramée, Raymond Harier.



L'ébranchage-Trougnouage : Bernard Maille.



L'empilage du bois : Yvon Duroand, Jean-Marc Maille, Cernel Laramée.



Le transport du bois : Robert Vézina.



Le mesurage du bois : Claude Sigouin.

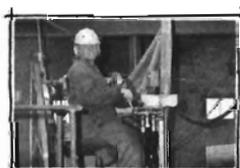


LA MANUTENTION du bois rond et du bois scié : Yves Fournel, Claude Boivin, Gaëtan Dautel.

## Transformation du bois



L'affilage : Jean-Marc Pilon.



L'écorçage : Fernand Paradis, Gaston Paradis.



Le sciage : Marcel Boivin, Marcel Côté.



Le déliquage : Sylvain Charrette, Gilles Boivin.



Le refeedage : Léon Leblanc.



L'aboutage et la classification : Sylvain Lacasse, Mario Lacasse, Jean-Guy Gauthier.



LA TRANSFORMATION du bois en pièces composées : Yves Fournel, Claude Boivin, Jean-Guy Gauthier.



Le triage et l'empilage : Roger Gauthier, Arthur Telmosse, Jean Telmosse, Normand Mahé, Jacques L'Heureux.



Le mesurage et la classification pour la livraison : Fernand Vézina, Raymond Chagnon.

## TAXI TREMBLAY

M. Adélarde Tremblay en fut le propriétaire durant 34 ans, de 1939 à 1973. Le numéro de téléphone était alors 10 J. M. Marcel Bétière prit la relève jusqu'en 1975, année où il vendit son commerce à M. Raymond Boivin. Depuis avril 1980 M. Maurice Lauzon s'en est porté acquéreur.

A tous nos clients et amis, bon Centenaire.

## LE COUVENT 17 DU COUVENT LABELLE



Comme l'enfant prodigue, je suis revenue chez vous et vous m'avez bien accueilli ; merci à tout le monde et à mon Père. En 1962, j'étais pensionnaire dans ce même couvent des Soeurs Ste-Croix où Soeur Epiphane nous faisait profiter, elle était la cuisinière.

Aujourd'hui les nouveaux propriétaires conservent heureusement l'image du couvent. Quant à la discipline que j'ai reçue des soeurs, elle devient l'héritage de mes clientes et de mes clients.

Longue vie à Labelle



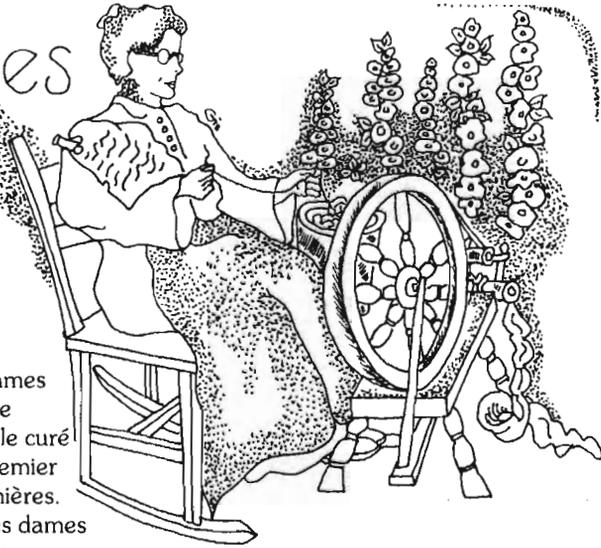
Danyèle P. Brisson xx  
Esthéticienne



Issue d'une longue tradition québécoise  
à laquelle nous sommes fiers  
de participer

La Belle Rénovation Ltée

# Cercle des fermières



En octobre 1935, Mesdames Agnès Marinier et Laurence Labelle avec l'appui de M. le curé Donat Guay, forment le premier conseil du Cercle des Fermières. Cet organisme regroupe les dames désireuses de parfaire leurs connaissances dans tous les domaines.

Au début, l'artisanat et l'agriculture étaient leurs principales préoccupations se mêlant aux activités paroissiales.

Depuis, le Cercle a suivi l'évolution et les membres ont agrandi leur champ de vision englobant la culture en général.

Mme Andréa Lyras consacra 18 ans à l'association et Mme Madeleine Nantel passa 7 ans à la présidence.

Cette année nous fêtons nos 45 années d'existence. Nous sommes donc la plus ancienne association de Labelle.

Le conseil actuel se compose comme suit:



Mesdames Marinier, Labelle, Lyras.

Mme Jacqueline David, présidente  
Mme Cécile Mayer, vice-présidente  
Mme Gerthe Boivin, secrétaire  
Mme Gaétane Meehan, directrice  
Mme Colombe Charette, directrice  
Mme Claire Yaliquette, directrice  
Mme Pierrette Cusson, directrice

## DEPANNEUR TERREAULT



Le Dépanneur Terreault du Lac Labelle ouvrait ses portes en 1947, propriété de M. Alexandre Terreault.

Les vacanciers oubliant souvent "un petit quelque chose" et la distance étant longue jusqu'au village, il eut l'idée d'ouvrir un dépanneur pour accommoder tout ce monde.

On y louait aussi des chalets, préparait des repas, faisait le pain, bref il y avait un peu de tout.

Au moment de sa retraite en 1964, son fils Joseph, l'ayant secondé durant plusieurs années, en devenait propriétaire.

Il continue, avec l'aide de sa femme, à assurer ce service très apprécié par les nombreux résidents du Lac Labelle.

La famille Joseph Terreault se joint aux gens de Labelle pour fêter le Centenaire.

## TAXI CENTRAL

Le Taxi Central, c'est M. Longpré. C'est bien connu à Labelle.

Habitant notre village depuis 21 ans, il y accomplit d'abord le métier de livreur de pains au service de son frère Josaphat Longpré, boulanger.

Puis 1970 vint et c'est en cette année qu'il se porta acquéreur du commerce de transport qui appartenait alors à M. Rolland Bélisle.

Depuis, M. Longpré roule toujours et c'est avec une cocasserie peu commune qu'il nous souhaite un Joyeux Centenaire!



## Piché & Cormier Inc.

Voici l'histoire unique de la transformation d'un commerce d'huile à chauffage en commerce de meubles.

Le 15 mai 1974, Yvon Cormier et Yvan Piché achètent l'établissement de M. Fernand Piché qui vendait du gaz propane et des meubles usagés.

Les deux beaux-frères s'attellent à la tâche et vendent du gaz propane l'été et de l'huile à chauffage l'hiver.

Ayant besoin d'aide, Suzanne, épouse d'Yvon, se joint à eux pour la tenue de livres. Diane, épouse d'Yvan, intéressée, rejoint le groupe.

Les deux couples maintenant réunis, il y a un surplus de personnel.

L'idée d'expansion germe entre les quatre et leur choix va vers la vente des meubles. Un an seulement après l'ouverture, l'entreprise est déjà transformée.

Le commerce de meubles prenant plus d'ampleur, quatre ans plus tard ils vendent la livraison d'huile à chauffage. Les meubles étant maintenant leur priorité, le local n'est plus assez grand. Ils agrandissent donc l'édifice de quatre fois sa grandeur initiale et sont heureux de recevoir leurs clients dans ce commerce bien à eux.

Nos quatre Labellois de coeur s'adressent à vous en ces mots:

"Aujourd'hui, Piché & Cormier Inc. profite de l'occasion qu'offre le Centenaire pour remercier les citoyens de Labelle du support apporté depuis le début; sans cet encouragement, le service offert dans notre village serait peut-être inexistant. Nous vous exprimons toute notre gratitude."

  
Yvan et Diane Piché,



Yvon et Suzanne Cormier.

---

## Les Pétroles Papineau enr.



*Nous vous disons "merci"*

*Jean-Claude, propriétaire depuis décembre 1978, ainsi que son frère André, qui s'est joint à lui en février 1979, vous disent "merci" pour votre encouragement, en espérant pouvoir continuer à vous servir avec un service des plus courtois.*

**BON CENTENAIRE.**

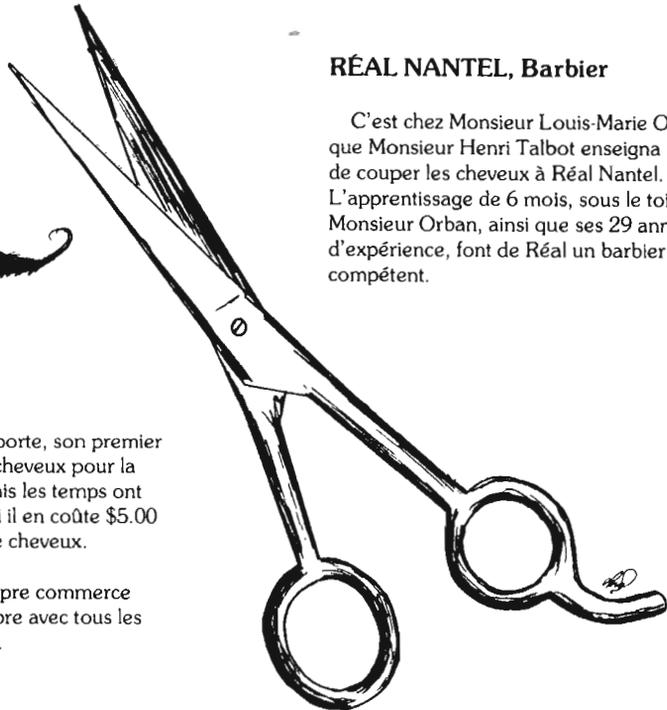


Monsieur Claude Laporte, son premier client, se fit couper les cheveux pour la somme de 50 cents. Mais les temps ont changé, car aujourd'hui il en coûte \$5.00 pour la même coupe de cheveux.

Installé dans son propre commerce depuis 1958, Réal célèbre avec tous les Labellois le Centenaire.

### **RÉAL NANTEL, Barbier**

C'est chez Monsieur Louis-Marie Orban que Monsieur Henri Talbot enseigna l'art de couper les cheveux à Réal Nantel. L'apprentissage de 6 mois, sous le toit de Monsieur Orban, ainsi que ses 29 années d'expérience, font de Réal un barbier compétent.



---

# CAMP Richelieu QUATRE-SAISONS



Fondé en 1964, le Camp Richelieu Quatre-Saisons est devenu une cellule de plus en plus intégrée à la communauté du village de Labelle. Durant la période estivale, les gens de Labelle sont témoins des allées et venues de cette camionnette transportant des jeunes campeurs et tirant une remorque garnie de canots et de sacs à dos. De plus en plus, des jeunes du village s'inscrivent pour une session de camp au Lac Caché et notre organisme est heureux d'être sollicité pour une participation toujours plus active à la vie de Labelle. Avec vous tous, nous avons le goût de célébrer le Centenaire.

Sur le plan administratif, le Camp Richelieu Quatre-Saisons opère grâce à la collaboration des Clubs Richelieu de la région des Laurentides, de nombreux bénévoles et de subventions accordées par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, ce qui facilite l'accessibilité de tout jeune aux activités du camp. Membre de l'Association des Camps du Québec, de la Fédération Québécoise du Canot-Camping, de Sentiers-Québec, de la Fédération Québécoise de Cyclotourisme et du Conseil Régional des Loisirs des Laurentides, le Camp se mérite une solide réputation comme organisme éducatif et comme initiateur d'une pédagogie et de types d'activités qui répondent aux besoins et intérêts des jeunes, surtout des adolescents.

Ce Centenaire de Labelle nous donne l'occasion de remercier la population en général et certaines personnes en particulier pour la collaboration inestimable apportée à nos projets. L'événement vient aussi favoriser un désir d'implication encore plus prononcé de notre organisme à la vie communautaire de Labelle.

Claude Pariseau, président,  
Jean-Pierre Joly, ptre, directeur.

---

### *Tel père... tel fils*



Maintenant représentant de La Laurentienne compagnie d'assurance, Pierre perpétue chez nous le souvenir de son père Monsieur J.A. Dumontier.

En effet, celui-ci a exercé la même profession pendant 28 ans, de 1946 à 1974. Pierre pour sa part, débute dans l'assurance en 1974, et en 1979 il achète l'Agence "M.G. Lauzon Ltée".

Situé à Labelle, son bureau porte le nom d'Agence d'Assurance Pierre Dumontier Ltée. Il offre à ses clients un choix d'assurances (vie, salaire, groupe) et plans de retraite.

Profitons de l'occasion pour souhaiter à Pierre le même encouragement de la part de notre collectivité, que son père a jadis connu.

Joyeux Centenaire.

---



Labelle vient de s'enrichir d'un nouvel établissement commercial depuis le 7 juin 1979, soit le Garage Poirier Enrg. situé au 24, Curé Labelle. Propriété de Messieurs René et Germain Poirier, ce garage assure un service de réparation et de changement de transmissions automatiques. Vous pouvez leur confier vos autos avec confiance car ils sont tous les deux diplômés de la "Auto Mechanics Institute of Canada Reg'd". De plus, Monsieur René Poirier a une longue expérience dans ce domaine, ayant tenu le même genre d'établissement à Montréal de 1940 à 1977.

Durant toutes ces années, il a su communiquer son amour de la mécanique à son fils Germain qui a pris la relève, non pas à Montréal comme son père, mais à Labelle.

Pourquoi chez nous? Parce que Monsieur Poirier y est propriétaire d'un chalet au Lac Labelle depuis 28 ans et il aime vivre dans les Laurentides.

Continuons donc cette vieille tradition de nos ancêtres de bien accueillir le sang nouveau, et ils seront fiers de l'essor que cela donne à notre Municipalité.

Bon Centenaire.

# LES ECLAIREURS BADEN-POWELL INC.

## TROUPE 35<sup>E</sup> AYACKS

FSE-QUÉBEC



Les scouts-éclaireurs de la troupe 35e Ayack de Labelle ont commencé leurs activités le 1er décembre 1976 au sous-sol du presbytère. Ils ont, depuis, rejoint plus de 60 jeunes de Labelle en les faisant bénéficier de la formation scout et en leur faisant vivre des aventures palpitantes. L'exécutif actuel du Conseil des Chefs est composé de Louis Ouimet, chef-fondateur, Simon Laflamme, aumônier, Denis Duclos et Alain Campeau, chefs de patrouilles.



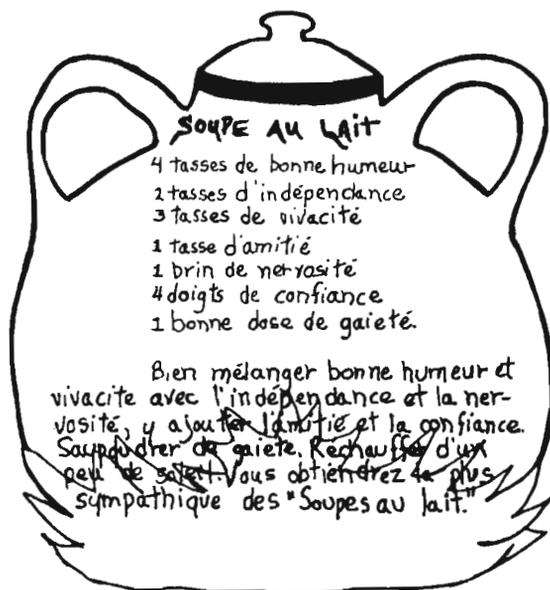
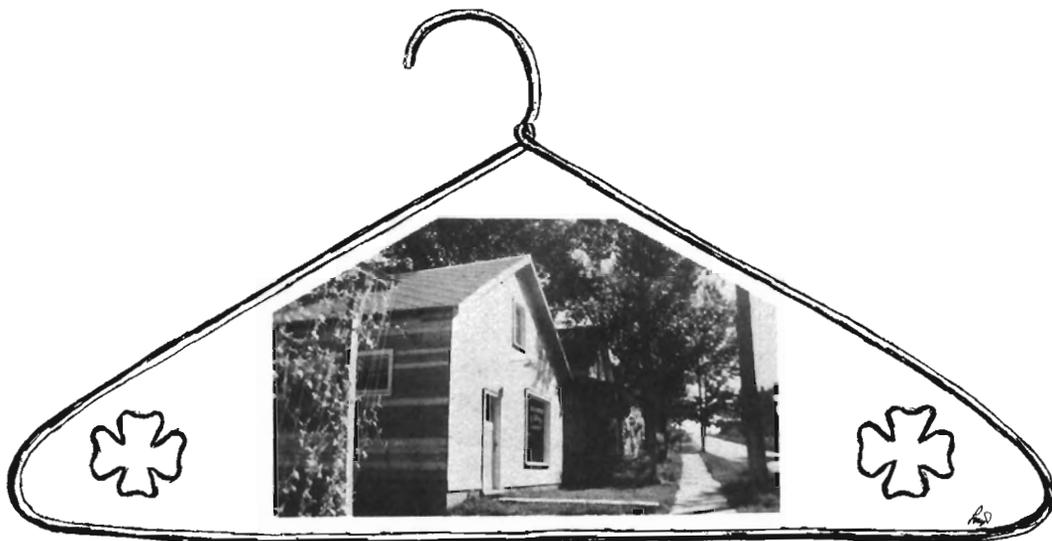
## NETTOYEUR A. BILODEAU

1946: M. Alphonse Bilodeau et ses trois fils, Clément, Laurent et Emilien ouvrent un commerce de nettoyage à St-Jovite.  
1958: Un quatrième fils, Jean-Marc, se joint aux autres membres de la famille. Tous forment alors une compagnie qui prend le nom de Nettoyeur A. Bilodeau.

Ne possédant qu'un seul camion à leur début, ils ont maintenant 3 camions, ce qui leur donne la possibilité d'assurer un service régional; tous les villages voisins situés dans un arrondissement de 32 milles profitent d'un service régulier. A ces 3 camions s'ajoutent trois presses et une machine à nettoyer d'une capacité de 75 livres de linge à la fois, leur permettant de satisfaire rapidement leur clientèle.

Ce commerce est un exemple de la vraie entreprise familiale car M. Bilodeau n'oublie pas de mentionner aussi l'aide précieuse que ses six filles lui ont apportée avant leur mariage.

La "Famille Alphonse Bilodeau" remercie ses nombreux clients de Labelle et leur souhaite du fond du coeur un "Bon Centenaire".



### Salle à manger des Rapides

Monique Labelle est un mélange de tout ça. Depuis 20 ans qu'elle travaille parmi nous, nous savons l'apprécier.

Ayant travaillé dans plusieurs restaurants de Labelle, c'est surtout chez "Phil Valiquette" qu'on l'a vue le plus longtemps, soit durant 6 ans.

Maintenant propriétaire de la "Salle à manger des Rapides", elle continue de servir à tous ses clients la spécialité de la maison, la "Soupe au lait" dont on vous révèle le secret.

---

## Résidences Funéraires Maurice McNabb Inc.

---

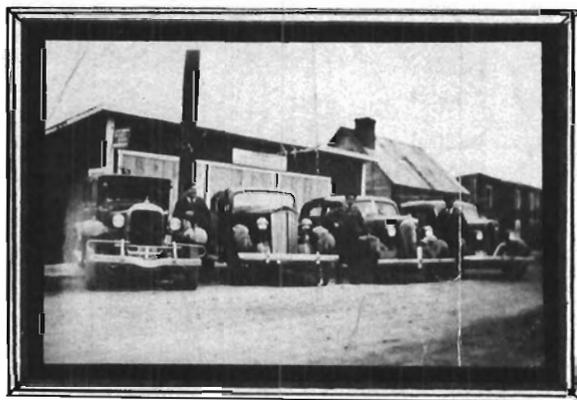


1979: P.A. Charette, Maurice McNabb, Mario VanChesteing, Donald Meehan.

1973: Maurice McNabb, propriétaire, membre et président, section Laurentides, , de la Corporation des Thanatologues du Québec.

1967: Claude Suppère, propriétaire, sous la raison sociale Claude Suppère Inc.

1955: Léopold Suppère, propriétaire, sous le nom de Maison Suppère Enr.



1945: Germain Drouin, Lionel Léonard, Roland Bélisle.

EXTRAIT DU  
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE FONDATION

— DE —

LA CAISSE POPULAIRE de Labelle  
(Société régie par la Loi des Syndicats coopératifs de Québec)

L'an mil neuf cent soixante ce 20 ième jour de mai  
à une assemblée tenue après convocation des paroissiens de Labelle  
et à la suite d'une conférence publique donnée par M. J. D. Lafleur  
représentant l'Union régionale de Montreal il fut décidé de fonder, en vertu  
de la Loi des Syndicats coopératifs de Québec, une société d'épargne et de crédit sous le nom de:

LA CAISSE POPULAIRE de Labelle  
IL EST RÉSOLU que:

1. Les statuts qui viennent d'être lus soient adoptés et que ladite caisse se mette sous la protection  
spéciale du Sacré-Coeur de Jésus et de la Sainte-Vierge Marie

2. Les personnes suivantes soient nommées officiers honoraires:

M. Juge Desjardins M. Armand  
Georges Labelle Père honoraire  
Hector Boudart honoraire

LA CAISSE POPULAIRE de

Labelle

Leon Bertrand  
Président.

Jean A. Allen  
Secrétaire.

## DÉCLARATION DE SOCIÉTÉ

Loi des Syndicats coopératifs de Québec

Les soussignés déclarent qu'ils deviennent membres d'un syndicat coopératif à responsabilité limitée, sous le nom de

LA CAISSE POPULAIRE DE Labelle,  
avec sa principale place d'affaires à Labelle  
dans le comté de Labelle

Nous désignons M. George Labelle pour convoquer  
l'assemblée de fondation et cet avis se donnera par présentation à l'assemblée  
(indiquer le mode)

Daté à Labelle  
ce 20<sup>e</sup> jour de mars 1960

TEMOINS	NOMS et PRÉNOMS	OCCUPATION	RÉSIDENCE
Témoin <u>George Labelle</u> Témoin <u>A. J. Ollivier</u>	<u>Labelle George</u>	<u>Contrôleur</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Chément Joseph</u>	<u>ouvrier</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Diérick Elie</u>	<u>Tr. de Bois</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Harmon Alceste</u>	<u>Chauffeur</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Blondin Paul</u>	<u>Sup. de Col.</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Guérou Delphin</u>	<u>Mécanicien</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Boston Paul</u>	<u>Saïeur</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Alain J. J.</u>	<u>C. stable</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Supprie Leopold</u>	<u>Pl. Fin</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Labelle Martin</u>	<u>Opérateur</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Belanger Adolphe</u>	<u>Hausier</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Lamarche Joseph</u>	<u>Vendeur</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Vézina Leonard</u>	<u>Opérateur</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Wautel Francis</u>	<u>Cultivateur</u>	<u>Labelle</u>
	<u>Labelle Robert</u>	<u>Opérateur</u>	<u>Labelle</u>
<u>Orchutt Eugene</u>	<u>Journalière</u>	<u>Labelle</u>	
<u>Charlotte Girard</u>	<u>Opérateur</u>	<u>Labelle</u>	
<u>J. J. J.</u>	<u>Cultivateur</u>	<u>Labelle</u>	



NOMS et PRÉNOMS

OCCUPATION

RÉSIDENCE

Jean Leclerc	Comptable ass.	Labelle
Jean Baptiste	Marchand	Labelle
Godard Georges	Comptable	Labelle
Maurice Hald	Bouvier	Labelle
Mochébe Simone	Paroisse	Labelle
Maurice Béthel	Commiss	Labelle
Brassard Charles	Cultivateur	Labelle
Béthel Paul	Cultivateur	Labelle
Brassard André	monteur	Labelle
Cusson Raymond	journalier	Labelle
Grandmaison Félix	Journalier	Labelle
Salmon René	Membre	Labelle
Roberts Théodore	journalier	Labelle
Valiquette Jean-Paul	Maconicien	Labelle
Charité Fernand	Commiss	Labelle
Roger Laroche	journalier	Labelle
Blais Adolphe	journalier	Labelle
Papineau Georges	journalier	Labelle
Chauvé Roger	journalier	Labelle

Témoin *George Labelle*

Témoin *J. H. Collier*

En cette année du Centenaire, Les dirigeants, Le personnel et Les membres actuels, désirent témoigner Leur gratitude à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la fondation de La Caisse Populaire de Labelle.

LA CAISSE POPULAIRE DE LABELLE,

*Serge Laroche*  
Serge Laroche, président

*Laurent Côté*  
Laurent Côté, directeur

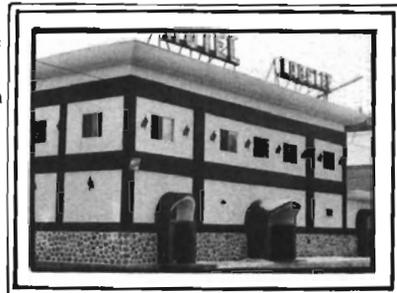
---

# HÔTEL



# LABELLE

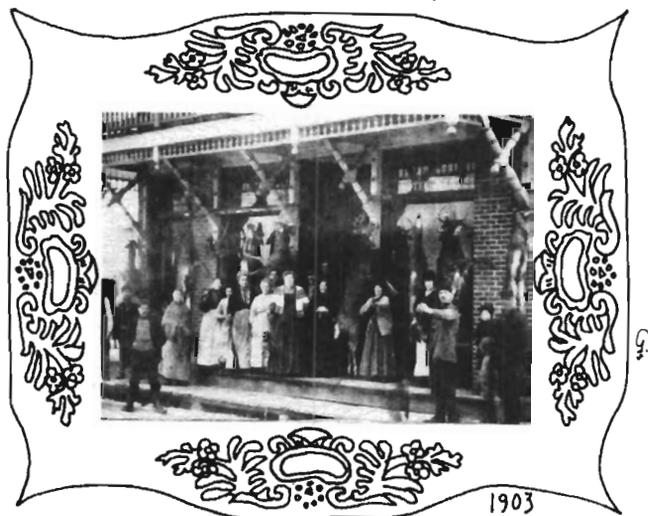
- 1896 Vente des lots 76 et 77 de J.B. Berthiaume à Philias et Auguste Dumoulin et construction par eux du premier hôtel sur le lot 77.
- 1902 23 novembre. Vente de la part de Philias à son frère Auguste qui est devenu ainsi le seul propriétaire.
- 1903 Reconstruction de l'hôtel après sa destruction lors de l'incendie qui a détruit une partie du village. À cette occasion, le creusage de la cave a été fait par M. Arthur Alarie pour la somme de \$12.50.
- 1919 Décès d'Auguste Dumoulin. Sa femme et ses enfants ont vendu l'hôtel aux enchères pour la somme de \$3,000.00. M. Dieudonné Thomas en est devenu le propriétaire le 3 novembre 1919.
- 1922 24 février. Mariage de Dieudonné Thomas et de Bernadette Longpré Dumoulin, épouse de feu Auguste Dumoulin. Elle est donc, pour la seconde fois, propriétaire de l'hôtel.
- 1923 29 juin. Vente de Dieudonné Thomas à Isaïe Godmer.
- 1924 10 avril. Vente de Isaïe Godmer à Dieudonné Thomas.
- 1924 20 mai. Vente de Dieudonné Thomas à Isaïe Godmer.
- 1924 24 juin. Vente de Isaïe Godmer à... Dieudonné Thomas.
- 1924 24 septembre. Vente de Dieudonné Thomas à Paul-Émile Forget.
- 1924 30 décembre. Vente de Paul-Émile Forget à Georges Forget.
- 1925 28 février. Vente de Georges Forget à Charles-Auguste Dumoulin fils.
- 1927 29 août. Vente de Charles-Auguste Dumoulin fils à Richard Joyal.
- 1928 23 juillet. Vente de Richard Joyal à Alphonse Labelle fils.
- 1931 20 juillet. Vente de Alphonse Labelle fils à son père Alphonse Labelle.
- 1933 25 septembre. Décès de Alphonse Labelle père.
- 1938 8 juin. Vente de Philomène Guindon-Labelle à Alphonse Labelle fils.
- 1945 1 octobre. Vente de Alphonse Labelle fils à Alcide Boivin.
- 1957 9 juillet. Vente de Alcide Boivin à Roger Bisson.
- 1962 7 juin. Vente de Roger Bisson à Éméric Bergeron.
- 1967 26 septembre. Vente de Éméric Bergeron à Phil Valiquette.
- 1977 22 juillet. Vente de Phil Valiquette à Claude Massé et Claude Gravel.



---

## RESTAURANT BELISLE

*“Quand, en 1927, je pris ma première liqueur chez Monsieur Alphonse Labelle, je ne pensais pas devenir 40 ans plus tard, le propriétaire du restaurant.”*

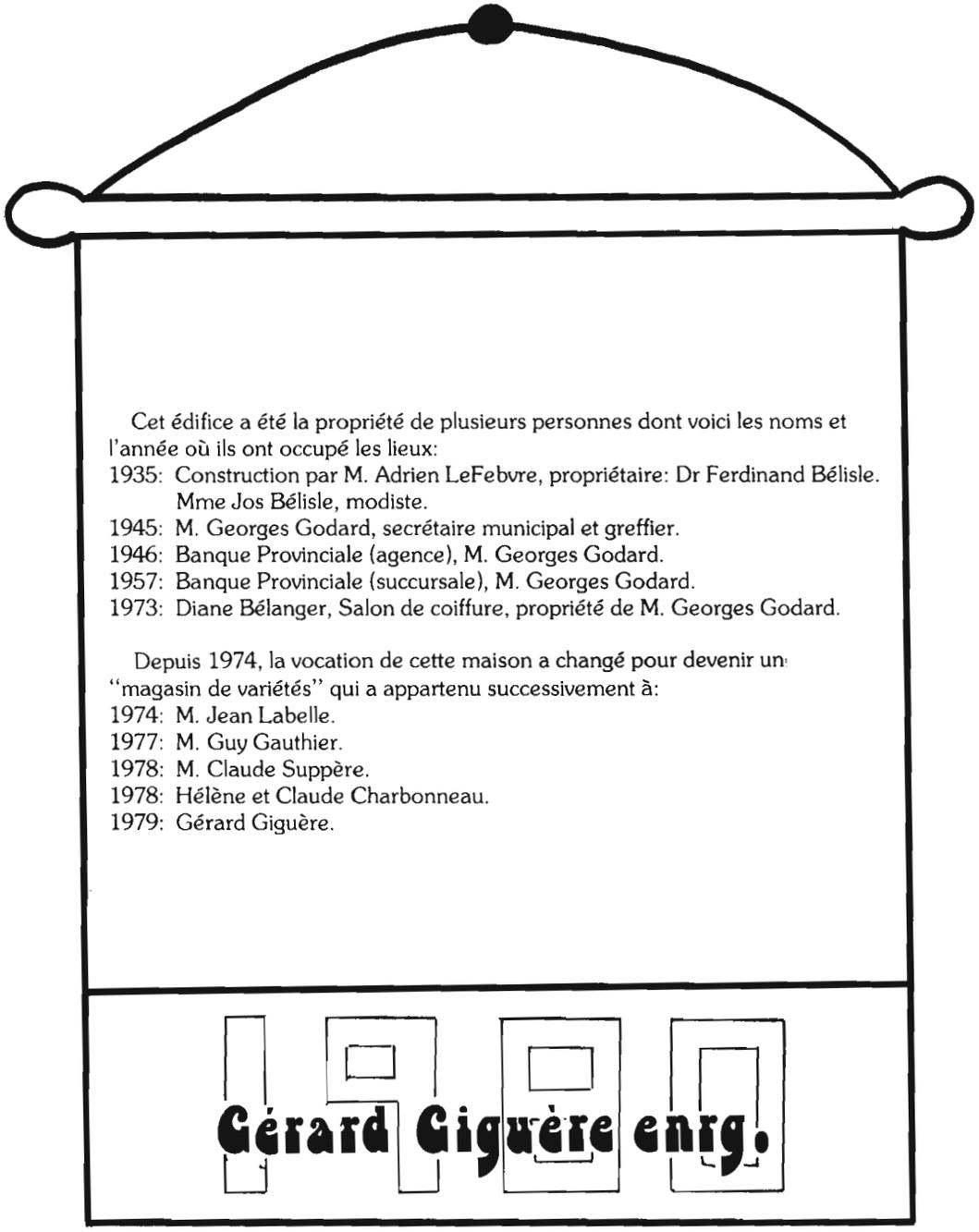


C'est en 1967 que M. Roland Bélisle se porta acquéreur du restaurant Liette qui appartenait alors à Mme Albert Boivin. Dès octobre, le commerce opérait à nouveau. L'établissement recevait au début une clientèle saisonnière. D'avril à octobre, les affaires allaient bon train pour ne faire relâche que durant les mois d'hiver. Aujourd'hui la clientèle fréquente cet endroit tout au long de l'année.

*“Je salue les gens de Labelle qui m'ont permis de persévérer dans mon commerce et je vous souhaite à tous ...*

**BON CENTENAIRE !”**

---



Cet édifice a été la propriété de plusieurs personnes dont voici les noms et l'année où ils ont occupé les lieux:

1935: Construction par M. Adrien LeFebvre, propriétaire: Dr Ferdinand Bélisle.  
Mme Jos Bélisle, modiste.

1945: M. Georges Godard, secrétaire municipal et greffier.

1946: Banque Provinciale (agence), M. Georges Godard.

1957: Banque Provinciale (succursale), M. Georges Godard.

1973: Diane Bélanger, Salon de coiffure, propriété de M. Georges Godard.

Depuis 1974, la vocation de cette maison a changé pour devenir un "magasin de variétés" qui a appartenu successivement à:

1974: M. Jean Labelle.

1977: M. Guy Gauthier.

1978: M. Claude Suppère.

1978: Hélène et Claude Charbonneau.

1979: Gérard Giguère.

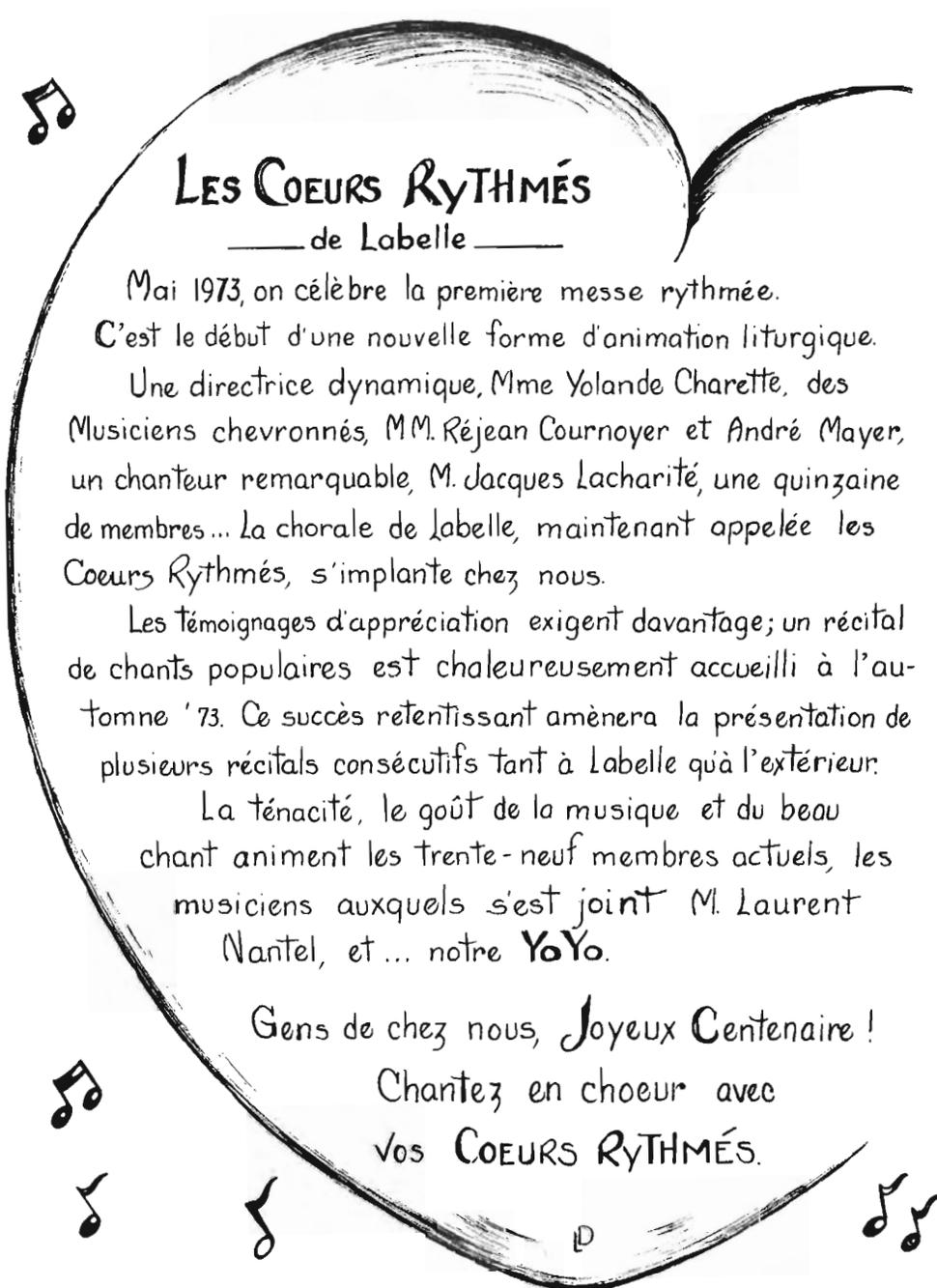
**Gérard Giguère enrq.**



Son rêve eut été d'être notaire. Bien qu'il termine bon premier sa 7<sup>e</sup> année, l'absence de moyens financiers l'obligea à quitter le collège de St-Jérôme. Il devint marchand et maître de poste.

L'école des garçons, (aujourd'hui La Bibliothèque) et la première partie de l'École St-Pie X sont deux monuments qu'il fit ériger comme Président de la Commission scolaire locale, et constituent son legs aux générations montantes du village de Labelle.

Alfred Bélisle (1905-1975)



## LES COEURS RYTHMÉS

— de Labelle —

Mai 1973, on célèbre la première messe rythmée.

C'est le début d'une nouvelle forme d'animation liturgique.

Une directrice dynamique, Mme Yolande Charette, des Musiciens chevronnés, MM. Réjean Cournoyer et André Mayer, un chanteur remarquable, M. Jacques Lacharité, une quinzaine de membres... La chorale de Labelle, maintenant appelée les Coeurs Rythmés, s'implante chez nous.

Les témoignages d'appréciation exigent davantage; un récital de chants populaires est chaleureusement accueilli à l'automne '73. Ce succès retentissant amènera la présentation de plusieurs récitals consécutifs tant à Labelle qu'à l'extérieur.

La ténacité, le goût de la musique et du beau chant animent les trente-neuf membres actuels, les musiciens auxquels s'est joint M. Laurent Nantel, et... notre YoYo.

Gens de chez nous, Joyeux Centenaire!

Chantez en chœur avec  
vos COEURS RYTHMÉS.

---

## CLUB DE MOTOS DE LABELLE

Dans le but de promouvoir l'intérêt du sport de la moto, plusieurs personnes fondent, en mai 1972, le Club de Motos de Labelle.

Ce jeune club, enthousiaste et dynamique, recrute une cinquantaine de membres chaque année, parmi les gens de Labelle et de la région.



Plusieurs réalisations sont à leur actif: en voici quelques-unes:

en 1972 - Tracé et défrichage de la piste de Motocross

en 1976-1977-1978 - Grands Motocross Laurentides sanctionnés par la ACM. Ils réunissent les meilleurs coureurs canadiens et américains et attirent chaque année des milliers de spectateurs. C'est leur façon à eux de participer au progrès économique et social de leur village.

De 1972 à 1980 - Une vingtaine D'enduros sont organisés. À cette occasion, plusieurs compétiteurs viennent de l'Est des États-Unis, des autres provinces canadiennes et de partout au Québec. Tous sont émerveillés par la beauté de la nature et la diversité des paysages laurentiens.

Les jeunes sont aussi choyés par les membres du club car, chaque année, ils organisent des compétitions pour les divertir et les initier à la compétition. Une bourse de \$1,000.00 leur est distribuée afin d'encourager les participants.

Ajoutez à toutes ces réalisations la collaboration et la participation du club avec différentes associations lors de certaines activités et, vous comprendrez que les membres du club de Motos de Labelle sont des gens fiers de leur club, vivant pleinement cette expérience parmi les concitoyens.

## MOTOCROSS



---

# LA BOUTIQUE DU COIN.



De 1900 à 1918: Monsieur Jos Demers, propriétaire. Imprimeur de son métier, il a aussi fondé le journal local de cette époque "L'Étoile Polaire".

De 1918 à 1965: Madame Jos Richer, propriétaire, y a tenu un restaurant et une salle de danse. Aussi, en 1941, Monsieur Adélarde Tremblay y a installé sa station de taxi.

De 1965 à 1980: Monsieur Georges Bélisle, propriétaire. Son épouse Carmelle a ouvert "La Boutique du coin" où elle vend des cadeaux, jouets, etc...

EN HOMMAGE À NOS VALEUREUX PIONNIERS.

---

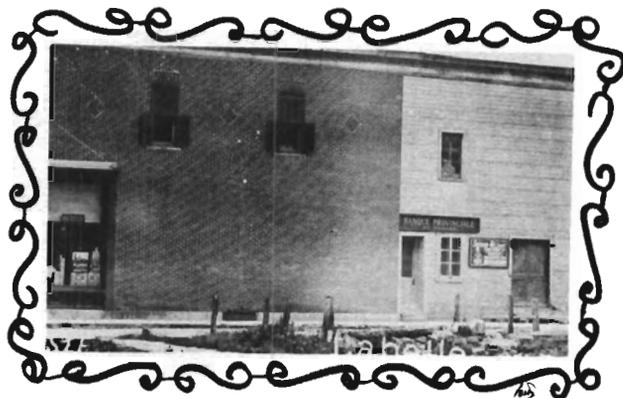
## BANQUE NATIONALE



Notre croissance rapide est due surtout à l'appui de la population de Labelle.

Notre distingué personnel continuera dans l'avenir, par ses efforts constants, à offrir tous nos services à nos clients.

Joyeux Centenaire.



---

## Marché Guénette ( Richelieu )

Dominique et Reina Guénette habitaient Ferme-Neuve avec leurs enfants. Se sentant éloignée de sa famille qui vit à St-Jérôme, Madame Guénette désirait s'installer plus près d'elle. Leur rêve était aussi d'avoir une épicerie bien à eux, ils étaient à l'affût de l'offre idéale.

Apprenant que le commerce de Monsieur Jean Labelle était à vendre, ils décidaient de l'acheter. Le contrat se signait et, le 17 mai 1973, ils devenaient les propriétaires du Marché Guénette (Richelieu).



Une fois installés à Labelle, le premier problème rencontré était de se faire connaître des gens de la région. Grâce à leur bonne humeur et à leur service impeccable, ils surmontaient cette difficulté. La seconde étape était de faire des rénovations à l'intérieur, car l'équipement et la disposition du magasin n'étaient pas trop modernes.

Maintenant, ces difficultés aplanies, ils peuvent, avec l'aide de leurs enfants, faire un travail qu'ils aiment et vivre heureux parmi nous en cette année de notre Centenaire.

---

## Quincaillerie Mario Gauthier



La Quincaillerie Gauthier a un petit quelque chose de bien spécial et de très agréable que tous ont sans doute remarqué. Elle est tenue par une toute jeune femme, Madame Ginette Gauthier; quincaillière d'expérience, elle sait très bien y faire. Les résultats sont là pour le prouver.

Avec l'aide de son mari, ils ont déjà doublé la superficie de leur établissement, et pourtant ils ne sont propriétaires que depuis juin 1974.

Le défi était de taille pour eux. Partir un commerce à zéro, augmenter leur inventaire et surtout survivre durant les mois d'hiver quand la clientèle se faisait si rare. Alors, Mario a conservé son emploi à la Coopérative de St-Jovite et sa femme s'est occupée de la quincaillerie toute seule.

Leur travail fut récompensé car cinq ans plus tard, ils peuvent s'enorgueillir de posséder une quincaillerie moderne et fonctionnelle où ils offrent à leurs clients un vaste choix et un bon service.

Mario et Ginette sont un exemple pour tous les jeunes et prouvent qu'avec de la persévérance on peut faire son avenir à Labelle.

Bon Centenaire à tous.



## HÔTEL MOTEL DES RAPIDES

### “HOMMAGES À NOS ANCÊTRES”

Celui qui, le 14 décembre 1977, est devenu propriétaire de l'Hôtel Motel des Rapides à Labelle, rêvait depuis l'âge de 22 ans de posséder un jour ce genre de commerce.

Fils de Berthe Labonté et de Georges Godard, le beau Rémi a vécu son enfance à Labelle.

Son travail comme waiter à Labelle, St-Jovite et au Gray Rocks Inn, lui a permis d'acquérir l'expérience nécessaire à ce genre d'établissement.

Malgré des débuts toujours difficiles, grâce à son travail et à sa connaissance du public, le succès de l'entreprise est maintenant assuré.

Rémi Godard espère continuer à servir ses clients “Des réceptions du mariage jusqu'au divorce” pendant encore plusieurs années.

---

## Les Reliures Caron & Létourneau Ltée

André Létourneau nous parle: étant natif de Labelle et ayant vécu une expérience en reliure durant plusieurs années à Montréal, le goût de la campagne était toujours en moi. En 1967, ma femme et moi décidons d'un commun accord de venir nous établir à Labelle avec nos trois enfants.

Les débuts sont modestes: une pièce de notre maison sert d'atelier pour vivre nos premières expériences. Il était facile à ce temps-là de constater le peu d'emplois offerts dans notre région.

Je décidai donc d'étudier les possibilités en reliure, principalement dans le milieu universitaire. Le besoin étant existant aux deux niveaux tant en bibliothèque qu'en main-d'oeuvre, il ne restait plus qu'à construire un atelier.



La première partie de l'atelier actuel fut construite en 1969 sur une surface de 1800 pieds carrés. Depuis, trois agrandissements successifs se sont ajoutés à cette bâtisse dont le dernier date de septembre 1979. La superficie totale est de 10,120 pieds carrés. Nous sommes maintenant en mesure de répondre à la demande toujours croissante en reliure de bibliothèque. Notre principale clientèle se trouve au niveau des Universités, des Cégeps, des Commissions Scolaires, des Commissions Scolaires Régionales et des Bibliothèques Municipales.

Nous sommes actuellement 40 personnes à travailler ensemble à bâtir l'avenir de notre entreprise, mais surtout à bâtir un milieu humain favorable à l'épanouissement de chacun. Grâce à l'équipe actuelle et à toutes les personnes qui y ont travaillé, les Reliures Caron & Létourneau Ltée ont connu un essor toujours croissant. Je profite de l'occasion pour remercier chacun de sa participation à la réalisation de l'entreprise.

Siègent au Conseil d'administration:

Président: André Létourneau, Vice-Président: Denis Létourneau, Secrétaire: Huguette Létourneau, Officier Administrateur: Pierrette Brousseau Charette.

---

# LINGERIE CHANTAL

Madame Marie-Jacques Labrecque, propriétaire de la "Lingerie Chantal", tient à remercier les gens de Labelle qui lui ont témoigné confiance et encouragement.

Fondé en 1951 par Madame Antoinette Lauzon, ce commerce a été vendu à Madame Labrecque en 1968. Pour elle, c'était un rêve qui se réalisait.



Au début, situé sur le boul. Curé Labelle, il est depuis avril 1975, déménagé dans le local occupé antérieurement par la Caisse Populaire.

Grâce à l'aide de ses différentes employées, et tout particulièrement de Madame Michelle Bellefleur, la "Lingerie Chantal" est des plus florissantes.

Les Labrecque sont heureux d'habiter Labelle et fêteront avec nous le CENTENAIRE.

---

## Station de Service Texaco



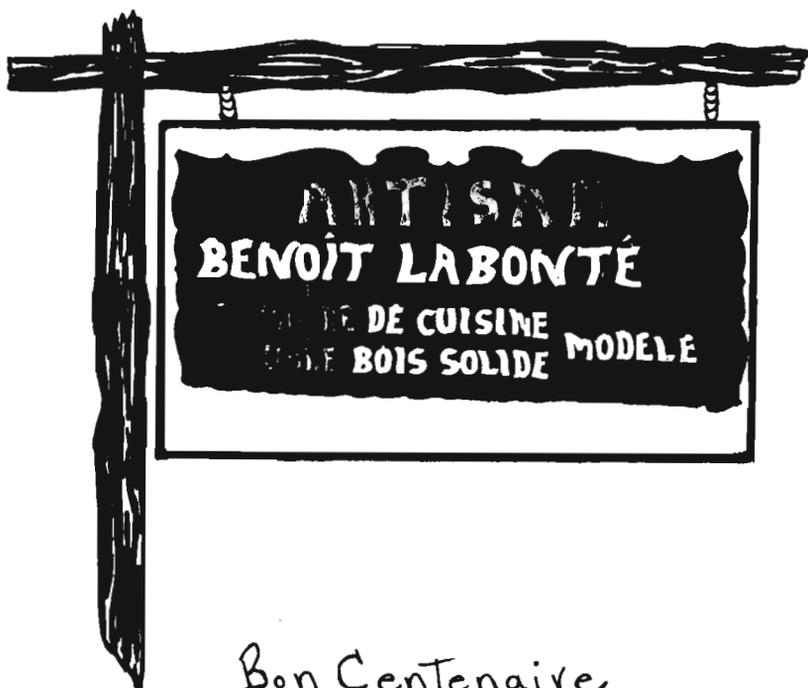
La "Station de Service Texaco", de Monsieur Louis-Georges Davis, est un exemple de solidarité familiale.

Cette entreprise, construite par Monsieur Robert Saint-Cyr en 1968, fut ensuite exploitée par Monsieur Maurice Brun. En octobre 1975, Monsieur Davis se porta acquéreur de ce commerce.

Grâce à l'aide de ses deux fils, Normand et Claude, il a pu surmonter les difficultés d'opération du commerce, tout en conservant son emploi au Centre Hospitalier.

Désireuse de contribuer à l'expansion de l'entreprise, Madame Claire Davis et sa fille Sylvie ont inauguré, en mai 1978, le kiosque "A p'tite patate", à proximité de la station-service.

La famille Davis est donc fière de présenter, à la population de Labelle, le résultat de son travail et de fêter avec elle, cette année du Centenaire.



Benoit Labonté, artisan Labellois, découvre le charme du meuble fait à la main et décide d'en faire son travail quotidien.

La confection des armoires de cuisine est sa spécialité; ce qui ne l'empêche pas de créer des meubles au goût de chacun.

Ses créations reflètent bien les qualités requises au métier d'artisan: l'imagination, la finesse et l'habileté.

Chez Benoit, la supériorité du meuble québécois est assurée car il utilise toujours du chêne séché et sélectionné; il confectionne ses pièces avec tenons, mortaises et souvent chevilles de bois.



## MARCHE PROVIBEC

Natif de Labelle, camionneur de mon métier, je travaille pendant de nombreuses années pour Monsieur Eméric Bergeron.



En 1961, ma petite famille s'installe à Montréal et je deviens opérateur de machineries lourdes.

Mais éprouvant la nostalgie des Pays d'en Haut, nous décidons de changer l'orientation de notre vie.

Et en 1970, l'achat du marché Métropole nous offre cette possibilité. Les propriétaires antérieurs furent Messieurs Côme Bertrand et Charles Bélisle.



Nous sommes déjà en 1980. Ma femme, qui m'a grandement secondé dans mon entreprise, se joint à moi pour célébrer avec vous notre 10e anniversaire.

Le Personnel de l'épicerie est heureux de s'unir à nous et profite de l'occasion qu'est le Centenaire de Labelle pour offrir ses voeux à toute la population.

*Roger Charrette*



- 1891: Construction par Ulysse Dyonnet.
- 1892: Vente d'Ulysse Dyonnet à J.A. Bigonnesse.
- 1900: Vente de J.A. Bigonnesse à Édouard Langlois.
- 1929: Vente de Madame Lubérie Dufault-Langlois à Georges Mould.
- 1929: Vente de Georges Mould à Alfred Bélisle.
- 1942: Vente d'Alfred Bélisle à Germaine Boivin.
- 1948: Vente de Germaine Boivin à Anthony Rudis.
- 1964: Vente de Anthony Rudis et autres à Louis-Maurice Brun.
- 1968: Vente de Louis-Maurice Brun à Robert Bergogne.
- 1970: Vente de Robert Bergogne à Marcel Bélisle.
- Marcel et Aline sont fiers de posséder une des plus vieilles maisons de Labelle et savent apprécier cet héritage conservé par nos ancêtres.

“Bon Centenaire”.

---

# GARAGE VALIQUETTE J.Z.R.

---



Monsieur Valiquette a travaillé à Montréal jusqu'en 1959 en vue de l'apprentissage de son métier.

De 1959 à 1961 il travaille chez Vaillancourt à St-Jovite, ensuite un an chez son beau-frère Monsieur Emilien Maurice, cinq ans chez Maranda à l'Annonciation.

En 1967 Monsieur Valiquette fait l'acquisition du commerce de Monsieur Yvan Monette qu'il agrandit pour en faire un atelier de tour et de soudure électrique.

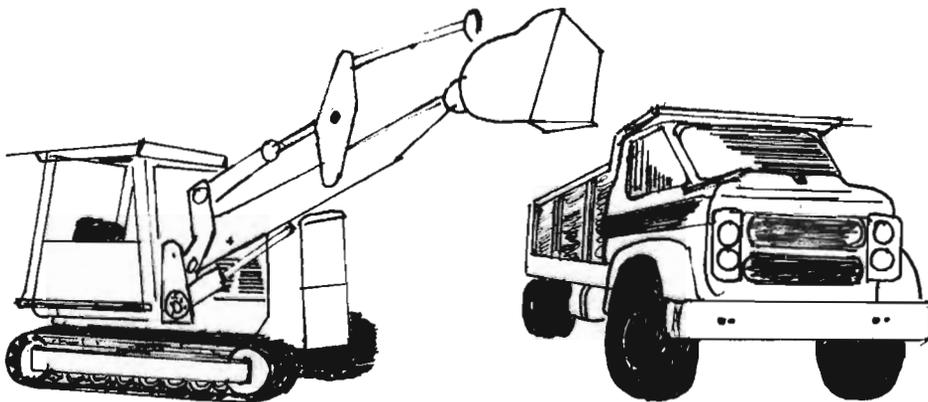
Monsieur Valiquette a obtenu son certificat en électricité (re: filage intérieur de l'auto).

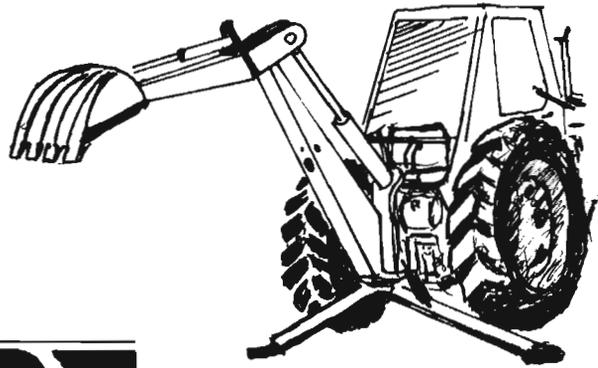
Le Garage Valiquette possède deux camions pour excavation, une chargeuse sur roues de grande capacité et deux béliers mécaniques.

Son fils, Michel, travaille aussi sur les camions.

Garage Valiquette Enr. vend des pièces neuves pour le système électrique de l'auto ainsi que des pièces seconde main pour autos, camions et béliers mécaniques.

BON CENTENAIRE.





# ANDRE

# PAIEMENT

Huguette, son épouse, nous déclare:

“C’est grâce à sa grande ténacité, sa persévérance, son courage, sa débrouillardise surtout, que André a réussi dans la vie.

Les débuts sont très modestes en 1960 avec un “6 roues”. Le camion de gravier se charge à la pelle (à la mitaine comme ont dit chez nous) pour la modique somme de \$4.00.

Au fil des ans sa machinerie a grossi. Il possède maintenant un chargeur, un camion 10 roues, une camionnette, une pelle hydraulique, un tracteur et un chargeur sur roues.

Ne pouvant suffire à la tâche, André a maintenant trois employés dont ses deux fils qui sont très intéressés par le commerce de leur père.

En plus de son travail régulier, André fait partie du corps de pompiers depuis ses débuts ainsi que du Conseil de surveillance de la Caisse Populaire de Labelle.

Je suis très fière de la réussite de mon mari dans tous ces domaines”.



#### Hommages au Centenaire

C'est avec une certaine fierté que Mme Pâquerette Telmosse nous présente son entreprise commerciale qu'elle exploite depuis 1969.

L'idée d'ouvrir une lingerie lui fut suggérée pour une dame de Lavaltrie qui entrevoyait un avenir prometteur en ce domaine. Pour Mme Telmosse, la décision de concilier le travail de ménagère à celui de femme d'affaires, ne fut pas chose facile mais...

la Lingerie Idéale s'installa dans une pièce de la maison privée. L'affaire prit de l'expansion et 5 ans après, une nombreuse clientèle nécessita l'aménagement d'un nouveau local à l'enseigne de la

Lingerie  
Pâquerette.

---

## Bélanger Pièces D'auto .

Petit-fils d'Adélard Bélanger et fils d'Alfred, Réal pouvait-il faire autre chose dans la vie que de la mécanique?

C'est ce qu'il fait depuis sa plus tendre enfance.

D'abord avec son père qui possédait le deuxième garage de Labelle, et maintenant pour lui-même.

Il a tenu une station de 1967 à 1976, année où il s'est installé dans son nouveau local sous la raison sociale de Bélanger Pièces d'Autos; il y offre à la population de Labelle un service de pièces neuves et usagées, voitures usagées et de mécanique générale.

Réal est fier d'avoir réalisé son rêve et il se joint à nous tous, en cette année du Centenaire, pour remercier nos ancêtres de nous avoir ouvert un si bel avenir chez nous.



---

## FERNAND CLÉMENT EXCAVATION

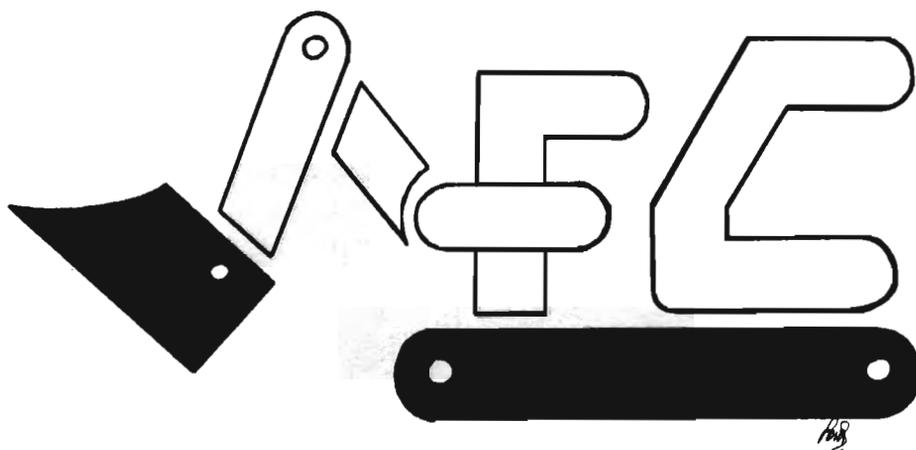
C'est depuis 1966 que, beau temps mauvais temps, Monsieur Fernand Clément travaille dans le domaine de l'excavation.

D'abord opérateur de machinerie lourde chez Monsieur Adalbert Ste-Marie de La Minerve durant 15 ans, il se décide enfin à travailler à son compte.

De 1967 à 1977, Monsieur Clément a été directeur de l'Association des Propriétaires de Machineries lourdes du Québec, région no 8.

Puis, en février 1979, il devient membre de l'Association des Entrepreneurs en Construction du Québec.

De la part de toute la famille Clément, heureux Centenaire à tous.



---

# FOREST TRANSPORT

Monsieur Jean-Guy Forest peut dire qu'il en a "fait du chemin" dans sa vie. Avec ses 2 millions de milles de route en 30 ans de camionnage, peu de gens peuvent se vanter d'avoir fait autant de kilométrage que lui.

Jeune homme, il a commencé à travailler avec ses camions lors de la construction de la deuxième route 11 en 1948. Durant 9 ans il a conduit ses camions pour différents contracteurs; mais en 1957, il est venu seconder son père, Monsieur Patrick Forest de La Conception, propriétaire de Forest Transport à cette époque.

Différentes étapes ont changé sa vie depuis ce temps. En 1963, déménagement à Labelle et en décembre 1967, achat de la compagnie de son père.

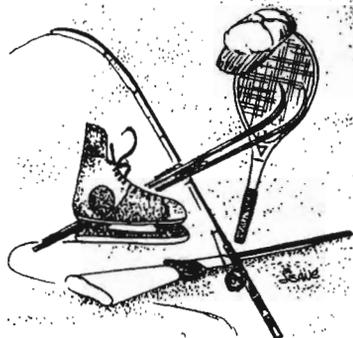
Monsieur Jean-Guy Forest remercie la population de Labelle pour son encouragement et continuera avec elle, à faire du "chemin" en cette année du Centenaire.



---

# SPORTS 2000

ANCIENNEMENT JEAN-GUY SPORTS



L'édifice sis au 209, boulevard Curé Labelle a connu plusieurs propriétaires avant d'appartenir à Jean-Claude Papineau et de devenir Sport 2000.

Construit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle par M. Moranville, il a appartenu successivement à :

Monsieur Julien Brassard, 1932-1938

Monsieur Arthur Forget, quelques mois

Monsieur Louis-Marie Orban, 1938-1966.

Durant les nombreuses années où M. Orban en a été le propriétaire, il a fait plusieurs transformations dont voici les plus importantes.

1940 - agrandissement; le nouveau local a servi d'école et M. Murray en a été le professeur.

Ensuite, il est utilisé comme bureau par les ingénieurs civils qui ont travaillé à la construction de la route 11.

1948 - M. Orban a repris son local pour en faire une mercerie et un salon de barbier.

1958 - Conservant sa mercerie, il change son salon de barbier pour un restaurant.

Plus tard, achat par: Messieurs Robert Labelle, 1966-1970; Maurice Labelle, 1970-1976; Jean-Guy Allard, 1976-1979; Jean-Claude Papineau, 1979.

BON CENTENAIRE!

---

## Rémi Telmosse & Fils .

Fils de Théodore Telmosse, cordonnier, et de Henriette Brisebois, décédés, Rémi fait ses études comme menuisier à Montréal en 1950. En 1965, ayant la nostalgie de son village natal, il revient chez lui continuer son travail dans la menuiserie.

Il fonde en 1969 la compagnie: Les Couvreurs du Nord Inc., dont la presque totalité de ses parts seront vendues en 1977. Suite à cette vente, des démarches sont entreprises pour réaliser le rêve de sa vie: former une compagnie exclusivement familiale dont les membres seront Rémi et ses enfants, Louis, Paul, Guy et Marc. Ce rêve se concrétise le 23 mai 1978. Formés avec sagesse, ceux-ci comptent bien continuer l'industrie que leur père, toujours très actif dans son métier, a commencée avec eux. Voulant s'améliorer sans cesse, Rémi réussit ses examens et obtient sa licence d'entrepreneur en construction le 9 janvier 1979.

Rémi Telmosse apporte sa collaboration au Centenaire en participant au Comité d'embellissement par une tâche qui se rapproche de sa profession. Il compte y apporter le meilleur de lui-même.

Soyons fiers d'être Labellois.





Docteur Pierre L'Allier

*"Je suis venu pratiquer à Labelle parce que les gens avaient besoin d'un médecin"*

"Je suis venu pratiquer à Labelle parce que les gens avaient besoin d'un médecin".

Cette affirmation du Docteur Pierre L'Allier résume bien sa vie professionnelle, lui qui fut toujours disponible là où la médecine le réclamait.

Sa carrière débuta à Ste-Agathe. Il fut le septième médecin de ce village, comme il se plaît à le rappeler.

Apprenant la situation que vivaient les Labellois alors que le seul médecin, le Docteur Ferdinand Bélisle, était malade, il offrit ses services à notre population en décembre 1957, à raison de quelques jours par semaines. Les besoins s'avérant plus urgents, son installation se fit définitive en janvier 1958.

Par la suite, son dévouement à notre égard ne fit que croître. Il parvint même à convaincre des confrères à se joindre à lui et fonda, en 1965, la Clinique Médicale de Labelle.

Réalisant l'insuffisance de ce service, il obtint, en 1973, l'ouverture d'une section réservée aux patients de médecine générale, au Centre Hospitalier des Laurentides. L'année suivante ce fut un département de chirurgie où il oeuvra comme anesthésiste. Depuis, les gens de la région bénéficient de ces services additionnels.

Abandonnant temporairement son travail de bureau, le Docteur L'Allier occupa le poste de Directeur Médical au Centre Hospitalier des Laurentides de 1972 à 1978.

Mentionnons qu'au cours de toutes ces années, il s'est également impliqué dans plusieurs organismes locaux avec cette même ardeur qui le caractérise.

À présent, il restreint ses activités à ses patients et peut enfin prendre davantage le temps de vivre avec les membres de sa famille.

Le Docteur L'Allier est un homme de la trempe de nos pionniers et nous en sommes fiers.

Bon Centenaire

---

## UN ARTISAN DE CHEZ NOUS

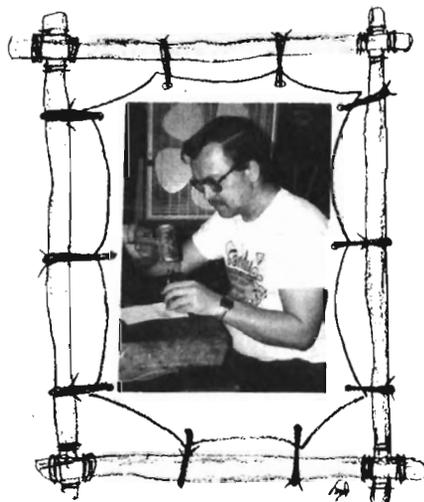
A l'âge de 16 ans, Monsieur Conrad Beauchesne commença à travailler le cuir repoussé et martelé, comme passe-temps. S'ensuivit en 1974, un cours intensif à l'Institut Pierre Bernard de Montréal; c'est le début du cuir ciselé.

Parti d'origines bien modestes, ce commerce vit le jour au sous-sol de sa résidence. A l'automne 1976, il construisit sur son terrain un petit atelier où on peut voir évoluer l'artisan. Cette boutique regorge d'articles de cuir des plus variés tels que ceintures, porte-clés, calendriers, sacs à main, aumônières, sacs d'école, chapeaux, etc...

Monsieur Beauchesne se joint de tout coeur à la population de Labelle qui souligne, cette année, son centième anniversaire de fondation.

JOYEUX CENTENAIRE.

Un domaine splendide,  
un homme qui travaille  
par plaisir personnel,  
des articles de cuir  
confectionnés aux goûts  
de chacun; voilà un  
commerce bien implanté  
à Labelle: "Artisanat Cuir".



---

## 100 fois - Merci

Wilfrid Machabée arrive à Labelle en 1910 et s'installe comme forgeron à l'endroit où se trouve aujourd'hui le bureau de poste.

En 1925, il construit son premier garage qu'il opère jusqu'en 1941 tout en faisant de la mécanique générale. Cette année-là, son fils Fernando s'en porte acquéreur et ajoute à son travail la fabrication et la vente des "snowmobiles".

En 1946, le garage est exproprié pour permettre l'élargissement de la route 11. Fernando construit alors le garage que nous connaissons aujourd'hui et le termine en 1947. Aussitôt, il se lance dans la vente d'automobiles et obtient une franchise Mercury-Lincoln qu'il détient durant un an.

En 1948, il devient concessionnaire Chrysler-Plymouth. C'est aussi l'année de l'ouverture d'un restaurant adjacent au garage, le "Toto Snack Bar".

En 1958, Marcel se joint à son père pour s'occuper de la vente d'automobiles. L'année suivante, Gilles, diplômé de l'École Automobile de Montréal, les rejoint au département de mécanique.

En 1968, délaissant une association de 20 ans avec Chrysler, la Compagnie Machabée Automobiles Inc. se constitue; elle devient concessionnaire Ford-Mercury. Un bureau de direction est formé comme suit: Fernando, président, Gilles, vice-président et Marcel, secrétaire-trésorier.

En 1977, ils agrandissent le terrain de stationnement afin de permettre la présentation des véhicules neufs et usagés.

C'est en 1979 que la Compagnie Machabée Automobiles Inc. achète le garage et les terrains de Fernando qui en a été le seul propriétaire durant 38 ans.

## Machabée Automobiles Inc.

- 1980 -

"En cette année du Centenaire de Labelle, nous profitons de l'occasion pour rendre hommage à M. Viateur Lauzon qui est à notre service depuis 38 ans, et aussi, remercier la population pour son encouragement durant ces 55 années vécues parmi vous."





## Clinique Médicale

Étant le seul médecin du village, le Docteur Pierre L'Allier a voulu s'associer à d'autres confrères afin de mieux servir la population. Il s'est alors construit une maison dans laquelle il a aménagé des locaux pour y installer les bureaux. Le premier médecin à se joindre à lui a été le Docteur François Dufour. La Clinique Médicale de Labelle a pris naissance avec son arrivée en 1965.

Au fil des ans, l'équipe médicale a subi plusieurs transformations grâce à l'addition de nouveaux médecins. Voici les noms de ceux qui sont demeurés parmi nous:

1969: Docteur Jean-Marc Noël  
1973: Docteur Jacques Thibodeau  
1975: Docteur Danielle Serra.

À l'occasion, d'autres médecins ont aussi participé au bon fonctionnement de la Clinique. Il y a eu des consultants en chirurgie, pédiatrie, et aussi un dentiste, ce qui a élargi la gamme des soins médicaux, tout en offrant les services d'une pharmacie.

Depuis juillet 1977, la Clinique Médicale est établie dans de nouveaux locaux, soit l'ancien couvent des Soeurs Sainte-Croix, et les trois médecins continuent à assurer à la population des soins médicaux adéquats avec l'aide de:

Monsieur André Ouimet, pharmacien  
Gérard Lapointe, optométriste  
Marianne Duval, optométriste  
Docteur Pierre Martin, consultant en chirurgie.

Le personnel de la Clinique Médicale rend hommage à la population de Labelle.

---

---

## MOTEL ROBERT LABELLE

Achetées par Monsieur

Robert Labelle en 1968, ces unités sont d'anciens motels de l'Exposition Universelle de Montréal.

De 1972 à 1977,

Monsieur Georges Jacob en fut le second propriétaire; il les revendit ensuite à Hélène et Gilles Labelle en septembre de la même année.

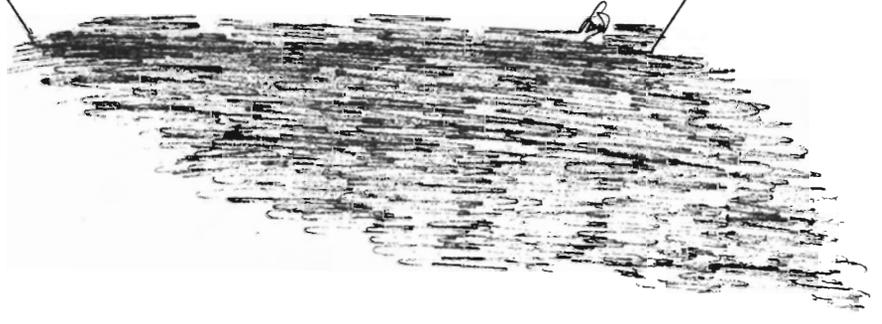
Depuis cette date, plusieurs rénovations furent faites à l'intérieur des motels afin de mieux servir leur clientèle.

Maintenant, désirant agrandir, certains problèmes se posent car les prêteurs hésitent à investir dans un jeune commerce qui n'a pas fait ses preuves depuis suffisamment de temps.

Mais ce n'est que partie remise car l'ambition d'avoir plus est toujours là, et ils espèrent obtenir leur montant le plus tôt possible.

Ce jeune couple de chez nous, enthousiaste et dynamique, fait partie de l'avenir de notre village et se joint aux anciens de Labelle pour fêter tous ensemble notre...

CENTENAIRE.



L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT

FRANCOIS AMADEI, NOTAIRE

Fils de Jean Amadéi et de Jeanne Brisson, je suis né à Labelle en août 1943.

A l'automne de 1952, toute la famille déménageait à Mont-Laurier en raison du travail de mon père, à l'emploi du Canadien Pacifique.

Ma famille revenait vivre à Labelle à l'été de 1958, tandis que je continuais mes études, comme pensionnaire, au Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier.

Vint ensuite ma rentrée à l'Université de Montréal, à la faculté de Droit, en 1965.

Le 16 mai 1969, j'étais reçu notaire et le 27 juillet de la même année, j'ouvrais mon étude dans un local situé sur le boulevard Curé Labelle et appartenant dans ce temps-là à Georges Godard.

En Janvier 1970, je devenais également secrétaire-trésorier du Village de Labelle. Dans mon désir de servir adéquatement ma clientèle de plus en plus nombreuse, j'ai dû quitter, le 30 avril 1977, le poste de secrétaire-trésorier du Village de Labelle, poste que j'occupais depuis Janvier 1970. Le surcroît de travail était dû à la fusion du Village et de la Paroisse en 1973.

Je suis fier de mon village. Mon rêve d'y pratiquer ma profession de notaire et de m'y établir avec ma famille s'est réalisé.

Nous souhaitons que notre village déjà centenaire, continue sa marche vers le progrès avec le dynamisme qui l'anime actuellement, et que nous, qui l'habitons, sachions nous montrer dignes de ceux qui avaient rêvé pour nous d'un village prospère et heureux.



---

## ROBERT BERGOGNE

" Je suis un petit commerce qui a connu différents propriétaires. En effet, au début j'ai servi comme poste de police.  
Ensuite, en 1969, M. Robert Bergogne fait de moi une ferronnerie, pour 2 ans seulement.  
Depuis 1971, mes acquéreurs sont vendeurs de prélaçts, tapis, céramique etc. "

*Que ce Centenaire apporte aux gens de Labelle la prospérité et la joie de vivre.*

---

## Variétés Boivin



Après avoir travaillé vingt ans dans l'excavation à basal, j'ai entendu dire que le commerce de ma tante, Mme Germaine Picard, était à vendre. C'est ainsi qu'en juillet 15, ma femme et moi décidons de venir nous établir à Labelle. On voyait dans cet achat un moyen de nous tailler un avenir, tout en étant entourés de parents et d'amis.

Nous remercions les gens de Labelle qui nous encouragent et permettent ainsi l'expansion de notre commerce. Nous sommes heureux de célébrer avec eux notre "Centenaire".

---



## Salon Yolande

Fille de Marcelle Brisson et de René Jubinville, Lysette pratique le métier de coiffeuse à Labelle où elle a toujours vécu.

Son apprentissage se fit auprès de Mme Yolande Renaud et elle gradua en 1976

Deux ans plus tard, Mme Renaud se retira de la coiffure et Lysette prit la relève pour devenir par le fait même une des plus jeunes propriétaires de commerce de chez nous



## Salon Robert, enrq

Barbier

Pour M. et Mme Robert Charbonneau, le 5 juillet 73, fut une date mémorable avec l'achat de l'établissement. Conquis par la région, ils quittaient Montréal après avoir pris connaissance d'une annonce parue dans les journaux et venaient s'installer définitivement à Labelle.



En cette année du Centenaire, mille souhaits de paix aux Labellois.



Labelle a cent ans...

En ce qui concerne notre établissement commercial, son historique remonte au début du siècle alors que, au même endroit, on retrouvait déjà un petit commerce en opération.

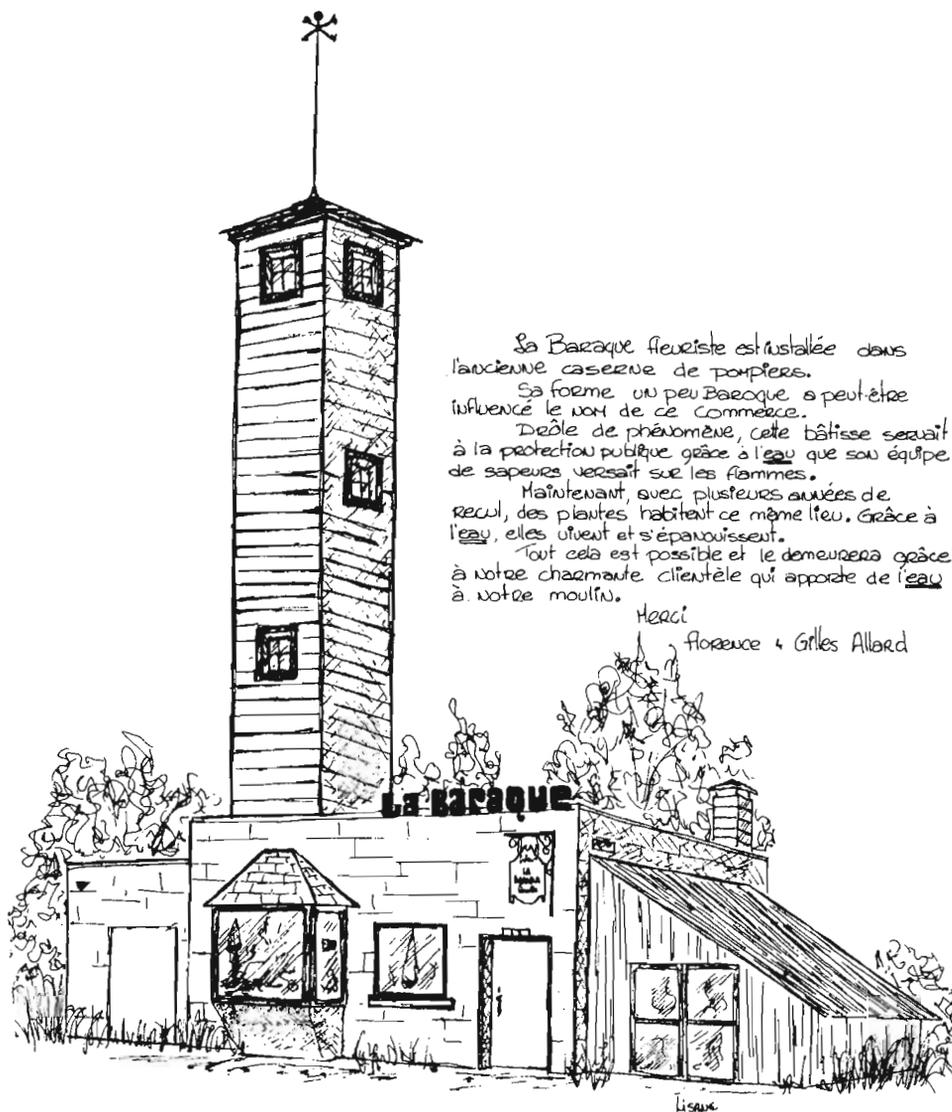
Puis, de transformations en transformations, s'y succédèrent les Daoust, Le Maître, Paquin, jusqu'à ce que, il y a vingt-cinq ans, H. Emeric Bergeron (père de Aïda) vous invite à prendre la relève.

Ainsi, en cette année 1980, nous sommes heureux de fêter avec vous le centenaire de Labelle, ainsi que notre 25<sup>e</sup> anniversaire de commerce.

Aïda et Léonard Vézina

MARCHÉ L. VÉZINA





La Baraque fleuriste est installée dans l'ancienne caserne de pompiers.

Sa forme un peu Baroque a peut-être influencé le nom de ce commerce.

Drôle de phénomène, cette bâtisse servait à la protection publique grâce à l'eau que son équipe de sapeurs versait sur les flammes.

Maintenant, avec plusieurs années de recul, des plantes habitent ce même lieu. Grâce à l'eau, elles vivent et s'épanouissent.

Tout cela est possible et le demeurera grâce à notre charmante clientèle qui apporte de l'eau à votre moulin.

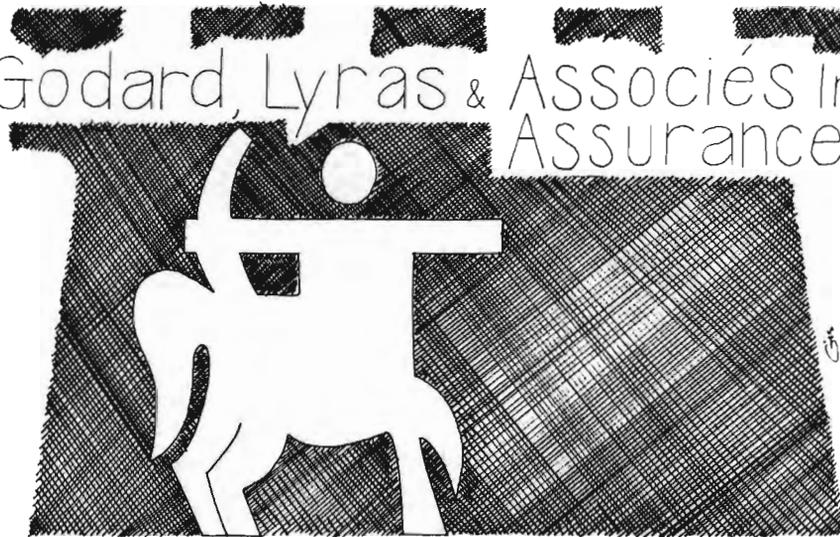
Merci

Florence & Gilles Allard

Lisoux

---

# Godard, Lyras & Associés Inc Assurances

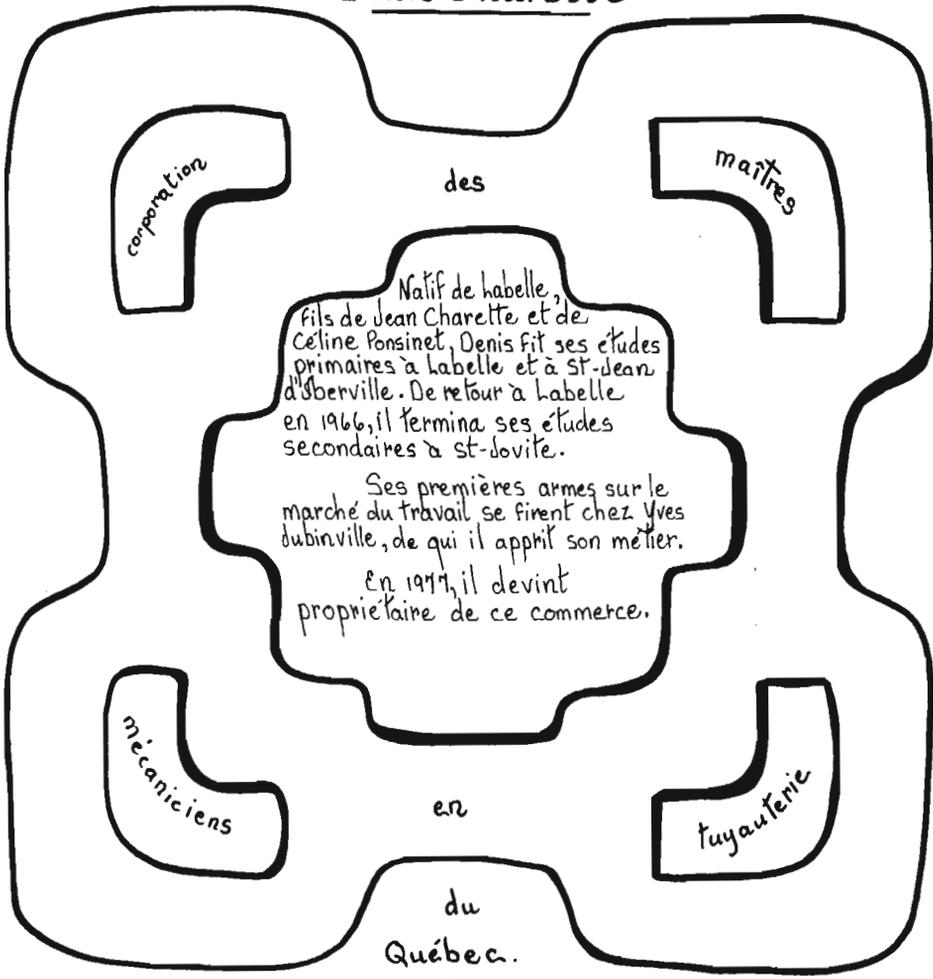


- 1956 : Début de Côte Godard dans l'assurance à temps partiel.
- 1958 : Vente de la ferme et construction d'une maison au village.
- 1961 : Construction du bureau actuel.  
Affiliation à l'Association des Courtiers de la Province de Québec.
- 1970 : Formation de la Cie Côte Godard Inc. dont il est le président.
- 1974 : Premier agrandissement du bureau.
- 1978 : A cause de l'expansion du commerce, second agrandissement.  
Fructueuse association avec Serge Lyras.  
La maison devient donc Godard, Lyras & Associés Inc. Assurance.  
Durant toutes ces années, M. Godard n'a cessé de travailler à l'évolution de son commerce. Plusieurs employés se sont joints à lui pour le seconder dans son travail. Ils sont maintenant 13 à l'emploi de la compagnie.

Le personnel se joint à Côte Godard et à Serge Lyras pour rendre hommage à nos ancêtres en cette année du "Centenaire".

---

## Denis Charette



---

Saviez-vous que l'histoire d'un simple terrain peut être très intéressante ? Pour vous le prouver je vais vous raconter celle du Lot # 23.

Au début de la colonisation, il fut la propriété successivement de Pierre Marinier, Paul-Émile Forget, Jos. Paradis, Charles Renaud.

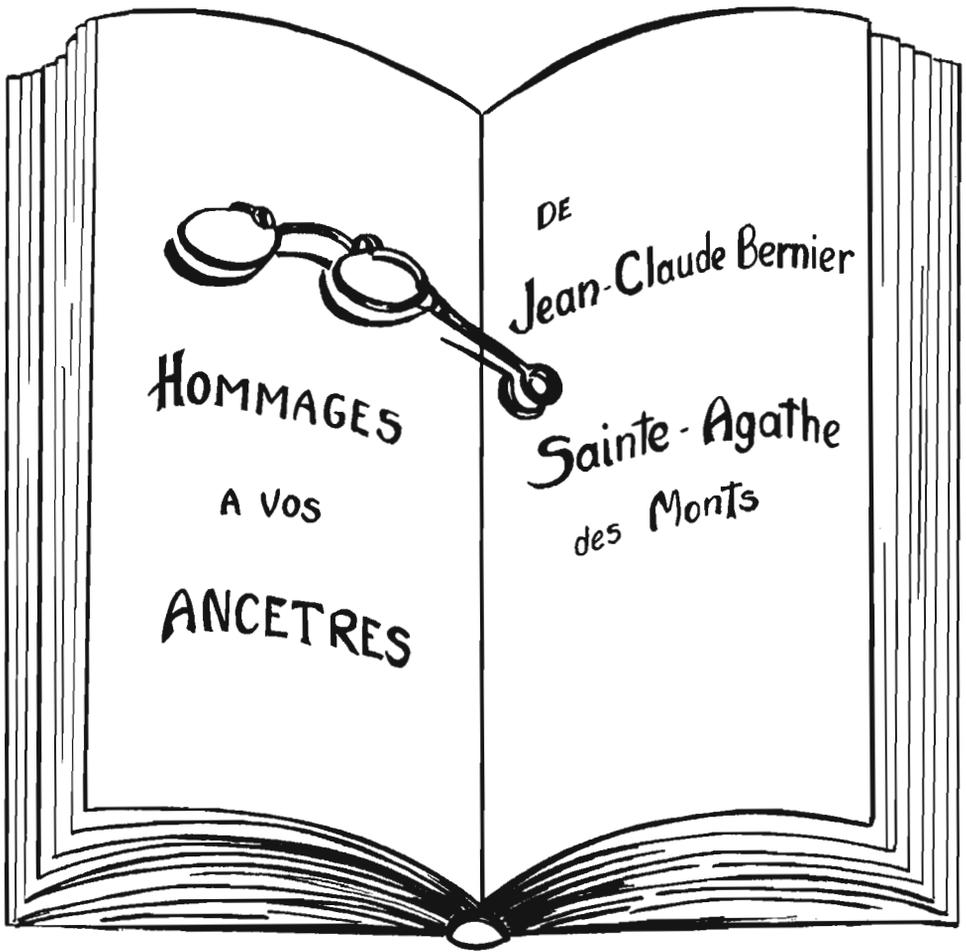
En 1915, M. Jules Brassard en devint propriétaire et le revendit ensuite, en 1924, à son fils Charles.

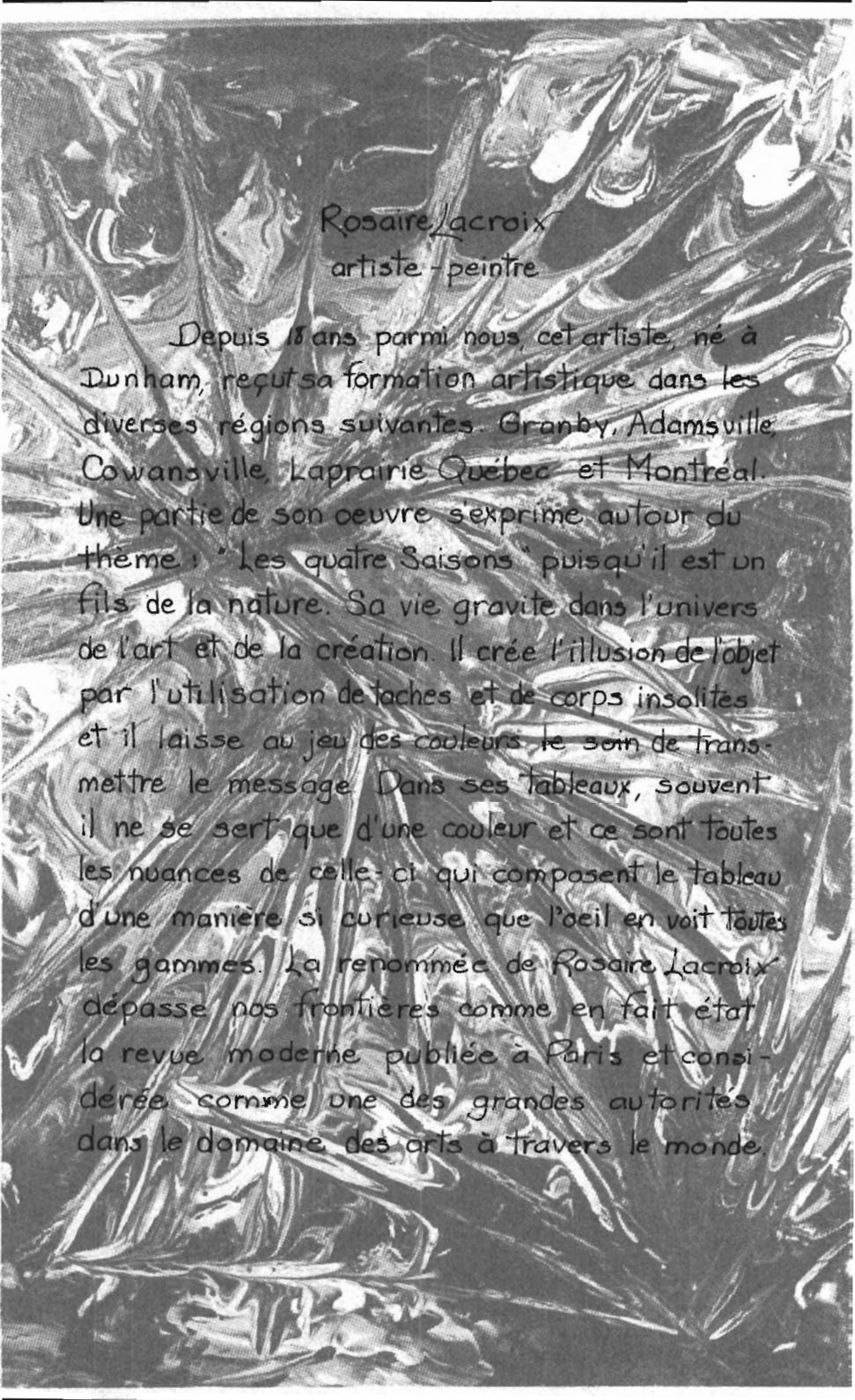
Mais vous ne savez toujours pas où est situé ce lot. Voici donc d'autres renseignements.

En 1960 une partie se vendit pour la construction du Motel Bomarc qui brûla deux ans plus tard.

Maintenant plusieurs personnes savent de quel terrain je veux parler mais, pour le bénéfice des plus jeunes, je vais vous donner un dernier indice.

C'est aujourd'hui la propriété de **M. Richard Barbe**, qui y opère un restaurant depuis mai 1977.

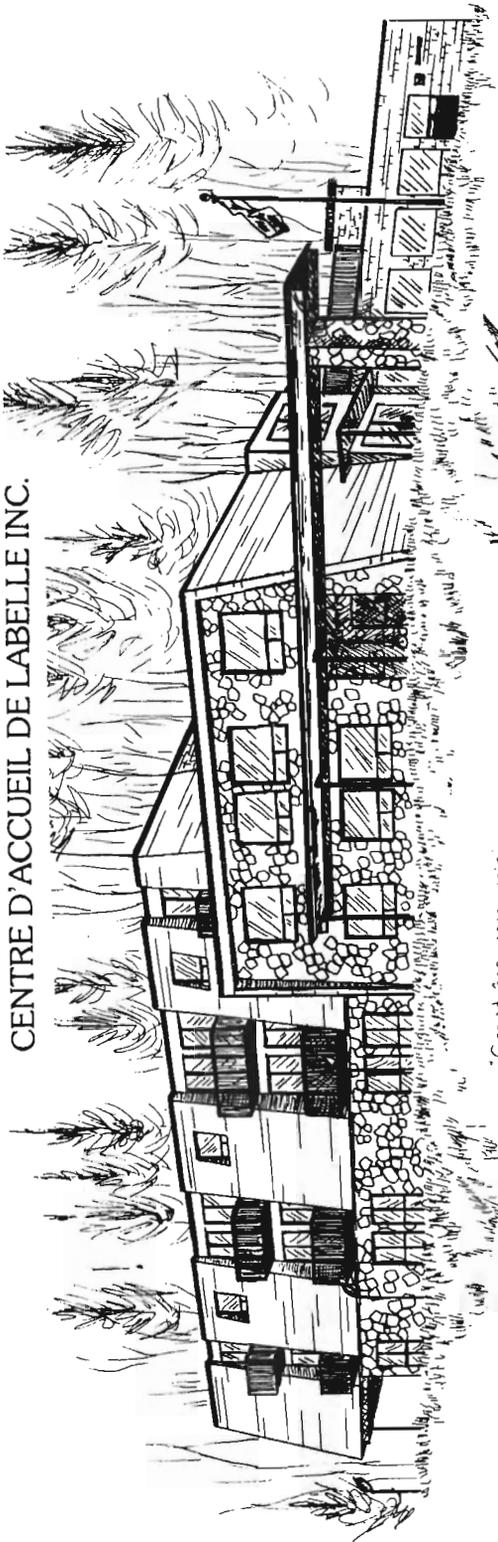




Rosaire Lacroix  
artiste-peintre

Depuis 18 ans parmi nous, cet artiste, né à Dunham, reçut sa formation artistique dans les diverses régions suivantes. Granby, Adamsville, Cowansville, Laprairie Québec et Montréal. Une partie de son oeuvre s'exprime autour du thème : " Les quatre Saisons " puisqu'il est un fils de la nature. Sa vie gravite dans l'univers de l'art et de la création. Il crée l'illusion de l'objet par l'utilisation de taches et de corps insolites et il laisse au jeu des couleurs le soin de transmettre le message. Dans ses tableaux, souvent il ne se sert que d'une couleur et ce sont toutes les nuances de celle-ci qui composent le tableau d'une manière si curieuse que l'oeil en voit toutes les gammes. La renommée de Rosaire Lacroix dépasse nos frontières comme en fait état la revue moderne publiée à Paris et considérée comme une des grandes autorités dans le domaine des arts à travers le monde.

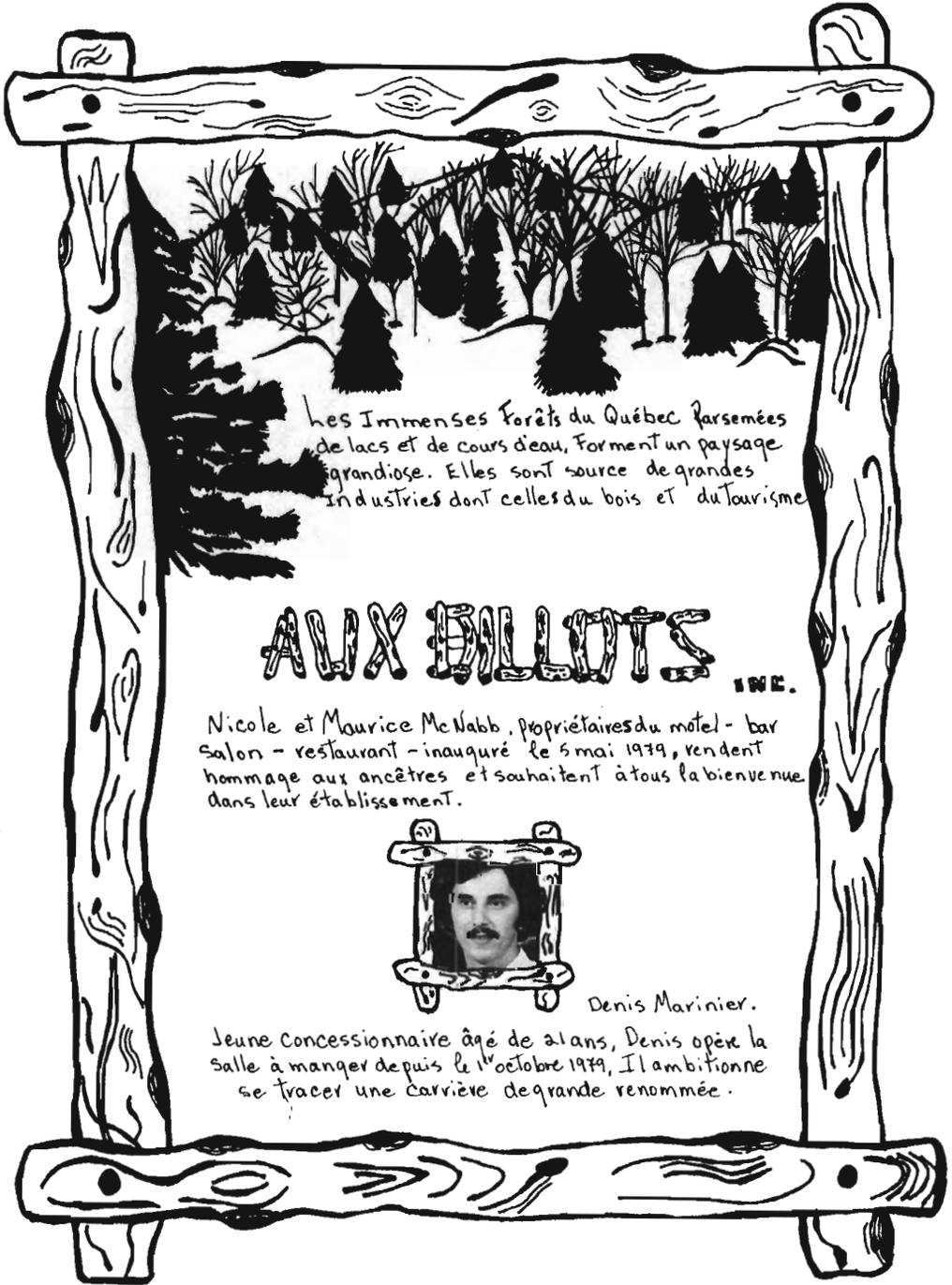
CENTRE D'ACCUEIL DE LABELLE INC.



Grand âge, vous voici...  
Le Temps que l'on mesure  
N'est point mesure de vos jours...  
Grand âge, vous voici  
Prenez mesure au cœur de l'homme...  
St-John Pease



Vous avez le temps d'être...  
C'est à dire le temps de vivre  
de regarder les saisons, d'écouter  
les autres, de peier, et de  
contempler... En définitive, le temps  
d'apporter, autour de vous et aux  
autres générations, quelques-unes de  
ces fleurs d'existance, cueillies en  
cours de route...  
Puisse-elles, alors, faire découvrir  
la mesure du cœur de l'homme.  
Michèle Aumont



Les Immenses Forêts du Québec parsemées de lacs et de cours d'eau, forment un paysage grandiose. Elles sont source de grandes industries dont celles du bois et du tourisme.

## AUX BILLOTS INC.

Nicole et Maurice McNabb, propriétaires du motel-bar salon-restaurant - inauguré le 5 mai 1979, rendent hommage aux ancêtres et souhaitent à tous la bienvenue dans leur établissement.



Denis Marinier.

Jeune concessionnaire âgé de 21 ans, Denis opère la salle à manger depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1979, Il ambitionne se tracer une carrière de grande renommée.

---

# Bibliothèque de Labelle.

Faites de la lecture votre passe-temps  
Favori.

Prenez le temps de vivre.

Prenez le temps de lire.

Car lire c'est se grandir.

Bon Centenaire.



## COMMENTAIRES SUR UN COMPTABLE AGREE

Jacques Allard,... vous connaissez? Né à Labelle le 15 mai 1939, il est l'un des enfants de Roméo Allard et de Alice Jubinville.

Après ses études primaires à Labelle, il fait son cours classique au Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier où il obtient son B.A. Trois années d'études à l'Université Laval, Faculté de Commerce, lui permettent de décrocher une Licence en Sciences Commerciales et une Maîtrise en Sciences Comptables. Jacques est membre de l'Ordre des Comptables Agréés de Québec depuis 1967.

Un stage à Montréal lui permet de rencontrer l'élue de son coeur, Micheline Grenier, qui lui donnera trois rejetons: Gilles, Vincent et Jasmine. Un séjour de deux ans au Ministère du Revenu national, Impôt, section des cotisations, lui apporte une expérience qui s'avère aujourd'hui des plus utiles; bien connaître son adversaire (c'est-à-dire l'impôt) n'est-ce pas le meilleur moyen de le combattre. Après quelques années de comptabilité publique dans un bureau de C.A., Jacques réalise enfin le rêve de sa vie: s'établir à son compte dans le "Nord" en acquérant la clientèle de monsieur P.J. Lortie.

Installé définitivement à Labelle depuis l'automne 1971, Jacques y exerce sa profession avec un enthousiasme qui n'a d'égal que sa constante bonne humeur.

N.B.: Ce texte a été préparé d'après les documents et renseignements obtenus, sans vérification de notre part.

**JACQUES ALLARD, B.A., M.Sc.C., C.A.**

---

# Bell 1980

## ON SONNE À LABELLE...

Le premier central téléphonique aménagé à Labelle en 1908 rend très tôt de fiers services à ses premiers abonnés et, par ricochet à tout le village puisqu'en moyenne, les Labellois acheminent pas moins de 37 appels locaux et 18 interurbains par jour, et ce, dès décembre 1908.

Chez le médecin de l'endroit, le docteur Bigonnesse, il devait être rassurant de savoir que le téléphone était de garde au même titre que le médecin en cas d'un éventuel problème médical.

Au magasin général, s'il arrive que l'on manque d'une denrée en particulier, ou que ces dames réclament de nouveaux tissus pour l'été, on n'a qu'à se servir du téléphone pour les faire venir de Saint-Jovite, ou encore de Montréal.

### C'est un départ...

Le premier central téléphonique est donc aménagé à Labelle en 1908. Mademoiselle Mary Wise est nommée "gérant local" du bureau de Bell. D'après l'annuaire de Québec de 1909, il y a, outre la compagnie Bell qui dessert la ville de Labelle, deux sociétés téléphoniques indépendantes qui opèrent dans le comté de Labelle: La Conception Téléphone Association (desservant la Minerve et La Conception) et Eugène Danis pour Le Système de téléphone Danis (compagnie qui opère à l'Annonciation, Val Barrette, Hébert et Nominique). Les lignes interurbaines de ces deux compagnies sont branchées à celles de la compagnie Bell, à Labelle.

### Les heures glorieuses

Pendant plusieurs années, soit de 1908 à 1940, c'est ainsi qu'est constitué le réseau téléphonique de la région. Puis, en 1940, soit le 4 avril plus précisément, Bell achète le réseau téléphonique du "Système de téléphone Danis" puis le revend à la compagnie Labelle Téléphone Limitée, en février 1941, pour ensuite acheter cette dernière en 1950.

Entretemps, Labelle connaît les heures glorieuses du téléphone et reconnaît les nombreux et multiples usages de cette invention puisqu'en 1948, on y installe le 100e appareil, chiffre qui devait quintupler au cours des neuf années suivantes. Mais pour connaître ces moments sans précédent, il en aura fallu des pionniers pour ériger des lignes et des poteaux de téléphone le long des chemins menant aux basses et aux hautes Laurentides...

### Le mouvement s'accélère...

La rapidité avec laquelle se développe l'installation des appareils téléphoniques à Labelle nous fait penser que la ville de Labelle s'agrandit à une vitesse étonnante et accueille chez elle nombre de nouveaux résidents.

L'achat par Bell du réseau téléphonique de Labelle Téléphone en 1950 coïncide avec le début de travaux de modernisation et d'innovation du réseau téléphonique du Nord.

En 1959, Bell achète un terrain sur l'autoroute 11 pour y construire un édifice qui abritera le Central automatique. Cet édifice est complété en 1962.

D'autres réalisations marquent l'histoire de la téléphonie à Labelle. Ainsi, le 17 février 1963, le système téléphonique automatique fait son apparition remplaçant le système manuel, ce qui signifie que les abonnés ne doivent plus communiquer avec le téléphoniste pour effectuer les appels locaux. Il en est de même pour le système de composition interurbaine directe inauguré le 31 mai 1964 à Labelle. En 1979, 1 594 appareils de téléphone étaient en service dans la circonscription téléphonique de Labelle.

Telle est depuis le début du siècle jusqu'à aujourd'hui, la petite et la grande histoire de la téléphonie dans ce coin de chez nous.

### Des espoirs et des mérites...

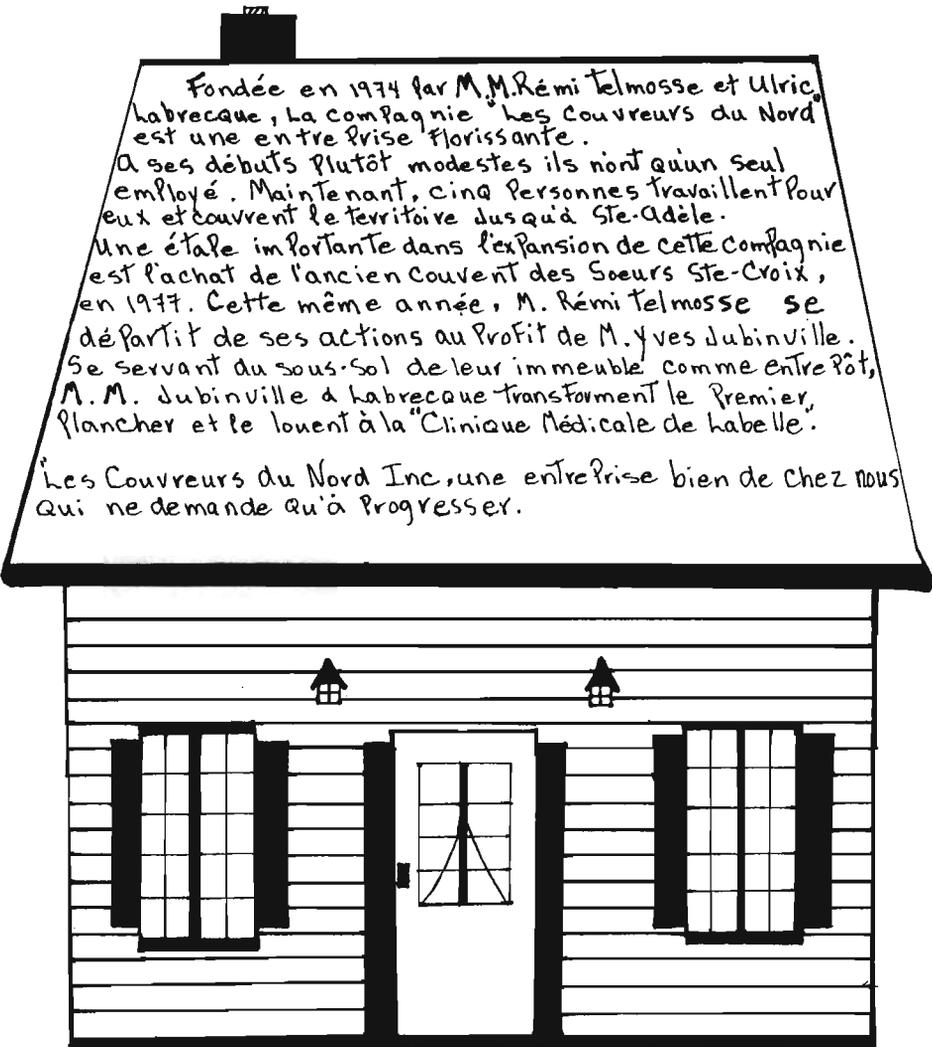
Il est permis de croire que le réseau téléphonique a fait grandir et prospérer une ville qui avait déjà posé elle-même les premiers jalons de sa réussite.

Bell fête également son centenaire cette année et s'associe à la ville de Labelle pour témoigner des efforts réalisés par leurs pionniers mutuels, ceux du téléphone et ceux qui ont contribué à faire de la ville ce qu'elle est aujourd'hui: une tentation pour ceux qui n'y habitent pas!

---

---

# Les couvreurs du nord



Fondée en 1974 par M.M. Rémi Telmosse et Utric, habrecaque, la compagnie Les Couvreurs du Nord est une entreprise florissante.

A ses débuts plutôt modestes ils n'ont qu'un seul employé. Maintenant, cinq personnes travaillent pour eux et couvrent le territoire jusqu'à Ste-Adèle.

Une étape importante dans l'expansion de cette compagnie est l'achat de l'ancien Couvent des Soeurs Ste-Croix, en 1977. Cette même année, M. Rémi Telmosse se départit de ses actions au profit de M. Yves Dubinville. Se servant du sous-sol de leur immeuble comme entrepôt, M.M. Dubinville à Habrecaque transforment le premier plancher et le louent à la "Clinique Médicale de Habelle".

Les Couvreurs du Nord Inc, une entreprise bien de chez nous qui ne demande qu'à progresser.



MARCEL NANTEL & FILS ENRG.



1955-1980

Que de chemin parcouru depuis 25ans par Marcel Nantel, premier plombier de Labelle.

Le progrès n'étant pas ce qu'il est aujourd'hui, il se déplaçait pour ses travaux de plomberie en voiture à cheval avec pour seuls outils quelques clés anglaises et une filière. La soudure se faisait au naphtha et il n'utilisait comme matériau que des tuyaux galvanisés ou de fonte.

Depuis, deux de ses fils se sont joints à lui: Claude, ferblantier depuis 1969, s'est spécialisé par la suite dans les brûleurs à l'huile. Réjean, tuyauteur-plombier depuis 1977, s'est perfectionné en technique septique et en installation de système de chauffage solaire.

Bientôt dans la région un tel système sera installé ce qui permettra à Réjean de mettre en application ses connaissances

A l'occasion des fêtes du Centenaire Marcel Nantel & Fils Enrg. remercie sa clientèle établie depuis 25 ans et souhaite à tous un

*Logo*

Joyeux Centenaire

# CAMPING CHUTES AUX IROQUOIS



Le camping Chutes aux Iroquois s'étend du pied de cette chute historique jusqu'à la petite chute du ruisseau Mitchell.

Son emblème symbolise la nature en indien.

Sur ce site enchanteur d'une centaine d'emplacements, la qualité prime sur la quantité. Chaque terrain occupe une grande surface très bien ombragée.



1970 - Début modestes



1980 - Progrès remarquables

C'est un camping propre, accueillant, populaire et familial. Les campeurs ne s'ennuient pas et c'est pour toutes ces raisons : sa piscine, son mini-golf, son terrain de jeux, sa salle communautaire, ses activités spéciales et de fin de semaine, ses joyeux feux de camp en famille, ses épluchettes de blé d'Inde en août etc. etc. La pêche et le canotage se pratiquent sur la Rivière Rouge qui longe le terrain dans toute sa longueur.

Les propriétaires : Pierre Dumontier  
Claude Dumontier  
Harcel Boulianne

' A TOUTE NOTRE CLIENTÈLE, MERCI '

*Sisane*



## ÉCOLE DE DANSE DYNE ET HERVE

La danse, 1 hobby pour 2

Dyne et Hervé Duval, c'est un couple de la région revenu habiter chez nous pour y donner des cours de danse, en 1973.

Les gens de Labelle, L'Ascension, L'Annonciation, Lac Sagway, La Macaza, Ste Véronique et Nomingue ont appris à danser au son de leur musique.

Plus de 1500 personnes ont suivi les cours de danse dont il reste maintenant 200 couples réguliers.



Leur fils Steve a suivi les traces de ses parents depuis l'âge de 8 ans et a gagné son premier trophée en samba en 2<sup>e</sup> session.

Le 6 décembre 1979 il a passé ses examens de bronze avec de très bonnes notes. Il se dirige maintenant pour la compétition.

Leur vœu le plus cher en cette année du CENTENAIRE :

Et que tout le monde danse.

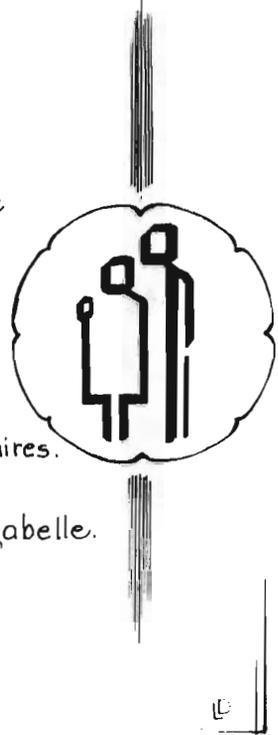


LD

## Club de l'Age d'Or de Labelle

Fierté et fraternité, c'est la devise de la Fédération de l'Age d'Or du Québec à laquelle le Club de l'Age d'Or de Labelle est affilié depuis 2 ans. Nous avons aussi la collaboration des membres de Nouveaux Horizons.

Le Club de l'Age d'Or de Labelle rend hommage à tous ses membres sans oublier les octogénaires et même les nonagénaires. Nous sommes fiers de les compter parmi nous. Félicitations et bravo au Centenaire de Labelle.



Membres du Conseil pour  
l'année 79-80

Mmes Antoinette Dumontier,  
Berthe Tremblay et Georgette Bergeron  
MM. Adrien Lépine, Lucien Boivin et  
Wilfrid Savaria, en médaillon: Bernadette Pilon



Les membres de l'Age d'Or  
de Labelle à l'occasion de  
leur souper annuel.

---

# HOMMAGES AU CENTENAIRE DE LABELLE

Conseil de fabrique de Labelle 1980



De gauche à droite assis, Mme Paulette Neault, M. Oscar Saindon,  
Mme Solange Clément

De gauche à droite, debout, MM. François Amadéi, Yvan Lachaine,  
le curé Simon Laflamme et M. Gérard Giguère.



---

# GARAGE

# GERMAIN GAREAU

---



Cet ancien citoyen de La Conception habite notre village depuis trente ans. D'abord opérateur de machinerie lourde, il a dû quitter ce travail suite à un accident. Depuis huit ans il est propriétaire de son garage, après avoir vendu de l'huile à chauffage durant deux ans. C'est maintenant une entreprise familiale puisque son fils Mario lui est une aide précieuse. Grâce à son travail inlassable et à son éternel mot pour rire, Monsieur Gareau a su s'établir une solide clientèle.

---

## LISTE DES AUTRES COMMERCE ET COMMERÇANTS DE LABELLE

Allard & Fils Inc., excavation  
 Ambulances (Les) Régionales, Bertrand Lebrun  
 Atelier de Mécanique Labelle Enr.  
 Bardeaux du Québec (Les)  
 Bélanger Diane, salon de coiffure  
 Béton de la Rouge Inc.  
 Briqueteur, Maçon David W. & Fils Enr. (route r. 1)  
 Brousseau Joseph, bois de chauffage  
 Brun Michel, station de service  
 Canuck Pottery  
 Charette Benoît, taxidermiste  
 Clément Richard, excavation  
 Cormier & Rhéaume, débosselage  
 Camping Hautes-Rives (route r. 2)  
 Centre d'équitation, Gilbert Godard, prop.  
 Clot Hubert, fer ornemental  
 Clot Pierre, ébéniste  
 Clot René, fleuriste, Lac Bélanger  
 Dumoulin Bernard, dépanneur  
 Desgroseillers Léonidas, dépanneur  
 Dépanneur Rosa B. Nivard  
 Dépanneur L'Habitant  
 Dépanneur St-Louis  
 Dépanneur Chez Léo, Jacqueline Boivin, prop.  
 Dépanneur Marina Enr.  
 Étoile de Labelle (L'), restaurant  
 Garage Ghislain Marinier, débosselage, peinture  
 Garage Raymond Pilon, débosselage, peinture  
 Garage Jean Terreault & Ass.  
 Guillemette Gérard, contracteur  
 Hamel & Bazinet, contracteur  
 Lalonde André, maçonnerie  
 Lyras Alexandre, spécialité scie à chaîne Homelite,  
 peinture, cheminées et sécurité  
 Labelle, Gaston et Robert, contracteurs  
 Labelle Jean-Pierre, artisan maçonnerie  
 Labelle Gilles Excavation  
 Labonté François, vidage de fosses septiques (route  
 r. 1)  
 Laporte Claude, excavation  
 Lavigne Francine, bowling  
 Leblanc Edgar, excavation  
 Marché aux Puces Enr., meubles et articles usagés  
 McParland Réfrigération Enrg., Lac Labelle  
 Maçonnerie H.B. Inc.  
 Nantel Andrée, salon de coiffure  
 Nantel Robert, entrepreneur-électricien  
 Paiement Germain, excavation  
 Paquet C. Télécable Laurentien  
 Paradis Gustave, forgeron  
 Parmesan (Le), restaurant  
 Pisciculture, Lac Bélanger  
 Rembourseur, Alain Saindon  
 Restaurant Labelle, François Lapierre, prop.  
 Robillard Jos et Fils, Armoires, portes et châssis  
 Scierie Alfred Bédard Inc. (La)  
 St-Cyr Robert, machinerie lourde  
 Terreault Huile à chauffage  
 Transport Nadon Ltée  
 Trappeurs Unis du Québec Enr.





Achévé d'imprimer  
en août mil neuf cent quatre-vingt  
sur les presses de l'Imprimerie Gagné Ltée  
Louiseville - Montréal.  
Imprimé au Canada



Cet ouvrage-synthèse est publié dans le cadre du centième anniversaire de la fondation de la paroisse de Labelle. Ce retour aux sources veut souligner l'arrivée du premier curé au village de la Chute aux Iroquois en 1880. Cet événement est très important puisqu'il marque la création de la paroisse symbolisant la fin de la lutte isolée et acharnée des pionniers pour apprivoiser la nouvelle région de colonisation.

Cette recherche, bien documentée, reconstitue un peu plus d'un siècle d'histoire locale. Elle montre les débuts de la colonisation de la mission de La Nativité qui fut érigée en 1878 par le curé Labelle. Elle cherche à saisir l'action des habitants, des notables bourgeois et du clergé dans l'établissement et le développement des structures paroissiales, municipales et scolaires. Cet ouvrage fait également ressortir l'importance de la situation géographique du village de la Chute aux Iroquois qui fut un point de relais pour les pionniers et les missionnaires qui remontaient la rivière Rouge en canot d'écorce pour aller coloniser le Nord. En 1893, ce village devint un terminus du chemin de fer et par surcroît, un pôle régional de commerces et de services pour les paroisses avoisinantes.

En somme, la présente monographie est une vaste fresque historique sur la communauté labelloise d'hier et d'aujourd'hui.

